

Le Pays lorrain : revue
régionale bi-mensuelle
illustrée / dir. Charles Sadoul

Société d'archéologie lorraine. Auteur du texte. Le Pays lorrain : revue régionale bi-mensuelle illustrée / dir. Charles Sadoul. 2000-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Pays Lorrain

REVUE RÉGIONALE TRIMESTRIELLE ILLUSTRÉE



JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA LORRAINE & DU MUSÉE LORRAIN

2000/2

97^e ANNÉE, VOL. 81
JUN 2000

LE PAYS LORRAIN

Revue régionale trimestrielle illustrée.

Rédaction et Administration :
Palais Ducal, 64, Grande-Rue, Nancy.
Tél. : 03.83.32.18.74.

Imprimerie BIALEC S.A.
9, avenue Général-Leclerc, Nancy.

COMITÉ D'HONNEUR

J. CHOUX, J. SCHNEIDER, R. TAVENEUX †

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef : Paul SADOUL,
Henri CLAUDE, René CUÉNOT, Stéphane GABER, Claude GÉRARD, Gérard GORCY,
Jean HURSTEL, Jean LANHER, Jean-François MICHEL, Jean-Charles SADOUL

ABONNEMENTS

Abonnement au « *Pays lorrain* »

Tarif général : 200 F

Tarif étranger : 230 F

Demander au secrétariat les conditions de vente des numéros antérieurs à 1999.

Les manuscrits sont à adresser à la Rédaction, ainsi que les notes et avis à insérer dans les chroniques.
Les manuscrits ne sont pas rendus aux auteurs.

La Rédaction respecte les opinions des auteurs mais ne les approuve pas nécessairement.

En couverture : Les Magasins Réunis de Nancy, avant 1914.
Affiche publicitaire © Inventaire Général.

Prix du numéro 60 francs.

I.S.S.N. 0031.3394

Pays Lorrain

REVUE RÉGIONALE FONDÉE EN 1904 PAR CHARLES SADOUL

BEAUX ARTS HISTOIRE TRADITIONS POPULAIRES

77

Joseph Gille, dit Provençal *par Gérard Voreaux*

Le peintre nancéien, auteur des fresques des voûtes de Notre-Dame de Bon-Secours fut le propriétaire, parfois irascible, de la belle demeure du Charmois, dans son parc, sur le territoire de Vandœuvre.



83

Les Magasins Réunis *par Catherine Coley*

Depuis plus d'un siècle, « ce pôle » de la vie nancéienne nous est familier sous son aspect monumental le plus récent, celui des années 30. Mais la méthodique construction du premier édifice par Antoine et Eugène Corbin fut une aventure architecturale hors du commun et une réussite commerciale sans précédent en Lorraine.



95

L'E.N.S.T.I.B. *par Xavier Deglise*

Cette école nationale s'est insérée en peu d'années dans le réseau des écoles d'ingénieurs spécialisés : ses formations et ses recherches lui donnent des succès flatteurs et un renom international déjà bien établi.



105

Dégâts causés aux Monuments Historiques par la tempête *par Jacques Lamiot*

Le conservateur des Monuments historiques de la région a bien voulu proposer au Pays Lorrain un bilan impressionnant des destructions de la tempête du 26 décembre aux Monuments Historiques de Lorraine.



109

La frontière des langues, limite de civilisation ? *par Jean Lanher*

Une nouvelle étude d'ethnologie pour les coïncidences ou discordances de la frontière des langues, de plus en plus ténue en Moselle, et de celle des usages domestiques, culinaires, agricoles, suscite cette réflexion.



111

La Lorraine à la télévision *par Claude Gérard*

De récentes émissions de qualité ont rassemblé des enquêtes originales pour le versant lorrain des Vosges et fait revivre l'extraordinaire aventure du Festival de Théâtre qui donna durant vingt ans un grand éclat, déjà un peu oublié, à Nancy.



114

A propos de l'organisation de la chirurgie en Lorraine *par Jacqueline Carolus*

Au XVII^e siècle, après deux ans d'apprentissage, le garçon chirurgien est autorisé à « faire le poil, tirer les dents, ventouser et phlébotomiser ». Quelques années supplémentaires et un chef d'œuvre lui permettront de devenir maître chirurgien.

118

La collection de faïences révolutionnaires du Musée Lorrain *par Claude Bresson*

Les décors, imaginés par les faïenciers de la fin du XVIII^e siècle dans une généreuse inspiration politique et patriotique, ont eu autant de succès en Lorraine qu'à Nevers ou Roanne, reflétant l'intérêt populaire à chaque étape de la Révolution.



122

Journée d'étude de la Société

Des doctorants de l'Université de Nancy II, présentés par le professeur Michel Bur, et des membres de la Société exposent des recherches en cours.



134

L'âme meusienne

Faisant suite aux textes sur l'Identité lorraine, quelques pages d'André Theuriet célèbrent les Côtes de Meuse.



137

Chronique Vie de la Société Vie régionale Publications récentes Nécrologie



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA LORRAINE ET DU MUSÉE LORRAIN

La cotisation et l'abonnement ne donnent droit à aucun dégrèvement. Seuls les dons supplémentaires versés à l'association donnent droit à une réduction du revenu imposable égal à 50 % de la somme versée dans la limite de 6 % du revenu déterminé.

Imprimerie BIALEC s.a.
9, avenue Général Leclerc

Cotisations et abonnements

Cotisation de membres de la Société		Abonnement au Pays lorrain (4 n ^{os} annuel)		Cotisation et abonnement (couplés)
Cotisation membre isolé	120 F <input type="checkbox"/>	France	200 F <input type="checkbox"/>	Cotisation membre isolé + abonnement 290 F <input type="checkbox"/>
Cotisation couple	180 F <input type="checkbox"/>	Etranger	250 F <input type="checkbox"/>	Cotisation couple + abonnement 350 F <input type="checkbox"/>
Étudiant, membre isolé	60 F <input type="checkbox"/>	Abonnement de soutien	300 F <input type="checkbox"/>	Étudiant, membre isolé + abonnement 210 F <input type="checkbox"/>
		Abonnement de donateur	500 F <input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Palais Ducal - 64, Grande Rue - 54000 Nancy C.C.P. 43.02 D Nancy



Autorisation de Prélèvement bancaire

Titulaire du compte à débiter :

Nom : Prénom :

Adresse :

Etablissement bancaire :

Autorise la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA LORRAINE ET DU MUSÉE LORRAIN
64, Grande-Rue - 54000 NANCY

à prélever la somme correspondant à :

Abonnement Pays Lorrain (seul) 200 F

Cotisation Membre de la Société avec abonnement au Pays Lorrain 290 F

Cotisation couple + abonnement PL 350 F

Cotisation et abonnement de soutien (isolé ou couple) 500 F

Payable en 2 fois : le 20 janvier et le 20 juillet de chaque année (Cocher la case correspondante)

Je pourrai suspendre à tout moment cette autorisation de prélèvement.

Date :

Signature obligatoire :

N'oubliez pas de joindre votre RIB

Joseph Gille, dit Provençal

I - Notable de Vandœuvre



Le plafond de Notre-Dame de Bon-Secours. (Détail)
État en 1888.

PAR GÉRARD VOREAUX

Le projet de restauration de l'église Notre-Dame de Bon-Secours, joyau du XVIII^e siècle nancéien, attire l'attention sur le peintre Joseph Gille, dit Provençal auteur des fresques qui passent pour son chef-d'œuvre. La plupart des travaux de cet artiste ont disparu et les fresques en question sont devenues quasiment illisibles à force de vétusté. Sa mémoire, en outre, semblait à jamais marquée par les jugements assassins de Chevrier : « Il était fort au-dessous de sa réputation (...), facétieux et méchant, les vices de son cœur sont passés dans ses tableaux »¹.

Heureusement, la découverte de son inventaire après décès² et une quête d'archives exceptionnellement féconde permettent enfin de mieux connaître l'homme, alors que les nettoyages entrepris par Jean-Yves Bourgain sur les voûtes de Notre-Dame de Bon-Secours font apparaître un artiste de qualité. C'est justice que la ville de Nancy ait donné son nom à une place du quartier Saint-Pierre et que Vandœuvre ait imité son exemple au parc du Charmois.

LES ANNÉES DE JEUNESSE ET DE FORMATION

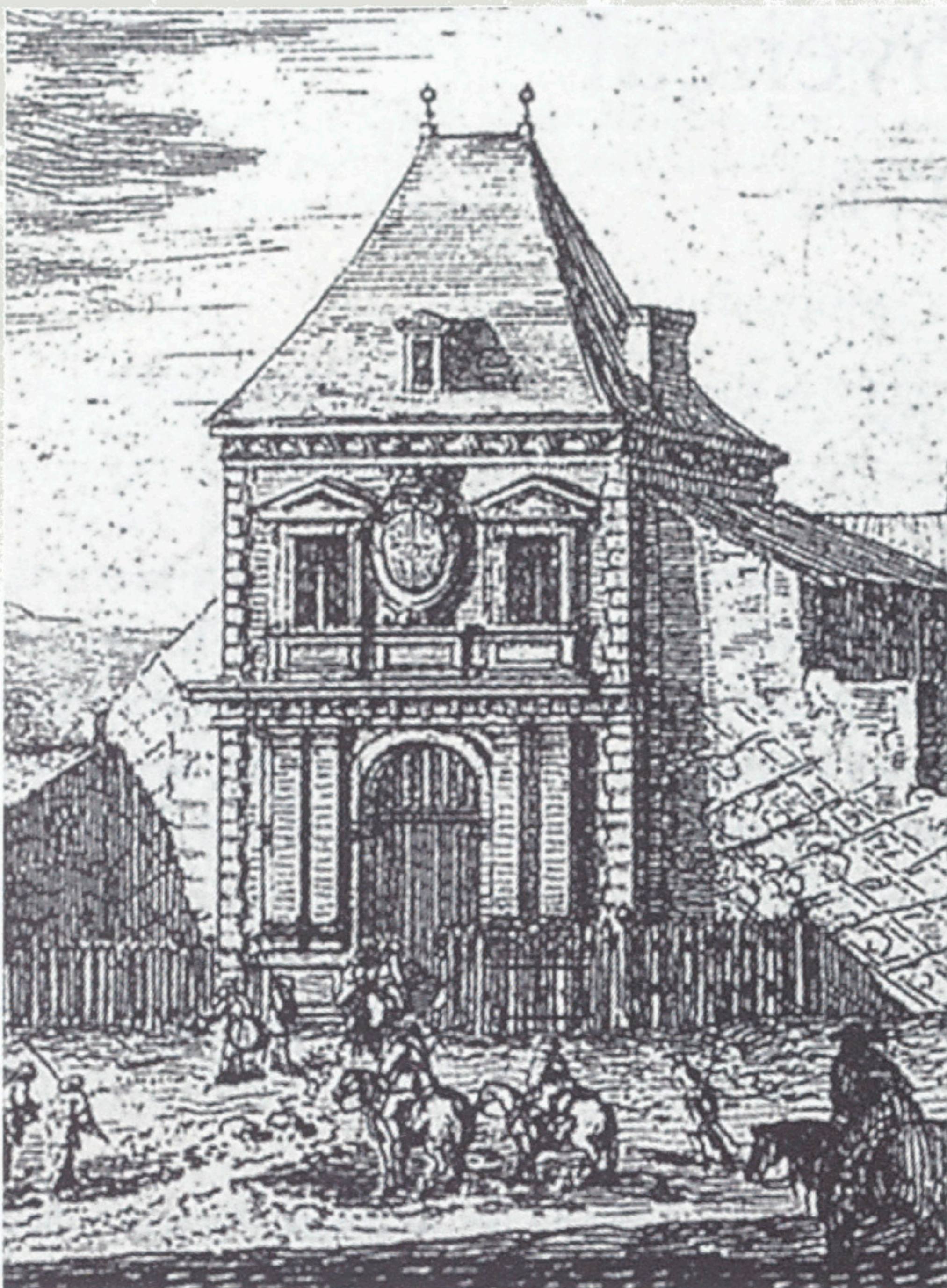
Joseph Gille est né à Nancy, le 8 mars 1679³ dans une famille de commerçants et d'artisans. Son père, Jean, déjà appelé « Le Provençal » en 1659⁴, était maître-sellier. Propriétaire de quatre maisons, de deux parties d'immeubles et de terres, il bénéficiait d'une très confortable aisance⁵. François Gille, oncle paternel, était également maître-sellier ; son frère Nicolas tenait, quant à lui, boutique d'orfèvrerie. La famille était alliée à d'autres marchands : les Mauduit-Régnault, les Desforges et les Granpaire, et comptait aussi quelques parents dans les milieux artistiques, comme l'orfèvre Nicolas Crocx, cousin par alliance du peintre⁶.

Provençal fut placé « dès sa tendre jeunesse » dans l'atelier du sculpteur Collignon, à Nancy³. Quand il décida de devenir peintre, c'est auprès de Claude Charles (1661-1747), un parent par alliance, qu'il acquit les premières bases de son art. Rentré d'Italie depuis 1688, Claude Charles jouissait d'un grand renom dans la capitale lorraine ; c'est certainement lui qui incita son élève à faire à son tour un séjour outre-monts.

Le jeune homme passa trois ans à Rome et voyagea pendant deux années dans les « principales villes » du pays³, très probablement à Florence et à Bologne. Rentré en Lorraine, il adressa — apparemment en vain — en octobre 1698 une requête au duc Léopold pour être franc de taille⁷ ; il serait donc parti pour l'Italie vers 1693, à quatorze ans à peine, ce qui n'était pas exceptionnel en ce temps : Claude Jacquart avait le même âge quand il se rendit à Rome, en septembre 1700.

LE NOTABLE ET PROPRIÉTAIRE TERRIEN

Provençal acquit très vite une certaine notoriété et figure avec son maître Claude Charles parmi les cinq fondateurs de l'Académie royale (sic) de Peinture et Sculpture de Nancy, le 8 février 1702⁸. Nommé



Israël Silvestre. *La Porte Saint George*
(où se tenait l'Académie de peinture vers 1730).
Cliché Gaston Gouret, Musée Lorrain.

professeur, il était toujours en fonction vers 1730, peu de temps avant que l'école ne cesse ses activités. Bien que nanti d'un titre officiel, Provençal ne renia pas son milieu d'origine. Il épousa, le 16 août 1706, Louise Aubry, fille d'un pâtissier et aubergiste de Nancy qui lui apporta 3 000 F barrois en dot⁹ ; comme l'orfèvre Nicolas Poirot ou le marchand François Hanus, les témoins au mariage et les parrain et marraine de sa fille Jeanne, baptisée à Saint-Sébastien le 29 janvier 1710, appartenaient au cercle de famille ou à la bourgeoisie commerçante⁶.

Très sensible aux honneurs, Provençal sollicita quelques années plus tard le parrainage de Charles de Bavilly, seigneur de Valleroy, et de Françoise Croiset, dame de Sombreuil, pour son deuxième enfant, Charles, baptisé le 1^{er} décembre 1714¹⁰. « Bourgeois de Nancy », il bénéficiait alors, semble-t-il, d'une bonne aisance et figure parmi les assujettis les plus imposés de la « levée du sou », Ville-Vieille, avec une contribution de 5 F barrois¹¹. Fort actif en affaires, et

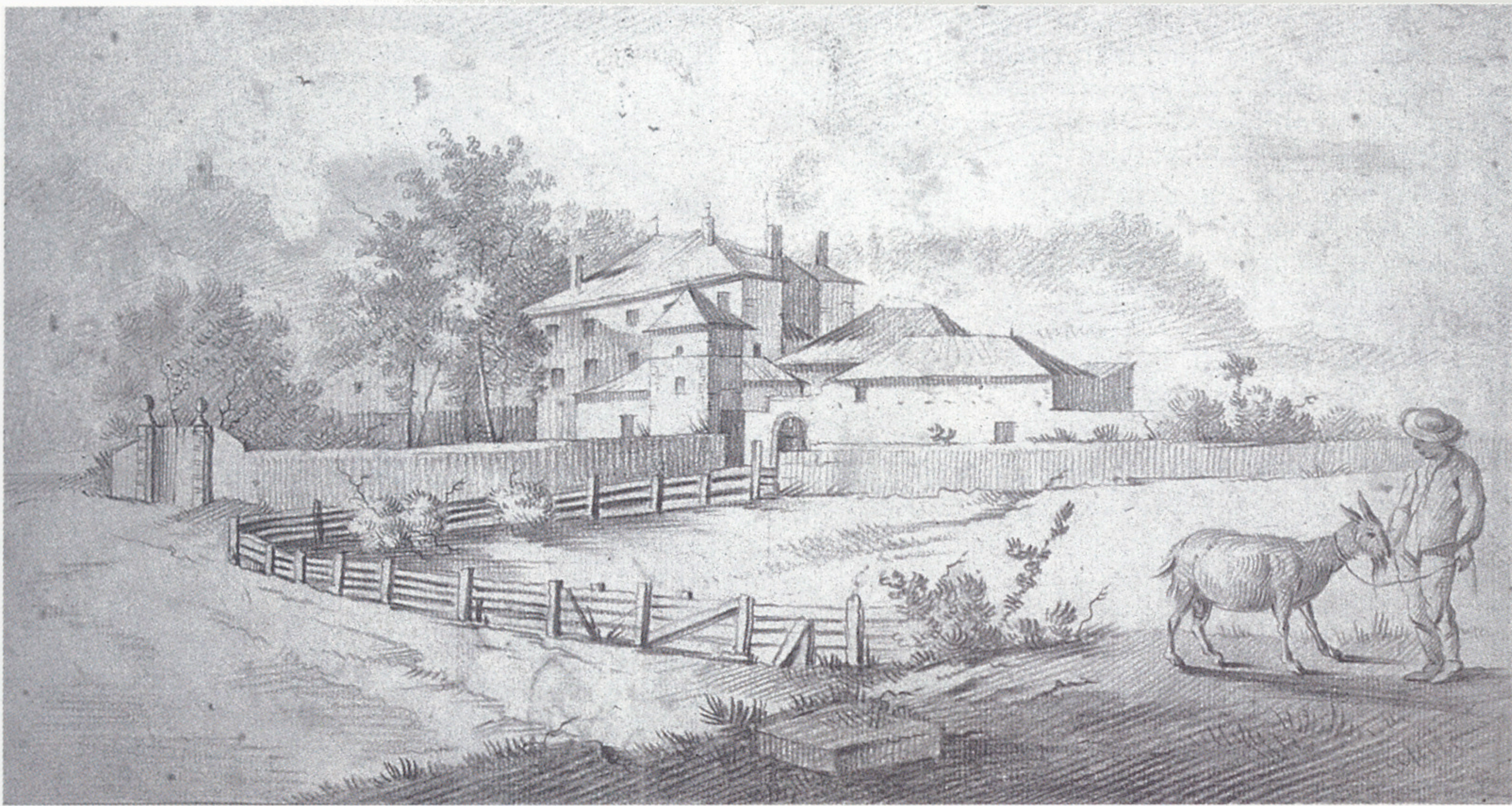
déjà propriétaire, il acquit, le 25 novembre 1718, une moitié d'immeuble, rue du Pont-Mougeat, utilisée comme maison de rapport jusqu'à la fin de sa vie¹². Comme beaucoup de bourgeois de son temps, il plaçait volontiers son argent en terres : son inventaire après décès mentionne de nombreuses transactions foncières mais il est très difficile, faute de disposer de tous les actes notariés, de s'y retrouver dans ses achats, échanges, etc... et d'évaluer exactement l'étendue de ses propriétés².

On ignore aussi à quelle date il s'installa à Vandœuvre. Il y acheta des vignes et une maison de vigneron, en mai 1717, premières en date d'une série d'acquisitions qui représentaient plus de dix hectares en 1749 : terres labourables au Charmois, chenevières au même ban et vignes, toujours à Vandœuvre, à quoi il faut ajouter une maison située dans le village « avec meix, jardin et dépendances », une autre petite maison avec jardin et, surtout, une belle demeure de maître, au Charmois, entourée de trente arpents de terres¹² qui avait suffisamment d'allure pour que Durival lui consacra une notice dans sa *Description de la Lorraine*¹³.

LE DOMAINE DU CHARMOIS

La propriété, étudiée en détail par Michel Sylvestre¹⁴, était située sur un terrain descendant en pente douce vers le Faubourg Saint-Pierre, au milieu d'un vaste parc. La maison fut bâtie vers 1726 mais ne semblait toujours pas occupée en 1729, faute d'eau malgré plusieurs forages dont l'un coûta la vie à deux puisatiers. Le 17 août 1729, enfin, le duc Léopold donna l'autorisation d'utiliser les eaux de la source du Reclus, permettant ainsi au peintre de s'installer.

Le Charmois était une grande bâtisse presque carrée à laquelle s'ajoutaient deux petites ailes sur la face ouest. Un dessin de Claudot demeuré inédit, montrant une grosse maison de campagne¹⁵, donne certainement une bonne idée de son aspect au XVIII^e siècle. Le domaine fut confisqué en 1793 à l'émigrée Thérèse-Charlotte Collenel, veuve Lombard. Le plan sommaire joint à l'inventaire permet de reconstituer les dispositions intérieures de l'habitation. Elle était divisée en trois niveaux : un rez-de-chaussée où étaient la plupart des pièces de service, ainsi qu'une serre et quelques chambres ; un premier étage dont les pièces étaient disposées symétriquement à un salon donnant sur le jardin et une grande salle à manger ; le second étage consistait en grenier et faux-greniers et deux chambres de domestiques de part et d'autre du dôme du salon. Selon la description du 26 Nivôse An II

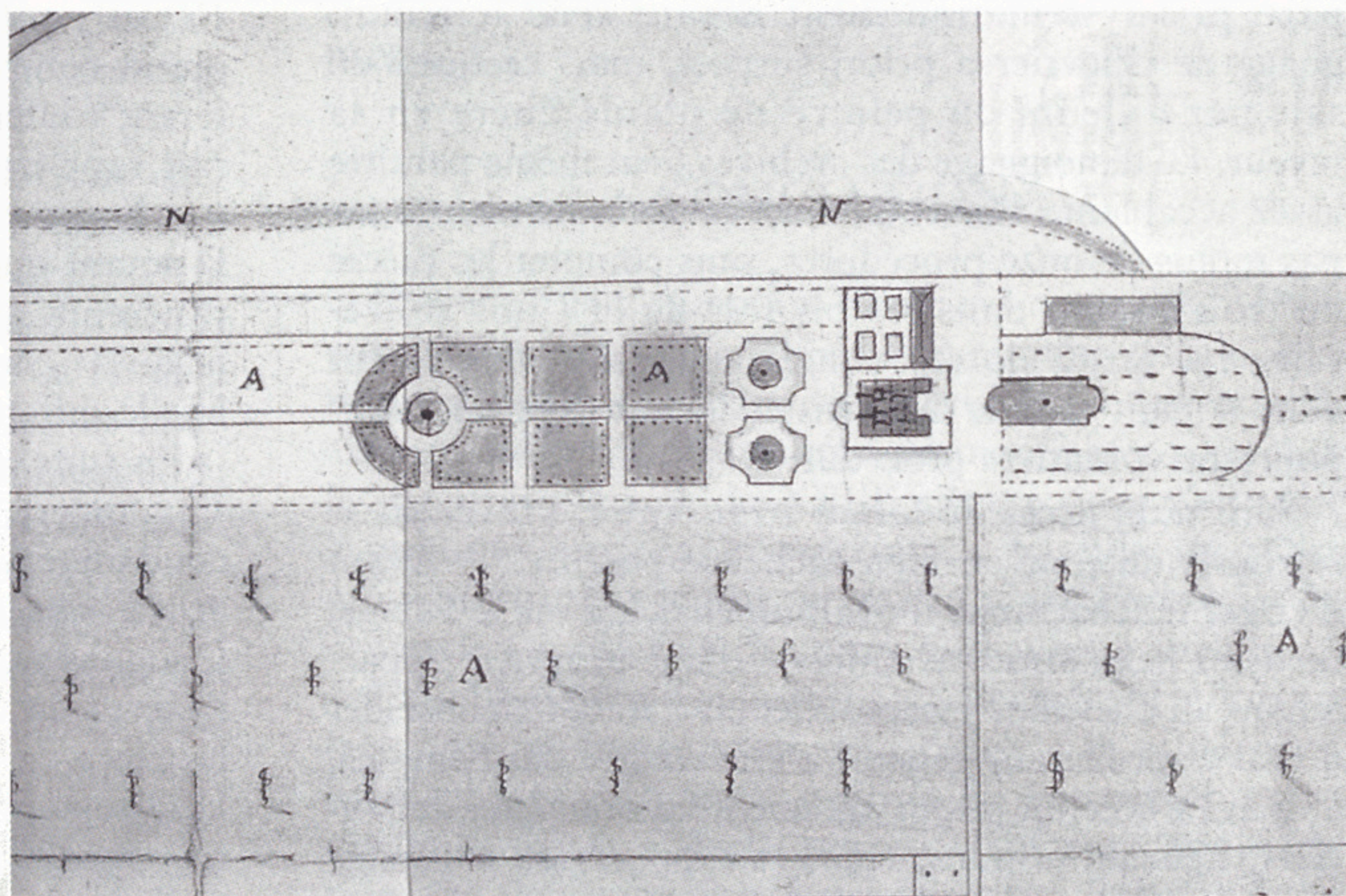


J.B. Claudot. *Maison de campagne. Le Charmois ?* (fin XVIII^e), Bibliothèque Municipale de Nancy.

(17 janvier 1794), la salle à manger était « d'un goût peu commun ; le plafond fort élevé et en voûtures, peint sur toile (et) éclairé du haut et du bas sur la cour, le salon d'été (était) dans le même goût (...), les murs peints à fresque et le plafond sur toile ». Lionnois qualifia les peintures de « belles »¹⁶ et Durival précise que Provençal, présenté en l'occurrence comme un « peintre satyrique », avait « mis dans son salon en figures grotesques tous ceux de son temps qu'il n'aimait pas »¹³. On ignore qui figurait dans cette galerie, qui, en l'absence de tout autre renseignement, semble bien donner raison à Chevrier ! Une chapelle se situait également au premier étage dans une grande pièce décorée par une *Annonciation*, une *Madeleine* et *saint Joseph* qui étaient peut-être des tableaux exécutés dès l'origine par le maître des lieux. Si l'on en croit Henri Lepage, les façades de la maison auraient également été peintes¹⁴.

Provençal partageait avec ses contemporains le goût des jardins, si typique du XVIII^e siècle, et en dessina un beau « à la française » au Charmois. La façade est de la maison don-

nait sur deux parterres avec bassins à jet d'eau, au débouché d'une longue allée bordée d'une série de massifs symétriques plantés d'arbres. Un rond-point centré sur un jet d'eau fermait la perspective, dans l'axe de la maison. Un long bassin occupait la pelouse sur la façade opposée¹⁴.



Plan du domaine du Charmois (1752). (Détail)
Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

A la Révolution la propriété fut divisée en cinq lots pour être vendue comme bien national ; la partie incluant la maison, « eu égard (à son) mauvais état » fut estimée seulement (!) 26 000 livres et adjugée 36 400. C'est une somme assez importante qui laisse pressentir la charge d'une telle construction, détruite à la fin du XIX^e siècle ; l'actuel manoir du Charmois, d'allure plus ou moins néo-gothique, date de 1898¹⁷.

L'HOMME

Si l'on est maintenant en mesure de cerner le tempérament de Provençal, on ignore son apparence physique. Il n'est pas certain, en effet, que le portrait du Musée Lorrain¹⁸ soit bien le sien. Il montre un homme aux traits accusés, au regard aigu attestant une forte personnalité, avec divers attributs, entre autres une palette et un portrait de Stanislas à l'arrière-plan. Une inscription manuscrite ancienne, au verso, mentionne son nom. Toutefois, la physionomie semble peu en rapport avec l'âge du peintre — une soixantaine d'années — quand il peignait pour le roi de Pologne, ce qui incite à la prudence. Les armoiries, quant à elles, sont celles de l'Académie royale de Peinture et Sculpture de Paris (!). On reste donc dans l'expectative.

Un document de 1729 qualifie Provençal « d'un des meilleurs habitants du lieu de Vandœuvre¹⁹ ». L'appréciation s'applique à l'évidence à sa situation matérielle et à sa notoriété bien plus qu'à son caractère. Ce n'était pas un homme de commerce facile ; un parti-pris systématiquement négatif rend le témoignage de Chevrier a priori suspect, mais ce que l'on sait par ailleurs du peintre ne plaide guère en sa faveur. Le témoignage des archives peut même paraître assez accablant : l'inventaire après-décès ne mentionne pas moins de onze procédures, sans compter les pièces de trois procès dans les papiers de la Cour souveraine ! C'est, à notre connaissance, sans équivalent dans le petit monde des artistes lorrains, en un temps pourtant volontiers procédurier.

Saisi d'un accès de fureur irraisonnée, Provençal se retrouva un jour en bien fâcheuse posture²⁰. Avant d'ériger le Charmois, il avait aménagé, dans le village, un assez beau domaine mitoyen d'une propriété appartenant au chevalier Joseph-Nicolas Lefèbvre, conseiller d'Etat et procureur général à la chambre des comptes, et y avait créé un jardin agrémenté d'orangers, de lauriers, figuiers, jasmins, etc. Les rapports de voisinage étaient assez tendus, émaillés d'incidents mineurs, quand, le 5 août 1719, il accusa sa voisine d'avoir détourné le ruisseau qui alimentait ses jets d'eau. Il



Anonyme. *Portrait présumé de Provençal* (S.d.), Musée Historique Lorrain, Nancy.

l'agressa avec une telle violence qu'il s'ensuivit cette fois-ci un véritable scandale. Les nombreux témoins, ébahis, l'entendirent « vom(ir) cent injures, criant que c'était une bougresse (...), une garce, une gueuse, jurant contre elle, invoquant le diable sur elle, et préférant toutes sortes d'imprécations dont (on) ne saurait rapporter la dixième partie... ». Lefèbvre n'était pas homme à laisser un tel comportement impuni. D'autant que le peintre, perdant toute mesure, ivre de rancœurs accumulées, avait distribué à Lunéville, jusque « chez les premiers seigneurs de la cour », un libellé diffamatoire l'accusant de malversations !

En fuite, sommé au son du tambour, à Nancy et à Vandœuvre, de se constituer prisonnier, Provençal fut condamné à présenter des excuses publiques, à genoux et tête nue, et à 4 000 livres de dommages et intérêts. Craignant que sa solvabilité ne soit compromise par l'exécution de la sentence, ses créanciers réclamèrent la saisie de ses biens. Conséquence de cette affaire ? Le 2 septembre, un conseil de famille le déchu de ses responsabilités de curateur des enfants de Nicolas Gille « de l'avis et consentement unanimes des parents »²¹. Quelques jours plus tard, ses récoltes et son bétail furent vendus sur le marché...

On ignore comment Provençal, réfugié à Metz, parvint à se sortir d'un aussi mauvais pas. Protégé du prince de Vaudémont, pour qui il travailla à Gondreville³, il bénéficiait de quelques appuis. Une intervention de Léopold n'est pas non plus à exclure malgré la gravité des faits. Quoi qu'il en soit, il put, semble-t-il, rentrer assez vite à Vandœuvre où il acheta deux jours de terres en décembre 1720². Il retrouva même quelque temps plus tard toute la bienveillance ducal et fut exempté de taille et impositions, le 4 octobre 1726²². En revanche, les rapports avec sa famille demeurèrent tendus : sommé de restituer 6 000 livres aux enfants de Nicolas Gille, le 1^{er} mars 1720, il ne remboursa les intérêts des placements faits avec cet argent que quatorze ans plus tard, le 18 août 1734, sous la contrainte des tribunaux !!!²¹.

Sa violence de caractère éclata une fois encore une nuit de 1723, où il surprit dans son potager un certain Barbelin en train de dérober quelques légumes. Aidé d'un valet, il roua de coups le malheureux tant et si bien que le tribunal saisi de l'affaire finit par lui refuser gain de cause tant la riposte avait été disproportionnée au préjudice subi !²³.

Ce portrait serait par trop déplaisant s'il n'était nuancé par un « trait d'humanité ». Le 7 juillet 1724, Nicolas Thiriet, l'un de ses serviteurs, fut condamné à être pendu en place publique pour « vol domestique ». Provençal intercédait auprès du duc Léopold qui commua la peine en détention criminelle à perpétuité, à charge pour le peintre et ses héritiers « de payer (...) les aliments, entretiens et habillement nécessaires audit Thiriet, à raison de cinq sols par jour »²⁴.

Provençal entretenait en outre des relations cordiales avec quelques-uns de ses confrères : témoin au mariage de Dieudonné Coclet, le 31 janvier 1705, à Nancy²⁵, il était également l'ami de Charles-Louis Chéron²⁶ dont il fit le portrait entouré de sa famille. Il fut choisi avec sa femme comme parrain et marraine de la cloche de la maison des Dominicains de Vandœuvre, en 1744¹⁴, et l'on se plaît à croire qu'il ne dut pas cet honneur à sa seule notabilité.

À la mort de son épouse, survenue en juillet 1746, après une longue maladie²⁷, Provençal réduisit son train de vie et congédia deux domestiques, n'en gardant que deux à son service dont Claude Gobert à qui il emprunta même de petites sommes à l'occasion. Est-ce pour payer ses dettes qu'il lui vendit 3 200 livres une maison et une pièce de vigne ?² Quoi qu'il en soit, l'inventaire dressé à sa mort portait encore 7 800 livres de dettes alors que la valeur totale des biens meubles



J. Gille dit Provençal. *Charles-Louis Chéron et sa famille*.
Huile sur toile, Musée Lorrain.

Ce cliché, publié en 1893 ne donne qu'une faible idée de la qualité de la toile, très abîmée, et déjà grossièrement retouchée sur la photo.

estimés, exception faite des tableaux, s'élevait à peine à 1 526 livres. Les « titres et papiers » portés à l'inventaire donnent l'impression qu'il était à la tête d'un patrimoine quelque peu entamé à la fin de sa vie. Il fut peut-être amené à vendre certaines propriétés pour bâtir le Charmois et sa manie procédurière, poussée à l'extrême, dut également lui coûter fort cher. Quoi qu'il en soit, l'artiste valait apparemment mieux que l'homme.

CONCLUSION

Provençal fait exception parmi ses confrères. Même parmi les artistes officiels de la couronne ducal, peu firent pareillement figure de notables. La confortable aisance qui fut la sienne est également assez rare chez les peintres lorrains du XVIII^e siècle : pour s'en tenir à quelques-uns des plus connus, Claude Jacquart mourut ruiné, comme Jean-François Foisie, et la veuve de Girardet eut les pires difficultés à subsister.

Cruellement vilipendé par Chevrier, il n'aurait laissé qu'une image assez désastreuse à la postérité si les archives n'avaient permis de retrouver aussi quelques pièces à décharge qui nuancent l'appréciation que l'on peut porter sur l'homme. Reste maintenant à réhabiliter l'artiste.

(2^e partie dans le prochain numéro).

NOTES

1. CHEVRIER (François-Antoine) *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la Lorraine avec une réputation de la Bibliothèque Lorraine de Dom Calmet*, Bruxelles, 1754, II, 251.
2. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (A.D.M.M.) B.J. 3116 du 30.09.1749.
3. DOM CALMET, *Bibliothèque Lorraine*, 1751, col. 773.
4. A.D.M.M. B.7507.
5. A.D.M.M. B.J. 3008. Inventaire après décès de Louise Hanus, épouse de Jean Gille (7.06.1684).
6. Les cotes d'archives concernant la famille Gille, dit Provençal, et ses alliances sont trop nombreuses pour trouver leur place ici. On renvoie donc à notre thèse, *Recherches sur les peintres et les amateurs d'art en Lorraine au XVIII^e siècle*, Université de Nancy II, 1990, vol. I et IV.
7. Cf note n° 23.
8. A.D.M.M. B. 122 et A.D.M.M. B. 229. Lettres patentes du 16.06.1727.
9. Contrat passé devant M^e Grison, le 9 août 1705 (A.D.M.M. 3E 1664). LEPAGE *Les archives de Nancy*, 1865, III, 268.
11. Archives Municipales de Nancy (AN) CC.315 (registre) Fol.
12. A.D.M.M. 2699, fol. 9, 69, 124, 152. Le locataire était J.F. Barbe, « horloger de SAR », concepteur du troisième niveau de la façade de la Primatiale de Nancy.
13. DURIVAL (Nicolas). *Description de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1779, III, 79.
14. SYLVESTRE (Michel). *Les maisons de campagne et maisons de plaisance dans les environs de Nancy au XVIII^e siècle* (Mémoire de Maîtrise, Nancy II), 1979, pp. 149 sq. Sylvestre a publié « l'ancien plan du Charmois avant que M. Pottier en fasse l'acquisition » (A.D.M.M. : AC 456.dd.13) en H.T. VI. Ainsi que les inventaires du 26 Nivôse An II (A.D.M.M. : Q. 487, n° 7) et du 10 juillet 1792 (Q. 671) ayant permis de reconstituer les dispositions intérieures.
15. Crayon rouge/papier 214 × 330 m/m B.M. de Nancy, Fonds général. Si cette maison n'est pas celle de Provençal (les bâtisses annexes ne correspondant pas au plan de 1752, mais le dessin n'est pas daté) elle ressemblait beaucoup au Charmois décrit au moment de la Révolution.
16. LIONNOIS, (Jean-Jacques). *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, Nancy.
17. Après la mort de Provençal (1749), le Charmois fut acheté par M. Pottier, écuyer, conseiller du roi et commissaire des guerres (1752), puis confisqué à la veuve Lombard, émigrée, en 1793. Il fut adjugé 36 400 livres à André Multzer, tapissier à Nancy, le 15.02.1794. Mis en vente par M. Denge, négociant, le Charmois fut alors acquis par Victor Antoine, avoué à la Cour, à Nancy (1863) puis, en 1890, par François-Camille Jeanpierre qui le fit détruire pour bâtir à sa place, de 1896 à 1898, le joli manoir actuel. Le Charmois a été acheté par la ville de Vandœuvre, en 1982, à la petite-fille de F.C. Jeanpierre, épouse Bazaille. Une carte postale ancienne (s.d.) montre le Charmois sensiblement différent à la fois de la maison initiale et du manoir actuel, ce qui laisse supposer de grosses transformations dans l'intervalle.
18. Dessin aquarellé sur carton. Inscription manuscrite au dos : « M. (illisible) dit que c'est Provençal ». Musée Historique Lorrain.
19. Cité par Sylvestre, op. cit.
20. A.D.M.M. : 11B 1813. L'épaisse liasse contient un inventaire très minutieux des biens du peintre, établi à fins de saisie.
21. A.D.M.M. : B.J. 2958, 2 septembre 1719 ; 3014, 30 décembre 1732, et 2941, 18 août 1734. L'un des enfants en question, Joseph, était le filleul du peintre.
22. A.D.M.M. : B 229 (registre). Arrêt du 4 octobre 1726 entériné le 16 octobre 1727.
23. MAHUET (Comte Antoine de) « Procès concernant le peintre Provençal » dans le *Pays Lorrain*, 1934, pp. 442-444.
24. BOURGON (Dieudonné). « Un trait d'humanité de Joseph Gille, dit Provençal, peintre » dans *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1858, n° 12, pp. 207-209.
25. LEPAGE (H.) 1865, III, 303 (St-Séb.).
26. Cf note 2^e partie de cet article.
27. A.D.M.M. : B.J. 3144, inventaire après-décès de Louise Aubry. Cette dernière avait rédigé son testament le 20 avril 1727 (A.D.M.M. 3E 1063) et fait une donation au profit de son époux, le 12.02.1746 (A.D.M.M. B.J. 3116). L'inventaire signale une somme à acquitter au médecin pour huit mois de visites.

Les Magasins Réunis : une réalisation architecturale exemplaire avant la première guerre



Les Magasins Réunis
avant 1914

PAR CATHERINE COLEY

Une des caractéristiques des grands magasins actuels est leur indigente banalité artistique. Généralement, les grandes sociétés qui exploitent ces maisons dépensent le moins possible au point de vue esthétique ».

Cette pratique des grands magasins est opposée par le critique Émile Nicolas, à la politique conciliant Art et Commerce, menée au début du XX^e siècle par la famille Corbin¹.

L'histoire de la création et de l'extension de la chaîne des Magasins Réunis montre la démarche originale et persévérante de ces commerçants-constructeurs. En l'espace de quelques décennies, la seconde génération passe d'un intérêt réel pour l'architecture à un véritable et durable mécénat artistique dont les retombées commerciales ne sont pas négligeables².

La construction et l'architecture Art Nouveau des Magasins Réunis seront envisagées dans cet article. Le rôle joué par un de leurs propriétaires, Eugène Corbin, en faveur de la création artistique sera le sujet d'une autre publication.

DE LA BOUTIQUE AU GRAND MAGASIN

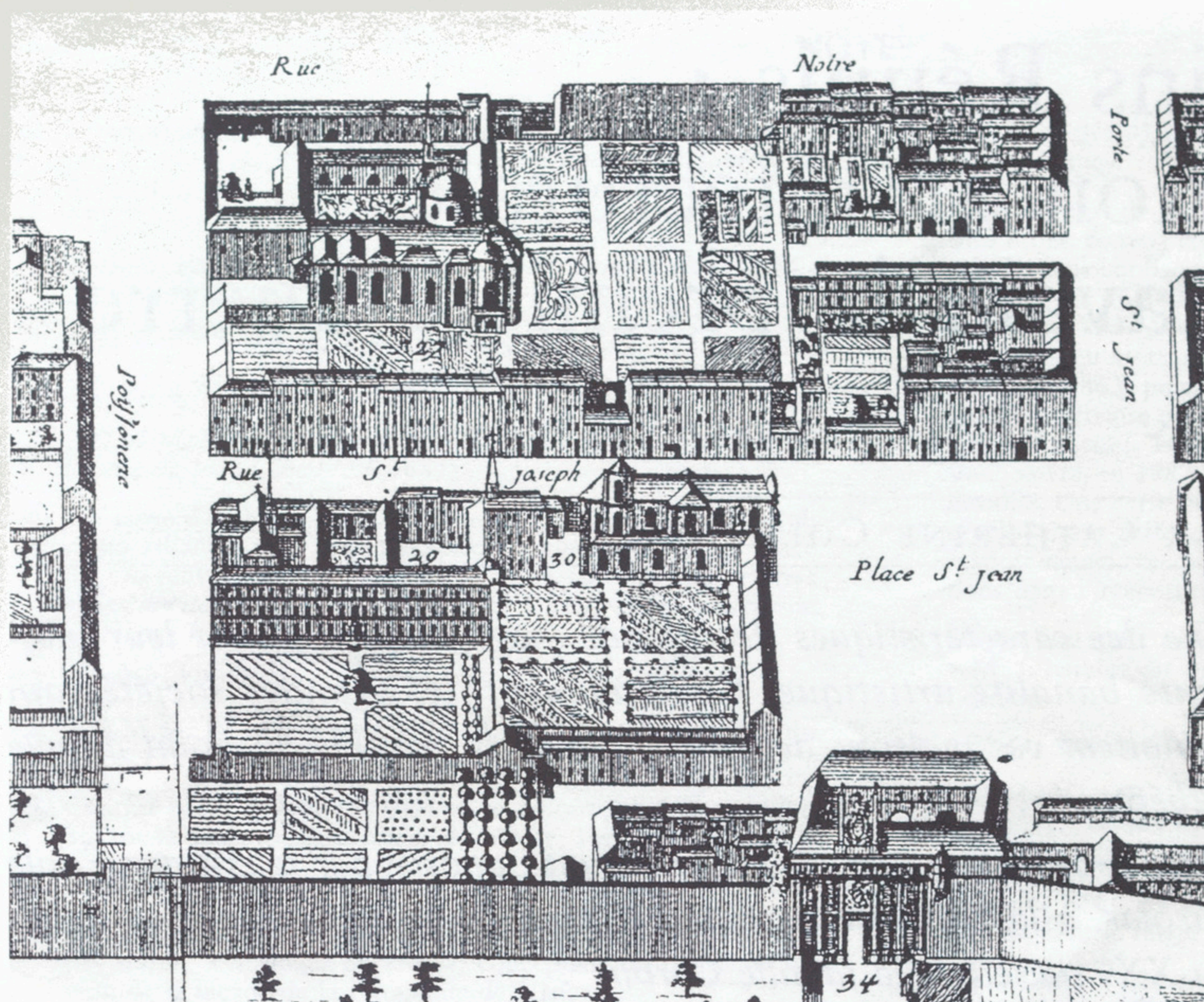
L'histoire des Magasins Réunis est représentative de la réussite commerciale et sociale d'un petit commerçant et de l'extension du groupe qu'il organise. Antoine Corbin (1835-1901), fils de vigneron, est le type même du travailleur honnête, courageux, alliant un solide sens du commerce à un bon sens paysan. On peut nuancer cette constatation schématique en y ajoutant la présomption d'une sensibilité artistique car, avant de se lancer dans le commerce, il gagna sa

vie comme musicien. Son ascension sociale révèle une obsession de constructeur : sans relâche, il va construire pour installer ou améliorer ses magasins.

En 1867, Antoine Corbin crée à Nancy son premier magasin. Le Bazar Saint-Nicolas, de taille modeste, est situé à un emplacement privilégié, à l'entrée de la rue Saint-Dizier, à une des portes de la ville. Sa dénomination de *bazar* implique un choix étendu de marchandises les plus diverses dont les fameuses *nouveautés*, et le fait classer dans un genre relativement récent à Nancy où le commerce de détail reste encore très spécialisé³. Dès la création du magasin de la Porte Saint-Nicolas, son fondateur met en œuvre toutes les recettes qui, depuis quelques années, font leurs preuves à Paris : entrée libre, prix fixes et marqués, vaste choix.

Le succès de la formule semble avoir été immédiat puisque, malgré des agrandissements successifs, la boutique se trouve rapidement à l'étroit. Tout en conservant ce premier magasin, Antoine Corbin va profiter des nouvelles conditions économiques pour donner plus d'envergure à son établissement.

Le contexte local est favorable à un développement commercial considérable, avec l'arrivée, après 1870, de nombreux Alsaciens-Lorrains, refusant l'annexion. Des commerces s'implantent, des industries nouvelles s'installent et les banques se multi-



Le quartier Saint-Jean, vue partielle au XVII^e siècle
 Antoine Corbin voulut construire sur l'espace voisin de la porte, à gauche.
 Au XIX^e siècle, des maisons avaient remplacé les jardins.

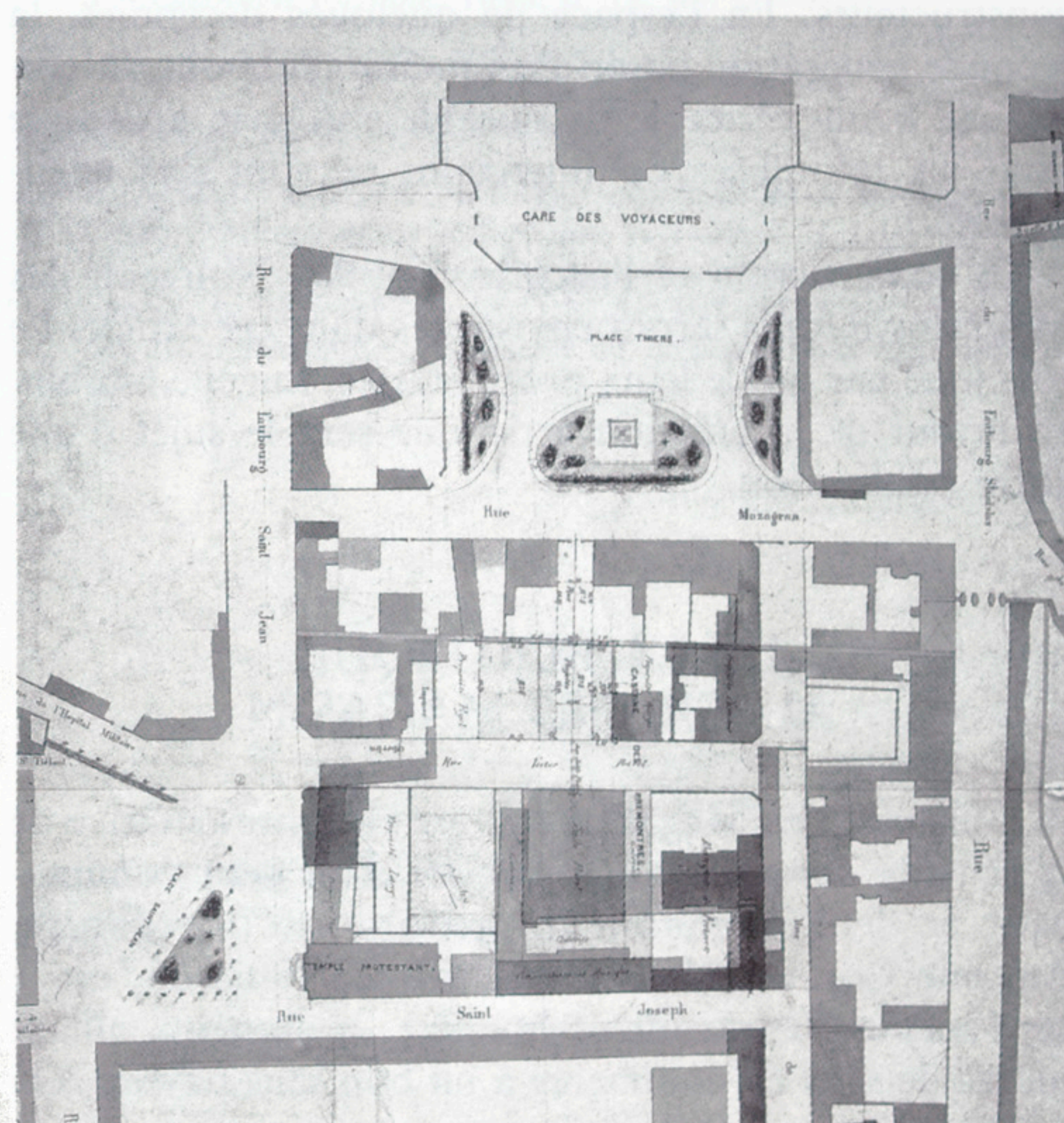
heurte à quelques difficultés qui contrarient son ambition de s'installer à cet endroit. De 1881 à 1890 aucune vente ne se fait à son profit dans le quartier, à part une maison d'angle mi-bois mi-pierre. C'est donc « en location » qu'Antoine Corbin s'implante dans l'îlot Mazagran, reprenant à son nom en 1885 un bazar ouvert quatre ans plus tôt et qui semble déjà avoir fait la fortune de son propriétaire Félix Poyel. Malgré sa taille modeste, ce nouvel établissement baptisé *Maison des Magasins Réunis* correspond aux projets commerciaux d'Antoine Corbin. Dès octobre 1885, des annonces publicitaires indiquent que les époux Corbin-Guilbert, développant leur commerce sur place, améliorent la qualité des prestations offertes à la clientèle⁶.

Mais Antoine Corbin n'abandonne pas pour autant l'idée

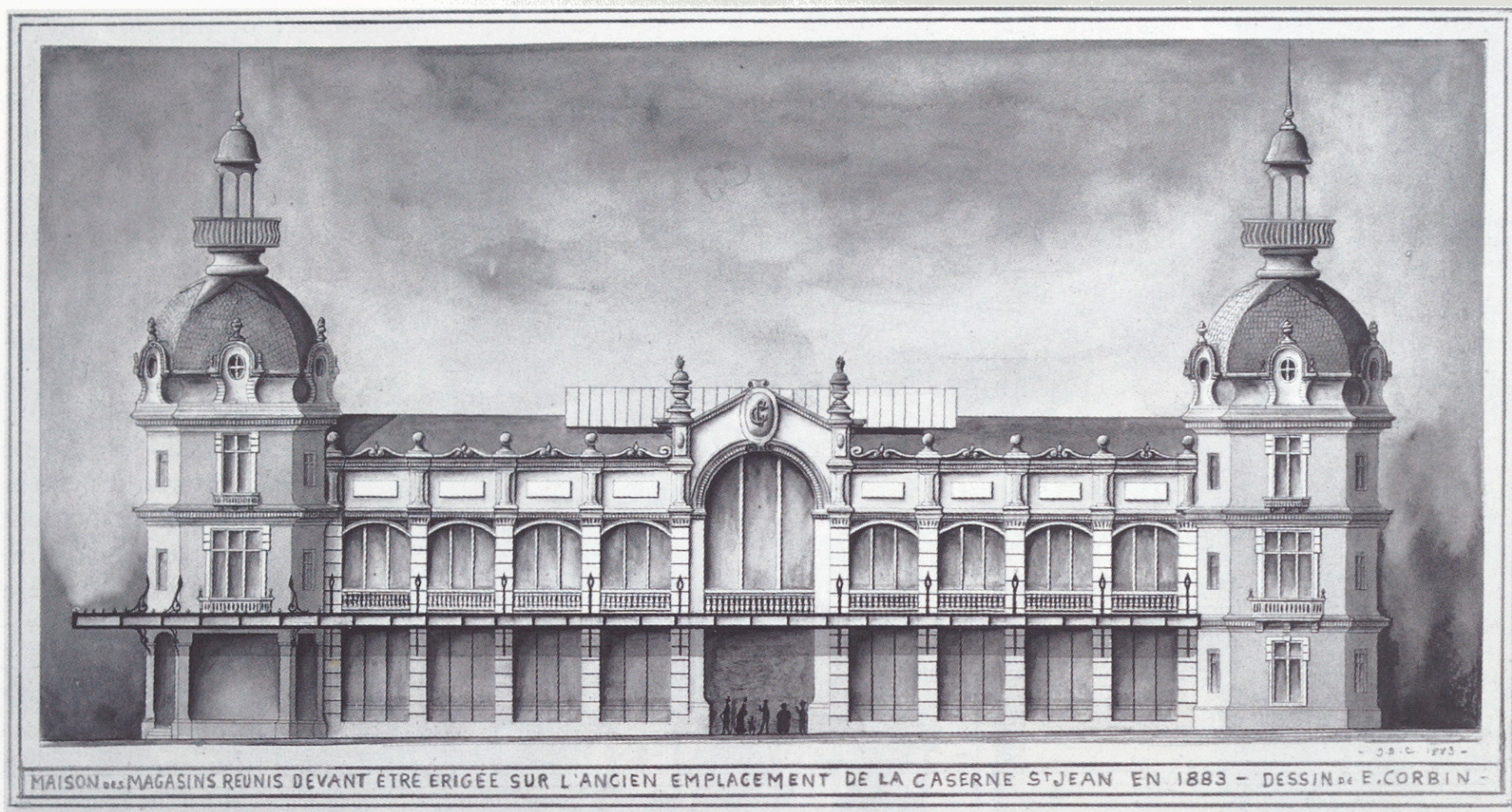
plient. Simultanément, à proximité immédiate de la gare des voyageurs, le quartier Saint-Jean est progressivement libéré des anciens bâtiments militaires et religieux.

C'est là qu'Antoine Corbin décide d'implanter des locaux en rapport avec ses ambitions commerciales. Cet emplacement se révèle bientôt porteur d'excellentes potentialités. La destruction de l'ancienne porte Saint-Jean⁴ lui vaut de devenir un passage obligé, entre gare et centre-ville. De quartier presque excentré, dont les bâtiments ingrats butaient contre l'enceinte de la ville, il devient un site commercial prometteur. Des constructions commencent à s'élever sur les terrains disponibles le long de la nouvelle rue Victor Poirel et sur un côté de la place Saint-Jean. Elles sont souvent réalisées par des investisseurs avertis comme l'ancien pharmacien Nicolas Ferry.

Cependant, alors qu'Antoine Corbin se présente comme l'un des premiers acheteurs potentiels, les hésitations de la Ville de Nancy retardent la libération de ces terrains, et leur lotissement⁵. En 1883 l'architecte F. Genay cherche à acquérir des terrains pour un client qui pourrait fort bien être Corbin ; mais celui-ci se



Plan masse du quartier Saint-Jean et de la gare avant 1886
 Archives municipales Nancy



Eugène Corbin. *Projet de magasin monumental à ériger en 1883*
 © Inventaire Général, Nancy

qui a présidé à sa venue au quartier Saint-Jean : celle d'y construire de toutes pièces un grand magasin dont l'image parisienne est déjà connue de la province. Début 1888, alors que le terrain voisin vient d'être acheté par un particulier pour y édifier une bâtisse imposante vouée au logement et au commerce, Antoine Corbin propose à la Ville de Nancy, propriétaire, de se rendre acquéreur de la totalité de l'îlot précédemment occupé par la caserne Saint-Jean qui offre sur la place une façade d'une soixantaine de mètres. Son projet architectural est déjà précis, comme le montre le dessin au lavis d'une façade monumentale de grand magasin, intitulé « *Maison des Magasins Réunis devant être érigée sur l'emplacement de la caserne Saint-Jean en 1883* »⁷.

Ce document illustre à la fois la dimension des ambitions commerciales d'Antoine Corbin et les références architecturales de la famille. L'auteur en est Jean-Baptiste, dit Eugène Corbin, le fils cadet d'Antoine (1867-1952). Entré tôt dans l'affaire paternelle, il semble avoir été simultanément attiré par le monde artistique. Il n'est donc pas étonnant que la transcription graphique du « rêve commercial » d'Antoine Corbin soit l'œuvre de ce fils doué pour les arts et qui évolue dans un milieu familial passionné par la construction.

Le bâtiment dessiné par Eugène Corbin présente sur trois niveaux inégaux, une facture élégante et une ordonnance simple. L'entrée centrale est flanquée de chaque côté de quatre travées et deux pavillons d'angle en saillie formant pans coupés. Pas de luxe ostentatoire, pratiquement pas de mention d'ornement sculpté. Il est possible qu'une ossature métallique ou semi-métallique ait été choisie, comme en témoigneraient les vastes ouvertures des deux niveaux inférieurs. Les points forts de la composition rigoureuse sont constitués par les tourelles d'angle et par le traitement du porche d'entrée monumental traversant les trois niveaux, totalement vitré comme une gare et se terminant par un fronton au monogramme des Corbin-Guilbert, flanqué de deux hauts pinacles.

Si le rendu est habile, le modèle est déjà classique et a pu être puisé dans la presse nationale : les lanternes cernés d'un promenoir, offrent une similitude certaine avec ceux du Printemps de Paris, construits de 1881 à 1883, dont l'image est alors largement reproduite. On ne peut qu'être frappé par la très proche parenté de ce rendu avec des dessins d'élèves de l'École des Beaux-Arts publiés à cette époque⁸.



Publicité de la première installation Corbin-Guilbert
entre la rue Poirel et la rue Mazagran
© Musée Lorrain / Inventaire Général / Cl. Bastien

La proposition d'achat faite par Antoine Corbin⁹ divise le Conseil municipal ; certains conseillers sont séduits par la diversité apportée par une succession de façades particulières, d'autres préfèrent l'homogénéité du projet grand magasin. Les arguments des premiers l'emportent et la proposition des Corbin est finalement écartée.

Ainsi, presque dix ans après son arrivée à la Porte Saint-Jean, Antoine Corbin doit renoncer au rêve d'y faire construire un grand bâtiment voué au commerce, à l'image de ceux qui s'élèvent à Nancy : les Galeries Nancéiennes, à l'angle de la place et de la rue Saint-Jean (Albert Jasson architecte), ou encore le premier grand magasin Vaxelaire et Pignot, sur la rue Saint-Dizier (Charles André, architecte).

À LA CONQUÊTE DE L'ÎLOT MAZAGRAN

Nullement découragé, A. Corbin choisit d'investir l'îlot Mazagran, où sont situés les Magasins Réunis, en achetant au coup par coup, tous les terrains qui se libèrent.

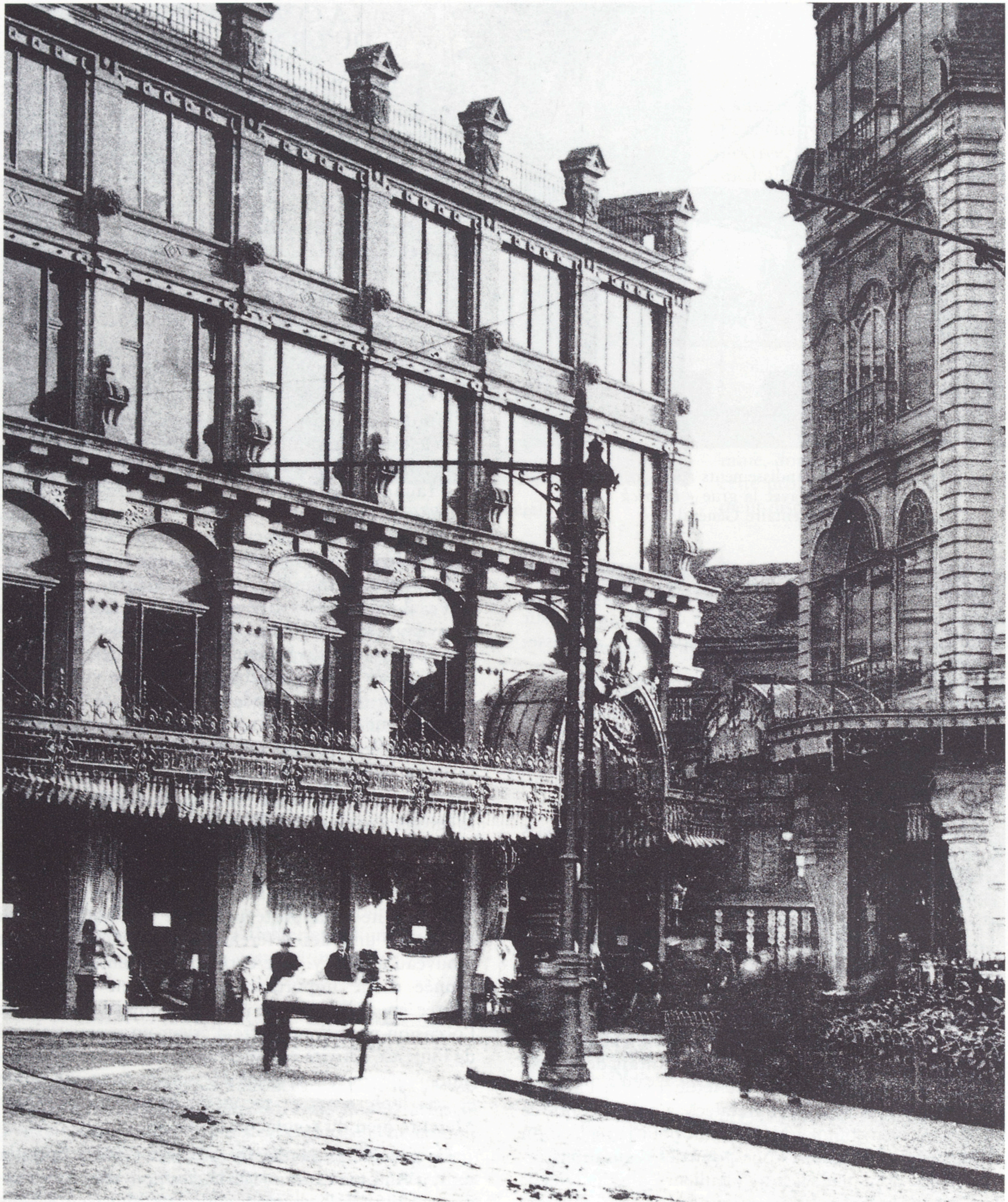
Cette opération, qui va durer plus de vingt ans, débute en 1890 avec la construction sur la nouvelle rue Victor Poirel d'un bâtiment réunissant deux parcelles et faisant communiquer par l'arrière, l'ancien et le nouveau magasin. Contrastant fortement avec le projet d'Eugène Corbin, l'ordonnance élégante de la façade et son ornementation discrète ne laissent pas deviner les espaces intérieurs de vente. Mise à part l'ouverture en vitrines du rez de chaussée, rien ne distingue cet immeuble des autres maisons bourgeoises de la rue¹⁰, dont le style académique a été déterminé par la toute proche Salle Poirel. Dès 1874, date des premières constructions du quartier, des prescrip-

tions précises avaient été édictées par la municipalité recommandant une architecture de qualité, « élégante et d'un certain luxe¹¹ ».

L'architecte choisi, Ferdinand Genay (1846-1909), est le spécialiste des hôtels particuliers cossus, et des grands établissements industriels et commerciaux à Nancy. Inspecteur des édifices diocésains, membre de sociétés savantes, F. Genay réunit les qualifications de l'architecte « bourgeois » requises par un Antoine Corbin, qui jouit maintenant d'un statut social reconnu. Devenu un notable, il participe en 1889 avec d'importants industriels tels Vilgrain, Tourtel, Gallé ou Daum, à la création de L'Est Républicain, journal électoral anti-boulangiste.

Malgré les premiers contretemps, la situation semble favorable pour un développement intéressant des établissements Corbin-Guilbert ; la proximité de la Salle Poirel, salle de concert et galeries d'exposition, garantit le caractère presque mondain du quartier, alors qu'est envisagée fugacement la création, à proximité immédiate du nouveau magasin, d'une galerie commerciale couverte à l'instar des passages vitrés de Paris ou Bruxelles.

L'extension des Magasins Réunis s'accélère, au rythme des achats de parcelles et d'immeubles. Une première tranche de travaux est rapidement réalisée, grâce à l'achat groupé de sept parcelles qui forment



Magasins édifés de part et d'autre de la rue Mazargues
© Musée Lorrain / Inventaire Général / Cl. Bastien



Les travaux d'agrandissements rue Mazagran, face à la gare, avec la grue « Derrick »
© Inventaire Général

un L entre le faubourg Saint-Jean et la rue Mazagran. Fait important, l'accès direct sur la rue Mazagran est maintenant ménagé, face à la gare des voyageurs, sur cette place Thiers animée par de nombreux établissements publics.

Ces acquisitions permettent l'appropriation de la moitié de l'îlot, sauf deux enclaves qui résistent à cette implacable avancée : l'épicerie Florentin au 8 Faubourg Saint-Jean, et le magasin d'ornements d'églises, à l'angle Poirel, qui finiront par disparaître en 1891¹².

Les façades disparates des bâtiments réinvestis sont laissées en l'état, et ne laissent pas deviner les aménagements intérieurs d'un grand magasin : en 1894 est dressée une vaste halle entièrement vitrée, d'une largeur de 18 mètres, qui traverse l'îlot de part en part sur une hauteur d'une dizaine de mètres. Cette halle permet de réunir les différents corps de bâtiments, de la rue Mazagran à la rue Poirel. Pour Antoine Corbin, c'est le début de réalisation de la *cathédrale du commerce*, cet ouvrage de fer et de verre, dont l'image le hantait depuis sa visite à l'Exposition Universelle de 1889 à Paris.

Lucien Weissenburger, l'architecte à qui est confié ce projet, est bien connu à Nancy, tant pour la réalisation de demeures bourgeoises que pour des réalisations industrielles dont il deviendra d'ailleurs ultérieurement l'un des spécialistes. À travers le choix de cet architecte, c'est une nouvelle facette des tendances de l'architecture de la fin du XIX^e siècle qui est abordée¹³.

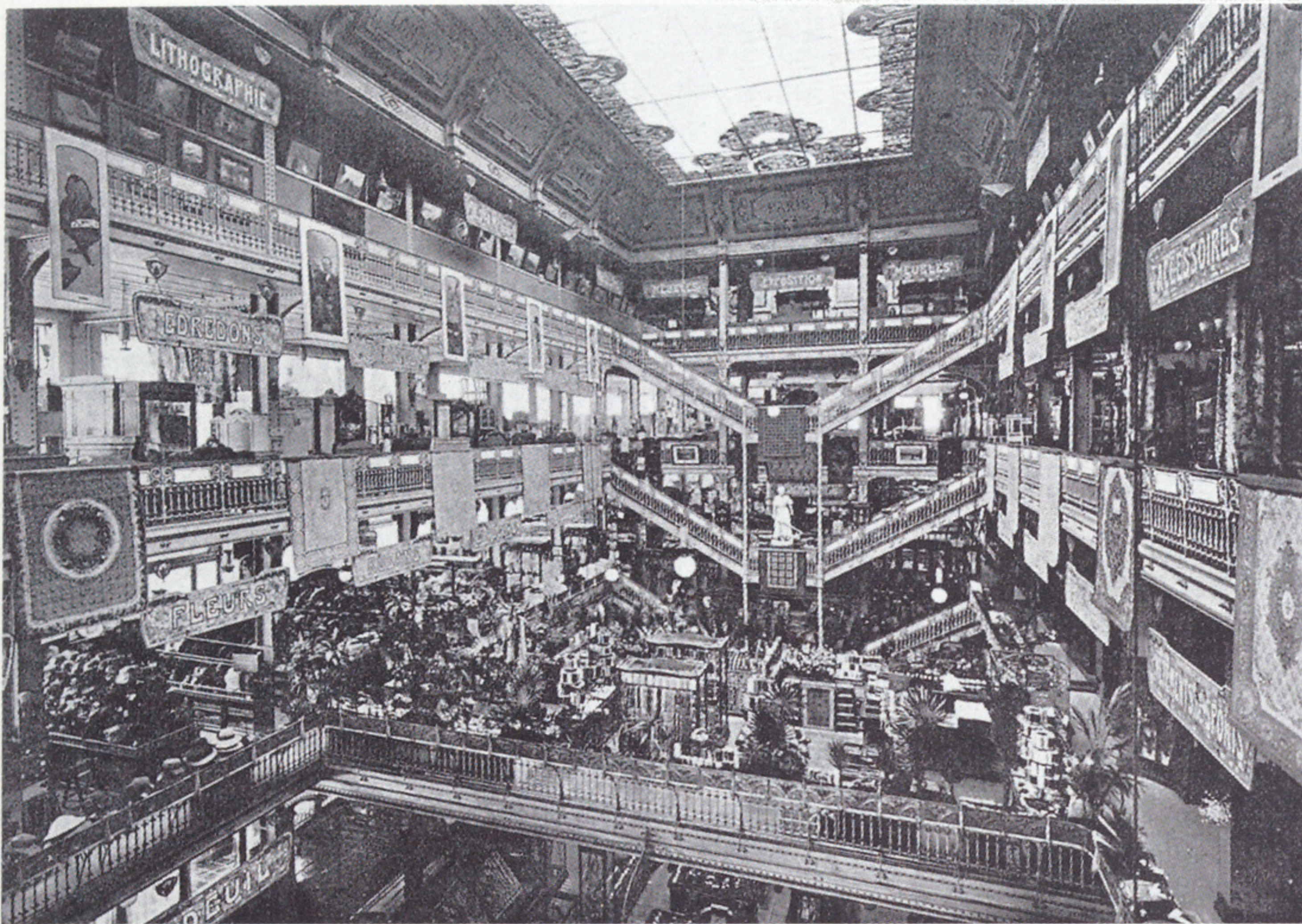
LA CONSTRUCTION DU GRAND MAGASIN

En 1894, alors que la première tranche des travaux d'aménagement et d'extension des Magasins Réunis s'achève, Antoine Corbin commande à Weissenburger l'édification d'un immeuble lui faisant face, à l'angle de la rue Mazagran et de la place Thiers. Bien que ce bâtiment ne soit que partiellement dévolu à la vente¹⁴, l'architecte réalise le schéma classique du *grand magasin* à ossature métallique sur poteaux de fonte. Le pan coupé imposé par les plans d'urbanisme est largement vitré et traité d'une manière industrielle qui contraste avec les façades plus bourgeoises, leurs ornements sculptés et leurs balcons de pierre. Les Nancéiens l'ont connu plus récemment comme l'immeuble de la rédaction et des linotypistes de l'Est Républicain.

Simultanément, Weissenburger apporte une dimension esthétique à l'implacable extension des Magasins Réunis, en coordonnant l'harmonisation des façades des bâtiments récupérés, véritable prouesse technique, commerciale et stylistique. Cette unification s'effectue par grandes campagnes de travaux, dont la première, menée à partir de 1895 sur la demande d'Antoine Corbin, donne le ton : 2, puis 6 travées d'une ordonnance à 4 niveaux se terminant par une terrasse. Le caractère fonctionnel du bâtiment est souligné : en retrait des façades se profile la nouvelle halle vitrée, bien plus haute que la précédente et disposée perpendiculairement à cette dernière. L'ossature métallique est évidente et permet une large ouverture des deux niveaux bas.

L'élévation extérieure est particulièrement soignée, le revêtement en pierre de taille conférant à l'ensemble un effet de masse imposante mais élégante. Chaque travée est marquée au niveau de la terrasse d'un motif d'écusson surmonté d'une mitre, qui augmente encore la verticalité et apporte une note néo-gothique qui deviendra une des références de l'architecture Art Nouveau à Nancy. Une entrée monumentale est couronnée d'une importante marquise en ferronnerie voûtée en arc de cercle¹⁵. Cette nouvelle étape est l'occasion pour l'architecte d'ériger un premier signal de l'intense activité commerciale qui se déroule en ces murs : une tourelle d'angle dresse fièrement son dôme et son lanterneau, et reçoit un bronze représentant Mercure dieu du commerce.

La dernière phase des travaux sera réalisée après la mort d'Antoine Corbin (1901). Les nouvelles constructions (1905-1910) donnent enfin aux Magasins Réunis de Nancy leur véritable identité architecturale et une imposante façade principale, face à la gare. Ces travaux



Grand hall central en 1909 © Inventaire Général

sont menés rondement et d'une manière particulièrement spectaculaire. L'entreprise France-Lanord et Bichaton fait de ce chantier une vitrine de son savoir-faire technique et place au centre du nouvel espace libéré par les démolisseurs une gigantesque grue à vapeur « Derrick » importée spécialement des États-Unis.

Là s'élèvent bientôt neuf nouvelles travées, continuant la modénature existante (effet obtenu par le choix, tant des profils que des proportions de la mouluration. La modénature est dite accentuée quand les profils créent de grands contrastes de saillies et de retraits). Cette trame d'une élégante sobriété est sublimée par la répétition. L'ensemble ainsi formé, ponctué d'une nouvelle tourelle d'angle, reçoit un étage supplémentaire récupéré sur la dernière terrasse. Les lignes souples des baies ajoutées à ce niveau sont le seul indice architectural visible à l'extérieur d'une présence de l'Art Nouveau dans ce vaste bâtiment.

L'ARCHITECTURE COMME VECTEUR PUBLICITAIRE

À partir de 1908, les annonces vantant les *formidables agrandissements des Magasins Réunis* utilisent l'enveloppe architecturale de l'établissement comme support publicitaire. Les plus spectaculaires présentent des vues de nuit, le vaste bâtiment entièrement illuminé de l'intérieur, symbolisant l'effervescence de cette véritable ruche ou encore son rayonnement vers la ville ¹⁶.

Cette représentation du bâtiment comme objet de communication s'attache principalement à son image extérieure. Souvent exagérées sur les annonces publicitaires par une fausse perspective, les proportions monumentales sont encore accentuées par des enseignes, bannières et oriflammes, qui contribuent à animer la sobriété des façades et confèrent à l'ensemble une atmosphère de fête.

On ne connaît que deux représentations cavalières de l'intérieur de la plus grande halle : l'une, photographiée vers 1909, présente un amoncellement de marchandises ; l'autre, sans doute contemporaine, dont le graphisme ordonne cette profusion en rayons strictement disposés.

MAISON des MAGASINS RÉUNIS

Les plus hautes récompenses obtenues à l'Exposition Internationale de l'Est de la France

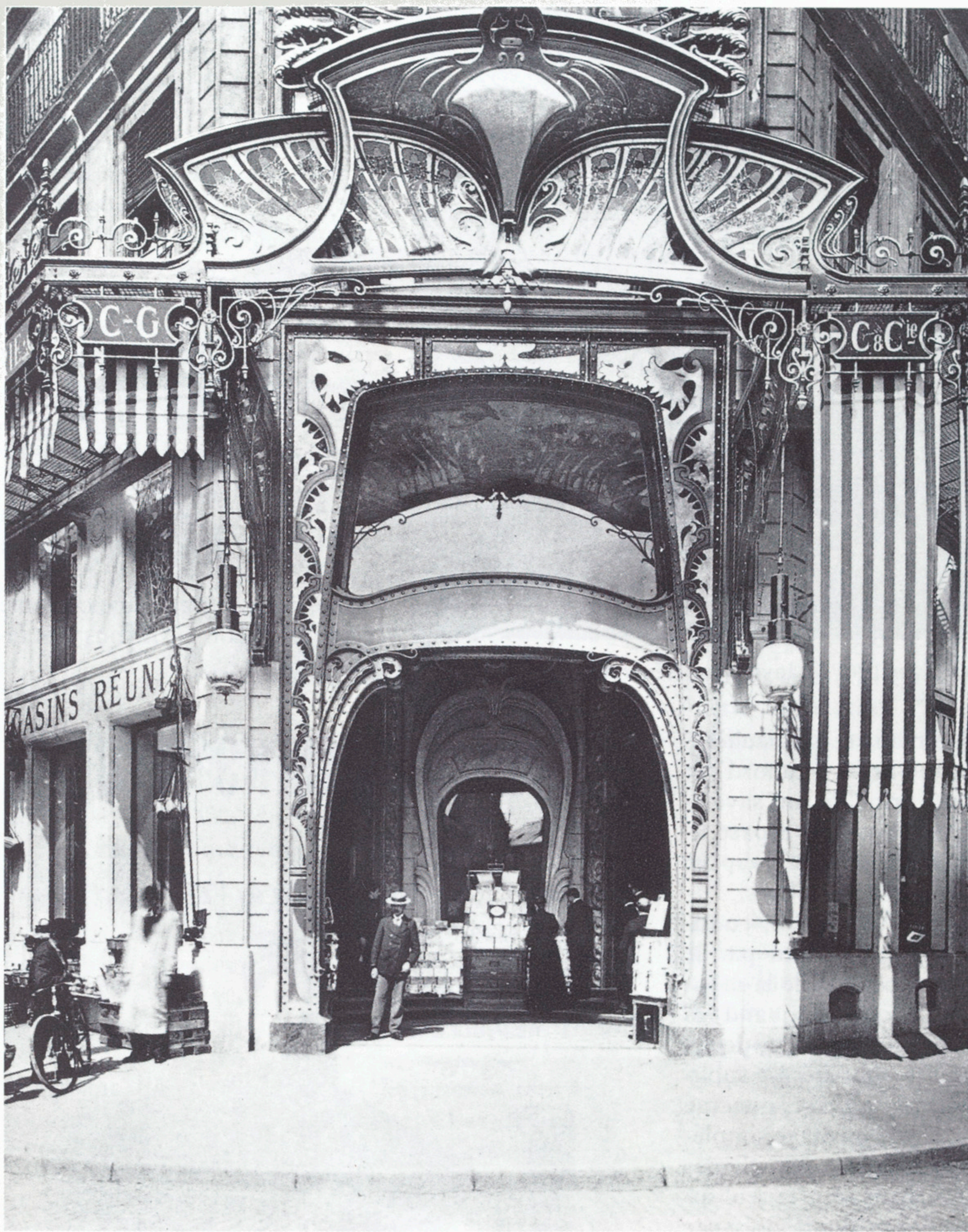
2 fois Hors Concours 2 Grands Prix
1 MÉDAILLE D'OR 1 Médaille de Vermeil



Nouveautés
Ameublements
Ménage
Alimentation

Publicité des Magasins Réunis de 1905

© Musée Lorrain / Inventaire Général / Cl. Bastien



L'angle du bâtiment sur la place Saint-Jean
 Décor métallique en aile de papillon.
 © Inventaire Général

Un article de l'époque ¹⁷ présente les différentes contributions à la décoration intérieure de cet édifice nancéien dont tous les journalistes s'accordent à louer l'harmonie. Il s'agit de la plus importante réalisation collective confiée à des artistes locaux appelés par Eugène Corbin ; celui-ci procure ici à l'École de Nancy un terrain d'expression d'envergure, en dimensions et en moyens financiers ¹⁸. Parallèlement à

l'aménagement intérieur du magasin principal, l'annexe située en face est agrandie et réaménagée intérieurement par les mêmes artistes, afin d'offrir un cadre raffiné digne du nouveau rayon de la bijouterie et des objets d'art.

Les derniers aménagements extérieurs font une place plus évidente à l'Art Nouveau, comme s'il avait enfin acquis droit de cité. Sur la place Thiers, le pan coupé de la façade de l'annexe accueille deux cariatides en bronze, femmes-fleurs à la longue chevelure souplement déployée, œuvres de Victor Prouvé. À l'angle de la rue Poirel, sur la place Saint-Jean, une nouvelle entrée reçoit, à l'extérieur un extraordinaire placage métallique en forme d'aile de papillon qui précède une porte intérieure dont l'encadrement est exécuté en grès émaillé de Rambervillers. Ce grand magasin, rêvé quelque vingt-cinq années plus tôt par Antoine Corbin, est presque entièrement réalisé. Mais, au delà de la performance d'appropriation d'un îlot dans sa quasi totalité pour édifier un ensemble architecturalement cohérent et commercialement compétitif (démarche finalement

classique dans l'histoire des grands magasins ¹⁹), la grande originalité de ces Magasins Réunis est leur rôle de premier plan dans la grande aventure artistique des années 1894-1914 à Nancy, qui déborde avec brio jusqu'à Paris.

Nous avons vu la part décisive qu'avait pris le maître d'ouvrage, Antoine Corbin, dans la mise en place d'une véritable politique architecturale liée à la



Les Magasins Réunis d'Épinal (J. Hornecker, architecte). © Inventaire Général

Maison des Magasins Réunis, par le choix d'architectes représentatifs de leur temps et de l'image que lui-même désirait donner de ses magasins : F. Genay, l'académique bourgeois, puis L. Weissenburger, le technicien novateur. Cette démarche est poursuivie par Eugène Corbin qui parallèlement, a recours à d'autres collaborations. La mise en place d'une *architecture-maison* est décelable dans les bâtiments des succursales et maisons affiliées : l'influence fédératrice des Corbin est indéniable.

LES MAGASINS RÉUNIS HORS DE LA CAPITALE LORRAINE

Le développement commercial entrepris par Antoine Corbin ne s'arrête pas à la ville de Nancy : dès 1885 sont établies des succursales, de la Meuse aux Vosges et aux Ardennes ²⁰. Ce sont pour la plupart des boutiques modestes, dont le bric-à-brac s'étale largement sur les trottoirs. La création à Paris en 1894 d'une centrale d'achats ²¹ permet de regrouper des succursales et sociétés « amies », comme le groupe familial Marlin-Viard-Magu, originaire des Vosges. Ce développement

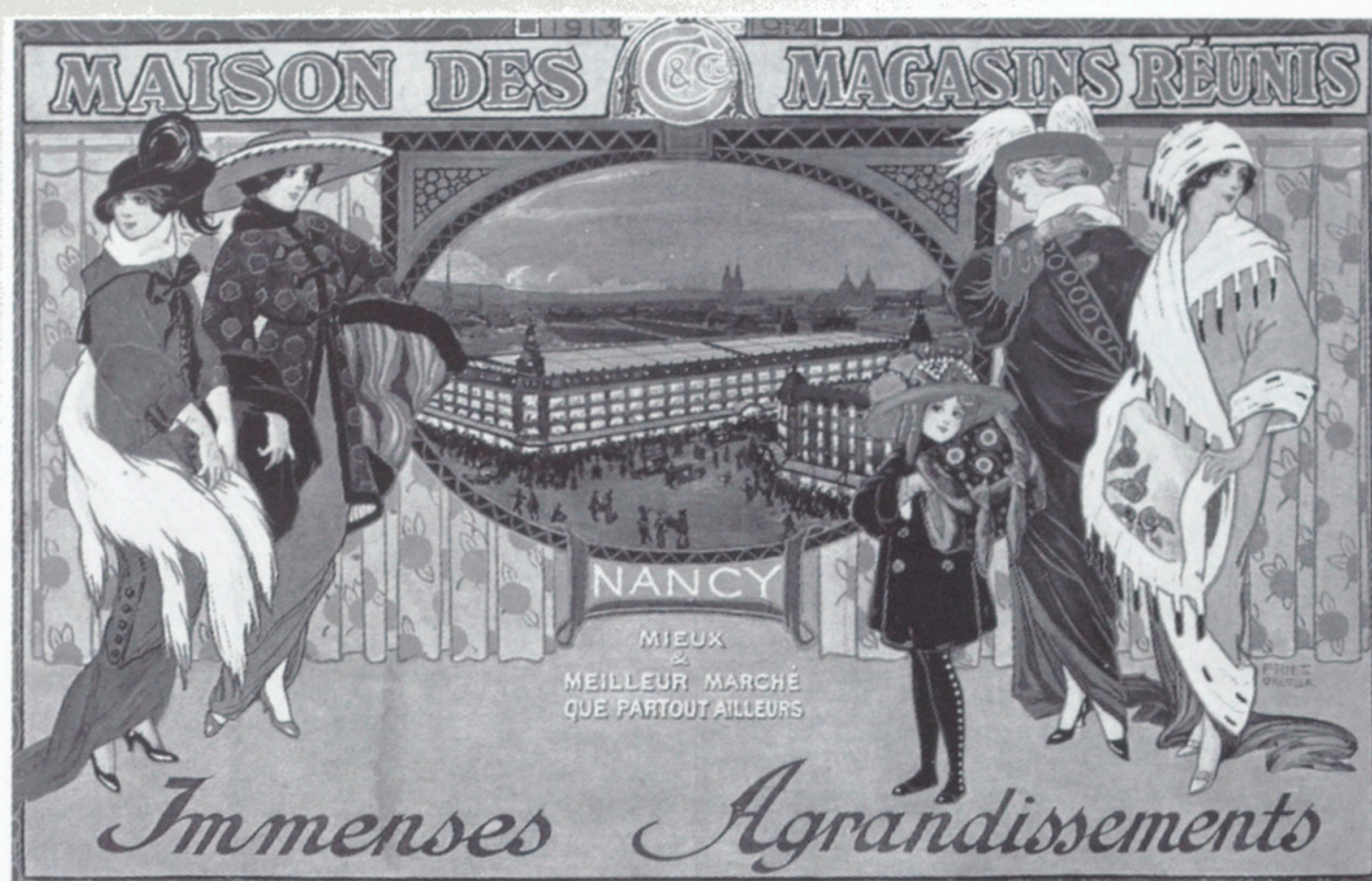
va avoir des retentissements visibles sur l'architecture des bâtiments concernés.

On ne peut pas véritablement parler d'un style propre, puisque chaque construction procède d'un programme différent. Mais l'examen des bâtiments des principales succursales et sociétés affiliées révèle certaines constantes, techniques et stylistiques.

Certains caractères relèvent du type européen du grand magasin comme l'utilisation des techniques de construction industrielle pour la structure en fer et verre ; d'autres, comme le recours aux principes de l'Art Nouveau (de l'École de Nancy en particulier), semblent être le fait d'une volonté ou d'une suggestion des dirigeants de la chaîne. Ce courant est à des échelles diverses toujours présent dans l'architecture des différents bâtiments de l'enseigne édifiés ou transformés durant les années 1897-1910.

S'il est difficile d'apporter une preuve formelle de directives quelconques en la matière, le choix des architectes attachés à la société révèle par contre cette volonté. De 1895 à 1910, Lucien Weissenburger va construire, transformer ou reconstruire huit succursales des Magasins Réunis.

Celle de Troyes, la première et la plus vaste, reflète les hésitations de l'architecte et du maître d'ouvrage à dépasser le modèle académique du grand magasin pari-



Publicité de Corbin et Cie (avant 1914).
© Musée Lorrain / Inventaire Général / Cl. Bastien

sien. Sous l'habillage de pierre cossu et rassurant, la composition classique des façades ne permet pas de deviner la structure métallique, davantage perceptible à l'intérieur.

Quelques années plus tard, deux autres succursales témoignent de la faculté d'adaptation de l'architecte, ainsi que de sa réelle virtuosité dans l'utilisation de matériaux et de procédés de construction nouveaux, en collaboration avec l'ingénieur-constructeur nancéen Frédéric Schertzer. La construction de la succursale de Toul en 1904 est l'expression la plus aboutie et la plus hardie de l'architecture commerciale Art Nouveau dans la région. Délaissant la composition classique à tourelle d'angle, ce bâtiment allie pureté du décor, élan de la composition et prouesse technique, le graphisme nerveux de



Les Magasins Réunis de Toul (L. Weissemberger, architecte)
© Musée Lorrain / Inventaire Général / Cl. Bastien

la modénature exaltant la légèreté du métal.

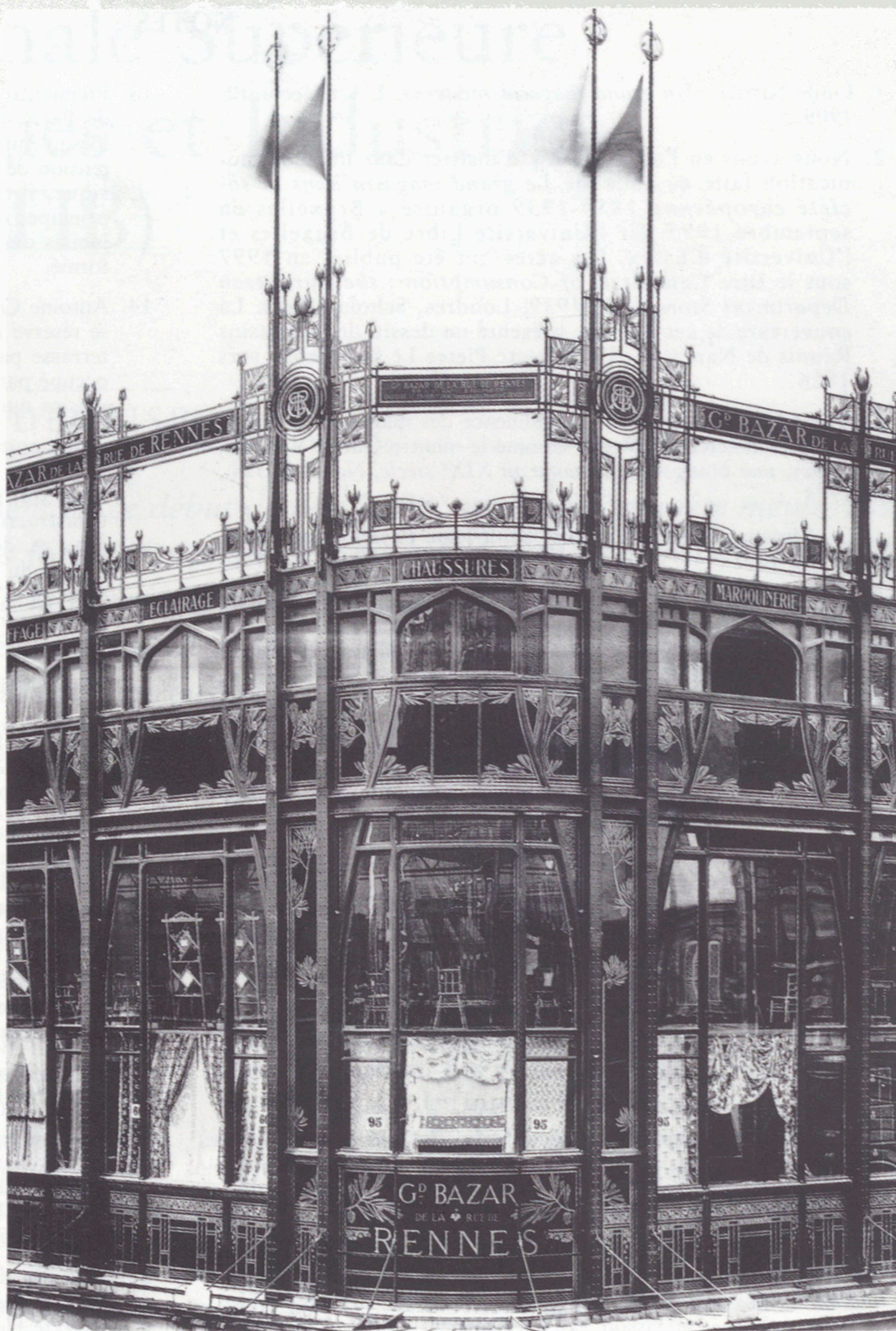
À Pont-à-Mousson (1910), la façade d'origine, allégée par une structure métallique à colonnes de fonte superposées, est entièrement vitrée sur deux niveaux. En contraste, le décor sculpté des jambages latéraux en pierre s'élanche vers le couronnement sculpté traité dans un style Art Nouveau.

Confirmant la nature de ces rapports (en termes architecturaux) entre des groupes commerciaux affiliés, l'exemple spectaculaire du Grand Bazar des Vosges à Épinal, dont la restructuration est confiée à Joseph Hornecker, collaborateur de l'agence Gutton²² impliquée dans la construction d'autres succursales des Magasins Réunis. Le programme soumis à l'architecte concerne l'uniformisation des façades correspondant aux différents stades d'extension du magasin qui arbore fièrement son appartenance à la chaîne des Magasins Réunis²³. Le recours à un habillage métallique hérissé d'une crête en fer et rehaussé de panneaux en mosaïque, permet de renouveler la silhouette de l'ensemble, tout en lui conférant une référence à l'art de l'École de Nancy.

Il existe un évident rapport plastique entre ce bâtiment et celui du Grand Bazar de la rue de Rennes à Paris dont la construction est confiée à Henry-Barthélemy Gutton, jeune architecte qui quitte Nancy en 1905 et devient un des administrateurs de la société des Magasins Réunis. Le choix de cet architecte par les dirigeants montre leur volonté d'inscrire leurs bâtiments dans la tendance de l'École de Nancy, dans laquelle Gutton est fortement impliqué.

Alliant qualités plastiques et ressources techniques, son Grand Bazar inauguré en 1907, se présente comme l'archétype de la mise en rapport directe de l'architecture à la fonction commerciale, sans artifice inutile. C'est aussi le manifeste de l'Art Nouveau Lorrain à Paris²⁴ salué comme tel par la presse nationale.

Pendant une brève mais brillante période, les Magasins Réunis de Nancy ont sans aucun doute été le lieu permanent le plus important d'expression et de



Le Bazar de la rue de Rennes à Paris (H.B. Gutton, architecte)
© Musée Lorrain / Inventaire Général / Cl. Bastien

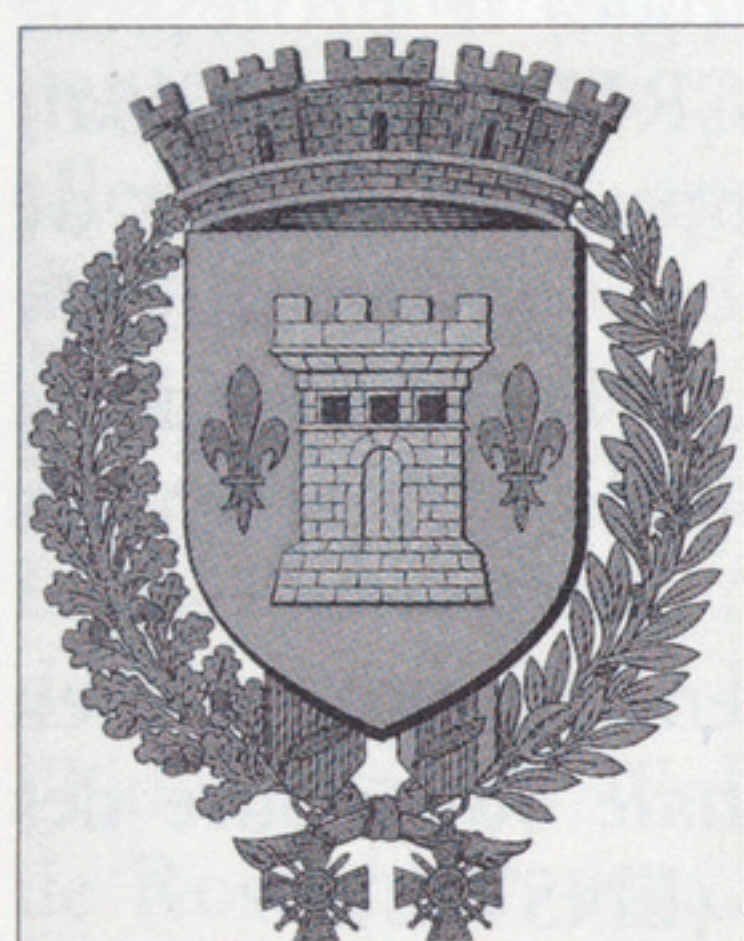
diffusion du courant artistique Art Nouveau à l'intention du grand public.

Mais si la part prise par Eugène Corbin dans l'éclat et le rayonnement de l'École de Nancy est unanimement appréciée, on connaît moins bien le détail de ses nombreuses actions dans le domaine artistique entre 1890 et 1935, date à laquelle il « impose » à la ville de Nancy la donation d'une part importante de sa collection d'art décoratif. Nous tenterons d'apporter quelques éléments d'information dans un prochain article.

NOTES

1. Émile Nicolas, *Un grand magasin moderne*, L'Art Décoratif, 1909.
2. Nous avons eu l'occasion d'y d'insister dans une communication faite au colloque *Le grand magasin dans la société européenne 1850-1939* organisé à Bruxelles en septembre 1995 par l'Université Libre de Bruxelles et l'Université d'Essex. Les actes ont été publiés en 1997 sous le titre *Cathedrals of Consumption : the European Department Store 1850-1939*, Londres, Scholar Press. La couverture de cet ouvrage présente un dessin des Magasins Réunis de Nancy par l'architecte Pierre Le Bourgeois, vers 1926.
3. Avant 1870, on note une prééminence des magasins de textile et des commerces d'épicerie comme le montre Odette Voillard, *Nancy, une bourgeoisie urbaine au XIX^e siècle*, Nancy P.U.N., 1978.
4. Cf. Christian Pfister : La Porte Saint-Jean. *Pays Lorrain* 1905, p. 105-107.
5. Par exemple, sur ce même site, l'emplacement choisi par la Ville pour édifier la Salle Poirel, salle de spectacles polyvalente financée par un mécène local, a changé au moins quatre fois. Cf. Catherine Coley, *La Salle Poirel*, 1 vol. Nancy, AMAL/PUN, 1989.
6. « *Le système de vendre à tout petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu à la Maison des Magasins Réunis, un assortiment inconnu jusqu'ici de marchandises concentrées dans 70 rayons* ». Le Patriote de l'Est, 4.10.1885.
7. Dessin conservé au Musée de l'École de Nancy signé JBC et titré *dessin de E. Corbin* : cette légende a sans doute été ajoutée ultérieurement, ainsi que la datation, probablement erronée. En effet, en 1883, la réappropriation de la place Saint-Jean n'est qu'au stade de projet : la Caserne Saint-Jean n'est rachetée par la Ville de Nancy qu'en 1885 et démolie fin 1888.
8. École des Beaux-Arts, concours de 1^{re} classe : un bazar ou grand magasin, *La Construction Moderne*, 13 avril 1889, pp. 314-315.
9. Le 6 janvier 1888, il offre à la Ville une alternative, soit l'échange avec soulte d'une parcelle de l'îlot Mazagran frappée d'alignement, soit l'achat d'une partie de la caserne Saint-Jean. Cette proposition est réitérée en février, puis en juillet 1888, assorties d'offres financières plus élevées.
10. Sur la rue Poirel, l'immeuble d'angle Ferry (1878), la maison Poyel (1890), les hôtels Jonquet (Weissenburger et Jasson 1889), Margo (F. Genay 1884), Simonet (1882), Kahn (Weissenburger et Jasson 1889) et Nathan. Sur la place Saint-Jean les immeubles Valence (Galeries Nanciennes, Jasson 1886), Laissy (Weissenburger 1890), Ammann (Weissenburger et Jasson 1890), l'hôtel Lang (C.D. Bourgon 1889), Banque Lenglet (C.D. Bourgon 1891) et l'immeuble de l'architecte Marchal.
11. C. Coley, *op. cit.*
12. En 1896, paraît à Nancy le 1^{er} numéro du journal *La Défense du Commerce*, qui soutient les petits et moyens commerçants et industriels « contre les magasins accapareurs et les sociétés coopératives qui sèment la ruine autour d'eux, sans profit pour personne, le bon marché des articles qu'ils offrent aux acheteurs n'étant qu'illusoire ».
13. Premier architecte nancéien diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, Lucien Weissenburger a déjà de solides références lorsqu'Antoine Corbin le sollicite pour prendre en charge l'extension de ses magasins. Poursuivant d'abord la tradition classique, il devient l'un des promoteurs de l'application des principes de l'Art Nouveau à l'architecture et ne se départira jamais des principes de rigueur constructive auxquels il a été formé.
14. Antoine Corbin occupe avec sa famille les étages supérieurs. Il se réserve le premier niveau et l'accès direct par ascenseur à la terrasse paysagée de rosiers sur tiges... Le rez-de-chaussée est occupé par le rayon *quincaillerie*, annexe des Magasins Réunis voisins qui y est relié par un souterrain sous la rue Mazagran.
15. « Une porte colossale formée d'un arc sans piedroits assez analogue aux grands arcs de la Tour Eiffel, indique l'engouffrement qui se produit dans ces magasins certains jours ». *La Construction Moderne*, 13.4.1889. Le modèle n'est pas nouveau et, dès 1883, employé à Paris par Paul Sédille pour le porche du Printemps, l'avantage de ces ouvrages en ferronnerie étant de n'offrir aucune emprise au sol tout en débordant largement sur la voie publique.
16. Affiche de Paul Colin vers 1913 : le lanterneau projetant son phare de lumière (Musée Lorrain, Nancy).
17. Émile Nicolas, *op. cit.*
18. Jacques Gruber, les frères Daum, Louis Majorelle, Victor Prouvé, Louis Guingot...
19. De nombreux magasins parisiens se sont constitués sous cette forme, comme le signale Bernard Marrey dans son ouvrage *Les Grands Magasins des origines à 1939*, Paris, Picard, 1979. Émile Zola l'exprime ainsi : « Bien que l'architecte se servit des constructions existantes, il les ouvrait de toutes parts pour les aménager et, au milieu, dans la trouée des cours, il bâtissait une galerie centrale, vaste comme une église, qui devait déboucher sur la rue par une porte d'honneur, au centre de la façade ». *Au Bonheur des Dames*, 1882.
20. Pont-à-Mousson, Lunéville, Pont-Saint-Vincent, Saint-Mihiel, Toul, Neufchâteau, Charmes, Longwy-haut, Vaucouleurs.
21. « ... merveilleuse organisation dont le rôle consiste à pourvoir de marchandises achetées à bon compte toutes les maisons adhérentes au fur et à mesure de leurs besoins » dans : *Les Magasins Réunis*, plaquette publiée à l'occasion du centenaire de la Société. Nancy, 1967.
22. L'agence d'architecture Gutton est fondée à Nancy par Henri Gutton, ingénieur polytechnicien (1851-1933). Son neveu, l'architecte Henry-Barthélemy Gutton (1874-1963) lui est associé pour certains travaux (le plus prestigieux étant en 1900 la graineterie Génin-Louis, rue Saint-Jean) avant de s'installer à Paris. Vincent Bradel, *Joseph Hornecker, architecte à Nancy 1873-1942*. Nancy, Archives Modernes de l'Architecture Lorraine/Presses Universitaires de Nancy, 1989.
23. Fondé en 1878 par Adolphe Marlin et repris par son beau-frère Jules Viard, le Grand Bazar des Vosges à Épinal devient Magasins Réunis en 1902.
24. Francis Roussel, *Nancy architecture 1900*, Metz, éditions Serpenoise, 1993 (3 volumes). Ce bâtiment, même s'il n'est pas nommément construit au nom des Magasins Réunis, en reçoit l'enseigne très peu de temps après.

L'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB)



Armes de la ville d'Epinal

PAR XAVIER DEGLISE

C'est certainement en ce début de l'an 2000, après une tempête mémorable qui a ravagé les forêts françaises et nous a fait prendre conscience du rôle des Forêts et de la nécessaire utilisation du Bois, qu'il convenait de parler de l'ENSTIB, école formant à Epinal, les ingénieurs pour les industries du Bois et complétant heureusement un dispositif Formation-Recherche, unique en France, dans le secteur Forêt-Bois.

Il peut sembler anachronique que parmi les écoles d'ingénieurs créées depuis les années 1980, en Lorraine, on trouve une école pour le secteur des Industries du Bois, alors que l'utilisation et la transformation du bois comptent parmi les plus anciennes activités humaines. Mais en même temps, ce ne pouvait être qu'en Lorraine, région forestière de tradition où dès le XII^e siècle, l'utilisation du bois permettait le développement des premières industries du sel et du verre. C'est également la tradition forestière lorraine, en formation et recherche, avec l'Ecole Nationale du génie rural des Eaux et des Forêts (ENGREF) et le Centre de Recherches Forestières de l'INRA qui est à la base de la création de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Industrielles du Bois (ENSTIB)

Avec environ 450 000 emplois dans les industries de transformations du bois dont plus de 200 000 dans des entreprises de plus de 20 personnes, ce secteur industriel a un chiffre d'affaires supérieur à 200 milliards de francs (du même ordre de grandeur que celui de l'industrie automobile) représentant 5,5 % du chiffre d'affaire total de l'industrie manufacturière française. Il était donc nécessaire que le dispositif national de formation des ingénieurs pour les industries du bois se renforce, à l'extérieur du Ministère de l'Agriculture dont dépend l'ENGREF pour donner au bois sa dimension de matériau industriel.

UNE COURTE HISTOIRE

Vers le milieu des années 1970, un rapport de la DGRST mettait en exergue le retard français dans le domaine Recherche-Développement sur le matériau bois et proposait des thèmes d'action qui ne pouvaient être traités par les institutions existantes.

A peu près à la même époque, en 1977, l'auteur de cet article, alors professeur à l'Université de Nancy-1, en poste au CUCES (Centre Universitaire de Coopération Economique et Sociale) assurait un enseignement à Epinal à la demande de René Martin directeur du CESS (Centre de 1^{er} Cycle décentralisé). Réfléchissant à un développement de l'enseignement supérieur technologique dans les Vosges, le secteur Bois venait à l'idée. En effet, en Lorraine, première région industrielle forestière, par la diversité et le poids de l'économie du bois, près de la moitié des entreprises performantes dans leurs métiers se trouvent dans les Vosges. Un projet de Maîtrise de Sciences et Techniques Bois, axé principalement sur une formation « Matériau Bois » était préparé avec le soutien actif de Michel Boulangé, président de l'Université de Nancy 1 et de Robert Mainard, directeur de l'IUT. Le dossier était également validé par les forestiers : Jean Bouvarel président du Centre de recherches forestières, Hubert Polge directeur de la station qualité

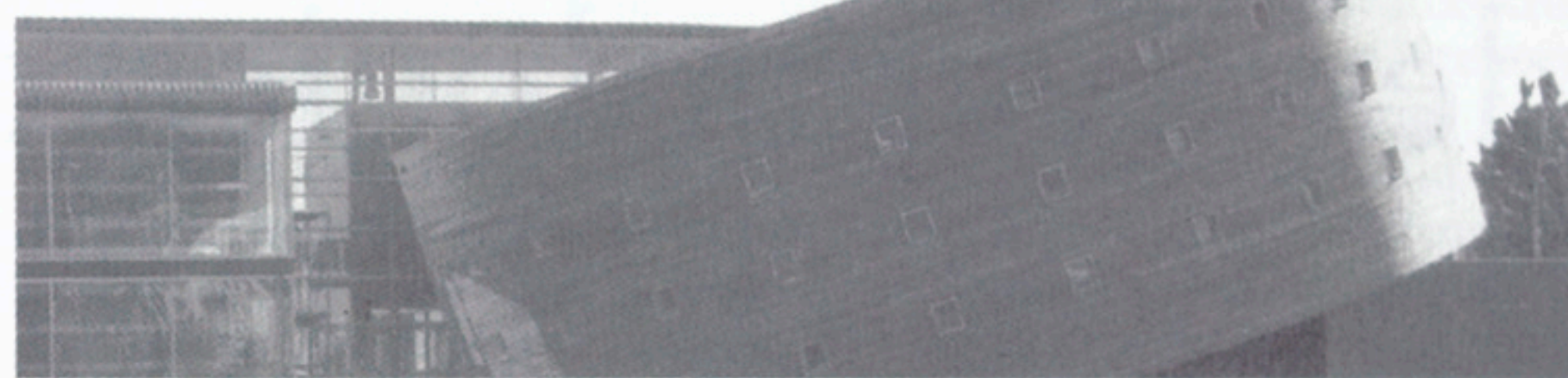
bois de l'INRA, et Joanny Guillard directeur de l'ENGREF. Leur soutien enthousiaste a été primordial pour le succès de l'opération et a été conforté par celui de Philippe Leroy alors responsable du GIPE-BLOR (Groupement Interprofessionnel pour la Promotion de l'économie du Bois en Lorraine) qui apportait la caution industrielle. Après approbation par les différents conseils universitaires, le dossier était transmis pour habilitation par le ministère de l'Education Nationale qui donnait une réponse positive en vue d'une ouverture en octobre 1978. Entre temps des contacts étaient pris avec les institutions allemandes et américaines, grâce au soutien de Hervé Bichat alors responsable de la DGRST, pour valider le projet au plan international.

La formation débutait au CESS d'Epinal, avec une petite dizaine de candidats motivés et prêts à prendre des risques dans une formation nouvelle qui ne disposait pas d'équipements en technologie du bois. Le ministère commençait à créer quelques emplois qui ont été pourvus par des enseignants chercheurs prêts à s'investir à Epinal où les maires successifs d'abord Pierre Blanck puis Philippe Seguin nous ont soutenus avec un engagement sans faille.

En 1982, les premiers diplômés ont trouvé des débouchés dans l'industrie régionale comme responsables techniques, ce qui nous a poussé à demander, en 1985, la transformation de la maîtrise science et techniques bois en Ecole d'ingénieurs. Après l'audit de la commission des titres d'ingénieur, où le soutien des industriels a été primordial et son avis positif, l'école Supérieure des Sciences et Technologies des Industries du Bois (ESSTIB) était créée en avril, pour une ouverture en octobre 1985. Entre temps les effectifs avaient progressé régulièrement et raisonnablement ce qui permettait une insertion professionnelle répondant à une demande industrielle croissante. Malheureusement l'ESSTIB n'avait toujours pas de locaux techniques spécialisés, elle partageait les locaux du CESS d'Epinal avec le 1^{er} cycle.

En 1986, une étape importante était franchie pour l'ESSTIB. Le syndicat mixte d'Epinal, rassemblant les villes d'Epinal, Golbey et la Chambre de commerce, proposait au ministère l'achat d'une usine relais, initialement prévue pour un chocolatier en vue d'héberger l'ESSTIB. Alain Devaquet ministre d'origine vosgienne, en charge de l'enseignement supérieur, donnait son accord. Cette étape importante a donné à notre école toute sa dimension inhabituelle parmi les formations d'ingénieurs, d'école-usine.

Au même moment, l'ESSTIB créait le CRITT Bois (Centre régional d'innovation et de transfert de technologies pour les industries du bois), avec quelques industriels fidèles et l'appui du DRRT (Délégué régio-



Vue extérieure de l'amphithéâtre

nal à la recherche et à la technologie) le professeur Alain Mailfert. La création du CRITT formalisait alors les premières actions d'appui technique de l'ESSTIB auprès des entreprises et permettait d'y accueillir, grâce au Fonds d'industrialisation de la Lorraine, un matériel industriel pour la formation des ingénieurs.

En 1994, l'école prenait sa dimension nationale en devenant, par décret, Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB).

LES MOYENS ACTUELS DE L'ENSTIB

L'ENSTIB, école interne de l'Université Nancy 1 est située à l'entrée principale d'Epinal sur deux hectares. Elle est constituée d'une halle de technologie (usine) de 4 500 m², rassemblant les machines-outils et matériels d'essais lourds, à l'intérieur de laquelle on trouve, en pourtour, à l'étage les salles de cours et les bureaux, et en rez-de-chaussée, les salles de travaux pratiques. Cet ensemble a été complété par une extension de 2 000 m², inaugurée en mars 1998 par le ministre de l'industrie, Franck Borotra et par Philippe Seguin. Cette extension avec son amphithéâtre en forme de cylindre incliné en bois est le signal fort de l'école à l'entrée d'Epinal. A la fin de l'année 2000, un nouveau bâtiment proche et relié à l'Usine accueillera le centre de recherches sur le matériau bois.

- Le budget « consolidé » de l'ENSTIB, pour la formation et la recherche, est en moyenne de 15 MF par an dont 50 % pour les salaires des personnels payés par le Ministère de l'Education Nationale.

- D'un professeur en 1980, l'équipe enseignante administrative et technique a augmenté régulièrement en fonction de l'accroissement de l'effectif étudiant. Elle comprend maintenant 26 personnes, tous affectés à l'ENSTIB : 3 professeurs ; 2 professeurs associés à mi-temps qui sont des professionnels de l'industrie du bois ; 8 maîtres de conférences ; 3 enseignants du second degré technique ; 5 administratifs ; 1 ingénieur et 4 techniciens.

En raison des multiples disciplines qu'exige la formation des ingénieurs, de nombreux spécialistes contribuent à l'enseignement délivré par l'équipe de permanents.

Issus du monde industriel bois national, des vacataires dispensent des enseignements sur les applications industrielles. Sont ainsi représentées les sociétés Parisot, Lapeyre, Isoroy, Pannovosges, Norske Skog à Golbey, etc...

Les enseignants forestiers viennent de l'ENGREF et de l'ONF. Enfin, grâce à nos relations internationales, chaque année des professeurs invités étrangers participent aux enseignements de l'ENSTIB, en anglais, ou allemand. Nous avons et avons eu, pour des périodes de quelques mois des collègues suédois de l'Université de Lulea, suisses du centre d'essais matériaux de Zurich, de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, chinois de l'Université de Nanjing, chiliens des Universités de Santiago et Concepcion, anglais de l'Université de Wales, allemands de la Fachhochschule de Rosenheim etc...

LA FORMATION D'INGÉNIEURS

L'objectif initial a été la formation de cadres techniques ayant une bonne connaissance du matériau bois, de ses dérivés et de ses processus de mise en œuvre, de modification et de dégradation. C'était ce qui avait été prévu pour la maîtrise de sciences et techniques bois en 1980. Très rapidement, il est apparu que les entreprises avaient besoin d'ingénieurs qui devaient avoir une dimension « production » importante, ce qui nous a amené à transformer la maîtrise en formation d'ingénieurs.

Les ingénieurs diplômés de l'ENSTIB, sont « spécialisés » sur le matériau bois. Dans les industries de bois, la majorité des entreprises sont des PME et des PMI, elles ont besoin d'un personnel d'encadrement polyvalent et spécialisé sur le bois. Ce matériau composite naturel est effectivement si complexe qu'il nécessite des formations spécifiques.

Les enseignements

Les enseignements sont très variés et couvrent tous les domaines d'activités industrielles, de la gestion de production à la sylviculture, des colles, peintures et vernis à la dégradation du bois par les champignons, du calcul de structures à l'architecture, de la commande numérique des machines outils à la combustion, carbonisation et gazéification du bois, de la créativité aux styles en ameublement, sans oublier les

1^{re} année
Homogénéisation des connaissances (210 h) mathématiques, biologie, chimie, RDM, dessin industriel
Sciences de base (230 h) statistiques, informatique, biologie végétale, chimie, thermodynamique, cinétique,...
Sciences de l'ingénieur (306 h) résistance des matériaux, mécanique des fluides, transferts thermiques, technologie générale, D.A.O.,...
Sciences et technologies du bois (276 h) sylviculture, anatomie des bois, physique du bois, xylotechnologie,...
Sciences humaines et économiques (82 h) langues, économie de la filière bois

Stage ouvrier (4 semaines minimum, pendant les congés d'été)
--

2^e année
Sciences de l'ingénieur (294 h) électrotechnique, automatismes, acoustique, machines thermiques, rhéologie,...
Sciences et technologies du bois (322 h) création industrielle, produits adhésifs, xylotechnologie, chimie du bois, préservation, finitions,...
Sciences humaines et économiques (244 h) langues, sciences économiques, gestion de production,...

Orientation (80 h) Bois construction	Orientation (80 h) Bois matériau	Orientation (80 h) Bois productique
--	--	---

Stage à l'étranger (1 à 3 mois pendant l'été)

3^e année
Sciences de l'ingénieur (142 h) calcul de structures, qualité, ergonomie, sécurité...
Sciences et technologies du bois (84 h) plasturgie, automatisation, dégradation du bois,...
Sciences humaines et économiques (174 h) management, langues, relations humaines, économie, commerce international, gestion financière,...

Orientation (80 h) Bois construction	Orientation (80 h) Bois matériau	Orientation (80 h) Bois productique
--	--	---

Projet industriel (250 h)
Stage industriel (4 mois)

enseignements de base en sciences de l'Ingénieur et les enseignements en droit du travail, gestion des ressources humaines, économie et marketing. Bien

entendu les langues ne sont pas oubliées et des enseignements d'anglais, allemand et espagnol sont dispensés, avec validation du niveau par passage d'examens auprès d'organismes extérieurs.

Quelques élèves effectuent leur dernière année dans d'autres écoles, par exemple l'école des Eaux et Forêts, pour la Foresterie Tropicale à Montpellier, à Grenoble à l'Ecole française de Papeterie ou à l'étranger, Université de Hambourg, et bientôt au Japon à l'Université Shimane.

Trois stages font partie intégrante de la formation : le stage ouvrier de fin de 1^e année est axé sur l'approche des réalités sociales et humaines de l'entreprise ; le stage de fin de 2^e année a lieu systématiquement à l'étranger et son objectif premier est l'ouverture internationale et l'apprentissage linguistique ; le stage de fin d'études situé en fin de formation fait entrer de plain-pied l'élève dans une activité d'ingénieur confronté aux exigences industrielles.

Le projet industriel de 3^e année permet aux élèves-ingénieurs de s'initier à la recherche technologique sur des sujets d'intérêt industriel.

Une des particularités de l'ENSTIB est l'ouverture internationale. L'ENSTIB est la seule école d'ingénieurs en France ayant pour objectifs la formation des cadres, la recherche et le transfert de technologie pour les industries du bois. Elle est donc le passage obligé pour toute institution étrangère désirant avoir des échanges avec la France dans ces domaines. D'autre part cette ouverture internationale se manifeste par une politique de stages à l'étranger très dynamique (100 % de stages à l'étranger en 2^e année, pour les

45 élèves-ingénieurs), une collaboration suivie avec les organismes internationaux de formation, une participation active aux programmes européens (LEONARDO, ERASMUS, TEMPUS), des échanges de chercheurs, d'enseignants (Japon, Chine, Europe, Afrique, Argentine, Chili, Brésil, Canada...).

L'ENSTIB dispose ainsi d'un réseau international de tout premier ordre qui permet à ses stagiaires de trouver des stages industriels ou en laboratoires dans le monde entier. Citons, par exemple, l'an dernier un élève qui a été envoyé faire un audit de 14 entreprises de l'ameublement dans la région de Santa-Fé, en Argentine pour les aider, à améliorer leur système de production avec l'appui d'un autre stagiaire partant cet été sur place. Notons depuis plus de 5 ans les stages en entreprise en Chine.

Ces stages à l'étranger sont individuels et donnent lieu à un rapport technique qui est présenté au cours d'une soutenance dans la langue du pays ou en anglais. C'est ainsi que nous avons des présentations en allemand, italien et espagnol, langues que pratiquent des enseignants de l'ENSTIB.

L'admission

L'admission à l'ENSTIB s'effectue principalement au niveau bac + 2 pour 45 élèves par an :

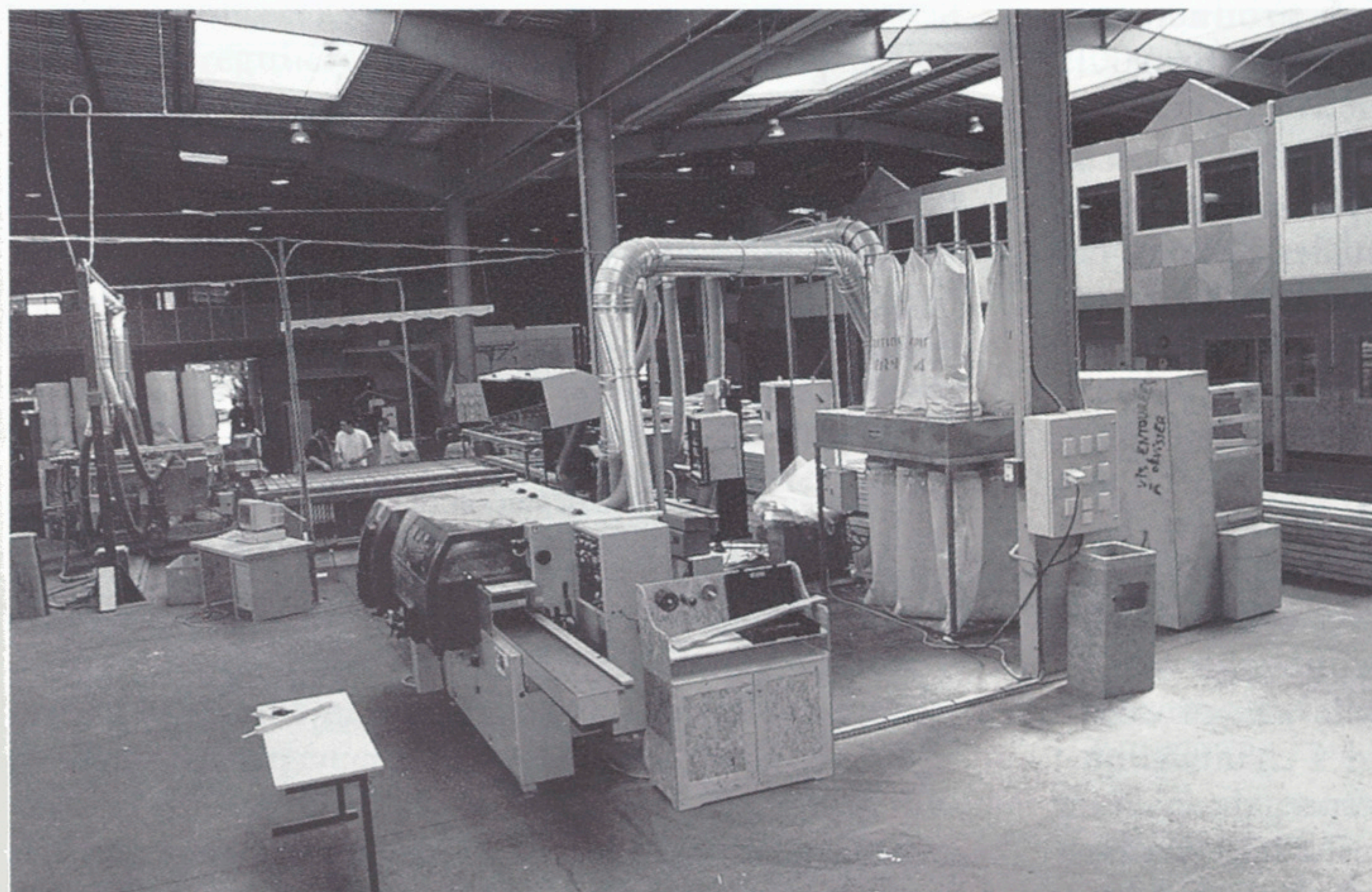
– sur concours écrits qui sont en fait les concours communs Polytechnique (ex concours ENSI) et Archimède (Ecoles Universitaires d'Ingénieurs) pour les élèves issus des classes préparatoires aux grandes écoles. Aux notes des concours s'ajoutent celles obtenues au cours d'un entretien.

– sur dossier et entretien pour les titulaires de certains DUT, BTS ou DEUG.

– De 1 à 3 élèves peuvent être recrutés en 2^e année sur titre (Maîtrise ou MST avec mention) et entretien.

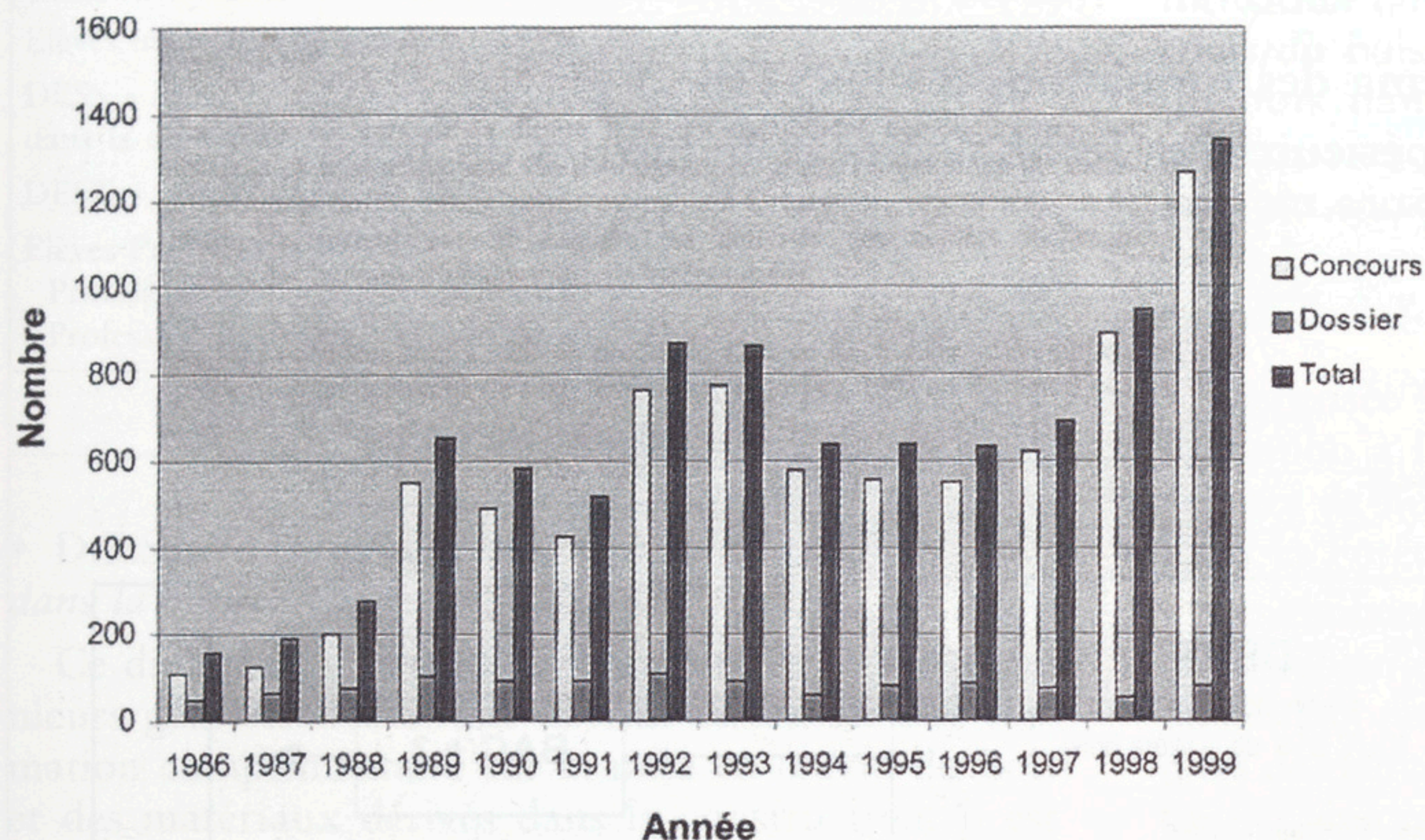
– Quelques places peuvent être attribuées à des étudiants étrangers sur dossier et entretien (en 1^{re} ou en 2^e année en fonction des études antérieures).

L'accent est mis à l'ENSTIB sur l'entretien d'admission qui a lieu à Epinal début juillet et qui permet d'apprécier la personnalité et les qualités humaines du candidat. Notons que le recrutement est national et que la région Lorraine ne fournit en moyenne que 5 % des élèves-ingénieurs admis.



L'atelier usine de l'ENSTIB.

Répartition des candidats à l'entrée



Le graphique ci-dessus met en évidence l'augmentation du nombre de candidats au concours d'entrée.

Les débouchés

Depuis 1980, une trentaine d'ingénieurs diplômés sont sortis chaque année de l'ENSTIB. La taille des promotions à venir sera de 45 et 50 élèves par an. Le nombre d'ingénieurs femmes, 14 % des ingénieurs ENSTIB, n'est que le résultat du concours d'entrée et non pas une volonté délibérée de limiter la féminisation, qui ne pose, aucun problème de débouchés dans les PME du secteur bois.

Jusqu'en 1998, 22 % des diplômés travaillaient dans des entreprises lorraines caractérisées par un bon niveau technique, compatible avec le recrutement d'ingénieurs. La situation change actuellement et la proportion d'ingénieurs ENSTIB employés en Lorraine diminue au profit des autres régions.

La durée de recherche du premier emploi reste très satisfaisante car inférieure à deux mois pour 67 % des diplômés, et supérieure à 12 mois pour deux cas seulement. On a pu observer une augmentation assez nette de cette durée de recherche au cours des années 1992 à 1994. Ceci est conforme aux constats faits dans la plupart des autres secteurs d'activité. La demande actuelle est très forte pour des ingénieurs hommes ou femmes et correspond en fait pour moitié à des emplois de remplacement et pour une autre moitié, à des créations d'emplois liées à l'accroissement de technicité des PME du secteur Bois. Par ailleurs, la demande en ingénieurs se situe même dans des entreprises de moins de 20 personnes ! A l'embauche, tous les emplois sont des contrats à durée déterminée, avec un statut cadre.

La majorité des salaires d'embauche (66 %) est supérieure à 140 000 F. Dans les autres cas, il s'agit de postes occupés dans la formation ou la fonction publique. Certains jeunes diplômés se voient proposer des salaires d'embauche relativement faibles, mais revalorisés dès la fin de la période d'essai. L'enquête menée jusqu'en 1998 indique un salaire moyen à l'embauche de 145 700 F qui passe à 155 000 F après la période d'essai. En 1999, les salaires d'embauche apparaissent en augmentation et compris entre 150 000 et 180 000 F. Remarquons qu'ils correspondent majoritairement à des emplois offerts dans des PME, ce qui explique la différence par rapport à ceux publiés par les grandes revues économiques

ou professionnelles qui n'envisagent que les grandes entreprises.

Les principaux secteurs de la filière bois qui accueillent nos ingénieurs sont l'ameublement, la menuiserie industrielle et la construction.

Quelques ingénieurs sont embauchés par des établissements privés ou publics formant des techniciens ou des ingénieurs pour la filière bois.

Le secteur conseil englobe les activités des centres techniques, des organismes interprofessionnels et des bureaux d'études/conseils indépendants.

Les fonctions occupées sont à 32 % en production, 13 % en recherche-développement, 11 % en qualité (avec une forte proportion de débutants de sexe féminin), 10 % en bureau d'études.

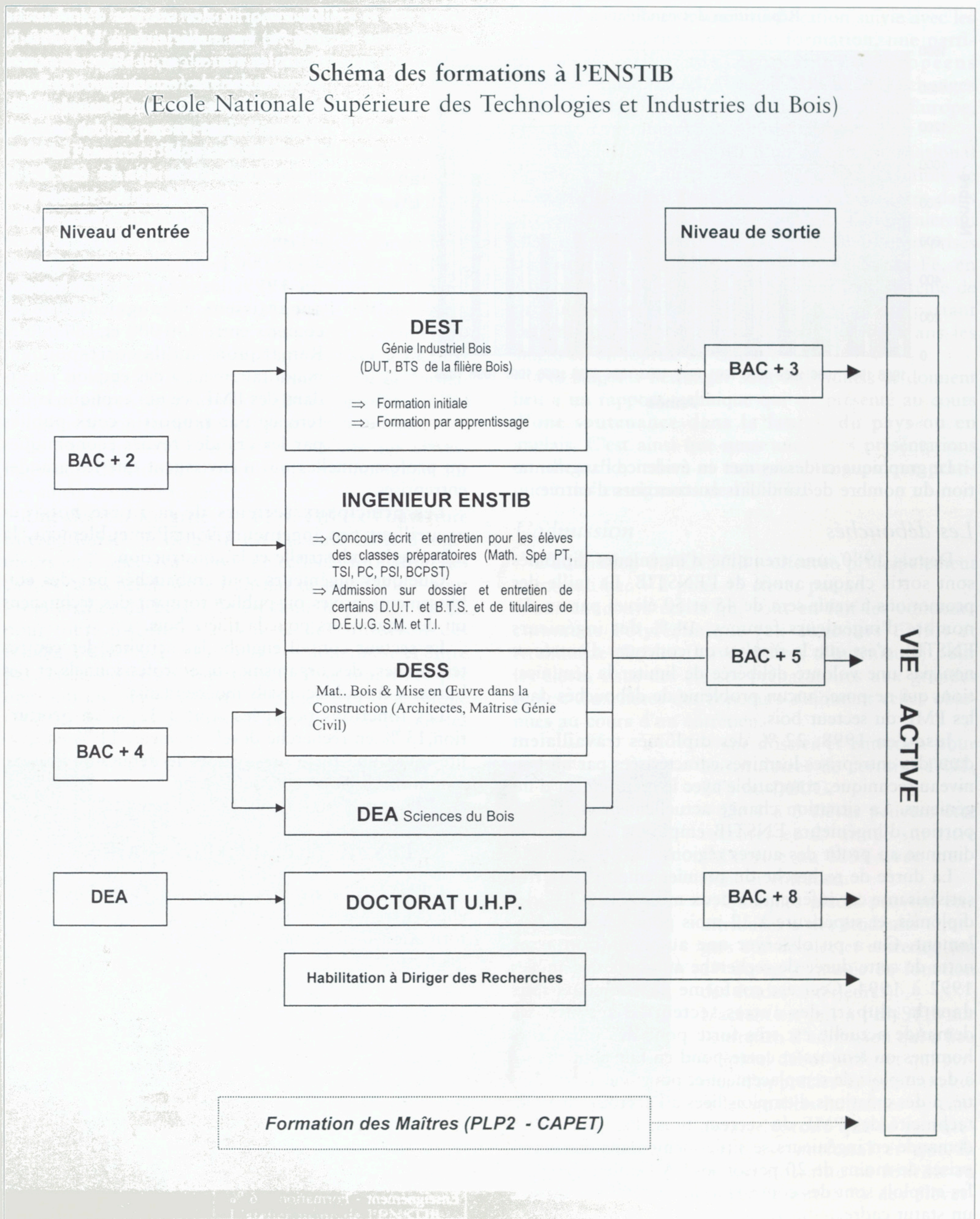
LES AUTRES ENSEIGNEMENTS

L'ENSTIB ne forme pas seulement des ingénieurs, elle délivre aussi trois variétés de diplômes et assure la formation d'enseignants pour les lycées techniques et professionnels.

Répartition des emplois occupés par les ingénieurs ENSTIB

Menuiserie	20 %	Scierie	5 %
Ameublement	14 %	Parquet	5 %
Charpente - Construction	13 %	Machines - Outils	4 %
Conseil Centre Technique	11 %	Emballage	4 %
Papier	7 %	Négoce	3 %
Panneaux	6 %	Chimie	2 %
Enseignement - Formation	6 %		

Schéma des formations à l'ENSTIB (Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois)



Effectifs des élèves

Elèves ingénieurs (3 années)	140
DESS « Matériaux Bois et Mise en Œuvre dans la construction »	15
DEST « Génie Industriel Bois »	12
Elèves Professeurs (IUFM) :	
Professeur de Lycée Professionnel	30
Professeur de Lycée technologique	10
TOTAL	207

- D.E.S.S. « *Matériaux bois et mise en œuvre dans la construction* »

Ce diplôme est destiné aux architectes et aux ingénieurs génie-civil désirant obtenir en un an une formation complémentaire sur la mise en œuvre du bois et des matériaux dérivés dans la construction. Il est organisé en commun avec les écoles d'Architecture de Nancy et de Strasbourg et permet aux architectes

d'obtenir en parallèle leur diplôme d'architecte. Cette formation qui a été montée à la demande des industriels du bois a pour objectif d'accroître l'utilisation du bois dans la construction par une meilleure connaissance, par les architectes, des propriétés et utilisations correctes du matériau.

- D.E.A. « *Sciences du bois* »

Dispensée sous la responsabilité de l'ENSTIB, cette formation à la recherche est cohabilitée avec les universités de Bordeaux 1 et de Metz, et avec l'école des Eaux et Forêts à Nancy.

Les titulaires du DEA peuvent envisager une carrière de chercheur en préparant une thèse, en particulier dans un des laboratoires de l'ENSTIB. Mais le nombre d'emplois de chercheurs est limité en France, près de la moitié des étudiants sont des étrangers qui viennent se former pour être enseignants dans des écoles qui ont des départements en sciences du bois.



Vue intérieure de l'amphithéâtre.

- D.E.S.T. « *Génie industriel Bois Ameublement* »

Ce diplôme d'Etudes Supérieures Techniques est recherché par des élèves titulaires d'un B.T.S. « Bois » souhaitant approfondir leurs connaissances au cours d'une année d'étude. Deux possibilités leur sont proposées : formation par apprentissage (alternance : un mois à l'Ecole, un mois dans l'entreprise d'accueil) ou formation initiale « classique » avec deux stages industriels de 2 mois. Cette formation permet aux entreprises de trouver ainsi des cadres techniques moyens capables de prendre des responsabilités sous la direction d'un patron de la petite entreprise. La demande est actuellement très forte pour ce type de diplômés.

- *Formation d'enseignants*

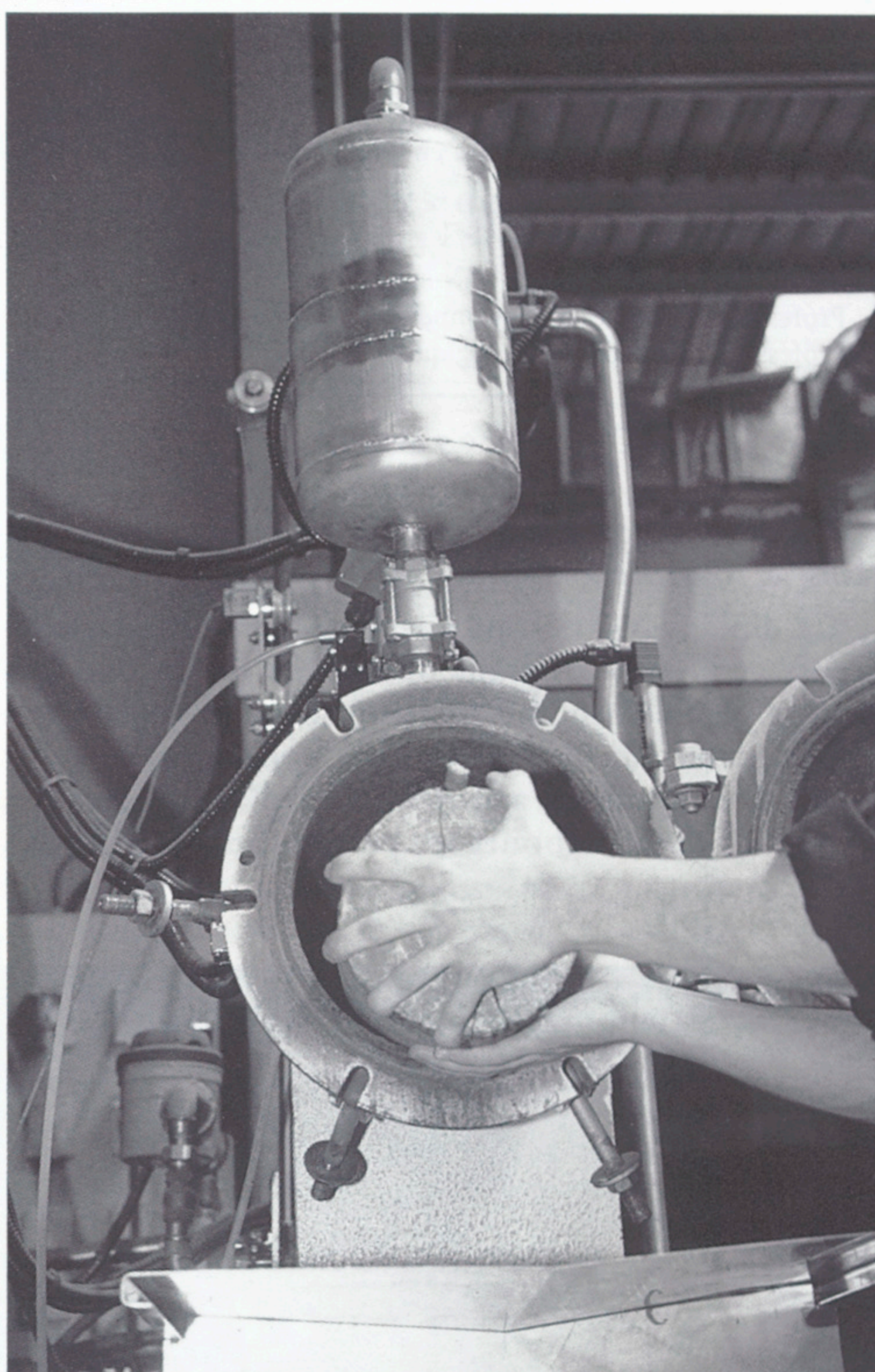
Originalité pour une Ecole d'Ingénieurs, l'ENSTIB forme en deux ans des professeurs de lycées techniques et professionnels « Génie industriel Bois ». Le recrutement se fait au niveau bac + 3 = licence ou diplôme d'études supérieures techniques...

La notoriété croissante de l'ENSTIB lui a valu d'être proposée comme organisme de formation des maîtres de l'enseignement technique bois, pour l'IUFM, par l'inspection générale de l'enseignement technique du Ministère de l'Education Nationale. C'est ainsi que depuis 1986, nous préparons les élèves-professeurs au CAPET et maintenant CAPLP2 Génie industriel Bois, pour les nombreux lycées techniques et professionnels du territoire national.

L'expertise de l'ENSTIB s'est ainsi développée dans tous les secteurs d'utilisation du bois, de l'industrie à l'enseignement, en passant par la recherche. Pour satisfaire les demandes de centres techniques et des universités étrangères ayant des activités bois, l'ENSTIB a pris la responsabilité de la formation nationale en sciences du bois (DEA et Doctorat) en cohabilitation avec l'ENGREF à Nancy et l'Université de Bordeaux 1.

L'accroissement de l'utilisation du matériau bois, piège à CO₂, passant obligatoirement par son utilisation en matériau de construction, avec l'appui de la profession, un DESS « Bois dans la construction » a été créé pour accueillir les architectes et ingénieurs génie civil en spécialisation. En effet seule une connaissance du matériau conduit à sa prescription par les architectes et bureau d'études.

Enfin, une formation par apprentissage, de niveau Bac + 3 : Diplôme d'études supérieures techniques (DEST) génie industriel Bois a été créé pour suppléer au besoin d'encadrement moyen des petites entreprises de l'ameublement. Les candidats sont inscrits à l'ENSTIB pour suivre cette formation par apprentissage organisée



Réacteur d'imprégnation du bois pour la réalisation de bois modifié

conjointement avec le CFA (centre de formations d'apprentis) des industries de l'ameublement.

Signalons que l'ENSTIB est en train de réfléchir à l'exportation de ses formations du Bac + 3 au Bac + 8. C'est en effet la seule formation capable de le faire en France dans ce secteur. La demande peut être forte en Europe orientale, l'Amérique Latine et l'Afrique noire.

LA RECHERCHE À L'ENSTIB

Trois grands secteurs de recherche sont couverts par les laboratoires de l'ENSTIB qui vont se regrouper sur 2000 m² au sein du CERMAB (Centre d'Etudes et de Recherche sur le Matériau Bois) dont la construction se termine à proximité et en liaison avec le bâtiment d'enseignement.

Ces trois secteurs sont les suivants :

- Ingénierie de la conception et de la fabrication où sont traités les aspects liés aux systèmes intégrés de production, à la gestion de production, à la productique et à l'usinage en liaison étroite avec le Centre de recherches en automatique de Nancy (CRAN).
- Collages et finitions, formulations des produits de préservation, séchage, bois énergie et composites bois sont pris en charge par le Laboratoire d'études et de recherches sur le matériau bois (LERMAB).
- L'axe Génie civil bois développe, au sein du même laboratoire, les aspects liés à la conception et à la simulation des structures et à la prévention des pathologies.

Le LERMAB est une unité mixte de recherches (UMR 1093) regroupant sur ce grand domaine matériau bois, des chercheurs (30) de l'INRA, de l'ENGREF, de la Faculté des Sciences et de l'ENSTIB.

L'activité Recherche couvre tous les domaines d'utilisation du matériau bois avec des financements récurrents du Ministère couvrant au maximum 25 % du fonctionnement et de l'équipement scientifique. Le complément est assuré dans le cadre du pôle technologique régional et du projet fédérateur Forêt Bois, sans oublier les contrats de recherche européens où l'ENSTIB est particulièrement bien placée dans les domaines matériaux et adhésifs. Dans ce cadre elle a des coopérations importantes et fructueuses avec des industriels allemands, italiens, anglais et autrichiens. En France les coopérations en recherche sont réalisées avec les grands groupes du secteur bois et des adhésifs. La notoriété recherche de l'école est importante au plan international. Plus d'une dizaine de thésards et post-docteurs étrangers (Allemagne, Italie, Chine, Brésil, Chili etc...) sont en stage et études à l'école.

La recherche, très diversifiée, va de la recherche de base jusqu'aux applications. Citons par exemple ce qui a été fait sur les mécanismes de base de changement de couleur du bois à la lumière. La compréhension des mécanismes moléculaires a permis de proposer des nouveaux concepts de finition du bois, que ce soit pour les parquets ou les fenêtres en bois.

Dans le domaine des colles et adhésifs, l'expertise de l'ENSTIB est reconnue à l'échelon international. Nous développons des nouvelles colles à partir de produits naturels comme les tannins et proposons des colles durables. Des recherches sont réalisées avec les restaurateurs de meubles anciens pour réactiver les colles anciennes et redresser les placages de bois précieux. Pour arriver à ces solutions des recherches de base sont conduites en utilisant par exemple la résonance magnétique nucléaire en outil analytique. Nous mettons également au point des produits de préservation du bois non toxiques en cours de test et validation.

Dans un autre secteur comme le génie civil, nous travaillons sur la conception de nouveaux assemblages pour les structures en bois. Ces assemblages sont modélisés mathématiquement avant d'être testés. Un exemple est la réalisation de poteaux électriques haute tension pour EDF, dans le parc national des monts d'Auvergne.

En gestion de production et automatisation de nouveaux capteurs micro-ondes permettant d'automatiser le tri et la caractérisation des produits de sciages ont été développés à partir de recherches ayant donné lieu à des thèses de doctorat.

Un champ très large d'innovations se présente à l'heure actuelle, car pendant trop longtemps, le bois n'a pas été considéré comme un vrai matériau d'ingénierie. On peut imaginer que dans le futur, par exemple à partir de recherches où l'on modifie chimiquement ou thermiquement le bois, il sera possible d'obtenir des matériaux ayant des propriétés antiseptiques ou antibactériennes pour un usage dans les habitations.

LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Cette activité a été formalisée en 1986 par la création du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies pour les Industries du Bois (CRITT Bois), avec le soutien des industriels, des collectivités locales et régionales et l'appui du Délégué régional à la recherche et à la technologie (DRRT). Installé depuis 1989 dans la Halle de Technologie de l'ENSTIB le CRITT est une association loi 1901 qui a pour vocation d'être un centre de ressources technologiques pour les entreprises du secteur bois, leur proposant une large gamme de prestations. Toutes les actions du CRITT bois permettent d'accompagner les entreprises de la filière bois dans leur développement. Il contribue à l'information des industriels. Il assure l'accompagnement et le développement technologique d'entreprises en démarche d'innovation, aussi bien par des services sur mesure répondant à la demande de l'entreprise que par des innovations, transferts ou améliorations technologiques, expertises de nouveaux produits ou procédés, aides à l'insertion de compétences technologiques dans les PME que par des services sur catalogue correspondant à l'application de protocoles définis tels que usinage du bois, contrôles et examens de pièces, d'outils...

Le CRITT joue un rôle dans la formation continue grâce à des contrats avec les pouvoirs publics pour aider au développement des entreprises dans le domaine de la productique aussi bien que dans ceux du bois matériau que du bois énergie.

Le CRITT bois peut apporter son aide aux entreprises pour résoudre les problèmes soulevés par le développement et l'industrialisation de nouveaux produits et procédés.

Chaque année une centaine d'entreprises sont reçues ou visitées par le CRITT bois. Environ 60 contrats sont actuellement en cours. Le chiffre d'affaires total du CRITT Bois est compris entre 3,5 MF et 4 MF dont 70 % de prestations industrielles. Tous les domaines de la filière bois sont concernés : emballage, scierie, tonnellerie, panneau, charpente, menuiserie, ameublement, instrument de musique, machines à bois, produits pour le bois.

Pour mettre ses compétences à disposition des industriels et les assister dans leur démarche d'innovation, l'équipe du CRITT Bois est composée de 7 ingénieurs majoritairement issus de l'ENSTIB, mais de spécialités complémentaires : informatique industrielle, gestion de production, construction et calcul de structures, usinage, traitements du bois matériau ; protection et préservation, collage et finitions, bois énergie etc...

CONCLUSION

La valeur de l'école d'ingénieurs est bien résumée par les scores publiés récemment par la revue

Industries et Techniques dans son palmarès 1999 de 111 écoles d'ingénieurs françaises pour leurs partenariats Recherche-Industrie. Malgré sa petite taille, l'ENSTIB est 43^e/111 au classement général, 8^e/111 en efficacité, 3^e/111 en performance et 10^e/111 pour la proximité du terrain.

En une quinzaine d'années, l'ENSTIB est devenue le pôle national le plus important en Formation-Recherche-Transfert de Technologies pour les industries du bois qui complète la compétence unique de l'école des Eaux et Forêts et le Centre de recherches forestières de l'INRA. Cette filière scientifique Forêt Bois de renommée internationale indiscutable est pour la Lorraine une originalité non partagée par d'autres régions qui doit être soutenue car les domaines scientifiques originaux sont rares.

L'implication de cette filière doit certainement être prise en compte dans les données économiques industrielles. Sait-on que l'industrie du Bois est le premier employeur régional après la métallurgie et que le nombre d'emplois est en croissance passant, en quinze ans, de 10,4 % à 14,3 % des emplois industriels régionaux. Nous osons penser que la création de l'ENSTIB y a contribué.

Les monuments lorrains après la tempête

PAR JACQUES LAMIOT

Conservateur régional des monuments historiques

La tempête des 26 et 27 décembre 1999 a fortement éprouvé la région lorraine, autant sur ses monuments que sur ses parcs et jardins, et ses forêts.

Les quatre départements ont été inégalement touchés, la Meurthe-et-Moselle dans son intégralité, la Meuse dans sa moitié sud, la Moselle au sud de Metz. Le cas des Vosges est assez particulier, autant les forêts ont énormément souffert, autant les monuments ont été comparativement épargnés, sans doute protégés, justement par les forêts, et souvent nichés au creux des vallons.

La Lorraine fait tristement partie des six régions de France les plus éprouvées. Sur les quelques mille quatre cent édifices protégés au titre des monuments historiques, plus de deux cent dix ont été plus ou moins endommagés, nombre auquel s'ajoutent les soixante-dix-sept parcs inventoriés jusqu'à présent ; ces chiffres étant provisoires, les informations continuant de parvenir.

Moins bien connu est le nombre de monuments non protégés qui ont également souffert de la tempête. Seule une vingtaine a été inventoriée jusqu'à présent, grâce aux objets ou décorations qu'ils contiennent.

Les sites archéologiques ont également souffert, essentiellement en milieu forestier, le versement des arbres ayant entraîné, par dessouchage, d'importantes quantités de couches de terrains contenant des vestiges. Les accès, non encore rétablis partout, ne nous permettent pas une réelle estimation des dégâts.

Malgré les moyens supplémentaires mis à disposition par le Ministère de la Culture, la Direction Régionale des Affaires Culturelles n'a pas encore eu la possibilité d'effectuer un bilan définitif, d'autant que les conclusions des experts d'assurance n'ont pas été toutes rendues.

L'état actuel de nos connaissances permet de dresser le tableau provisoire suivant :

Département	Monuments	Dégâts estimés
Meurthe-et-Moselle	78	38,4 MF
Meuse	65	28,7 MF
Moselle	47	13,0 MF
Vosges	42	10,0 MF
TOTAL	232	90,1 MF

Soit un total de 90 MF pour huit sites archéologiques remarquables, cent quarante trois monuments classés, soixante sept monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, et 14 parcs et jardins.

Approximativement, un tiers de ce patrimoine est privé, les deux tiers restants étant propriétés des collectivités territoriales. Les monuments historiques appartenant à l'Etat ont relativement peu souffert, exceptée la cathédrale de Metz, dont un pinacle a été décapité, provoquant un million et demi de francs de dégâts. Parmi les cas les plus spectaculaires, on peut



*Devant l'église Saint-Epvre, l'amas des pierres descellées par la tempête.
Photo Est Républicain*

citer le château de Monbras, la collégiale de Munster, la château d'Haroué, l'église Saint-Epvre à Nancy, l'ancienne cathédrale de Toul, le château de Neuville-en-Verdunois...

Bien sûr une partie du montant de ces dégâts sera prise en compte par les assurances, la part résiduelle (franchise + coefficient de vétusté) restant à la charge des propriétaires. On peut raisonnablement espérer que l'Etat, ministère de la Culture, abonde les crédits annuels de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour venir en aide aux propriétaires sur cette part résiduelle suivant le pourcentage de participation habituellement appliqué sur les monuments classés et sur les monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire. Il est cependant à noter que l'Etat, ne pouvant se substituer aux assurances, n'interviendra que sur cette part résiduelle, et non, sur l'intégralité de la dépense.

LES PARCS

Tout d'abord, quelques précisions sur les protections possibles des parcs : Certains sont protégés en tant que monuments historiques, au même titre que des bâtiments (loi de 1913 sur la protection des MH), soit parce que conçus en même temps qu'eux, soit postérieurement, mais présentant un réel intérêt historique, architectural ou paysager.

Ces parcs peuvent être classés MH ou inscrits à l'inventaire supplémentaire, mais, contrairement aux bâtiments, ne créent pas d'abords (rayon de protection de cinq cent mètres autour de leurs limites). Les règles de gestion sont identiques à celles des monuments bâtis.

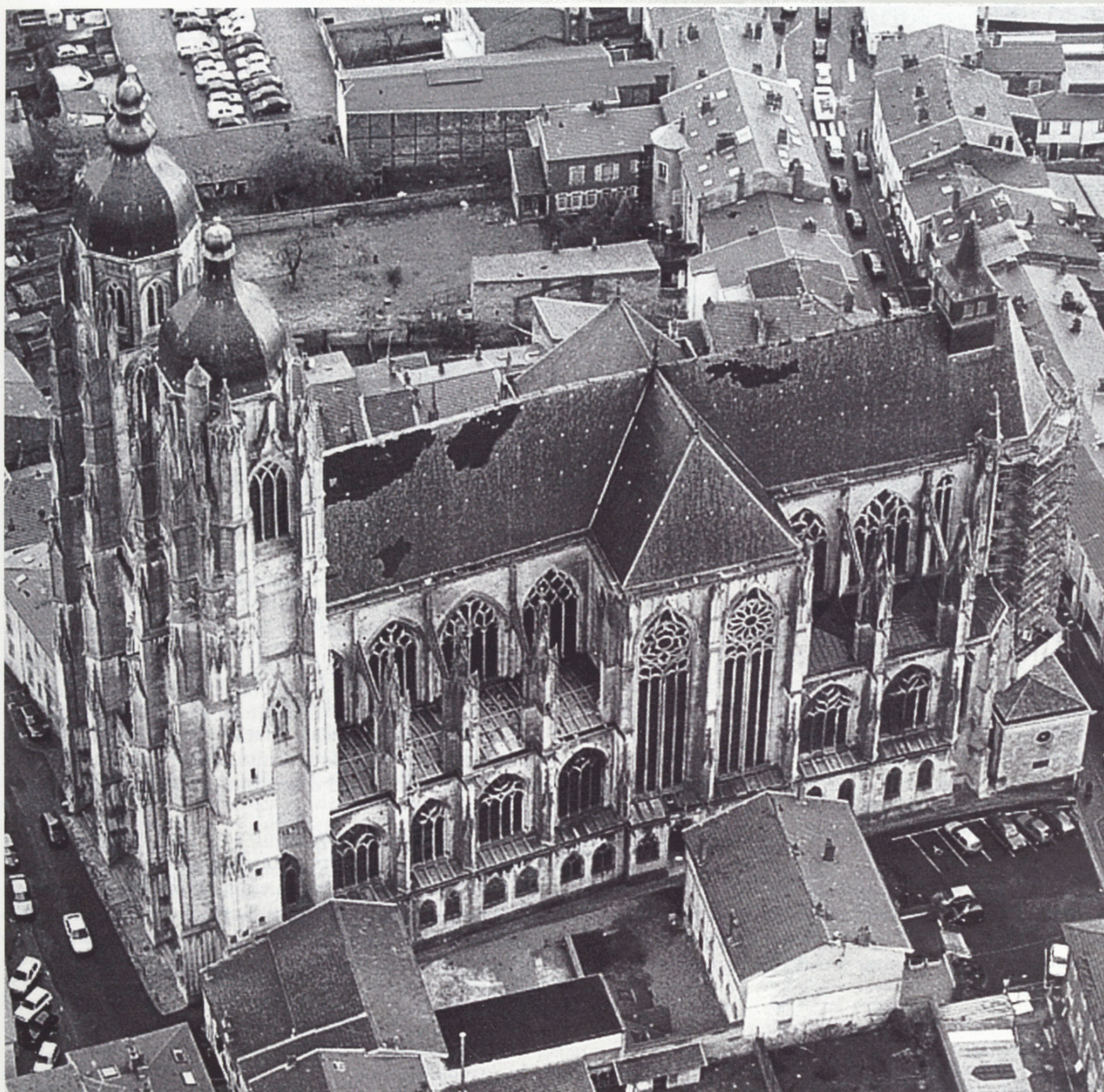
Certains sont protégés en tant que sites (loi de 1930 sur la protection des sites et paysages). Ce sont en général des compositions paysagères d'esprit différent des bâtiments qu'ils accompagnent, ou des ensembles naturels remarquables quelquefois de surfaces importantes (pouvant aller jusqu'à des milliers d'hectares).

Ces sites protégés peuvent être classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire. Les sites classés sont réputés inconstructibles, et

toute modification, ou simple entretien, doit recevoir l'accord du Ministère de l'Environnement. Les sites inscrits peuvent recevoir des constructions, leur modification et leur entretien ne nécessitant que l'avis simple de l'architecte des bâtiments de France. Certains, enfin, sans être protégés en tant que tel, peu-



Haroué. Les arbres entourant le château ont souffert.



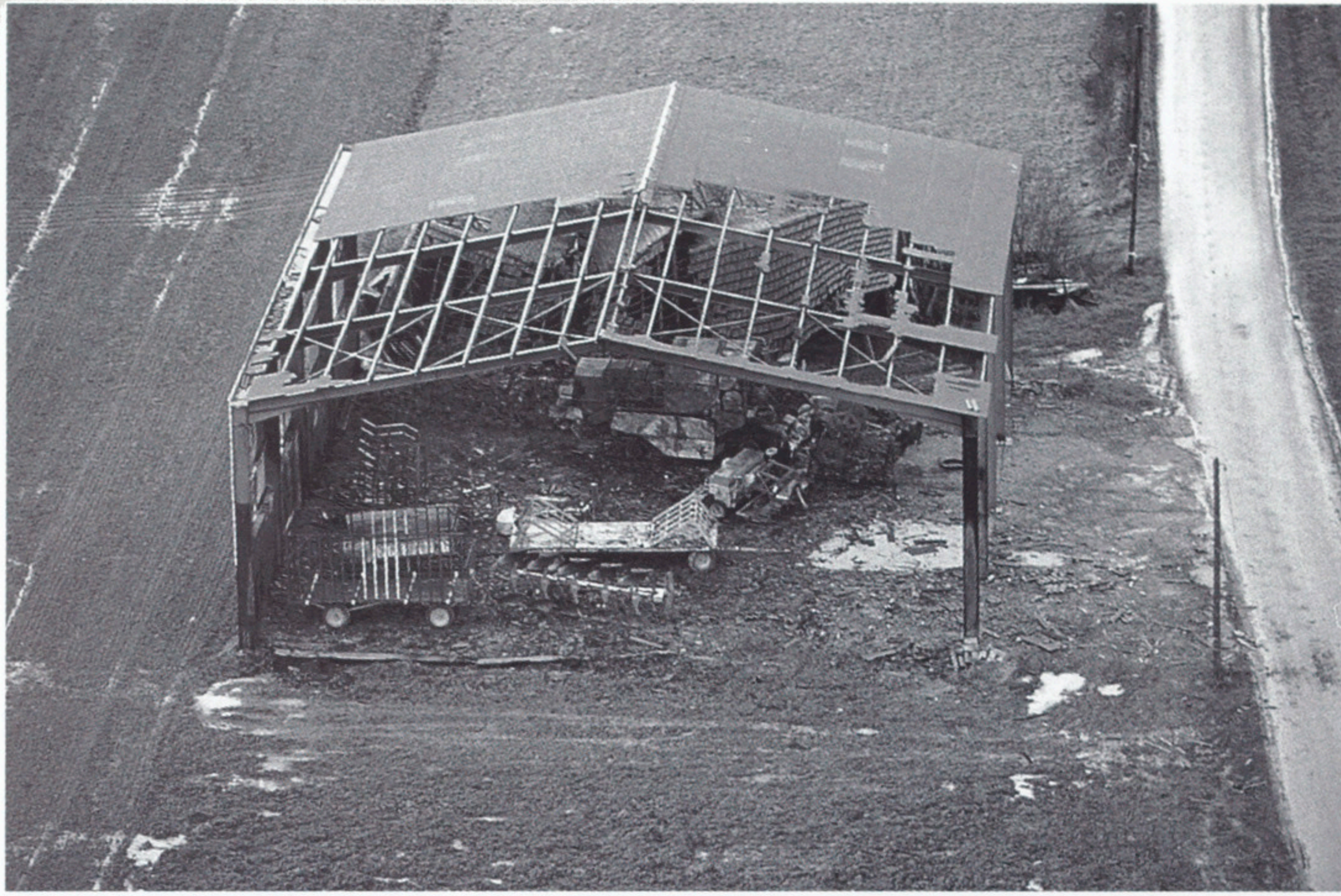
La toiture de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port endommagée par la tempête.
Photo Est Républicain.

vent être inclus dans les abords d'un monuments historiques, et toute transformation ou modification doit recevoir l'avis (simple ou conforme) de l'architecte des bâtiments de France.

Pour l'instant, soixante-dix sept parcs ont été inventoriés en Lorraine après la tempête. Cinquante cinq

sont protégés en tant que monuments historiques (loi de 1913), dont six classés et quarante neuf inscrits à l'inventaire supplémentaire.

Une vingtaine d'entre eux a subi des dommages importants, estimés à 4,3 MF, dont les parcs de Thillombois (55), Ville-sur-Saulx (55), Lisle-en-Rigault (55),



Hangar agricole dans un village lorrain.

Gerbeviller (54), Courcelles-Chaussy (57), Fléville-devant-Nancy (54), Florange (57), Lunéville (54), pour ne citer que les plus touchés...

Des vingt-deux autres parcs non protégés au titre de la loi de 1913 : six sont protégés au titre de la loi de 1930, sept ne sont pas protégés, neuf sont compris dans les abords d'un monument historique.

Parmi ces vingt-deux parcs recensés, treize ont subi d'importants dégâts, dont les plus touchés sont Martigny-les-Bains (88), Dieue (55), Ban-de-Sapt (88) et Senones (88).

L'ensemble est pour l'instant évalué à 1 MF, bûcheronnage et débardage non compris, estimant que ces travaux sont équilibrés par la vente du bois, ce qui ne sera peut-être pas partout le cas. La reconstitution de

ces ensembles va prendre de nombreuses années, et pour quelques uns présenter une dépense supérieure à six cent mille francs.

Ces dégâts, dont le coût reste à la charge des propriétaires privés dans 90 % des cas, étaient-ils assurables ? Certaines compagnies peuvent effectivement assurer les parcs et jardins, mais le choix entre le montant de la prime et le risque de perte reste à l'appréciation du propriétaire. Autant il peut paraître déraisonnable d'assurer une exploitation forestière dont les rotations de coupes s'établissent entre vingt et quarante ans pour des résineux, autant la question reste posée, lorsque l'on doit restituer un parc présentant des essences rares et des dispositions remarquables.

La régénération naturelle est envisageable pour la forêt, dans la mesure où le débardage a été effectué avec attention. Il n'en est pas de même dans un parc dessiné et composé. Des aides de l'Etat ont été mises en place pour les forêts et les parcs non protégés MH. Pour ceux protégés au titre de la loi de 1913, des aides du Ministère de la Culture sont espérées, mais le montant et le mode d'attribution ne son pas encore définis.

En conclusion, nous pourrions dire que les édifices qui ont le plus souffert n'étaient pas toujours les mieux entretenus, et que, quelquefois même, des travaux y étaient prévus ; qu'en terme de plantation, un arbre n'a qu'une durée de vie limitée, et, qu'une gestion préventive peut quelquefois éviter un vide douloureux.

LES PARCS

Pour d'abord, quelques précisions sur les protec-
 tions...
 (1913) : six sont protégés au titre de la loi de 1930, sept ne sont pas protégés, neuf sont compris dans les abords d'un monument historique.

La frontière des langues : limite de civilisation ? À propos d'un livre récent...

Le fait que le livre de Colette Méchin *Frontière linguistique et frontière des usages en Lorraine* * ait reçu pour sa publication le soutien du Conseil Régional de Lorraine, de l'Institut des Langues et Cultures Régionales de Lorraine, avec le concours de l'Université Marc Bloch à Strasbourg, est à lui seul un symbole qu'il me plaît de saluer d'emblée.

L'association des deux notions : « frontière linguistique » et frontière des usages en Lorraine est on ne peut plus pertinente et pose le vrai problème : la limite des langues germano-romane qui traverse l'actuel département de la Moselle — fait bien connu et reconnu — constitue-t-elle une « rupture entre deux civilisations ? ». Sujet difficile à aborder, auquel il est « risqué » de tenter d'apporter une réponse, tellement il est chargé d'histoire, de prévention, de larmes et de sang. Je laisse à l'auteur, qui a mis tout son savoir et toute sa délicatesse de cœur et d'esprit à l'aborder précisément, en ethnologue, le soin d'en situer les contours et la densité humaine. « En 1870, les théories allemandes sur l'adéquation d'une langue et d'une culture et leur mise en application par l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine vont créer véritablement cette distance que la langue seule n'avait jamais produite. La dernière guerre, celle de 1940-1945, renforcera le processus de différenciation puisque des familles « romanophones » seront chassées de leur village et remplacées par des familles « germanophones », développant ainsi un ressentiment entre les deux groupes qui n'est pas encore tout à fait éteint ».

L'idée directrice qui guide Colette Méchin dans son travail — qui est « une thèse » — rigoureusement mené à partir d'enquêtes faites sur le terrain

par elle-même et Sylvie Maurer, de mai 1994 à juillet 1996, dans les villages situés de part et d'autre de la limite linguistique, reprend ce dossier sans l'*a priori* idéologique « de la différence culturelle à tout prix ». « Reprise » d'un dossier, enquêtes sur le terrain, examen et exploitation des données linguistiques faites sur le terrain aussi, la méthode suivie est tout le contraire des affirmations péremptoires à « l'emporte-pièce » faites à toutes les époques, et particulièrement dans les cent dernières années, par des personnalités — éminentes et louables, certes — mais qui tranchent d'autant plus vite et d'autant plus sûrement qu'elles n'envisagent qu'une partie des faits et que, leur distance physique des réalités étant lointaines à cause de leur « non immersion » dans ces « realia », elles assènent des conclusions que leur autorité tenterait de présenter comme définitives. La « méthode » Descartes que nous sommes nombreux en France à avoir utilisée, et à utiliser encore, nous a conduits à plus de rigueur... et à plus de modestie.

Colette Méchin connaît bien le domaine ; elle a su aussi, judicieusement utiliser ses sources en les citant, sans omettre de les « critiquer » quand elle le jugeait utile. Les travaux conduits sur ce sujet sont effectivement nombreux, dans le domaine de l'histoire, de la géographie et de la dialectologie, et nous les devons à des chercheurs lorrains : ils éclairent, chacun à sa façon, ou en tentent une approche constructive, quoique prudente, ce délicat problème posé par la juxtaposition de communautés régies par des systèmes linguistiques historiquement différents. Cette existence des deux « langues » germano-romane constitue bien une barrière inscrite dans le sol. Les deux *Atlas linguistiques et ethnographiques de la Lorraine* sont autant de documents qui attestent son existence, toujours actuelle, puisque les enquêtes qui ont

servi de base à la constitution des cartes datent des années qui ont suivi la fin du deuxième conflit mondial.

Si l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanique* ne comporte, pour l'instant, qu'un tome — toutes les enquêtes ont été faites — celui de la *Lorraine romane* en comporte quatre (publication échelonnée de 1979 à 1988), et contient 1 273 cartes. Mes collaborateurs et moi-même, aidés de plusieurs dizaines d'étudiants de maîtrise de l'Université de Nancy II, nous n'avions eu qu'un objectif, celui de relever et noter la mosaïque des patois romans sur la totalité de l'aire lorraine romane, en densifiant le maillage de nos enquêtes à la limite même de la frontière des langues, dont le tracé nord-ouest/sud-est n'offre aucune contestation possible à la fois pour le département de la Moselle et pour les deux départements alsaciens. Notre objectif et notre méthode étaient strictement dialectologiques. Toutefois, le fait même de travailler, ici en Lorraine comme ailleurs dans l'Hexagone et dans les territoires d'Outre-Mer, dans le créneau de recherche des « Nouveaux atlas régionaux français » dont l'intitulé était double : « linguistique et ethnographique » introduisait déjà une dimension nouvelle qui n'a pas manqué d'être éclairante, ici, sur ce « verrouillage ».

En effet, lors de la fabrication de nos cartes, il nous est apparu, à maintes reprises, que « la limite des langues » n'était pas un mur « infranchi » et infranchissable. L'ethnographie, à nos yeux de dialectologues, apparaissait comme se jouant de la « langue » ; je l'ai dit d'ailleurs, pour la partie romane, en même temps que Marthe Philippe pour la partie germanophone. Colette Méchin a dû consulter ce document, même si elle ne le mentionne pas dans sa bibliographie. Il s'agit du tome 4, de l'*Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, pp. 36 et seq., « Signifiants germaniques du domaine roman », Marthe Philippe, quant à elle, intitulant son paragraphe : « Signifiants romans en domaine germanique ». La carte de la page 37 (*La pomme de terre*) fait apparaître que l'aire de « grombire », germanique « grumber », recouvre une large zone qui va sans interruption du Palatinat, en Allemagne, jusqu'au centre du département de la Marne,

* 1 vol., 102 p., janvier 2000. Presses Universitaires de Nancy.



Limites des langues et des traditions
d'après la « Mémoire des Lorrains » de C. Gérard et J. Lanher

en France. J'écrivais : « On voit bien qu'il existe un axe préférentiel de pénétration par le nord, qui isole du sud du domaine une aire importante lorraine-nord, laquelle forme un tout, linguistiquement, avec le sud et l'ouest de l'Allemagne, la Wallonie, les Ardennes et une partie du département de la Marne, ce qui nous amène aux portes de l'Île de France ». Marthe Philippe (p. 40) écrit — ce que reprend pour sa démonstration Colette Méchin elle-même — : « On aurait tort de croire que ces formes (qu'il faut bien entendu distinguer de mots empruntés à la langue commune française, comme "pompiers" ou "maire") ne se trouvent qu'à la proximité de la frontière des langues. L'extension géographique de certaines

formes est étonnante puisqu'on les trouve dans tout le domaine rhénan, même au-delà de Dusseldorf, en Allemagne ». Et de citer, rentrant parmi d'autres mots dans cette catégorie : « merle, poireau, tirant (tiroir), chouette ».

La carte n° 300, *La cuve à ébouillanter le porc*, publiée dans notre atlas linguistique, n'a plus rien de dialectologique, tout son intérêt vient du fait que deux techniques concernant l'enlèvement des soies de l'animal pratiquées sur le domaine de la Lorraine romane — le seul qui aurait dû nous intéresser — avaient cours, de part et d'autre d'une ligne franchement orientée est-ouest, coupant résolument la frontière des langues depuis la Nied allemande, et

atteignant la Champagne à la limite sud de l'Argonne. Au nord de cette ligne, on grille l'animal à l'aide de paille enflammée, au sud, on l'ébouillante. La « muraille », tirée nord-est/sud-est, n'a rien, semble-t-il d'un rempart infranchissable, ou d'un verrou isolant totalement les communautés situées de part et d'autre. Il serait préférable de reconnaître une certaine « porosité » qui, affectant les « choses », entraîne une dénomination empruntée à « l'Autre », dont l'assimilation phonique n'est pas forcément évidente. Même si la « ligne », linguistiquement parlant paraît toujours étanche, les proximités ne manquent pas, dans le temps, de jouer dans le sens de l'imitation et de l'emprunt des techniques, des outils et des comportements.

À partir d'un constat, somme toute, « impressionniste » — la ligne des langues étant « une frontière qui s'évanouit quand on s'en approche » (p. 51) —, Colette Méchin structure sa démarche, en appliquant ses enquêtes à des thèmes inscrits sur le terrain, là où les intérêts et les contraintes économiques modernes ont toutes chances de fédérer les gens au-delà d'une barrière linguistique. Il est vrai que l'utilisation de la même langue commune, le français, y aide puissamment, ce qui pose, sans passion, le problème du « platt », à l'époque contemporaine chez nous, en Lorraine, dans son exacte dimension et dans sa juste appréciation. Les approches ainsi conduites touchent le mariage, les « S.I.V.O.M. » (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), l'École (regroupements pédagogiques, activités scolaires et périscolaires), la voirie, la collecte et le traitement des ordures ménagères, la lutte contre l'incendie, l'électricité... Enquêtes menées de part et d'autre de la ligne de limite des langues, chiffrées et figurées sur des cartes judicieusement dessinées.

Peut-être les statistiques dessinées ne sont-elles pas très probantes, du fait même du nombre relativement peu élevé des témoins où sujets enquêtés, mais la « tendance » dégagée, à mon sens, mérite qu'on s'y arrête, au moins pour la méthode retenue. Pour ce qui est des lieux différents de répartition des lycéens de la commune de Virming (germanophone) par exemple, pendant l'année scolaire

1994-1995 (p. 70), il est intéressant de constater que sur 25 élèves, 21 sont élèves en zone romane : Dieuze (5), Laxou (1), Metz (2), Morhange (12) Nancy (1) ; 4 en zone germanophone, Sarrebourg (2), Saint-Avold (2). « À l'évidence, ce n'est pas l'appartenance à une des deux aires dialectales qui est retenue dans ce choix. Le type d'enseignement et les diplômes préparés dans les établissements passent même avant la proximité géographique du lieu de résidence ». On répondra que l'enquête ethnographique, à l'heure actuelle, est quasi impossible à envisager, que les résultats en sont d'autant moins probants, et que « nous arrivons trop tard dans un monde trop vieux... ». Colette Méchin reconnaît le bien-fondé de cet argument, l'évolution des « façons de

faire » et des coutumes étant si rapide que « plus rien bientôt ne subsistera des délimitations qui parcourent la Lorraine ».

Colette Méchin, en faisant état, très honnêtement en l'an « 2000 » de ses enquêtes de 1994-1995, a parfaitement conscience qu'elle n'a eu à juger que des restes surnageant d'un « monde englouti ». Elle s'est trouvée dans la même situation que nous, lorsque à partir de 1960, nous nous sommes lancés dans l'inventaire dialectologique destiné à recenser et à relever ce qui restait des patois lorrains, dont nous savions que nous n'aurions plus guère affaire qu'à des vestiges mémorisés et resurgissant à la demande. Cependant, les résultats — sans supercherie « ni trafic » des données — ont été, à l'évidence, sources

de constats à portée scientifique non discutable. Je suis persuadé que la démarche de Colette Méchin mérite que nous en saluions l'efficacité, la lucidité et l'impact scientifique. Son enquête « a révélé que plus on s'approche de cette fameuse limite linguistique, moins les différences sont perçues par ceux qui vivent là... S'il existe bien en Moselle des différences dans l'architecture, dans les usages alimentaires, dans les choix électoraux et dans la manière de préparer et de découper un cochon après l'abatage, ce n'est pas à la frontière des langues que ce changement s'opère ». Est-ce qu'un « tabou », un de plus, serait en train de disparaître ?

Jean LANHER

La Lorraine à la télévision

On ne peut négliger les représentations positives de la Lorraine sur le petit écran car elles sont assez rares, parfois surprenantes.

La 5^e chaîne, aux programmes d'après-midi de reportages, d'émissions historiques rarement décevants, y a inclus le 30 mars, sous le titre *Chroniques de la forêt des Vosges*, un montage de quatre émissions de 1996 consacrées aux saisons de notre montagne par François Chilowicz : l'homme toujours actif dans les sapinières ou près des chaumes, les forestiers estimant les coupes, les bûcherons et les débardeurs expliquant leur travail avec tracteurs ou chevaux, les chasseurs, les naturalistes. Mais ce long enchaînement, même embelli de nombreux panoramiques, ne parvient pas à imposer les vrais problèmes et les choix de ce milieu assez fermé.

La splendeur des fûtaies de ce film émeut plus encore, par contraste avec les ravages récents. FR3-Nancy n'a pas manqué, semaine après semaine, de nous faire vivre, de loin, les chantiers démesurés où s'affrontent aux masses d'arbres culbutés les forestiers et les équipes de nettoyage, jusqu'à son excellente émission dominicale du

2 avril *Caractère*, visitant encore les forêts des Vosges dans leur état actuel, avec les spécialistes, les propriétaires privés inquiets et les maires des communes privées de ressources.

Pour la chaîne Arte, Jean-Loïc Portron s'est imposé en interprète-lecteur très subtil des *Paysages* (titre de l'émission) d'Europe, il choisit des sites peu connus, peu visités mais riches d'humanité et de mémoire et nous enseigne leurs vérités successives grâce à sa palette graphique colorant leurs composantes puis par des visites fines sur le terrain ; nous avons ainsi revu le 25 mars, *Bitche*, très beau tableau de cette porte de Lorraine, passée du rôle de gardien séculaire à celui de pôle touristique international. La caméra tourne autour du bloc géant, anguleux, de la Citadelle de Vauban où elle pénètre furtivement avant de redescendre vers la petite cité, ses forêts, son lac, tandis que le commentaire rappelle tant de sièges et de bombardements avant de s'arrêter sur cet harmonieux lieu de loisirs très apprécié des voisins allemands. Et au lac dans les sapins, on aurait pu ajouter les hôtels, le golf, dont Bitche est fier.

Plus proche de nous, *La Quatrième Génération* de François Caillat (encore une rediffusion d'Arte) touche à l'essentiel de l'histoire lorraine récente et pourrait servir de très vivante leçon d'histoire au lycée. On se souvient de la série télévisée de 1997, ce feuilleton consacré aux joies et aux drames d'une famille alsacienne d'industriels, à travers le dernier siècle, dans une reconstitution « pittoresque » mais plausible. Nous avons ici l'équivalent lorrain, mais avec le supplément d'âme d'une saga authentique vécue par les ancêtres du réalisateur, les scieurs mosellans de Vasperviller, près de Sarrebourg. Il a pu faire parler aussi bien deux vieux ouvriers loquaces que les albums de photos de famille et le décor de la maison du Haut G'hor, accueillante à tous.

Depuis le fondateur de la scierie, Louis, trois générations ont supporté, sans céder, les bouleversements politiques de ce canton de la Meurthe devenu Moselle, en passant de la France à l'Allemagne et inversement quatre fois, sans cesser d'être Lorrains avant tout. Louis, devenu Ludwig Gasser parlait français chez lui et allemand avec ses clients. Lucien fit de même mais dut voir son fils mobilisé par les Allemands en 1914 à Sarrebourg d'abord, puis en Poméranie où il fut envoyé comme « trop Français ». Il y



Le lac de Pierre Percée.

Photo extraite de *Lorraine, pays et paysages*. Ed. G. Louis © Photo P. Greff

fit venir femme et enfants ! Le retour de 1918 en Lorraine inversa les langues parlées et les clientèles, mais Lucien fut toujours considéré comme un « bon Français » et les industriels de la région le saluèrent comme tel à sa mort en 1934. La scierie était alors une des plus modernes de France, les Allemands l'exploitèrent après 1940 ; les Gasser la reprirent ensuite, mais elle finit ruinée par les concurrents et un incendie. Le sort d'une seule famille révèle le destin d'un peuple et elle est devenue un catalyseur de notre mémoire.

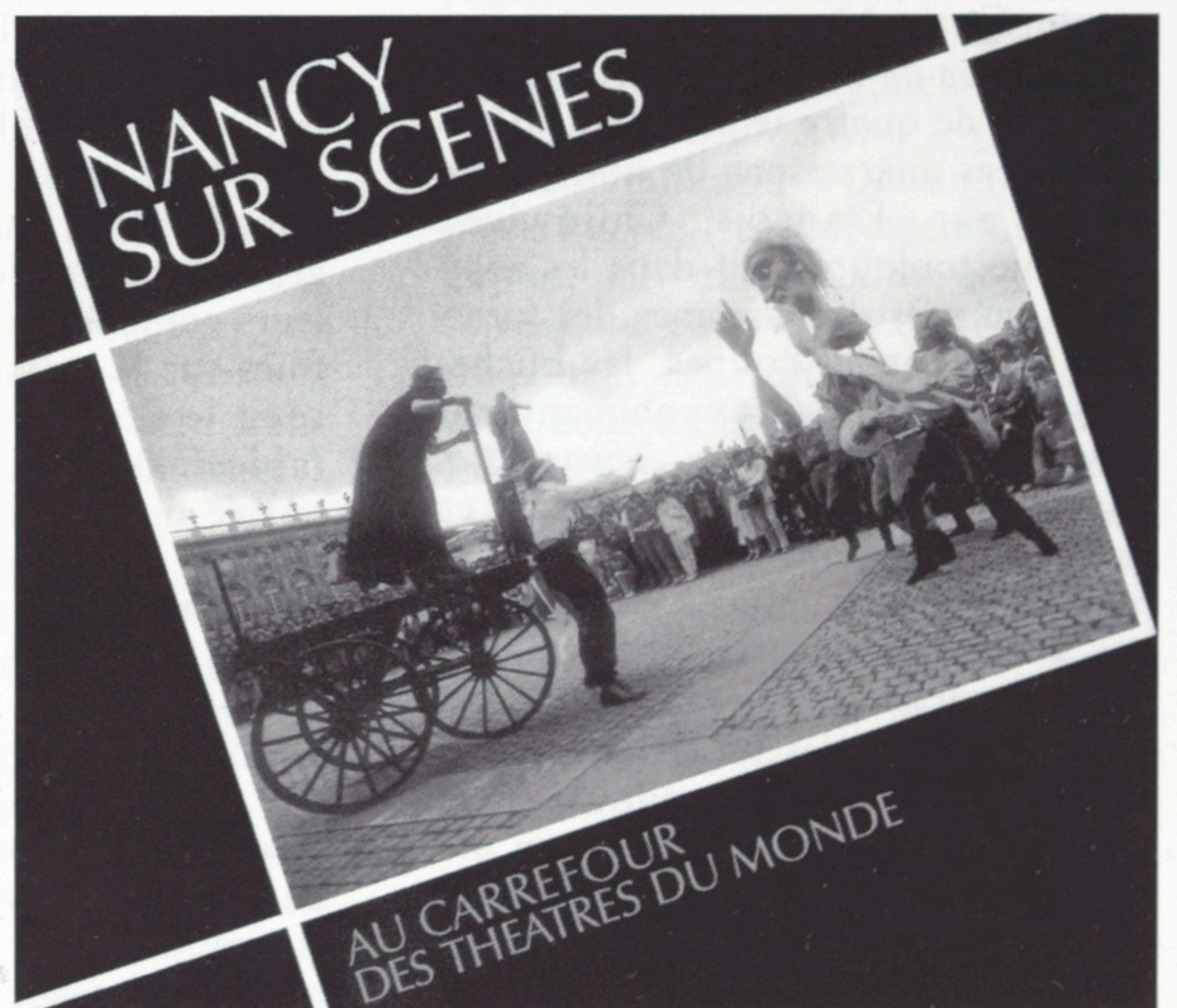
MÉMOIRE RETROUVÉE DU FESTIVAL

Trêve de mélancolie, grâce à une « résurrection » du *Festival Mondial du Théâtre de Nancy* (encore sur Arte le 29 février) qui pendant vingt ans, fit de notre ville un forum du théâtre des cinq continents. Jean Gremion et Didier Lannoy ont réalisé un assemblage un peu confus de reportages et d'extraits des spectacles accumulés à la télévision, après 1963 ; mais c'est en

fin de compte, une excellente vision de ce bouillonnement culturel annuel dans la ville qui semblait la moins faite pour le créer et l'entretenir.

Les deux premières années furent bien celles du « Théâtre Universitaire », voulu par Jack Lang depuis sa Faculté de Droit : jeunes troupes d'amateurs respectueux du rituel théâtral, du répertoire adopté par tous, de Camus (dont Lang joue lui-même « Caligula »), Schéhadé, Ionesco, Lorca, Jarry et aussi Shakespeare. Le recteur Imbs l'avait inauguré le 24 avril 1963, un jury présidé par Paolo Grassi, puis par Jules Romains décernait des prix au Grand Théâtre, de manière très officielle.

Mais dès 1964, des Polonais, disciples de Glotowski, le « pape » du théâtre-laboratoire, ont introduit un type de spectacle neuf, la libération d'énergie des corps dans une création collective sans texte, et d'autres troupes inspirées par le *Living Théâtre*



« Nancy sur scènes ». Livre de R. Grunberg consacré au Festival mondial du théâtre



Tadeusz Kantor *La classe morte*.

venu des Etats-Unis en Europe, ont suivi ce modèle. De sorte que dès 1965, J. Lang fait prospecter à travers Afrique, Amérique et Asie, d'où affluent des demandes de participation.

Le théâtre prend alors sur les scènes du Festival, un nouveau sens et enthousiasme un public composé à moitié d'étrangers. Il faut chaque année trouver de nouveaux lieux, salles de Nancy, Laxou, Tomblaine, des Facultés, du GEC, des Docks vinicoles, gymnases, chapiteaux à la Pépinière. Le Festival, attendu chaque mois de mai, largement subventionné (avec quelques réticences des élus locaux lorsque les spectacles se politi-

sent, ne refusent plus l'érotisme), attire tous les critiques parisiens, édite des livrets-programmes, fait dessiner son affiche annuelle par Weisbuch, Folon, Botero, mobilise 300 bénévoles pour recevoir, guider 30 ou 40 troupes et 200 000 spectateurs. Ceux-ci sont jeunes, tolérants et éclectiques, et le film a bien traduit leur folie jubilatoire des soirées (on redonnait les spectacles à 23 heures) et des nuits. La bourgeoisie nancéienne, conquise, s'en amusait aussi.

Le Festival a connu ses crises, ses violences : refus des salles de Nancy par le maire en 1969 et nécessité de dresser, dans la boue de la Cité des

Provinces de Laxou, des chapiteaux de gitans et des bulles de bois et de toile, charges des CRS contre les étudiants jusque dans le Grand Théâtre en 1973, grève des bénévoles lorsque le Festival devient trop nettement l'affaire des politiques reçus par J. Lang. Celui-ci a, dès 1973, abandonné à Lew Bogdan sa direction lorsque d'autres fonctions l'ont attiré à Paris.

D'année en année, Nancy a « révélé » des animateurs, des troupes jusqu'alors confinés dans leur cercle national. *Le Bread and Puppet* de Peter Schumann (New-York) est venu et revenu pour dénoncer la guerre, la misère ou évoquer la Bible par ses poupées géantes menaçantes, ses masques inoubliables.

Tadeusz Kantor imposa l'extraordinaire envoûtement de sa mise en scène dans les caves de la brasserie Greff pour jouer la « *Poule d'eau* » de Witkiewicz et plus encore, dans un gymnase, en 1977, la « *Classe morte* », son chef d'œuvre : acteurs et mannequins mêlés, masques blancs et costumes noirs.

Le choc du spectacle de six heures de Bob Wilson, encore inconnu partout, « *Le regard du sourd* », le fit instantanément applaudir par tout le public et les critiques subjugués. « Est-ce du théâtre ?.. Oui !.. Non !.. » entendait-on place Stanislas à l'aube.

La même consécration attendait Pina Bausch et ses acteurs-danseurs qui, venus de Wuppertal où ils n'avaient aucun succès, achevèrent les « *Sept péchés capitaux* » puis « *Café Muller* » dans une ovation qui les imposa désormais.

Nancy a ainsi fait le bonheur de mimes de Kinshasa, de danseurs bulgares, de troupes du Brésil, d'Angleterre, du Canada, de Californie. Et puis, en 1982, le vieillissement avait agi, le désir n'était plus là, le silence est retombé sur la ville : elle a ainsi vécu son second triomphe culturel du XX^e siècle, après celui de l'Art Nouveau avant 1914.

Claude GÉRARD

A propos de la chirurgie en Lorraine au XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, rien n'est plus complexe que l'organisation de la chirurgie en France, où les médecins, les « Chirurgiens de Saint-Côme, chirurgiens de Robe Longue », parlant le latin, et les chirurgiens-barbiers, groupés en communauté, s'affrontent, les premiers méprisant les autres. Le célèbre Ambroise Paré, ne parlant pas le latin, n'ayant pas fréquenté la faculté, formé par l'apprentissage, appartenait à la « barberie ». Ce qui ne l'a pas empêché d'être le chirurgien de quatre Rois de France.

C'est pour Ambroise Paré qu'Henri II va créer le poste envié de « Premier Chirurgien du Roi ». Au cours du XVII^e siècle, en France, le Premier Chirurgien, désigné par le Roi, aidé de ses Lieutenants tentera de régenter toute la profession. Mais le Parlement s'en mêle ; en 1655, il regroupe la communauté des Maîtres et celle des barbiers. En 1660, il donne raison aux médecins et retire aux chirurgiens « robe longue et bonnet carré ». En 1692, le Premier Chirurgien voit son autorité diminuer au profit des chirurgiens-jurés, auxquels le Roi à court d'argent, vend leur charge.

L'Edit Royal de 1699 crée un corps d'experts (dentistes, lithotomistes, oculistes et renoueurs), favorise la chirurgie rurale (examen plus simple, droits réduits) et encadre les « garçons de veuves » (les veuves, comme en Lorraine, avaient le droit de continuer à « tenir boutique »). Les charges de Lieutenant sont supprimées en 1672, puis rétablies en 1723.

Il en allait autrement en Lorraine où tout était simple jusqu'à l'occupation française. L'intrusion permanente dans les États, de charlatans et d'opérateurs ambulants exerçant illégalement la chirurgie, avait amené les Ducs à légiférer. Après que Hughes des Hazards, évêque de Toul eut excommunié les charlatans en 1515, le duc Antoine, en 1525, avait encouragé la création d'une communauté de chirurgiens et décidé qu'un examen différencierait chirurgiens et barbiers,

fixant leurs limites d'intervention à ces derniers. La communauté de Nancy s'est organisée en corporation et a reçu sa consécration officielle en 1576.

Les ordonnances de Charles III sur la chirurgie du 3 octobre 1575 viennent confirmer celles du duc Antoine et celles du 10 février 1596 établissent « la Maîtrise » :

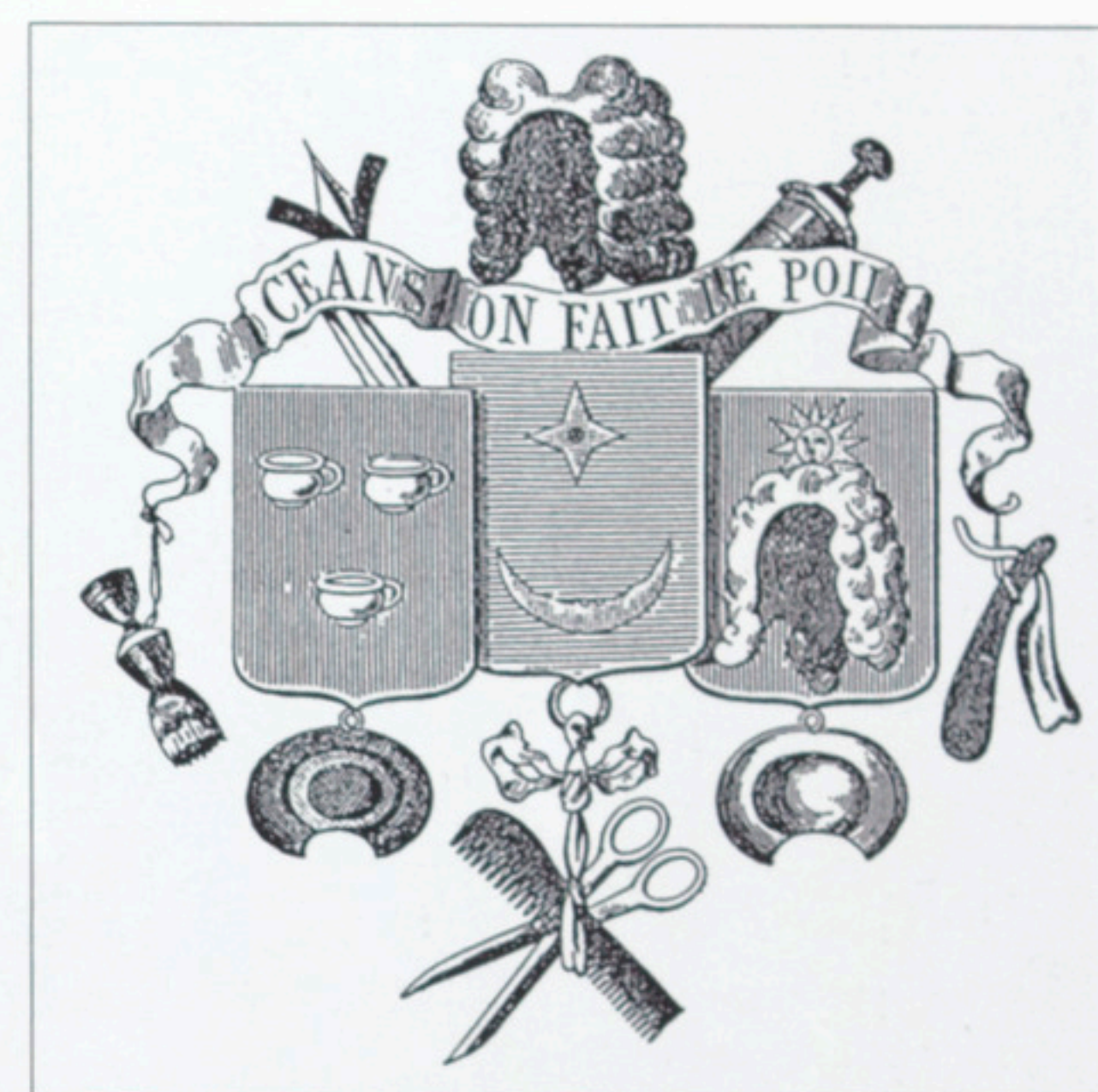
« Son Altesse ayant pour agréable la très humble requête des Maîtres chirurgiens-barbiers » de Nancy touchant l'établissement d'une maîtrise..... est suppliée d'homologuer les « articles qui s'ensuivent..... ».

Sont alors définis : l'encadrement (jurés, doyen), l'examen pour obtenir la maîtrise, la formation continue, le sort des veuves qui pourront continuer « à tenir boutique » et les sanctions à prendre contre les charlatans.

Ces ordonnances sont renforcées par celles du duc Henri (1620) et celles de Charles IV (1625-1659-1661).

Les ducs refusaient l'ignorance, l'incompétence et le charlatanisme. Il leur arrivait pourtant d'accueillir dans leurs États quelques empiriques qui avaient su leur plaire, tels Jean Lescot, Jean Coupart, Paul Toscano et son orviétan ou encore ce fameux Bernouin, dit la Fleur, « opérateur, distillateur et oculiste », mangeant les entrailles, le fiel et la bave des crapauds, mangeant aussi des vipères en public, et se protégeant du tout par la seule vertu de son Atavan, « fort expert à tirer la pierre de la vessie, tailler les descentes de boyaux, abattre cataractes, guérir les ulcères putrides, stafilèmes, taigne, loupe, escrouelles, paralysie et autre infinité de maladies ». Ces Messieurs les conseillers de ville, pour obéir à Charles IV, durent le retenir comme opérateur de la ville, promettre de le loger gratuitement, lui accorder 700 F de pension annuelle pour quatre mois de présence et l'exempter de toutes charges.

Quelle injustice, vis-à-vis, des Maîtres de la Communauté !



Enseigne de boutique de chirurgien-barbier au XVII^e siècle

On a ici affaire à un Maître, les « bas-sins », plats à barbe, « sont pendus ». Ce maître « fait aussi » dans la perruque, un ferrement de chirurgie et une seringue à clystère se cachent derrière les armoiries. L'auteur de ce montage (J. Renauld 1874) a imaginé pour armes, trois pots de chambre.

LES MAÎTRES-CHIRURGIENS LORRAINS

Jusqu'au XVIII^e siècle, les Maîtres-chirurgiens se différencient fondamentalement des médecins, savants puisant leur science dans les livres, parlant le latin, et ne se livrant à aucun acte manuel. Les chirurgiens-barbiers, eux, ne sont que des artisans, formés sur le tas, cantonnés aux maladies externes, aposthèmes, bubons et charbons, pansant les plaies, « tirant » les dents, « attelant » les fractures et propres à manier le rasoir. Parfois ils se hasardent à trépaner les malades atteints de « mal caduc » (épilepsie), plus rarement encore à amputer. Les interventions se font dans la chambre du malade ou dans l'arrière-boutique (une hospitalisation de quelques jours y est possible, on trouve dans les « procès pour impayés » des réclamations de pension alimentaire due au barbier).

Tous ces actes se pratiquent, sans aucune forme d'anesthésie. On ne dispose au XVII^e que d'opium, de laudanum et de thériaque, qui pourraient, si on les administraient en quantité suffisante avoir un certain effet analgésique. Malheureusement, les chirur-

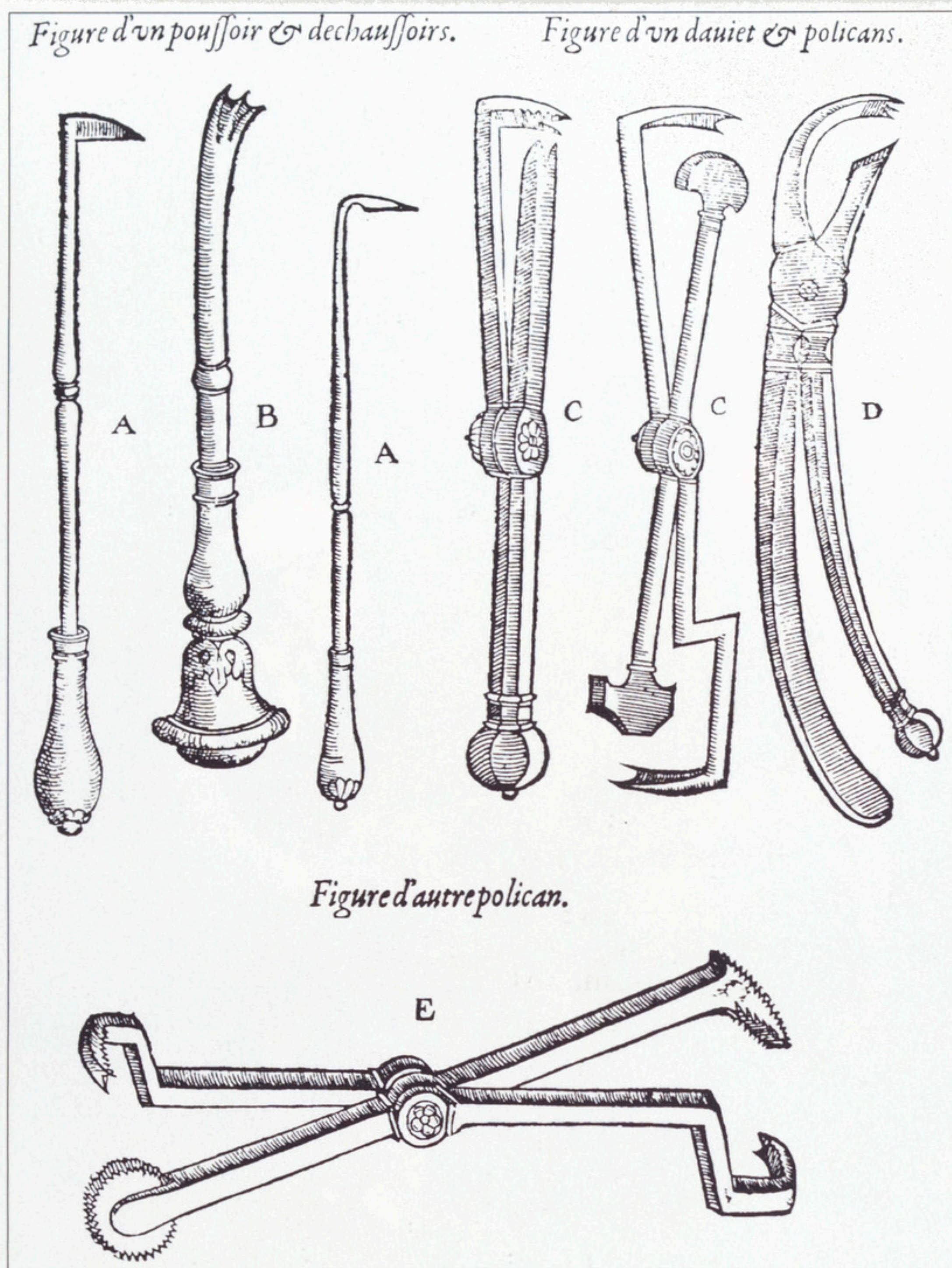
giens n'ont ni le droit de prescrire (pas même les saignées qu'ils n'exécutent que sur ordre d'un médecin comme en témoignent différents procès faits par des médecins à des chirurgiens), ni celui d'administrer de drogues « qui entrent au corps » — sauf dans les villages où il n'existe pas d'apothicaires —. (Quelques décennies plus tard, Léopold confirmera ces interdictions dans son ordonnance (1) du 28 mars 1708). Les « garçons » chirurgiens et les apprentis sont chargés pendant l'opération de la contention du « patient ».

La « barberie » a mené les barbiers, experts à manier le rasoir et les instruments tranchants, à la chirurgie. Elle va aussi les conduire « à la perruque ». Un des favoris de Gaston d'Orléans, l'Abbé de la Rivière était chauve et le déplora, jusqu'au jour où son barbier lui confectionna un ornement chevelu, rapidement imité par certains chirurgiens nancéiens lors du passage à Nancy de Monsieur, frère unique du Roi, et de sa cour.

Au cours du XVII^e siècle, dans les inventaires de certains chirurgiens (Taconnet dit La Longée, Fr. Charles...) parmi les « ferrements de chirurgie », daviers et pélicans, spéculum matris, on trouve des « perruques tant faites que commencées » et des fers plats à friser les perruques. C'est en 1710 seulement que le duc Léopold permettra aux Maîtres-perruquiers de fonder une communauté. Ils se différencieront de leurs confrères par la couleur de leur boutique, qui sera peinte en bleu, tandis que celles des barbiers et celles des Maîtres-chirurgiens seront respectivement jaunes et blanches.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Les chirurgiens lorrains sont constitués en Communautés de métier et tiennent boutique. Il suffit comme dans tout autre métier manuel, de faire son apprentissage près d'un maître pour le devenir soi-même.



Instruments dentaires d'Ambroise Paré

L'apprentissage dure 2 ans, pendant lesquels le jeune apprenti — il a en général 15 ans — logé, nourri, blanchi assiste son patron. Les parents du jeune garçon payent pour les 2 ans de stage une pension de 300 ou 400 F, et offrent une « cornette » (coiffe) à la patronne. On consigne les conditions du contrat, dans un traité, devant notaire. Devenu compagnon, le « garçon-chirurgien » après quelques années de formation complémentaire, doit réussir son chef-d'œuvre, généralement une démonstration de bandage, et satisfaire à un examen oral devant les maîtres-jurés. Puis, s'il est catholique et de bonnes mœurs, après avoir versé ses droits — les droits sont moins élevés si l'on est fils, gendre ou neveu de chirurgien —, le jeune maître prête serment, peut ouvrir boutique et « pendre les bassins ». Les bassins, palettes à saigner ou à raser, emblème des chirurgiens, fixés à un bras

d'enseigne, signalent la boutique à la clientèle. La Communauté avec à sa tête, un doyen et 2 maîtres-jurés élus pour 1 an, est chargée de surveiller tous les chirurgiens et barbiers du Duché, reçoit les plaintes, règle les litiges, ordonne des expertises. Un local destiné aux réunions, examens, enseignement et dissections est réservé à l'hôtel de ville de Nancy. Le sort des « collés » à l'examen est prévu. Sans diplôme, ils auront droit de « faire le poil, tirer les dents, ventouser et phlébotomiser », sans toutefois « pendre les bassins ». De même, le sort des veuves est prévu dans les ordonnances de Charles III, elles auront le droit de continuer à tenir boutique, pourvu qu'elles emploient un garçon-chirurgien « de bonnes mœurs ».

Parallèlement à la communauté chargée de l'éthique, la Confrérie à la tête de laquelle se trouvent un prévôt et 2 jurés représente l'Eglise, organise les processions. Les chirurgiens n'ont pas une place honorifique dans la procession, ils sont loin du Saint-Sacrement. Un arrêt de la Cour Souveraine a en effet réglé l'ordre, le rang et la marche des différents corps d'Etat pour la procession de la Fête-Dieu. En tête viennent les sergents, suivis du Lieutenant du Prévôt, les sonneurs avec leurs clochettes, les pauvres de l'hôpital, puis les 29 confréries. Les bourreliers sont les premiers, les pauvres ! et en dernier les apothicaires, juste avant le Saint Sacrement. La confrérie se charge aussi de l'entretien de l'autel de Saint-Côme dans l'église Saint-Epvre et prélève les cotisations.

On peut donc dire qu'au début du XVII^e siècle, l'exercice de la chirurgie est bien réglementé en Lorraine. Une quinzaine de maîtres coexistent en bonne entente à Nancy, vivant de leur



Le chirurgien de village (Ecole de David Teniers, XVII^e siècle)
© Musée des Beaux-Arts de Dijon.

Dans la boutique, le chirurgien panse une plaie du pied, tandis que, dans l'arrière boutique, son garçon, « tire » quelques dents, pendant que l'apprenti prépare un emplâtre.

profession et exerçant en général, en parallèle, une autre activité : chirurgien et valet de chambre, propriétaire terrien ou immobilier, voire marchand d'armes. Certains valets de chambre dévoués réussissent à se faire anoblir, mais le Duc leur attribue des armoiries rappelant de manière indélébile la nature des services rendus (pot de chambre, urinal ou bassin). A côté des chirurgiens de ville, cohabitent les chirurgiens militaires, qui prêtent volontiers la main pour les interventions compliquées. A la campagne, le moindre bourg a aussi son chirurgien (c'est un chirurgien « externe », on lui a fait subir un examen « allégé », mais il n'a pas le droit de faire de la chirurgie lourde), il peut être chirurgien et greffier, parfois même chirurgien et labou-

reur. Tous acceptent l'autorité du doyen et des jurés de la Communauté. On a choisi et élu les responsables. C'est la démocratie.

Cette pratique est donc contraire à ce qui se passe en France, où à la même époque, les Maîtres-chirurgiens regroupés en jurandes sont sous la tutelle des Lieutenants du Premier Chirurgien du Roi, désignés arbitrairement par le monarque ; les principes démocratiques prévalent en Lorraine.

L'OCCUPATION FRANÇAISE ET SES SUITES

En 1633, la Lorraine subit l'occupation française. Toutes les institu-

tions duciales vont être transformées, renforçant le pouvoir du Roi et l'absolutisme, visant à intégrer la Lorraine à la France. Les Français vont imposer à la communauté des chirurgiens de Nancy, un Lieutenant du Premier Chirurgien du Roi Louis XIII.

Jacques Crellot, Maître chirurgien-juré de Paris, fraîchement arrivé à Nancy, ouvre boutique Grand-Rue, près du Palais Ducal, entre les prévôts et les chanoines de Saint-Georges et épouse une Nancéienne, Barbe Moreau. Il prétend avoir une surintendance sur les maîtres lorrains, obtenue par lettre de S.A., ainsi qu'une « lieutenance du Premier Barbier du Roi » depuis novembre 1634. Un différend va l'opposer aux chirurgiens de Nancy qui admettent sa compétence,

mais refusent son autorité. La situation se dénoue en février 1637. Crellot abandonne ses prétentions, les maîtres nancéiens acceptent le principe de la lieutenance, on va voter. On se réunit chez Crellot et Crellot est élu !². De 1637 à 1661, il faut donc obéir à un Lieutenant du Premier Barbier du Roi.

En 1661, de retour dans ses États, Charles IV songe « à organiser le service de la barbe, du poil et des pansements des blessures de ses malheureux sujets ». Par ordonnance du 16 mars 1661, il charge « son bienaimé et féal sujet François Sellier de tenir la main et avoir l'œil aux désordres et abus qui se pratiquent dans ses Duchés » en matière de chirurgie. Et le 25 avril 1661, désireux d'aligner l'organisation de la chirurgie sur l'organisation française, il nomme François Sellier, — qui n'est pas Maître —, son Premier Chirurgien³.

En 1670, Charles IV se brouille à nouveau avec le Roi de France et quitte encore ses États pour ne plus y revenir. Louis XIV vient en personne à Nancy et voici de nouveau l'occupation française. Comme son maître, François Sellier a disparu. Le service qu'il dirigeait en Lorraine est repris par Charles François Félix, maître chirurgien-juré en la communauté des maîtres de Paris, « chef de la barberie du Royaume ».

Maître Félix, premier chirurgien, désigne comme son lieutenant en Lorraine, Nicolas Rouvroy, maître chirurgien-barbier de la ville de Plombières. En 1686, ces fonctions de délégué du premier chirurgien du Roi seront exercées par Jean Laurent, puis par Denis Veyssière dit l'Ascendant.

Réintégré sur le trône de ses ancêtres par la paix de Ryswick (1697), le Duc Léopold promulgue deux édits datés des 5 octobre et 30 dé-

cembre 1698 par lesquels il rend force de loi dans ses États, aux statuts et règlements établis en 1661 par son grand-oncle Charles IV et nomme Premier Chirurgien et Barbier Ordinaire, son valet de chambre Henri Cornuet (parfois Cornuel de Belleville) — sans Lieutenant — (à cette époque, 1672-1723, la Lieutenance est également supprimée en France).

C'en était fait de la tradition démocratique et respectée qui régissait la vie des chirurgiens jusqu'à l'arrivée de l'administration royale française. Il en fut ainsi, à partir du règne de Charles IV, de nombreuses institutions des Duchés : la chirurgie n'étant qu'un faible exemple de la désorganisation de la vie professionnelle lorraine au XVII^e siècle.

Jacqueline Carolus

NOTES

1. Ordonnance de S.A.R. portant règlement pour la médecine et la pharmacie du 28 mars 1708 - article XXI : « Nous défendons à tous chirurgiens dans les villes et lieux où il y a des apothicaires, même à ceux de notre maison, de vendre aucun remède excepté les topiques, po-

tions vulnérables, emplâtres, onguents, liniments, baumes et poudres convenables à la guérison des tumeurs, ulcères, playes, luxations et autres accidens de pareille nature, comme aussi de donner aucune potion laxative, altérative ou confortative, sinon ez maladies

vénériennes ou autres secrettes, le tout à peine de confiscation de leurs drogues, cinq cents francs d'amende..... ».

2. A.D.M.M. 3 E 2526.

3. A.D.M.M. 3 E 2714.

BIBLIOGRAPHIE

DELOUPY H. *Le collège Royal de chirurgie de Nancy*. Nancy : Georges Thomas, 1938, 228 p.

PILLEMENT P. *L'organisation de la Médecine Municipale à Nancy du XVII^e siècle à la Révolution..* Nancy : Georges Thomas, 1938, 55 p.

RENAULD J. *Les Officiers du corps des per-ruquiers de Nancy*. Nancy ; Wiener, 1874, pp. 20-50.

VIDAL F. *La chirurgie des Empiriques et des Charlatans au XVIII^e siècle*. CDF. 1997, n° 833, pp. 71-77.

VIDAL F. *Regards sur la Législation chirurgicale au XVIII^e siècle*. CDF. 1997, n° 840, pp. 68-71.

La collection de faïences révolutionnaires du Musée Lorrain

La collection de faïences « patriotiques » du Musée Lorrain comporte 60 pièces au décor révolutionnaire de grand feu et de petit feu dont 36 dans la donation Marcus (15 sont d'origine nivernaise et les autres de l'Est : Waly, Les Islettes, Épinal...) ; les autres pièces proviennent de legs divers et aussi des nombreux achats de Georges Demeufve, conservateur au Musée Lorrain de 1908 à 1934 pour la section mobilier et objets d'art. G. Demeufve a d'ailleurs consacré deux importants articles à l'étude de la céramique ancienne de la Région Lorraine, publiés dans le *Pays Lorrain* en 1912 et 1933. Le numéro de 1933 (p. 300 et suiv.) traite plus particulièrement des « Faïenceries de l'Argonne-Les Islettes et Waly-Décors à emblèmes patriotiques ».

Si cette catégorie de faïences anciennes est très prisée des collectionneurs, force est de constater qu'elles ne figurent que très rarement dans les expositions consacrées aux céramiques. La raison en est très probablement que cette production « du commun » ou « populaire » est considérée à tort comme dépourvue de valeur artistique et de beauté. Mais elle n'est pas pour autant dénuée d'un intérêt documentaire précieux et d'un charme naïf dû aux formules qui les accompagnent et « aux fautes d'orthographe qui émaillent et agrémentent véritablement les légendes de cette



Décor « A ça ira »

faïence parlante¹ ». Il suffit de consulter le très beau catalogue de l'exposition « Faïences de Lorraine (1720-1840) organisée par le Musée Lorrain en 1997, pour être persuadé de la valeur des quelques spécimens qui y figurent.

Née dans les années 1780, principalement à Nevers qui était riche alors de douze manufactures, cette production atteindra son maximum de verve et de popularité jusqu'en 1792 environ, époque de la création de la République où le même motif répété avec quelques variantes sans imagination perdra de son intérêt documentaire et de sa valeur d'expression des mentalités qui était jusque là sa source d'inspiration.

Ces assiettes, plats et pichets sont avant tout l'œuvre d'ouvriers, issus du peuple, illettrés mais qui vivaient au rythme des événements de la nation et qui inventaient des « poncifs² » se répétant et se reproduisant dans tous les ateliers avec leurs maladresses et leurs fautes, ce qui leur confère très justement ce caractère populaire qui a fait leur succès. Un autre facteur de l'engouement pour ce décor réside dans l'attrait de plus en plus prononcé de la haute société pour la porcelaine. La faïence dut donc trouver des débouchés nouveaux auprès des classes plus modestes et les événements de ces années révolutionnaires lui fournirent de nouvelles sources d'inspiration. Les faïenceries ne vivaient que de la vente de leurs produits et le débit était d'autant plus important et rémunérateur que les décors créés correspondaient au mieux au goût et à l'attente des acheteurs. Cette production populaire était donc destinée à une clientèle peu aisée et c'est ce qui explique la plus grande proportion de faïences au « grand feu » plus économique que la technique au « petit feu³ ». Ainsi, c'est un témoignage des mentalités que nous proposent ces faïences révolutionnaires en même temps qu'un récit en images des événements qui mirent fin à l'ancien régime.



Décor « Aux États Généraux »

DÉCORS PRÉ-RÉVOLUTIONNAIRES

Cette production est bien antérieure à la Révolution : très tôt on trouve des assiettes « parlantes » représentant des scènes de la vie quotidienne ou des événements notables comme les faïences « au ballon » contemporaines des premiers vols aéronautiques entre 1783 et 1786, l'affaire du collier, la naissance du Dauphin, etc... Plus répandu et plus patriotique, le décor « à la fanfare » créé à Moustiers en l'honneur de la victoire de Fontenoy, le 11 mai 1745 : il consiste en une sorte d'écu central de forme rocaille derrière lequel se croisent des drapeaux et des trompettes. Mais c'est Nevers qui, vers 1783, lance le décor « aux drapeaux ». Ce sont des décors militaires aux armes de France : au centre, un écusson ovale contenant généralement trois fleurs de lys et surmonté de la couronne fermée ; de part et d'autre de ce motif central sont disposés très symétriquement deux ou quelquefois trois drapeaux bleus, deux palmes, deux piques, des trompettes (deux ou quatre), le tout reposant sur un tambour horizontal flanqué de deux fois trois boulets. Il arrive que les trois fleurs de lys soient remplacées par trois cœurs, symboles de l'attachement à la royauté exprimé parfois avec plus de force par l'adjonction de devises : « W le Roy » (W pour « vive »). En effet, le peuple conserve toute sa confiance envers la personne royale de qui il attend le salut de la France et qu'il continue à vénérer.

DÉCORS RÉVOLUTIONNAIRES

La réunion des États Généraux à Versailles le 5 mai 1789 a suscité un



Décor « A la cocarde »

immense espoir de la part du peuple français qui avait participé à la rédaction des cahiers de doléances et désigné ses délégués aux États Généraux. Dans toute la France était né un immense espoir de renouveau, de rénovation. « En gros, on peut dire que le peuple croyait que les délégués des trois ordres devaient s'allier de façon noble et désintéressée pour découvrir les mesures nécessaires à un grand renouveau générateur du « Bonheur public » sous la direction éclairée et bienveillante de Louis XVI⁴ ». Cet événement fut commémoré par un nouveau décor dit « aux États Généraux » composé comme ceux des décors aux drapeaux, il comporte généralement la couronne royale au-dessus de l'écusson renfermant une fleur de lys mais entouré désormais des attributs des trois ordres : l'épée pour la noblesse et la crosse pour le clergé nouées par un ruban bleu ; le Tiers-État, au milieu, est représenté par une bêche ou un râteau, une gerbe de blé, une faux, une pioche, une charrue ou seulement deux roues de charrue comme dans le décor, assez rare, d'une assiette du Musée Lorrain : assiette à six lobes dont le contour de l'aile est rehaussé d'une guirlande un peu irrégulière, preuve du manque de maîtrise dans l'élaboration du poncif. Le bassin est largement occupé par un ensemble de symboles très complet de part et d'autre de la fleur de lys : une croix et une crosse, à gauche, attributs du clergé, font face à deux roues de charrue, représentation double par rapport à celle des deux autres ordres. Il y a là une allusion directe à la double représentation votée aux États Généraux. Grâce à Necker, le Tiers

qui représentait les « 96 centièmes » de la population avait obtenu le doublement de ses députés. Il disposait d'autant de députés que les deux autres ordres réunis.

Quelquefois, la bêche est disposée le manche dirigé vers le bas, fer en haut, ce qui signifie clairement que c'est le Tiers-État qui soutient le royaume, ce qui est le cas pour ce décor rare « aux trois ordres » agrémenté de l'inscription « A ça ira », écho de la chanson qui a rythmé la marche des provinciaux accourus à Paris pour la fête de la Fédération Nationale sur le Champs de Mars, le 14 juillet 1790, en souvenir de la prise de la Bastille. De nombreuses pièces font allusion aux serments solennels prononcés en ce jour. Cette cérémonie est rappelée dans les décors de faïences par les inscriptions « W la Nation » ou encore « La Nation, la Loi, le Roi » ou tout simplement « La Loi ». C'est également aux sons de cette première marche révolutionnaire que les parisiens ont effectué les travaux de terrassement préparant la fête. Un autre élément rare de cette assiette d'origine nivernaise est la présence d'une couronne ducale, couronne « ouverte ». Les fleurs de lys indiquent qu'il s'agit d'un fils de France, le Duc d'Orléans probablement⁵. Notons enfin la garniture de l'aile de l'assiette et l'entourage particulièrement recherché de l'écusson.

Après la proclamation de la Constitution en septembre 1791, le thème de la réunion subsiste mais la couronne et les drapeaux disparaissent. Le roi a prêté serment, la monarchie est constitutionnelle. Il n'y a plus de « sujets » mais des « citoyens ».



Décor « La cage ouverte et l'oiseau »



Décor « Réunion »

Sur une assiette au « petit feu », probablement de l'Est de la France, les symboles des trois ordres sont conservés, mais la couronne a disparu et est remplacée par l'inscription « vive la nation ». Le détail remarquable de cet ensemble réside dans les trois fleurs ornant l'aile de l'assiette dont une est remplacée par une cocarde. La cocarde est née en 1789. Son port devint obligatoire en 1792. L'Histoire raconte que le blanc fut ajouté aux deux couleurs de la Ville de Paris (rouge et bleu) lorsque le 17 juillet 1789 le roi revint à Paris à la demande du peuple. À la vérité, il ne reçut ce jour là que la cocarde aux couleurs de Paris. Ce n'est que quelques jours plus tard que La Fayette proposa une cocarde blanche avec un liseré rouge et bleu pour emblème de la Garde Nationale. Elle devint la marque du patriotisme pour toute la Nation.

La Déclaration des Droits de l'Homme votée et adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée Nationale et sanctionnée par le roi le 5 octobre 1789, la Fête de la Fédération Nationale en 1790, la proclamation de la Constitution en 1791 sont autant d'événements qui firent naître un immense espoir de liberté dans toute la nation, espoir qui donna lieu à plusieurs décors.

HYMNES À LA LIBERTÉ

Les plus fréquents sont la cage et l'oiseau, le bonnet phrygien et l'arbre de la liberté. Un véritable succès fut obtenu avec les décors « à la cage ouverte et à l'oiseau ». Cette assiette d'une qualité exceptionnelle dite



Décor « Arbre de la Liberté et bonnet phrygien »

« contournée » (le bord de l'aile étant doté d'un effet décoratif né de l'emploi simultané de courbes et de contre-courbes) est ornée d'un décor polychrome de petit feu, technique qui n'était pas utilisée pour les assiettes nivernaises de cette catégorie dite « révolutionnaire » mais que l'on peut rencontrer dans la production de l'Est de la France, le Lunévillois dans le cas de cette pièce. L'iconographie charmante de cette scène occupant tout le bassin de l'assiette et dont la composition est très élégante grâce à la branche dont la courbe épouse celle du marli et le détail de l'oiseau perché au-dessus du mot « Liberté » permettent de citer cet ensemble parmi les plus réussis dans ce genre.

Le *bonnet phrygien* ou bonnet rouge, porté par les phrygiens était devenu à Rome le signe de l'affranchissement des esclaves, donc signe de liberté, comme le faisceau de licteur romain, image de la France nouvelle une et indivisible. Après 1790 on voit



Décor « Au coq »

apparaître la représentation du faisceau coiffé du bonnet. En 1792, un article paru dans « Le Patriote » lança la mode du bonnet qui fut adopté par les Jacobins. Amnistiés en revenant du bagne, les Suisses de Châteaueux, condamnés après l'Affaire de Nancy (31 août 1790) furent l'objet d'une grande fête populaire ; ils portaient leurs bonnets de galériens et la mode s'en empara de plus belle. La Liberté tenant dans sa main gauche un faisceau et de sa main droite une pique surmontée du bonnet devint un emblème officiel, le nouveau sceau de l'État. Un décret du 20 septembre 1793 ordonna que les fleurs de lys des bornes militaires sur les bords des routes soient remplacées par le bonnet de la liberté. Il disparut progressivement mais coiffe toujours nos Mariannes. Quant au faisceau de licteur, également emprunté à l'Antiquité romaine, il était, à l'origine, constitué de douze baguettes de bouleau ou d'orme liées par des courroies de cuir rouge, au milieu desquelles est planté le manche d'une hache, le fer en dehors. À Rome, les faisceaux étaient portés par les licteurs qui précédaient les hauts magistrats dans les cérémonies. Une assiette de notre collection propose un décor original relativement rare : le faisceau de licteur est traditionnellement surmonté du fer de hache et du bonnet qui représentent le peuple ; l'épée plantée dans un bouclier symbole de la protection de la patrie est l'attribut de la noblesse. Il n'y a aucun attribut du clergé mais la présence d'un caducée surmonté d'un oiseau qui pourrait être la « colombe de la paix » est un élément nouveau. L'on sait que dans la symbolique ancienne la réunion du caducée et d'un rameau d'olivier (qui figure de l'autre côté du faisceau) symbolisait la Paix amenée par les traités. Il est donc plausible de trouver ici une allusion au traité tacite de Paix conclu entre le peuple et le roi qui avait prêté serment à la Constitution, la mention « réunion » rappelant les États-Généraux⁶.

L'*arbre de la liberté* est un rite qui apparaît dès les premiers mois de la Révolution, « renouant avec les « mais » et les coutumes de la Saint-Jean symbolisant la fertilisation des terres. Les premiers arbres furent plantés de façon « sauvage », les paysans les édifiant devant les châteaux et y



Décor « Chanon le Républicain »

plaçant les emblèmes fustigeant les privilèges seigneuriaux (bonnet, drapeau tricolore) ; le mythe révolutionnaire s'en empara rapidement et en fit dans les villes et les campagnes, l'un des principaux symboles de l'ère nouvelle. Dans la croyance païenne, la fête du « mai » symbolisait le réveil printanier de la nature et elle fut assimilée à la Révolution, avènement de l'âge d'or républicain. En 1793, on dénombra plus de 70 000 arbres de la Liberté ou de la Fraternité. Dans les cortèges des fêtes ou au cours des repas « fraternels » les arbres de la Liberté devinrent des haltes indispensables⁷ ».

Un décor au grand feu rassemble ces éléments, l'arbre et le bonnet d'une façon tout à fait spontanée et naïve, les deux rubans du bonnet « coiffant » l'arbre comme pour ne faire qu'un avec lui.

Après les proclamations de la Patrie en Danger par l'Assemblée Législative le 11 juillet 1792 et la levée en masse des volontaires, les arbres de la liberté furent accompagnés de nouveaux éléments et de nouvelles devises.

INSCRIPTIONS PATRIOTIQUES

« La liberté ou la mort », « notre union fait notre force », « vaincre ou mourir » sont les expressions de l'immense élan de solidarité nationale que le danger avait engendré et de la foi des Français en leur unité et leur force. Une assiette de la collection du Musée Lorrain, probablement originaire de la faïencerie des Islettes, représente deux drapeaux noués par un nœud cocarde et encadrant un cœur enflammé accompagné de la devise



Décor « Vivre ou mourir »

« v.o.m. » (vivre ou mourir). La forme des drapeaux n'est pas encore celle qui sera adoptée définitivement par la Convention dans son décret du 15 avril 1794 : le pavillon national sera alors formé des trois couleurs nationales disposées en bandes égales, posées verticalement de manière que le bleu soit attaché à la gauche du pavillon, blanc au milieu et rouge battant dans les airs.

Les manufactures de l'Est de la France ont également produit une multitude de décors patriotiques « au coq » : le coq vigilant, sentinelle et gardien du territoire comme il apparaît sur le bassin d'une assiette provenant probablement des Islettes : fièrement campé sur une terrasse de

verdure, il brandit une lance coiffée du bonnet phrygien. Ces deux dernières assiettes sont exécutées selon la technique du « petit feu ».

DÉCORS RÉPUBLICAINS

Après la proclamation de la République, le 21 septembre 1792, les symboles demeurent les mêmes, avec quelques variantes et désormais accompagnés des deux initiales R.F. comme sur une assiette de Waly au décor de « grand feu » dont l'aile est ornée d'un motif floral particulièrement léger et gracieux et le bassin occupé par un faisceau de licteur surmonté d'un fer de hache et d'un bonnet phrygien, le tout entouré de la devise « vive la R.F. ». Un autre symbole républicain également très fréquent est celui de la canonnière voguant sous un ciel éclairé d'une étoile, signe d'espérance. Une des assiettes de notre collection est illustrée de ce motif. Ce décor connu et très répandu comporte une originalité : l'inscription patronymique « Chanon le Républicain » René Revert explique dans le catalogue des Faïences de Lorraine, Exposition du Musée Lorrain, 1997, que l'attribution de cette assiette à Saint-Clément « ne fait aucun doute. En effet, on connaît le poncif qui a servi à exécuter ce décor. Il fait partie d'un recueil

de poncifs provenant de la faïencerie » (190, p. 201).

C'est à partir de cette période que l'on constate une répétition des motifs et un appauvrissement de l'inspiration et de la créativité des décorateurs. On peut peut-être expliquer ce phénomène par l'évolution elle-même de l'actualité. Après cette période extrêmement troublée, l'essentiel semble être acquis. Il n'y a plus d'événements marquants à mettre en images ou au moins d'événements heureux. En effet, une des caractéristiques de ces faïences patriotiques est qu'elles ne s'inspirent jamais des scènes sanglantes des exécutions à la guillotine ou des massacres de la Terreur. Un espoir est né, la population attend la réalisation de toutes les promesses et cet état d'esprit se révèle dans la répétition à l'infini des mêmes motifs agrémentés de nombreuses variantes relevant toujours des mêmes poncifs.

Ainsi, les faïences nous ont raconté quelques pages d'histoire et c'est ce témoignage historique et naïf qui fait leur valeur. Elles sont un reflet fidèle des mentalités de nos ancêtres. Elles sont humaines, vivantes et simples et représentent une forme d'art populaire qui a atteint son apogée pendant la période révolutionnaire.

Claude BRESSON

NOTES

1. HUMAIR (Sylviane). *La révolution vue de Nevers*. La gazette de l'Hôtel Drouot, n° 10, mars 1990.
2. Poncif ou poncis : procédé de reproduction d'un graphisme par utilisation d'un modèle en papier perforé à l'aiguille et saupoudré d'un colorant.
3. Grand feu (décor de) : se dit d'un décor sur émail ou sous glaçure lorsqu'il est vitrifié en même temps que l'enduit vitreux de recouvrement de la pièce.
Petit feu : procédé de décoration sur émail cuit utilisant des couleurs vitrifiables à plus basse température que le point de ramollissement de l'émail de fond et autorisant ainsi une plus grande variété de couleurs et particulièrement de rouges.
4. BONNET (Claude). *Les faïences révolutionnaires*. L'inventaire de la Faïence. Collections et Documents. Paris, 1972.
5. Catalogue « Les Faïences Révolutionnaires » Musée Lambinet, Versailles, 16.12.1988-12.02.1989.
6. Ce même symbole figure dans le frontispice de la Pompe Funèbre de Charles III gravé par Frédéric Brentel et Mathieu Mérian en 1610.
7. HUMBERT (Chantal). *Les Arts sous la Révolution*. La Gazette de l'Hôtel Drouot, n° 30, 8 septembre 1989.

Journée d'Étude de la Société

On donne ci-après le résumé, par les auteurs, de la plupart des exposés présentés lors de la Journée d'Étude de la Société du 25 mars dernier. Chaque exposé était limité à quinze minutes afin de réserver un temps de discussion suffisant, permettant dans la fertilisation croisée des points de vue de donner à chacun des intervenants une évaluation constructive des résultats de la recherche. Ces textes sont donc moins à considérer comme des communications que comme des états de la recherche sur un domaine particulier.

JOSEPH ET PIERRE MOUGIN, CÉRAMISTES À LUNÉVILLE

L'association des « Amis de la Faïence ancienne de Lunéville-Saint Clément » a entrepris une longue marche dans le passé des manufactures : XVIII^e siècle avec Chambrette, Mique, Lemire, Cyfflé, la fin du XIX^e avec Gallé à Saint-Clément et l'atelier d'art de Maurice de Ravinel, le début du XX^e avec Edouard Fenal, Geo Condé, Lemanceau... C'est à présent le moment de faire mieux connaissance avec les frères Joseph & Pierre Mougin, céramistes lorrains, qui ont eu dans la première moitié du XX^e siècle un destin original. Nous les avons baptisés « poètes du feu ».

Ils ont été appelés en 1922 par Edouard Fenal à diriger l'atelier d'Art



Vase « Aimer - Rêver - Souffrir ».
J. Mougin

de la Faïencerie de Lunéville. C'est dans cet atelier que les deux frères composeront les grès de grand feu qui leur vaudront à l'Expo des Arts Déco de 1925 le Grand Prix de la Céramique d'Art et en 1926 la Légion d'Honneur à Joseph.

L'exposition présentée fin mars au Château de Lunéville a montré les étapes d'un art qui est en recherche jusqu'aux dernières années. De 1896 à 1950, date où Joseph Mougin éteint son four à Nancy, les céramistes lorrains sont passés du naturalisme de l'Art Nouveau de leurs débuts au géométrique de l'Art Déco pour finir dans le dépouillement du style « Réaction » qui cherche la beauté non plus dans un figuratif même stylisé, simplifié, mais dans les cristallisations de la couverte des grès de grand feu.....

Les frères Mougin, las de leur « vie de bohème » à Paris, sont rentrés à Nancy en 1906. L'école de Nancy que dirige Victor Prouvé, après Gallé, vit ses dernières belles heures. Dans la mouvance de l'École de Nancy et de son naturalisme, les deux frères dans leur atelier de la rue de Montreville à Nancy produisent leurs grès de grand feu. Ils auront un succès d'estime, multiplient les expositions, trouvent un mécène en la personne d'Eugène Corbin, patron des Magasins Réunis, rencontrent Wittmann et toute l'équipe des artistes lorrains de l'époque, peintres, sculpteurs, verriers : Daum, Majorelle, Vallin, Friedrich, Grüber, Hestaux, Kauffer, de Meixmoron, Chepfer, Guillaume et les plus jeunes Finot, Goor, Legrand et bien d'autres à qui ils vont ouvrir leur atelier. Bref, ils mènent une vie d'artistes



Femme à la vasque. Mougin - Nancy

indépendants avec les revers et les difficultés financières auxquelles n'échappent pas les artistes de la « Belle Époque » !!

À la sortie de la guerre, en 1922, les Mougin ont 46 et 42 ans — le milieu de la vie — et une famille à élever. Victor Prouvé pousse ses amis vers Edouard Fenal, le faïencier de Badonviller, qui vient d'acquérir la majorité de la société Keller et Guérin. C'est un battant ! et il rêve les rêves de l'époque : « l'art pour tous » par la fabrication de séries d'œuvres d'artistes... Et voici les Mougin de Lunéville à la tête d'un atelier spacieux, bien éclairé, doté d'un four et d'un matériel performant avec, à leur

service, un personnel fourni par la faïencerie — des moyens puissants comme jamais un artiste n'a pu les rêver.... Salariés d'un haut niveau, les frères Mougin peuvent s'adonner, en toute liberté d'esprit, à la création.

Mais cela ne pouvait durer : le patron ne peut supporter longtemps le perfectionnisme de l'artiste idéaliste qui lui paraît s'épuiser dans des recherches du « beau », toujours reprises. Un patron — même mécène — est soucieux de rentabilité... et l'artiste

doté du caractère de Joseph Mougin ne peut admettre cet impératif répété de la rentabilité de sa création. En 1932 il préfère retrouver son indépendance et la pauvreté et il claque les portes de l'atelier. Pierre Mougin, lui, est resté et continue à diriger l'atelier d'art de la Faïencerie jusque 1936.

Nous avons édité un journal et un catalogue bien illustré — de l'exposition de deux cents grès de grand feu des frères J. & P. Mougin — de 1896 à 1950 — avec le concours des familles

des deux frères qui ont vécu avec émotion l'hommage rendu au talent des deux frères « poètes du feu ». On se souvient du cri de Paul Valéry : « j'ai cherché des poètes, j'ai trouvé des potiers ». La formule s'applique parfaitement à Joseph et Pierre Mougin, qui auront une place d'honneur dans le Musée rénové du Château de Lunéville, selon le propos de Michel Dinot, Président du Conseil Général alors qu'il inaugurerait l'exposition.

Pierre PONCET

LA VERRERIE DAUM, DU DESSIN À LA RÉALISATION. 1878-1939

De 1878 à 1939, c'est un peu plus de soixante années de l'activité d'une verrerie que nous avons analysées : la manufacture Daum depuis son acquisition par Jean Daum, ancien notaire et émigré alsacien, jusqu'à son arrêt provisoire, en 1939, dû au deuxième conflit mondial. Ces deux dates couvrent également deux périodes riches des arts décoratifs, l'Art Nouveau et l'Art Déco.

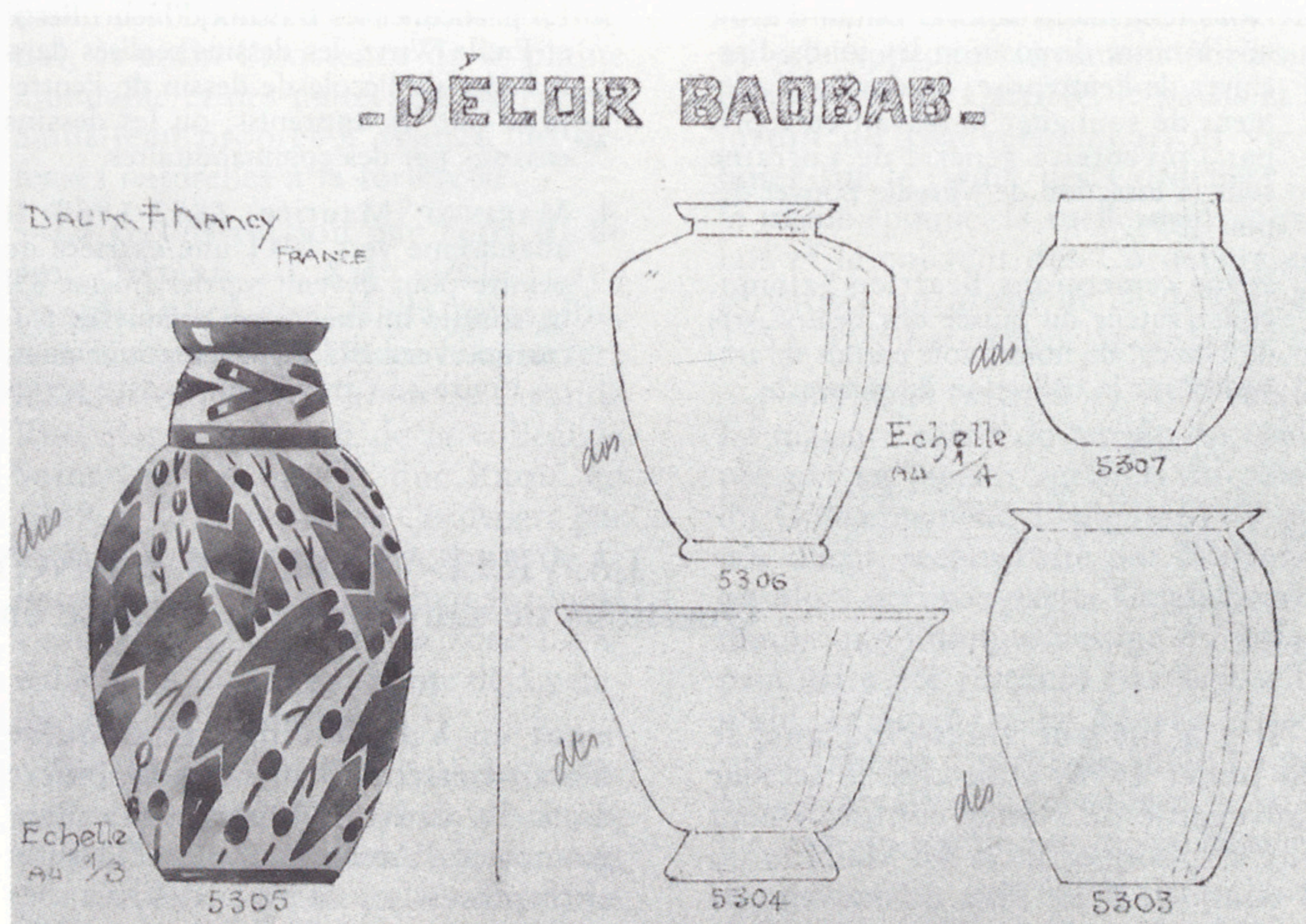
Pour réaliser cette étude nous avons utilisé deux sources principales d'information : les archives de la société Daum¹ et la collection de pièces conservée au musée des Beaux-Arts de Nancy². Malgré des pertes irréparables, dues en partie à deux guerres et aux inondations de 1947, les archives proposent un corpus étoffé. Si les sources manuscrites (lettres, notes internes) sont rares, le nombre de dessins retrouvés³, de poncifs, les catalogues commerciaux, la bibliothèque de l'entreprise, ainsi que les pièces conservées permettent de se faire une idée précise des sources d'inspiration, des recherches techniques et du mode de fonctionnement général de l'entreprise. Les six cent vases, coupes, lampes, services de table du musée des beaux arts de Nancy, couvrant toutes les périodes de la verrerie artistique, de ses débuts à nos jours, offrent un panorama clair de la production de la maison Daum et de son évolution artistique.

L'analyse de ces textes et de ces pièces, nous a conduit à mener une réflexion sur le thème plus général de l'industrie d'art. Comment une manufacture avec ses enjeux propres et ses contraintes de résultat a pu dévelop-

per une production artistique en fabriquant des pièces esthétiquement reconnues et financièrement rentables durant tant d'années ? L'étude fait apparaître qu'au lieu d'artistes, ce sont des chefs d'entreprise, tous membres de la famille Daum, qui se succèdent ou cohabitent à la tête de la Verrerie de Nancy. Certains d'entre eux (Antonin et Paul) assument avec talent la direction du département artistique sans que leurs études ne les y prédisposent. La création est l'œuvre de collaborateurs embauchés et (ou) formés par l'entreprise parmi lesquels on peut citer : Jacques Gruber, Henri

Bergé, Emile Wirtz ou Charles Schneider. Mais également des ouvriers : Adolphe Claude, Eugène Gall, Jules Marchand, Brutus Dammann, Sévère Winckler. Grâce à cette disposition, alors que la disparition d'un artiste signifie souvent l'arrêt de son œuvre, ni la mort des deux Jean, ni celle d'Auguste et d'Antonin n'affecte le succès des modèles Daum.

Quand Jean Daum rachète la Verrerie de Nancy en 1878 celle-ci n'est pas une verrerie d'art. Elle produit essentiellement du flaconnage, de la gobeletterie et des bobèches. Elle le devient, à la fois par opportunité et nécessité,



Vase, Décor Baobab
modèle de 1930, encre et aquarelle sur papier, 24 x 35 cm. Archives Daum

sous l'impulsion d'un des fils de Jean Daum, Antonin, vers 1891. Nécessité car l'entreprise familiale traverse alors une crise grave et qu'il devient nécessaire, pour s'en sortir, de renouveler une partie de la production. Opportunité, car Antonin aidé d'Auguste son frère captent parfaitement l'air du temps c'est-à-dire le renouveau des arts décoratifs en général et le succès d'Emile Gallé en particulier. Pour créer et produire, l'entreprise s'appuie continuellement sur les références des époques traversées : lotharingisme, japonisme, exotisme, nature, géométrie entre autres, largement diffusées à la fois par les artistes et industriels et relayées dans les nombreuses revues et documents édités. La bibliothèque de la manufacture ainsi que les contacts entretenus avec les maisons de détaillants parisiens favorisent la diffusion des idées à l'intérieur de la verrerie. A côté de ces multiples références, deux noms émergent : Emile Gallé à l'époque art nouveau, autant pour sa production que pour sa réflexion liée à l'art décoratif, puis, de Maurice Marinot⁴, peintre devenu verrier, dont les recherches qui vont être abondamment citées et utilisées dans la production de la manufacture nan-

céenne. Mais là où Gallé et Marinot cherchent avant tout à créer des œuvres d'art, la manufacture Daum a comme souci premier de produire industriellement de beaux objets décoratifs.

Cette volonté industrielle est visible avec les différents articles proposés par la verrerie. La production de l'entreprise est hétéroclite et ne comprend pas seulement les objets d'art qui font sa réputation. Ces dernières ne représentent en fait qu'une petite part de la fabrication globale de l'entreprise. Le secteur d'activité le plus important en volume de marchandise et en nombre d'ouvriers employés, est la production dite « ordinaire », héritée des débuts et qui comprend le flaconnage, la gobeletterie, les services de tables et les boules de verre. A côté de pièces hors séries ou d'expositions, la plus grande partie des pièces décorées, désignées sous le terme « fantaisie » sont vendues sur catalogue, au travers de maisons de détaillants et de grands magasins, afin de toucher un large public. Pour l'entreprise il s'agit d'une production courante « d'objets d'art de prix moyen et dans le goût du jour nécessitant un prix de revient bas »⁵. Effectivement, pour cette fabrication « fantaisie » courante qui fait leur renommée par sa diffu-

sion, la manufacture est attentive à deux aspects : la mise en œuvre et la vente, c'est-à-dire le prix de revient des pièces et le goût des clients. Tout est fait à l'entreprise pour parvenir à ce but : un choix de collaborateurs efficaces (à l'exemple d'Henri Bergé), une rationalisation de la production (qui passe par exemple par la déclinaison d'un même motif sur une série de pièces), un choix des techniques les moins contraignantes (ce qui ne veut pas dire les moins intéressantes) et des références artistiques qui suivent le goût du jour.

Le succès des modèles Daum ne vient pas d'innovations stylistiques ou techniques marquantes, par contre la grande qualité des pièces produites à tous les moments de son histoire conjuguée à la compréhension très juste de son époque fait de la manufacture un acteur incontournable des arts décoratifs. Dès la mise en place de l'atelier artistique, la volonté de l'entreprise sera de parvenir à réconcilier l'art et l'industrie avec ce paradoxe d'une verrerie où les procédés de fabrication ressortent de l'artisanat et où la machine est singulièrement absente.

Christophe BARDIN

NOTES

1. Nous remercions la CFC Daum d'avoir mis à notre disposition les fonds d'archives de l'entreprise. Il convient également de souligner le travail entrepris par l'inventaire général de Lorraine sous la direction de Mireille Bouvet depuis 1995.
2. Nous remercions Béatrice Salmon, conservateur du musée des Beaux-Arts de Nancy, de nous avoir permis de travailler sur la collection du musée.

3. En particulier les travaux d'Henri Bergé et Emile Wirtz, les dessins réalisés dans le cadre de l'école de dessin de l'entreprise par les apprentis, ou les dessins envoyés par des commanditaires.
4. MARINOT (Maurice) 1882-1960. Il abandonne vers 1911 une carrière de peintre pour devenir verrier (même s'il ne souffle lui-même ses premières pièces que vers 1923). Schématiquement, on divise son travail en quatre séries

successives : émail peint, gravure profonde à l'acide, décors intercalaire, modelage à chaud. Sur Maurice Marinot voir « Maurice Marinot, peintre et verrier », exposition du musée de l'Orangerie (27 février-21 mai 1990), édition Réunion des Musées Nationaux, Paris.

5. Prévision de fabrication pour les verreries Daum en 1929, septembre 1928. Archives Daum.

LA VILLE-VIEILLE DE NANCY. Questions de sauvegarde et de mise en valeur

Il y a bientôt vingt-cinq ans, le 22 juillet 1976, était créé le secteur sauvegardé de Nancy conformément aux dispositions de la loi Malraux du 4 août 1962. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur a permis d'accompagner et d'encadrer la reconquête du centre historique, notam-

ment en Ville-Vieille ; reconquête d'abord essentiellement immobilière dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat entreprises au début des années quatre-vingts, suivie d'une requalification et d'une réappropriation des espaces publics — place Joseph

Malval, place de l'Arsenal, ou plus récemment Grande Rue, pour ne citer que quelques exemples.

Par ailleurs le Musée Historique Lorrain poursuit depuis déjà plusieurs années une réflexion sur le redéploiement de ses collections et l'agrandissement de ses locaux, aujourd'hui trop

à l'étroit dans les murs du palais ducal et du couvent des Cordeliers. Il faut signaler enfin l'hypothèse plus que probable du retour à terme dans le domaine public du palais du Gouvernement et surtout de ses jardins, qui offrent un potentiel tout à fait intéressant pour de nouveaux espaces de convivialité dans le centre historique.

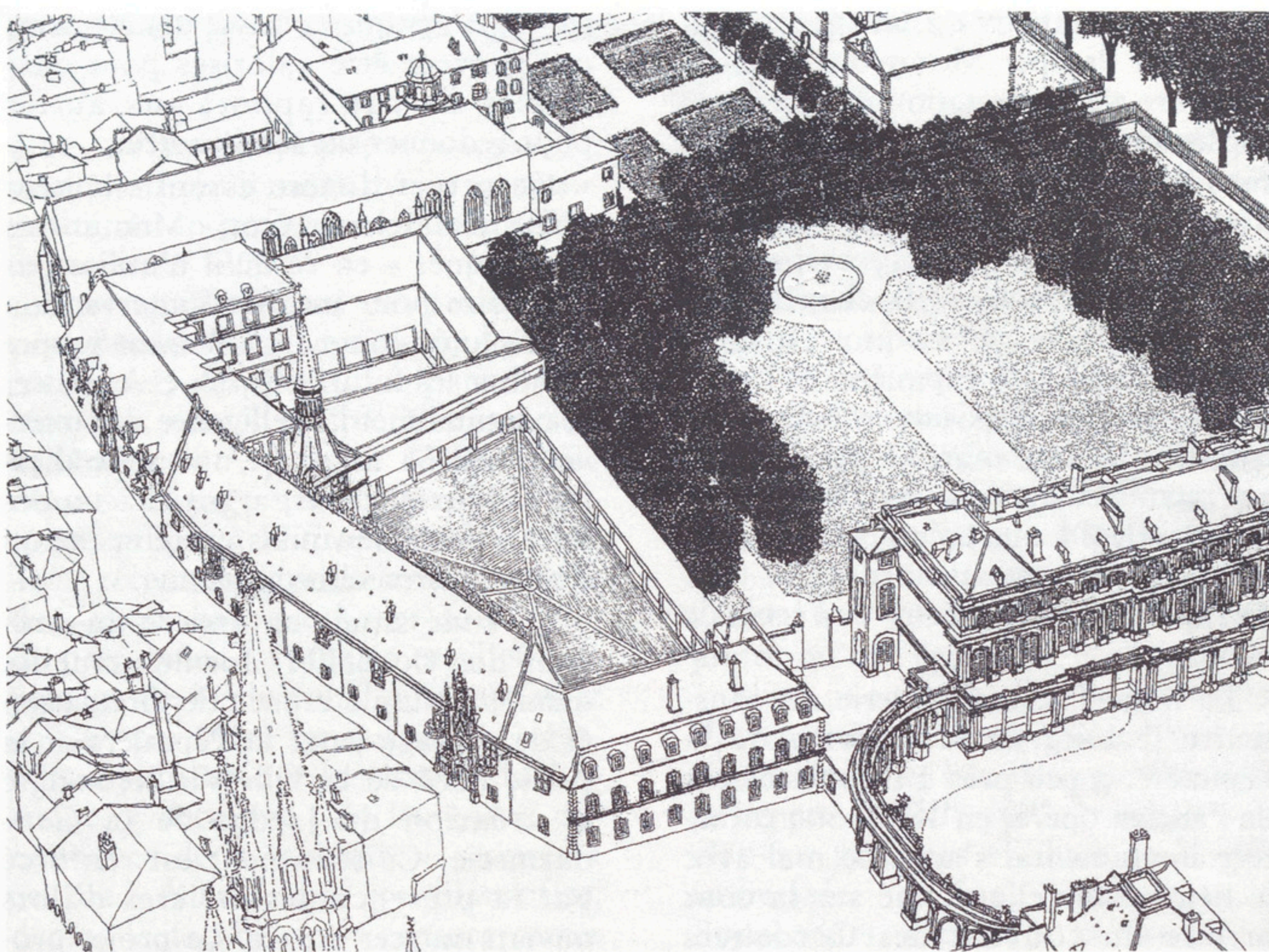
Dans le cadre d'un travail personnel de fin d'études, présenté à l'École d'Architecture de Nancy au mois de septembre 1999, et intitulé « La Ville-Vieille de Nancy, questions de sauvegarde et de mise en valeur », a été menée en parallèle une analyse critique du Plan de Sauvegarde et une réflexion sur la mise en valeur des espaces publics de la Ville-Vieille, et notamment des jardins historiques, situés entre l'hémicycle de la Carrière, la partie nord de la Grande Rue, la rue Braconnot et la terrasse de la Pépinière.

Après avoir revu les choix du document de sauvegarde, je propose une réflexion programmatique sur les enjeux et les potentialités du site considéré pour le requalifier. En effet la plupart des espaces qui forment le lieu ont déjà fait l'objet de traitements particuliers. Mais jusqu'à présent ces différentes réalisations, ainsi que les projets pour le Musée Lorrain, restent confinés dans les limites étroites de leurs parcelles, n'ouvrant qu'exceptionnellement un dialogue avec les éléments qui les entourent, alors même que la zone a toujours formé un complexe monumental unique dans l'histoire urbaine de Nancy.

L'histoire de la ville nous rappelle que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, cet espace demeure plutôt fermé sur les rues qui l'entourent, desservi par de petites ruelles finissant en cul-de-sac sur les remparts, et tantôt ouvertes ou refermées au gré des besoins.

Comment est né et s'est formé ce lieu ?

La fondation de la petite forteresse de Gérard d'Alsace au milieu du XI^e siècle a été très largement commentée par J.-L. Fray¹, qui a parfaitement montré l'intérêt stratégique de « l'itinéraire bis » empruntant la vallée de la Meurthe, qui permettait d'éviter les cités et châteaux commandant la boucle de la Moselle. Ajoutons que l'implantation précise de la forteresse ducale constitue sans doute le



Dessin Ville-Vieille.

meilleur choix étant donné la nécessité de contrôler visuellement le défilé de la Meurthe vers le nord et la route de la vallée, la préexistence au bord de cette route du village de Saint-Dizier et de son église, qui forme une excroissance dans la vallée du village de Boudonville, l'existence très probable d'un point d'eau sur le site initial, et enfin l'existence de la plaine inondable et des marécages de l'étang Saint-Jean propres à assurer des défenses naturelles à la forteresse.

La reconstruction par Ferri III de son château au XII^e siècle, dans l'angle nord-est de la muraille, consacre pour des siècles le caractère institutionnel de l'actuelle Grande Rue, par la création de la collégiale Saint-Georges par le duc Raoul en 1339, et le couvent des Cordeliers par le duc René II au lendemain de la bataille de Nancy. Le château ducal s'est alors agrandi sur la zone inondable d'un espace qui abrite déjà peut-être les jardins ducaux.

Les plans de la Renaissance montrent cet espace découpé en deux jardins affectés séparément au couvent des Cordeliers et au palais ducal. La situation perdure à peu près jusqu'au début du XVIII^e siècle, lorsque Léopold confie à Boffrand la construc-

tion d'un « nouveau Louvre » plus digne d'un prince des Lumières que le vieux palais Renaissance². La nouvelle construction, jamais achevée, vient donner les limites du terrain où s'installera la « Nouvelle Intendance » de Héré. Elle consacre la coupure entre le vieux palais et ses jardins, et réoriente la composition générale sur un axe approximativement nord-sud qui traverse la Carrière, le palais et le jardin du Gouvernement, et vient buter sur le jardin des Cordeliers ; à la même époque, la ruelle entre le palais et le couvent des Cordeliers est privatisée au profit de ce dernier en 1758, avec l'accord de Stanislas.

Nous voici revenus au XIX^e siècle. La majeure partie du terrain est occupée par les jardins agrandis du palais du Gouvernement. L'aile nord du palais ducal, reconstruite par Boffrand, est alors occupée par la Gendarmerie, tandis que l'unique vestige du palais primitif a été restauré par Boeswillwald, et aménagé en Musée Historique Lorrain à partir de 1850. La galerie à arcade est cependant séparée du reste du terrain par de hauts murs.

L'incendie de 1871, depuis la Gendarmerie gagne le palais ducal. Ensuite, la zone est profondément remaniée. L'ancienne Intendance de

Boffrand est affectée à une école, dessinée par Prosper Morey qui propose une libre réinterprétation des éléments subsistants. La façade sur jardin s'inspire de l'élévation de Boffrand, réduite cependant de trois travées. Cette opération permet de gagner presque six mètres du côté de la chapelle des Cordeliers : la rue Jacquot est ainsi ouverte jusqu'à la Pépinière, et le jardin du palais du Gouvernement est enfermé dans un mur. Le palais ducal est reconstruit une nouvelle fois par Boeswillwald qui crée à ce moment un renforcement au nord de la tour de l'Horloge pour l'isoler de l'école de Morey.

La nouvelle Gendarmerie est construite le long de la terrasse de la Pépinière, à peu près à l'emplacement de l'ancien opéra, en 1873. Son caractère monumental s'accorde mal avec le lieu puisqu'elle donne sur la cour arrière du couvent des Cordeliers — le jardin du couvent a depuis longtemps été annexé aux usages de la caserne. La rue de la Gendarmerie est percée jusqu'à la rue Jacquot à la même époque. Enfin, en 1906 les écuries et les bâtisses qui forment la face Est de la rue de la Gendarmerie sont détruites pour laisser place au groupe scolaire de la rue Braconnot. Sur l'arrière il est fermé par un mur qui est l'unique vestige des écuries.

Au début des années quatre-vingts, la rue Jacquot et la rue de la Gendarmerie ont été rendues piétonnes. L'espace en avant de la Gendarmerie a été traité en jardin classique destiné à valoriser sa façade. Mais il reste bordé sur trois de ses côtés par des arrières d'îlots.

De ces données, un projet peut naître pour réanimer l'histoire des lieux. La question ne se pose pas en terme de restauration, car les strates historiques sont bien trop imbriquées et qu'il serait absurde de vouloir revenir à un état idéal. Cependant cha-

cune des époques a laissé des éléments qui peuvent être valorisés pour eux-mêmes ou par rapport aux autres pour redonner un sens au lieu.

Ce projet diffère essentiellement d'une démarche du type « Monuments Historiques » en ce qu'il n'utilise pas l'Histoire pour justifier l'intervention mais plutôt comme un élément propre à cadrer les futurs projets, et à assurer la continuité et l'intelligence des interventions. Sa finalité : une série d'espaces bien distincts, ayant chacun des limites franches, mais entretenant un dialogue avec ses voisins.

La zone située en arrière du couvent des Cordeliers forme actuellement un simple espace de circulation et de passage entre la Pépinière et la partie nord de la Ville-Vieille, malgré la création du jardin de la Gendarmerie. Ce sentiment est renforcé par la présence des arrières d'îlots ouverts sur cet espace. Le projet propose la recréation d'un lieu bien identifié sous la forme d'un jardin thématique fermé par des murs. En liaison visuelle essentiellement avec le couvent des Cordeliers, il aura pour mission de mettre en valeur le véritable monument du lieu, la chapelle funéraire ducal.

La Gendarmerie verrait sa monumentalité effacée du côté des Cordeliers, mais pourrait s'ouvrir plus généreusement sur la terrasse de la Pépinière.

La rue de la Gendarmerie redeviendrait une petite impasse de desserte locale, refermée dans sa partie sud par une extension de l'école, et séparée du jardin par une grille fermée la nuit.

La rue Jacquot retrouverait elle aussi du même coup un tracé plus franc. Elle reprendrait un caractère de voie de promenade traversant des lieux prestigieux, offrant des vues ménagées sur les jardins qui la bordent, jardins qui seraient évidemment réaménagés.

Dans le palais ducal, une extension est proposée en avant de l'école de Morey, car cette partie du palais offre une moins grande importance architecturale et historique. Le tracé de cette extension doit également tenir compte de la présence probable de vestiges de l'ancienne aile nord du palais de la Renaissance. Au niveau de la seule partie authentique conservée du palais des ducs de Lorraine, une galerie basse assure la liaison entre les différentes parties du musée, la séparation avec le jardin du Gouvernement tout en laissant une certaine transparence visuelle, et elle permet une évocation de la cour à arcades du palais originel. Toutes ces propositions nécessitent évidemment la démolition des communs bas actuellement situés en bordure de parcelle, et protégés dans le document de sauvegarde.

Enfin, les jardins du palais du Gouvernement doivent reconstituer des tracés dans leur esprit d'origine afin de magnifier la belle façade arrière du palais, et de rétablir la longue perspective baroque mise en place par Héré, de la statue de Louis XV à l'hémicycle du jardin. Dans cette perspective le vestibule du palais doit retrouver sa transparence perdue. Le jardin doit néanmoins rester un lieu séparé physiquement des lieux qui l'entourent pour préserver sa spécificité et sa cohérence classiques. Son accès peut être assuré par les entrées cochères qui flanquent le palais, et exceptionnellement par le grand vestibule d'entrée. La bande de terrain qui sépare le jardin de la terrasse de la Pépinière, et qui a été annexée tardivement à la parcelle du Gouvernement, pourrait être traitée à la manière des jardins de la Renaissance, afin d'assurer une transition entre deux espaces de valeur différente, et comme une sorte de palimpseste des jardins du bastion du palais ducal.

Yann VAXELAIRE

NOTES

1. In : « Nancy-le-Duc/Essor d'une résidence princière dans les deux derniers siècles du Moyen-Age », Nancy : société

Thierry Alix, 1986. Voir aussi le hors série n° 11 du mois de juillet 1999 d'Archéologia.

2. Voir Jean-Marie COLLIN, « Le Palais ducal de Nancy, de Charles IV à Stanislas », in : *Le Pays Lorrain* hors série, août 1998, pp. 27-32.

À PROPOS DE L'ÉGLISE NANCÉIENNE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

Quelle image offre cette église du XVIII^e siècle sous la plume des auteurs qui en traitèrent ? Le plus ancien et le plus complet d'entre eux, l'Abbé Jérôme (1892), y voit un « édifice d'ordre composite conçu dans le style gracieux de la Renaissance », un « monument unique peut-être en son genre en France », rappelant « les églises d'Italie et de Pologne ».

L'historien de Nancy, Christian Pfister, livre ainsi son sentiment : « La première impression que l'on ressent n'est pas très favorable. L'église est trop surchargée d'ornements de toutes espèces : statues polychromes, symboles dorés de la frise, rideau rouge, faux marbre des murs et marbre blanc des tombeaux... On voudrait une plus grande simplicité... supprimons par la pensée les accessoires qui l'ont encombrée depuis 1741¹.

Dans les Actes du *Congrès archéologique Nancy et Verdun*, tenu en 1933, Pierre Marot voit en Bonsecours « une très curieuse église », « un singulier édifice », propos qu'il reprend en 1935 dans *Le vieux Nancy*. Pour cet historien et d'autres, « la nef est étroite... très haute par rapport à sa longueur ». En fait sa longueur est limitée, et la hauteur répond à une fois et demi la largeur.

Selon divers auteurs, « les piliers soutiennent un attique surmonté d'une galerie... », piliers qui sont des pilastres doriques, vus par certains ioniques ou composites. Erroné, le terme attique se rapporte à l'entablement dont le dessus de la corniche, passage de service au niveau du départ de la voûte, eut pour garde-corps une œuvre de Jean Lamour déposée lors de la Révolution, et remplacée par une succession de barreaux. L'abside, quant à elle, dite pentagonale, abattue en 1788 pour établir un nouveau chœur, fut reconstruite en 1860 avec les trois pans que l'on voit. Réfutons encore la « voûte d'arêtes » et ses « doubleaux en anse de panier », puisqu'elle est en plein cintre, avec des lunettes correspondant aux fenêtres hautes, ce qu'Hardouin Mansart réalisa à la chapelle royale de Versailles, et pouvait être connu par les gravures précises du Messin Sébastien Leclerc. On dispose cependant d'une bonne description de l'édi-

fice, celle de Jan Ostrowski² ; quelques formulations dues à la nationalité de ce professeur doivent être excusées.

Aux appréciations passées qu'inspira Bonsecours, succède une vision récente et, dès 1966, l'apparition de baroque, « avec la splendeur de son art baroque³, puis en 1980, église d'où se dégage une atmosphère baroque propre à l'Europe Centrale⁴ ». Tout récemment, on l'éleva au niveau de « joyau baroque⁵ » et de « joyau du patrimoine⁶ ». Qu'en est-il effectivement de l'église due à Stanislas et conçue par Héré son architecte ? Est-elle assimilable à la nature du baroque, y découvre-t-on les « jeux dynamiques de la structure » propres à cet art ? À l'examen, son plan offre, depuis la façade, trois espaces carrés semblables, « tour » est-il précisé pour celui du centre, qui répond ainsi au clocher-porche. Chacun s'ouvre sur l'ample nef aux quatre travées suivies de celle du chœur, moins large, que clôt l'abside.

On a là, en sa logique, le plan de nos églises-granges rurales du XVIII^e siècle, si caustiquement jugées par le cardinal Mathieu ; celles d'Houdemont, de Pierre-la-Treiche, de Vaudémont... et tant d'autres. Il faut y adjoindre l'église urbaine Saint-Pierre accolée au « Séminaire des Missions Royales ». A leur nef couverte d'un lambris s'opposent parfois le chœur et l'abside voûtés ou, tout au moins cette dernière. Toujours d'après le plan de Héré, dans la nef, traits transversaux et en diagonales indiquent doubleaux et arêtes d'une voûte dont la réalité est confirmée, à l'extérieur, par les excroissances de contreforts répondant à la subdivision des travées. Ainsi est proposée une construction de qualité où rien n'implique une recherche d'esprit baroque. Recherche qui, en revanche, est patente avec la chapelle des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à Saint-Nicolas-de-Port⁷, (élevée de 1747 à 1750), œuvre d'un architecte inconnu, remarquable par son plan original et la fresque de sa voûte.

Contrastant avec le plan de Bonsecours, ceux de quelques églises à nef unique d'Allemagne, de Bohême, témoignages du baroque de ces pays,

révèlent un espace interne modulé par la juxtaposition de concavités dont chacune semble créer, avec celle qui lui est en vis-à-vis, un volume particulier dans l'ensemble de l'édifice. Des pilastres aux multiples ressauts, portent l'entablement sous des coupes, voire de simples calottes, circulaires ou ovoïdes, qui se succèdent, s'interpénètrent, en jeux de courbes savantes. Rien de tel ici où Delacroix vit un « charmant ouvrage dans son genre, une grande chambre carrée plutôt qu'une église⁸ ».

Plus proche de la Lorraine, à Trèves, Saint-Paulin au somptueux intérieur rocaille, lieu de sépulture dans sa crypte des XI^e, XII^e, et XVIII^e siècles des premiers évêques de la ville impériale, de peu antérieure à Bonsecours, y prélude par son plan où, toutefois, la tour-porche se dresse en avant-corps.

L'ambiance « paix et recueillement » qui impressionne lorsque l'on pénètre dans la nef de ce sanctuaire marial, naît de ses proportions, de la chaude tonalité du stuc-marbre des parois, de l'éloquent cortège des saints et saintes animant les verticales des pilastres, enfin, de l'agréable lumière que dispensent les grisailles de ses vitraux. La fresque de la voûte « œuvre composite tout à fait caractéristique du baroque lorrain⁹ », s'éclairerait de l'azur d'un ciel où plane une tumultueuse Assomption, si elle ne souffrait d'un séculaire encrassement. Composition de Provençal que G. Voreaux¹⁰ situe enfin à sa place et, rappelant celle de Coypel à la chapelle de Versailles, juge « aussi éloignée des modèles français que des églises d'Allemagne et d'Europe Centrale ». Avec la sensibilité propre au milieu du XIX^e siècle, une lithographie en couleurs de Fichot (1818-1903), évoque agréablement la pieuse atmosphère de l'église où règne la Vierge de Miséricorde.

Éléments chaleureux des parois, les stucs-marbres restent très éloignés de ceux d'outre-Rhin aux surprenants coloris. Il est visible qu'initialement nus, pilastres et murs en furent revêtus à l'aide de plaques réalisées au préalable, puis fixées par des tampons dont les têtes apparaissent. Placage arrêté sur les pilastres par l'astragale du

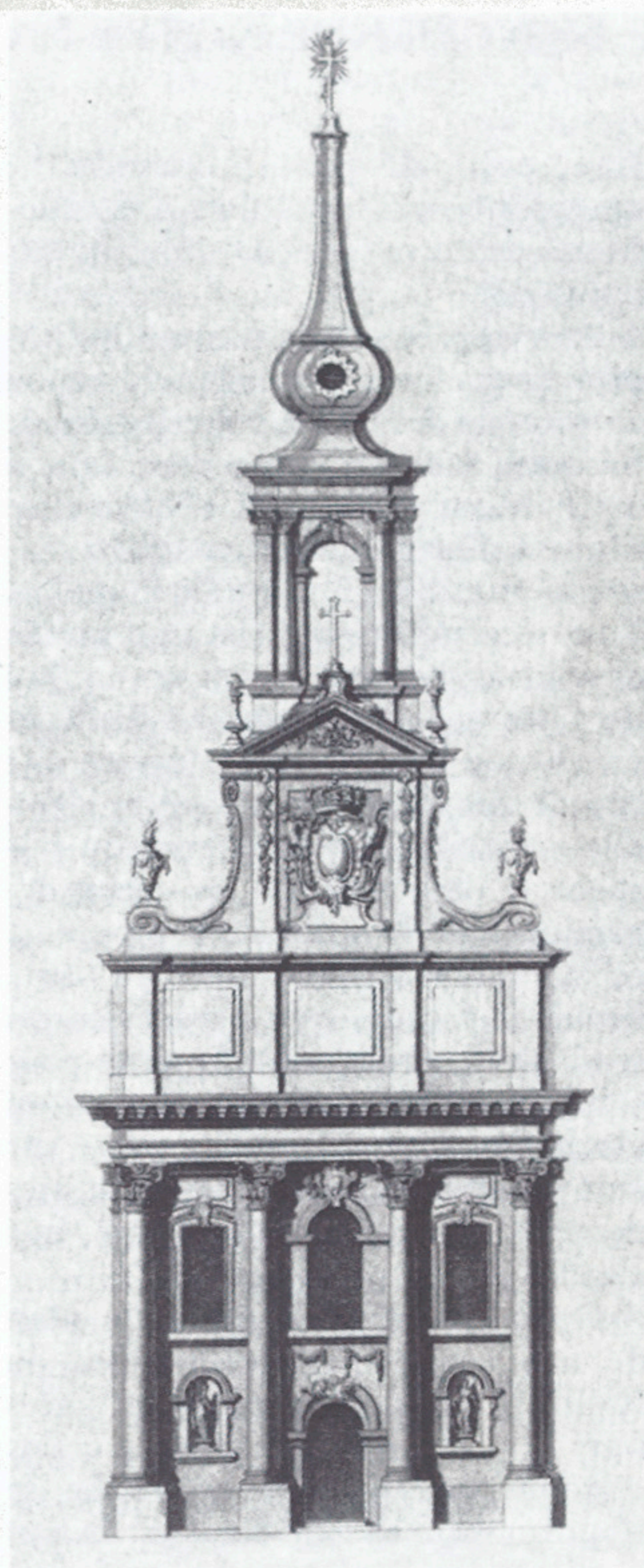
chapiteau, qui perd ainsi son relief normal. Entre ces pilastres, la disposition des stucs n'aurait-elle pas été inspirée — mutatis mutandis —, par les revêtements des grands appartements de Versailles ? Moulures noires ou très sombres inciteraient à le penser.

La résonance théâtrale du rideau pourpre en trompe-l'œil surprend. Modelé en stuc dans le baroque germanique, peint de tons éclatants, il est le fond sur lequel se détachent colonnes et frontons des retables monumentaux. L'Abbé Jérôme le dit « répondant à un ancien usage » ; entendit-il par cela le rideau qui, à la cathédrale de Toul, dissimulait le sanctuaire au cours de la Semaine Sainte ? À *baroque* on associe volontiers *rocaille*, art qui anime, par la légèreté de ses motifs, une partie des églises de conception baroque. Peut-on dire de Bonsecours que c'est la *rocaille* qui la caractérise le mieux ? Certes, une œuvre en relève et s'impose : la chaire. Aux courbes et contre-courbes des légers supports de son opulente cuve, correspondent volume et décor de l'abat-voix. La *rocaille* modèle également, sans se répéter, les consoles des figures saintes.

Dans la travée du chœur, la statuaire des mausolées de Catherine Opalinska et de Stanislas — la qualité qu'on lui reconnut la sauva de la destruction en 1793 — justifierait, pour le premier, qu'il soit rétabli dans son cadre de marbres précieux connu par une très belle gravure. Non moins misérablement offert, le mausolée du roi ne bénéficia pas, hélas, d'un tel document. Il est à remarquer qu'aucun de ceux qui, à un niveau quelconque, les présentèrent, ne fasse état de ce que fut le magnifique mausolée de la reine Catherine. Devant ces deux œuvres, satisfaction esthétique et sentiment de consternation vont de pair, sous une voûte noircie, autant que l'abside où domine la Vierge de René II dans un accablant cadre *rocaille* pastiche.

Extérieur

La façade qui arrête le regard au terme d'une longue avenue, apparaît en sa partie inférieure rythmée par les colonnes d'un ordre colossal, telle une page d'architecture classique. Mais, la transition d'un attique, lui fait porter, étayée d'ailerons, la partie inférieure d'une tour exposant sous la couronne royale les armoiries de Stanislas, vi-



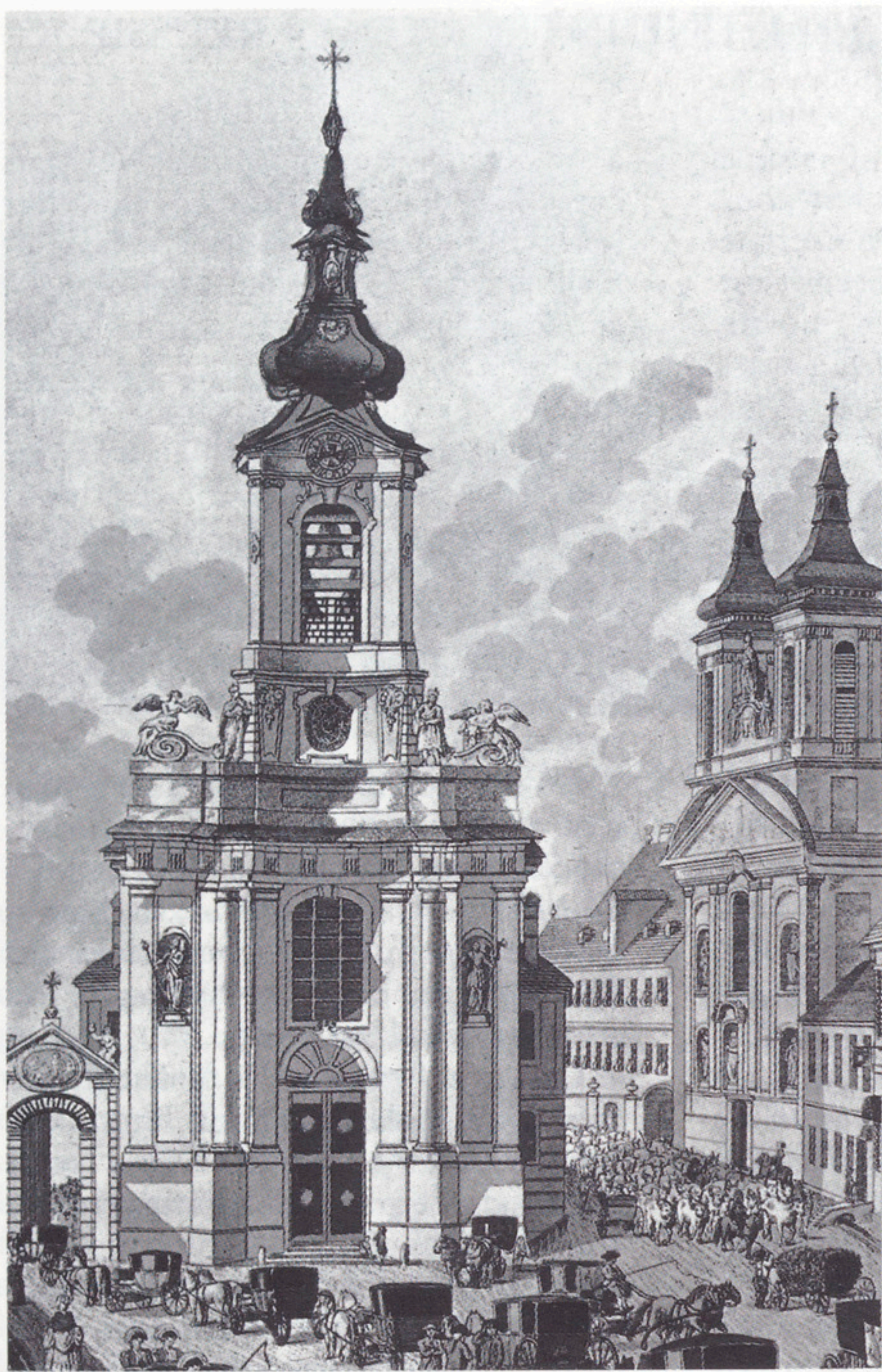
La façade de N.D. de Bon-Secours selon le projet d'Héré.

sible pastiche de 1860. Puis, aérien, c'est l'élégant étage du clocher. De sa basse toiture s'arrondit un semblant de bulbe, traduit en « clocher bulbeux oriental, une nostalgie de la Pologne...¹¹ » d'où jaillit une courte flèche. En cette « étroite façade jésuite », ainsi R. Schwab¹² la voit-il, deux édifices d'esprit différents semblent se superposer ; c'est effectivement le projet de Héré, mais combien anémié et réduit dans son élan. Panneau armorié, prévu orné et coiffé d'un fronton, souples ailerons, originalité de la couverture où depuis la redondance d'un bulbe naissait une flèche concave, tout ce qui accusait une saveur baroque fut rejeté. D'autre part, il est flagrant que le portail, les niches et les baies sont loin d'être accordés à la qualité des colonnes de l'ordre colossal.

La façade à tour-porche intégrée n'était pas une nouveauté, l'église Saint-Pierre (1732) le montre. En Allemagne, Balthasar Neumann (1687-1753), auteur du palais épiscopal de Wurtzbourg l'adopta volontiers. A Saint-Paulin de Trèves, l'une de ses nombreuses œuvres, la tour est, certes, en avant-corps, mais parfaitement liée au volume de la nef par de larges panneaux concaves.

Les éléments constitutifs de la façade de Bon-Secours : ordre colossal, attique, étage de liaison, tour-clocher, appartenaient déjà à celle, fastueuse, de l'église autrichienne de Zwettl (1722). Une gravure viennoise en couleurs des environs de 1780, au dessin minutieux — un Belloto de saveur naïve — reproduisait la façade de l'église cimétériale Saint-Nicolas de Vienne, construite de 1738 à 1742 et démolie en 1784¹³. Les mêmes éléments architecturaux s'y retrouvent, mais selon un esprit baroque mesuré. En dépit du moindre élan de la tour, et d'anges à la place des pots à feu sur les ailerons, n'offrit-elle pas une silhouette voisine de Bon-Secours ? Son bulbe aux formes vigoureuses sous un fuseau terminal ne sembla-t-il pas avoir inspiré celui du projet de Héré si peu suivi. De toute évidence, en cette première moitié du XVIII^e siècle, se propagea un schéma d'église à tour intégrée au volume d'une nef unique de quatre ou cinq travées, suivies de celle du chœur moins élevée, close par l'abside. Sa faveur fut certaine, c'est celui de Bon-Secours, et Balthasar Neumann le retint pour Saint-Paulin et d'autres en Allemagne.

Intention dont on crédite Stanislas, Bon-Secours serait « une église à la polonaise... », son intérieur richement orné « nous entraîne dans un monde qui n'est plus purement français, mais rattaché à l'Europe centrale et à la Pologne¹⁴ ». L'exotisme de l'église construite selon ses vœux répondrait ainsi à un art importé ; il conviendrait alors d'en chercher les sources en Pologne. Deux ouvrages d'historiens de ce pays, illustrés de plans, l'un relatif à l'architecture polonaise¹⁵, le second à son expression baroque¹⁶ offrent un choix remarquable d'églises du XVII^e et de la première moitié du XVIII^e siècle. Œuvres d'architectes italiens pour la plupart, et allemands pour quelques unes. Intérieurs admirables, pompeux, retables monumen-



Vienne. Église détruite du cimetière Saint-Nicolas, 1738-1742. Gravure vers 1780.

taux, à Varsovie, Cracovie, Wilna, Poznan, où, dans l'église des jésuites, non pas des pilastres, mais à la romaine de magnifiques colonnes cannelées portent voûtes et coupole,

Czestochowa, sanctuaire national de la Vierge, à l'opulent décor de stucs encadrant des peintures, etc. À l'éclat d'un baroque le plus élaboré, l'église nancéienne, en dépit de ce qu'elle offre ne peut répondre.

Le roi de Pologne exprimait-il un sentiment de nostalgie envers sa patrie en satisfaisant sa dévotion à la Vierge par l'opportunité d'un sanctuaire digne également d'abriter sa tombe ? Lorsque l'on en posa la première pierre le 14 août 1738, seize mois seulement s'étaient écoulés depuis son arrivée à la tête des duchés. Un revenu annuel porté à deux millions de livres ne lui permettait sans doute pas de soutenir la dépense d'une église au luxe rappelant ce qu'il put voir dans son pays. Ameublement du château de Lunéville, train de maison, achats de terres étaient un gouffre financier auquel s'ajoutèrent, dès 1739, la construction du « Séminaire Royal des Missions » et des fondations en faveur des Jésuites qui l'occupaient. Le « Recueil des Fondations du Roi » (1762) donne le coût de Bons-Secours et de l'habitation des

reichischen Kulturinstitution Rom », qui voudra bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Minimes, soient 96 176 livres, somme faible en regard, pour les années 1752 à 1765, des 266 000 livres, montant de la dépense engagée en faveur de deux des pavillons de la place royale.

Conclusion

L'église mariale et royale, chère aux Nancéiens peut-elle être, en reprenant l'Abbé Jérôme, considérée comme « un monument peut-être unique en son genre en France » ? L'historien fut-il effleuré par ce sentiment à une époque où, dans le vaste domaine de l'histoire de l'art, on ne disposait que d'une documentation dérisoire eu égard à celle mille fois multipliée d'aujourd'hui. Quoi qu'il en ait été, on ne peut plus ignorer pour cette période du baroque tardif, ce chef d'œuvre qu'est la chapelle de la Congrégation du Refuge à Besançon, où s'associent recherches et séduction d'un baroque opulent et coloré, assimilable à la fois à celui de l'Italie et des pays de l'Est. En Alsace, les églises abbatiales d'Ebersmunster et d'Altorf sont désormais célébrées. Ouvrages et publications font largement apprécier les décors intérieurs des églises et chapelles des anciens duché de Savoie et comté de Nice.

Revenons dans la ville ducale pour nous réjouir que, tout au moins avec Notre-Dame de Bon-Secours, ne manque pas à la Lorraine, contrairement à ce que F. Souchal¹⁷ avança, une église où l'on peut s'émerveiller de « l'éblouissante parure des ors, des stucs et des fresques qui transfigurent l'architecture ».

Pierre SIMONIN

NOTES

1. « Histoire de Nancy », t. I, 1902, p. 585.
2. « L'église Notre-Dame de Bonsecours à Nancy » dans le *Pays Lorrain*, 1-1975, pp. 26-37.
3. « Nancy, capitale de la Lorraine », 1996 ; TAVENEUX (René), « Nancy au XVIII^e siècle », pp. 81-135, cf. p. 103.
4. CABOURDIN (Guy), « Quand Stanislas régnait en Lorraine », 1980, p. 199.
5. Musée Lorrain, août 1999, « Programmation des collections », p. 85.
6. VOREAUX (Gérard), « Il faut réhabiliter Joseph le Provençal », dans *l'Est Républicain*, 10 janvier 2000
7. SIMONIN (Pierre), dans le *Pays Lorrain*, 3-1989, pp. 201-206, voir plan, p. 201.
8. « Journal » (1822-1863). Édition 10/18, 1963, p. 276.
9. VOREAUX (Gérard), « Les peintres lorrains du XVIII^e siècle, dans *Lotharingia*, t. VIII, 1998, p. 9-239, cf. p. 109.
10. VOREAUX (Gérard), op. cit. p. 109.
11. CLAUDE (Henri), « Notre-Dame de Bon-Secours », dans un dépliant invitant à la « Cérémonie du souvenir au tombeau de Stanislas, 12 octobre 1996 ».
12. « Nancy », 1926, Éditions Emile Paul, p. 40.
13. Précision due à M. Jörg Garms, historien, « Historisches Institut beim öster-
14. FRANCE-LANORD (Albert), « Emmanuel Héré », 1984, p. 50.
15. ZACHWATOWIEZ (Ian), « L'architecture polonaise », 1967 (bibliothèque du Musée Lorrain).
16. KARPOWIECZ (Marius) « Barock in Polen », 1991, (bibliothèque du Musée Lorrain).
17. SOUCHAL (François), « L'église Saint-Sébastien de Nancy dans l'architecture de son temps », dans « Revue de l'Art », n° 27, 1975, pp. 31-36, cf. p. 35.

LES ALSACIENS-LORRAINS À NANCY DE 1870 À 1914. UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

L'annexion de l'Alsace, d'une partie de la Lorraine et des Vosges, fut bien la conséquence la plus funeste de la guerre de 1870. Elle entraîna une émigration, certes limitée mais significative. Même si des motivations d'ordre divers ont pu justifier partiellement l'exil, il reste évident que pour tous il y avait refus de la germanisation. Emigrer n'était pas une décision facile à prendre, et il va de soi que les émigrants ont fait preuve de courage et de fermeté.

Là où ils s'installèrent, ils se firent remarquer par leurs réalisations que ce soit dans différentes régions françaises ou en Algérie ou même aux Etats-Unis.

À Nancy, la mémoire collective a incontestablement gardé le souvenir des Alsaciens-Lorrains venus après l'annexion. Il n'est pas rare qu'à cette évocation les uns ou les autres rappellent l'établissement d'un ancêtre fixé à Nancy, après avoir opté pour la France. Cette évocation reste forcément très vague après plus d'un siècle, mais elle revêt pourtant toujours un aspect positif. N'est-ce pas déjà la preuve d'une influence profondément marquée ?

La guerre de 1870 et ses conséquences y ont été vécues comme un véritable traumatisme. La nouvelle frontière qui en fut le résultat immédiat, à quelque vingt kilomètres de la ville, est une donnée fondamentale pour comprendre l'atmosphère de la période. Même après la fin de l'occupation allemande de trois longues années, rien ne pouvait plus être comme avant. Nancy devenait avec l'effacement de Metz et de Strasbourg, la première grande ville de l'Est, figure de proue à l'avant-garde du pays, face à l'Allemagne.

Dans ces conditions, l'accueil des immigrés d'Alsace et de Lorraine s'imposait comme un devoir. Devoir qui n'était d'ailleurs pas pesant. Les provinces voisines avaient tout naturellement d'anciennes relations avec Nancy. S'y installer permettait de rester à proximité du pays natal. Pour les Nancéiens, il ne s'agissait pas d'accueillir des étrangers, mais dans le contexte de l'occupation, des frères d'infortune. Par la suite, quand il fut question de la présence des Alsaciens-

Lorrains à Nancy, ce ne fut jamais pour vanter ce qui avait été fait pour les aider, mais pour mettre en exergue leurs réalisations. Cet état d'esprit est tout à fait remarquable et mérite d'être souligné d'emblée tant il a marqué par sa constance l'ensemble de la période.

La chaleur de l'accueil aida à surmonter les graves difficultés d'installation. Il est certain que si Nancy avait eu la possibilité de fournir davantage de logements, l'arrivée en masse de 1872 aurait pu être plus importante encore. Toujours est-il que la population de Nancy se trouva rapidement augmentée d'environ 20 % d'immigrés (près de 10 000 personnes). Par la suite, et jusqu'à la guerre de 1914, une immigration moins spectaculaire mais continue amena encore à Nancy des célibataires refusant le service militaire allemand, mais aussi des familles entières le refusant pour leurs enfants, ou encore une partie de ceux qui subirent des mesures d'expulsion. Avec leur descendance, le pourcentage des Alsaciens-Lorrains resta de 20 à 25 % de l'ensemble de la population malgré le doublement de cette dernière entre 1870 et 1914.

C'est donc dans un environnement favorable que purent se développer les entreprises déplacées. Elles renforcèrent considérablement le tissu industriel et commercial du bassin de Nancy. En 1895, elles représentaient 46 % de l'ensemble des entreprises industrielles de la place, dans des domaines aussi variés que l'imprimerie, la chaussure, la verrerie, les produits alimentaires, la mécanique, la tonnellerie etc. A la même date, 34 % des entreprises commerciales étaient entre leurs mains. Ces pourcentages sont éloquentes pour mesurer la richesse de leur apport. Malgré les crises conjoncturelles qui jalonnèrent la période jusqu'à la fin du siècle, non seulement ces entreprises réussirent à survivre, mais elles prospérèrent portant la renommée de leurs productions dans toute l'Europe et même au-delà pour certaines d'entre elles.

En prenant une place prépondérante dans l'industrie et le négoce, les immigrés apportaient un esprit nouveau qui étonna d'abord, puis subjuga une opinion peu encline jusque-là

à trouver source d'admiration dans ces domaines. Les entreprises, par leurs dimensions, leurs investissements, leurs recrutements, étaient sans commune mesure avec les anciennes implantations. Dès lors, il va de soi que les personnalités les plus en vue furent accueillies avec bienveillance dans les instances représentatives de la ville, Municipalité, Chambre de Commerce, Tribunal de Commerce, Associations de toute sortes. Elles s'y firent remarquer par leur dynamisme, leur souci du bien public, leurs innovations sociales.

De nombreux organismes se replièrent aussi sur Nancy, banques, assurances, ainsi que des services publics de Metz tels, entre autres, la Manufacture des Tabacs, les services des Douanes, la Banque de France ou encore l'Académie.

Quant au transfert de la Faculté de Médecine et de l'École de Pharmacie de Strasbourg, il allait être pour Nancy de la plus haute importance, amenant une pléiade d'éminents professeurs ainsi que l'élément nécessaire pour la création d'une université complète. L'arrivée de professeurs de droit, de lettres, de sciences et de médecine de l'université de Strasbourg fut chaleureusement accueillie. Outre des compétences professionnelles, ils avaient tous le désir profond de faire en sorte que l'université de Nancy soit à la hauteur des universités allemandes dont ils admiraient l'efficacité. De ce fait même, leurs ambitions dépassaient le cadre de l'enseignement. Le professeur de droit, Eugène Lederlin, rappelait en 1896 : « Nancy a compris depuis longtemps que les universités n'auront leur raison d'être et leur originalité que si elles prennent résolument part au mouvement industriel, commercial, économique de la région où elles vivent. A elles, appartient l'initiative des recherches et des découvertes qui donneront la prospérité aux nouveaux établissements dont la fondation a été provoquée par les richesses de notre sol et le développement des affaires, si marqué depuis l'année néfaste dans nos départements de l'Est ». Il y avait là un souci d'ouverture tout à fait nouveau à Nancy. Cette orientation fut initiée par des Alsaciens et des Lorrains, professeurs



Le village alsacien à l'exposition de 1909.

et chefs d'entreprise qui avaient une même conception de l'organisation du développement économique. Des rapports étroits entre l'industrie et l'université furent d'autant plus faciles à établir que les protagonistes étaient assurés de l'estime générale et que leurs arguments étaient percutants : il fallait utiliser les méthodes qui réussissaient si bien en Allemagne ! Ces liens entre les acteurs économiques et l'université ont contribué grandement à la vitalité régionale. L'université de Nancy s'organisa pour dispenser un enseignement particulièrement adapté aux besoins nouveaux : médecine, pharmacie, chimie, électro-chimie, brasserie, laiterie, commerce...

On ne peut manquer d'évoquer aussi le foisonnement artistique de l'époque, auquel participèrent des Lorrains comme Devilly, Friant, Hestaux, Daum, Nicolas, et l'Alsacien Gruber, pour ne citer que les plus en vue. Emile Gallé, l'initiateur incontesté du mouvement qui mena à la création de l'École de Nancy, était lui-même intimement lié à l'Alsace par les origines de sa femme, fille d'un pasteur de Guebwiller. N'est-il pas permis de penser que son désir profond d'allier Art et Industrie, d'offrir « l'Art pour tous » lui était en partie inspiré par l'état d'esprit des personnalités marquantes alsaciennes-lorraines qu'il fréquentait ?

Au-delà de l'insertion qui avait pour but d'assurer logement, vie professionnelle, en somme tous les attributs de la vie quotidienne, les Alsaciens et les Lorrains ont d'emblée souhaité une

intégration complète. Ils auraient pu participer à toutes les activités de la ville, mais garder en même temps une vie de communauté plus ou moins en marge du milieu nancéien. Leur goût pour la vie associative aurait pu notamment les inciter à se retrouver entre eux sous les bannières de leurs anciens groupements. Il n'existe aucun exemple de ce genre. Par contre,

toutes les associations de Nancy ont reçu un nombre important de nouveaux membres immigrés.

Dans le domaine religieux, les Catholiques s'insérèrent sans difficulté dans les différentes paroisses, participant activement aux œuvres de bienfaisance. Les Protestants et les Israélites furent largement majoritaires dans les très petites communautés antérieures. Ils ont joué dans la vie nancéienne un rôle bien supérieur à leur nombre. Le milieu protestant, le plus souvent d'origine alsacienne, exerça une réelle influence, animé par des personnalités de premier plan. On rencontre souvent sous la plume de journalistes de l'époque le terme de « puritanisme » pour qualifier la société nancéienne !

Sur le plan politique, la plupart des immigrés de 1872 était républicains. La République était synonyme de progrès et donc de marche vers le bonheur. Elle promettait une hiérarchie fondée sur le seul mérite, l'égalité des chances, la liberté des consciences. Les Alsaciens et les Lorrains optèrent en fonction de leur adhésion à ces valeurs qu'ils jugeaient incompatibles avec les conceptions d'une Allemagne prussianisée. Ils apportèrent alors un soutien massif à la République qu'ils voulaient « ordonnée et libérale » telle que l'avait définie Auguste Thiers. Ils contribuèrent ainsi à l'installation d'une majorité républicaine stable jusqu'au début du XX^e siècle. Mais l'affaire Dreyfus et la séparation de l'Église et de l'État brisèrent la cohésion du camp républicain. L'attachement à l'armée et la fidélité à

l'Église devaient troubler bien des esprits. De nombreux catholiques immigrés, si attachés à leurs traditions religieuses, éprouvèrent certainement des désillusions devant l'intransigeance radicale. Mais ceux qui s'engagèrent en politique ne prirent pas de position extrême ; le nationalisme ou le radicalisme de certains resta tempéré.

Des impératifs plus puissants permirent à la population de garder une certaine unité. La proximité de la frontière et le sentiment du danger permanent qui s'y rattachait émoussaient toute autre considération. Les nouveaux-venus étaient le témoignage vivant de l'injuste annexion et de son refus. Ils devenaient en quelque sorte le « faire-valoir » du patriotisme puissant secrété par les circonstances. Pas une cérémonie, pas une commémoration n'avaient lieu sans une représentation au moins symbolique de l'Alsace-Lorraine. Chaque année pour le 14 juillet, des annexés venaient à Nancy par trains entiers. Les lieux de souvenir tels Mars-la-Tour, Noisseville ou Wissembourg rassemblaient des foules nombreuses parmi lesquelles se retrouvaient Alsaciens et Lorrains des deux côtés de la frontière.

Ainsi, les relations ne furent jamais interrompues entre les annexés et ceux qui avaient choisi l'exil ; relations d'affaires, quand elles étaient possibles, relations intellectuelles entre universitaires, échanges culturels avec représentations théâtrales et expositions et enfin relations familiales. La plupart des immigrés à Nancy avait des parents en territoire annexé et certains y avaient gardé des intérêts à surveiller. Il reste de nombreux exemples des visites fréquentes rendues possibles par la perméabilité de la frontière. Les liens furent constamment maintenus au cours des deux générations considérées. Les relations personnelles furent certainement le meilleur agent de liaison avec les provinces perdues. Elles y favorisèrent considérablement la vitalité du sentiment français, ce « Franzosentum » qui survécut à plus de quarante ans de séparation.

La réussite de l'Exposition Internationale, organisée à Nancy en 1909, permet de mesurer la prospérité de la ville et la mise en exergue des Alsaciens-Lorrains. Nancy méritait son titre de capitale de l'Est de la France.

Certes, elle aurait connu, sans l'immigration d'Alsace et de Lorraine, une progression très marquée. L'émergence de la grande industrie dans le département a été l'assise de son extraordinaire développement. Mais l'afflux d'une population jeune au caractère

bien trempé a largement contribué à l'épanouissement de la ville. Les Alsaciens et les Lorrains ont dynamisé considérablement l'industrie et le commerce local. Ils ont su participer à toutes les activités, s'investir dans tous les projets, et faire apprécier leurs parti-

cularismes tout en s'intégrant. Avec le recul de près d'un siècle, leur influence apparaît surtout avoir été celle d'une élite morale qui fut à Nancy reconnue, estimée et le plus souvent aimée.

Hélène LENATTIER

PRÉSENCE ET IMAGE DES HABSBOURG DANS L'EST REPUBLICAIN (1945-1999)

Dans le cadre de la préparation de mon doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, nous nous sommes interrogée sur la subsistance en Lorraine de manifestations de sympathie à l'endroit des descendants des ducs de Lorraine, membres de la famille de Lorraine-Habsbourg. En utilisant la presse comme un révélateur, on peut arriver à saisir certaines de ces manifestations. L'objet de ce court texte est d'en donner un aperçu.

Le dépouillement systématique de l'Est Républicain, sur la période 1945-1999, révèle que 1297 articles font référence aux Habsbourg dans l'espace rédactionnel, ce qui représente une moyenne d'environ 24 articles par an. Nous les avons répartis en deux catégories, selon qu'ils établissaient ou non un lien entre cette illustre famille européenne et la Lorraine.

Pendant toute la période considérée, on observe la présence d'articles consacrés ou faisant allusion aux Habsbourg sans signaler leur attachement à l'histoire de la Lorraine. En premier lieu, il convient de rappeler une évidence : l'histoire de cette dynastie est depuis très longtemps liée à l'histoire européenne en général. Par conséquent, les allusions aux Habsbourg jalonnent forcément nombre d'articles s'attachant à restituer au lecteur une fraction de son histoire. C'est ainsi qu'il ne peut être question de la première guerre mondiale dans l'Est Républicain sans que soit évoqué l'attentat de Sarajevo. En outre, il est certains pans de l'histoire qui, sous des formes diverses, ont été largement utilisés pour soutenir l'affirmation identitaire de l'Autriche après son indépendance. Il est notamment fait référence à l'utilisation d'éléments, issus de l'histoire de l'empire austro-hongrois au XIX^e siècle, utilisés entre autres à des fins de promotions touristiques et culturelles. Ces procédures

relevant de la propagande, entendu ici au sens large, ont contribué à construire un véritable mythe « habsbourgeois », principalement fondé sur des référents aujourd'hui si communs que sont les valse viennoises, le style de vie viennois en général et l'impératrice Elisabeth d'Autriche. À ce sujet, il me faut ici signaler qu'en mars 1957, le premier volet de la série des films « Sissi » est projeté au cinéma Pathé de Nancy et sera suivi de deux autres volets. Le succès de la série est immédiat et remarquablement pérenne. Aujourd'hui, 95 % des Français sont équipés d'une télévision et l'on peut aisément imaginer que le pourcentage de ceux qui ont vu au moins un des Sissi est à peu près équivalent, sinon supérieur. Cet incroyable engouement est soutenu par des productions culturelles diverses, dont la fameuse opérette « Valses de Vienne » pour laquelle l'achat de billets semblait souvent relever du marathon.

Par ailleurs, le succès des films rejaillit sur l'actrice qui y tenait le rôle principal : Romy Schneider. Il n'est que peu d'articles sur elle ne comportant pas une référence à l'impératrice, sauf à l'occasion de son divorce, en juin 1973, ou lorsqu'elle s'engage en faveur de l'avortement. Romy Schneider a été et restera sans doute encore longtemps l'incarnation contemporaine de l'impératrice Elisabeth et leurs images se mêlent encore aujourd'hui fréquemment dans tous les magazines.

Si l'on s'éloigne quelque peu de ces romances, force est de constater que l'histoire de leur famille fonde les actions actuelles des Habsbourg. Lors d'un entretien accordé en 1999 à Radio-France Nancy-Lorraine, l'archiduc Otto de Habsbourg a prononcé une phrase qui peut assez bien résumer la façon dont sa famille use de l'histoire : « Nous ne sommes pas que des héritiers, nous devons aussi être

des ancêtres » Cette attitude de projection vers l'avenir est associée à l'entretien d'une certaine distance avec l'actualité mondaine. Bien sûr, la présence de membres de la famille de Habsbourg est signalée à l'occasion des principaux événements mondains : mariages, jubilés ou obsèques. Mais jamais on ne les retrouve dans les magazines de la presse très populaire, aux côtés des familles de Monaco ou Windsor. Il en va de même dans l'Est Républicain : l'approche qui en est faite est particulièrement respectueuse.

Cette discrétion peut contribuer à expliquer que la seule lecture de l'Est Républicain ne suffit pas à donner une vision complète et linéaire des différentes activités des Habsbourg dans le monde, et notamment de celles de son chef de famille : l'archiduc Otto. En revanche, à partir de 1951, ce qui lie les Habsbourg à la Lorraine, dans le passé comme dans le présent, fait l'objet des attentions du quotidien nancéien.

Intéressons-nous à la deuxième catégorie d'articles : ceux qui établissent un lien entre les Habsbourg et la Lorraine. Une seconde catégorie d'articles établit un lien entre les Habsbourg et la Lorraine. Elle se développe à partir du mariage d'Otto de Habsbourg à Nancy, en 1951. La préparation et le déroulement du mariage regroupent quelques 190 articles, ce qui est tout à fait considérable. Considérable, certes, mais tout à fait banal au regard de la portée internationale de l'événement, couvert par les médias du monde entier.

Entre janvier et mai 1951, l'Est Républicain fait tout d'abord un effort remarquable de sensibilisation et d'information concernant l'histoire des Habsbourg et la personnalité de l'archiduc Otto. On remarque notamment des exposés récapitulants les liens généalogiques entre l'archiduc et le duc François III de Lorraine. Paral-

lèlement, L'Est Républicain consent finalement à expliquer et à démontrer l'engagement d'Otto de Habsbourg dans la résistance face au régime nazi.

Il se dégage progressivement à partir de janvier un véritable consensus autour de l'évènement. Plusieurs formules du journal correspondent à un appel au civisme des citoyens nancéiens, en les engageant par exemple à faire bon accueil aux fiancés. Le maire, Lionel Pellerin, dans un communiqué publié le 9 mai, renforce ces appels.

Par ailleurs, il faut comprendre combien le mariage d'Otto de Habsbourg est remarquable du point de vue de la communication événementielle. Rien n'est laissé au hasard, ou presque. La presse est minutieusement encadrée. On trouve aujourd'hui les traces de conférences de presse qui devraient être citées en exemple dans les écoles de communication. L'information est soigneusement répartie dans le temps, le suspens est entretenu : tous les ingrédients sont réunis pour la réussite de l'évènement médiatique. Seule fausse note dans cette magnifique partition : la fête nationale du 8 mai qui expulse pour un jour le Mariage (avec un grand « M » : c'était alors la façon de l'écrire) des colonnes de L'Est Républicain.

D'autre part, le mariage d'Otto de Habsbourg se caractérise par sa pérennité. L'évènement a été préparé, il s'est déroulé, mais à partir du 11 mai 1951, il entame une seconde vie, dans notre mémoire collective. A bien y regarder, l'histoire de la Lorraine après 1945 n'est pas très riche en évènements visuellement attractifs. C'est sans doute pour cela que l'on retrouve des photos du Mariage dans plusieurs ouvrages à vocation historique. Dans les colonnes de L'Est Républicain, on commémore

les anniversaires de l'évènement, sur le mode « il y un an », « il y a dix ». En outre, plusieurs interviews de Lorrains évoquent le Mariage comme l'évènement qui les a le plus marqué. Parallèlement, le mariage de 1951 devient le lien le plus souvent utilisé pour lier les Habsbourg à la Lorraine.

Mais tout cela ne suffirait à installer les Habsbourg de façon aussi tangible dans les colonnes de L'Est Républicain, entre 1951 et 1974. Il faut également évoquer les autres visites officielles de l'archiduc en Lorraine. Elles ont eu lieu en 1952, 1958, 1966, 1971, 1987, 1988 et 1999. Ceux qui s'efforcent d'obtenir le succès d'une manifestation qu'ils organisent savent à quel point la présence d'une telle personnalité suffit à attirer l'attention. Il faut également considérer la série de chroniques que l'archiduc a fournies à L'Est Républicain de 1955 à 1974, soit pendant près de 20 ans. Elles sont au nombre de 221. Leur publication n'a pas été d'une fréquence régulière. Elles se présentaient d'une façon tout à fait singulière, se détachant des autres chroniques du journal, pourtant assurées par de grands noms du journalisme. Otto de Habsbourg était par exemple le seul à voir sa photo figurer au début de chacun de ses articles. Les sujets dont il traitait étaient le plus souvent déconnectés de l'actualité brûlante et consistaient, la plupart du temps, en des analyses géopolitiques à l'échelle internationale. L'interruption de la publication de ces chroniques intervient au moment où Léon Chadé quitte la rédaction de L'Est Républicain.

Pour conclure cet aperçu sur la présence des Habsbourg dans L'Est Républicain de 1945 à nos jours, nous pouvons préciser quelques points :

Cette présence n'est pas négligeable puisqu'elle occupe en moyenne 24 articles par an ; elle se développe sous de multiples facettes, relevant soit du rayonnement international des Habsbourg, soit d'un rayonnement particulier à la Lorraine ; elle peut être liée à l'histoire du journal et de ses politiques rédactionnelles.

Il est également certain que cette présence est directement à l'interaction de plusieurs acteurs en Lorraine : le quotidien régional, en premier lieu, mais aussi les pouvoirs politiques locaux, les institutions locales et différents relais d'opinion, telles les héritières des sociétés savantes. Ensemble, en combinant les enjeux et les objectifs de chacune de leur logique, ils contribuent à pérenniser l'expression d'un sentiment post-dynastique auquel la deuxième moitié du XX^e siècle semble avoir apporté un renouveau.

Cependant, ce phénomène, si particulier à notre région, quelle serait sa chance de survie si les descendants de l'archiduc devaient omettre de se rappeler notre région ?

En outre, tout en veillant à l'entretien de notre mémoire et de nos spécificités et toutes proportions gardées, il faut veiller à ne pas sombrer dans les travers que Jacques Le Rider reproche aux Autrichiens : « Les Autrichiens entretiennent le patrimoine impérial et cultivent sa mémoire, mais en même temps fuient tout ce qu'elle implique comme obligation. L'empire réunissait Autrichiens, Slaves, Hongrois. Aujourd'hui, ils se refusent à jouer le rôle de médiateur pour un élargissement de l'Union européenne à l'Est qui serait naturellement le leur. C'est le frileux repli sur lui-même d'un pays qui ne veut plus d'histoire(s) ».

Hélène BOULANGER

PROFILS DE QUELQUES LORRAINS REPUBLICAINS DE 1848

On a surtout fait l'histoire de la Révolution de 1848 dans ses manifestations parisiennes. Mais, en province, le départ du roi Louis-Philippe a mis au premier plan des personnalités volontairement restées dans l'ombre jusque là. En Meurthe, ce fut le cas d'Henry Boulay, qui devint vice-président de la deuxième République. La Moselle a vivement ressenti le sacrifice du député Auguste Dornès sur les

barricades. La famille de Jean-Charles Buvignier, à Verdun, a été une cellule républicaine. Le docteur Léopold Turck à Plombières, charitable et romanesque, fut commissaire de la République dans les Vosges. Bien d'autres Lorrains formèrent une phalange anti-monarchiste, éduquée lors du glorieux Premier Empire, mais détestant les violences populaires. Ils furent des romantiques, à l'éloquence

politicienne hyperbolique, comploteurs, hostiles à la police, mais d'un grand courage personnel. Ils furent enfin des bourgeois libéraux, individualistes, ayant du sens social et le goût des honneurs.

Le texte intégral de cette publication sera publié dans un prochain numéro.

René CUÉNOT

L'Ame Meusienne

PAR ANDRÉ THEURIET

Dans la série des textes publiés dans le Pays Lorrain pour célébrer l'identité lorraine, le comité de rédaction a pensé que cette préface d'André Theuriet, parue dans le Pays Lorrain en 1905, méritait d'être tirée de l'oubli.

André Theuriet (1833-1907), né et mort en Ile-de-France se voulait profondément Meusien. Il l'était par ses origines familiales, mais aussi par ses études au lycée de Bar-le-Duc et ses premières affectations, dès l'âge de vingt ans, comme fonctionnaire dans les petites villes du nord meusien. Affecté au ministère des Finances à 32 ans, il séjournait dans la Meuse chaque fois qu'il le pouvait. Son exacte connaissance de ce pays, de ses traditions et de son patois lui permettait de chanter avec une remarquable fidélité la vie quotidienne de sa petite patrie et la poésie de son terroir. Dans plusieurs publications, il loua les œuvres de Jules Bastien-Lepage auquel il était très lié. Il fut reçu à l'Académie française par Paul Bourget en 1897. Cette gloire ne lui valut pas une réelle immortalité car il est aujourd'hui bien oublié, sauf peut-être par les enseignants de notre langue à l'étranger qui apprécient la qualité remarquable de son style.

Quand on va de Châlons à Nancy et à mesure qu'on s'éloigne des plaines de la Champagne, on voit peu à peu, à droite et à gauche, les terrains se relever et des bouquets de taillis surgir çà et là. Bientôt la vallée se creuse plus profonde, les collines se soudent l'une à l'autre ; des vignes drapent les flancs des coteaux, des bois en couronnent les sommets. En bas, des prés s'étendent au long d'une limpide et poissonneuse rivière, qui serpente entre des saules nouveaux et des files de peupliers d'Italie ; un canal au cours rectiligne, aux chaussées plantées d'ormeaux, reflète dans le miroir de son eau mélancolique le ciel brouillé de nuages et les arbres taillés en pyramides. Plus loin, une petite ville apparaît, bâtie en amphithéâtre et dressant sur la hauteur ses toits de tuiles brunes, ses jardins en terrasse, ses clochers sveltes ou trapus. Au pied des collines, de nombreux villages sont quietly blottis. Des ruisseaux gazouillent en courant à travers leurs rues caillouteuses, comme pour faire pressentir la proximité des Vosges, toujours vertes. Les maisons basses, allongées, offrent à l'exposition du soleil levant leurs façades blanchies à la chaux, où des guirlandes de haricots séchent sous l'auvent des toits, où des pots de géraniums rouges décorent les fenêtres. Presque toutes ces rustiques demeures sont avenantes et propres ; elles disent l'aisance, l'intimité

d'une vie étroite et laborieuse. Une allée obscure sépare les engrangements et les écuries du corps de logis où se trouvent la « chambre de réserve » et la cuisine. Celle-ci sert de réfectoire et même de dortoir aux chefs de famille. Toute la maisonnée s'y assemble le soir, sous le manteau de la cheminée. En arrière, s'arrondit la chambre à four

et s'accote le « tect » à porcs. Au dehors, le verger, le maïs, étage à mi-côte ses rangées d'arbres fruitiers. Si, par une fin de journée d'automne, vous gravisiez cette côte assez raide et si vous en atteignez la dernière plateforme, où des friches grises, semées de genévriers et de prunelliers, bordent la lisière des bois, vous embrassez d'un



J. Bastien-Lepage. 1883. Étude pour le « Pêcheur de Grenouilles »
© Musée Lorrain.



J. Bastien-Lepage. *Les Foins*
Conservé au Musée d'Orsay (Carte postale ancienne)

coup d'œil la fuite des collines mame-lonnées, les sinuosités des vallons, et vous saisissez l'ensemble de ce pays agricole et forestier, aux lignes sobres, doucement monotones, qui fut jadis le Barrois et qui, avec le Clermontois, le Verdunois et un coin des Ardennes, forme aujourd'hui le département de la Meuse.

Là-haut, sous le ciel plus ample, pardessus l'ondulation des champs moissonnés, le regard se perd dans un moutonnement de lointaines feuillées. Il n'est arrêté, vers l'ouest, que par les premiers contreforts de l'Argonne, pareils à de bleus promontoires, surplombant une mer mystérieuse. Les crêtes uniformes des modestes *ballons* du Barrois semblent l'asile agreste où l'idéal s'est réfugié, où la poésie du terroir se révèle aux initiés. Au printemps, l'anémone violette y fleurit la friche grise ; en été, l'alouette y chante ; à l'automne, les futaies profondes, aux nuances d'or, de pourpre et de bistre, s'y montrent dans toute leur sauvage beauté...

Sur ces plateaux, où l'air est plus léger et plus vif, vous croyez errer dans le royaume du rêve et de l'enchantement ;

mais si vous redescendez vers le fond de la vallée, vous êtes brusquement ramené à la réalité par le spectacle parfois grossier et vulgaire, toujours attachant néanmoins, du labeur campagnard. Des fumiers s'alignent au rez des maisons villageoises. L'air est tout résonnant du

ronflement des batteuses, du heurt des maillets sur les douves des tonneaux, du halètement des pistons de l'usine, dont les cheminées pointent vers le ciel, et dont la cloche, de sa voix brève, règle le détail des rudes tâches quotidiennes. La rivière, salie par les déchets des tanneries, roule ses eaux troubles vers la ville prochaine, où des appels de clairons retentissent parmi les baraquements des casernes. C'est l'âpre concert d'une vie active, affairée et peineuse. Pourtant, à la fin de la journée, toutes ces rumeurs tapageuses se fondent et s'assoupissent. Les chevaux rentrent du labour ; le pâtre drapé dans sa limousine, pousse, entre les aubépines du chemin, son troupeau vers les étables ; les hommes, l'outil sur l'épaule, se dirigent vers le village où les toits nimbés de fumée annoncent l'heure du souper. Des buées lilas rampent aux pentes des vignobles, les cours d'eau reflètent la pourpre du couchant ; la cendre grise du crépuscule veloute les arêtes trop anguleuses et jette un voile embellisseur sur la vulgarité des détails. Dans le silence nocturne, à travers les vapeurs fuyantes, le lever de la lune embellit de sa féerie la prose de la vie de tous les jours.

À toute heure, en ce pays de céréales, de vignes et de bois, le long des molles chaînes de collines, parmi les fraîches vallées qu'arrosent la Saulx, la Biesme, l'Aire, l'Ornain, l'Othain, la Meuse, et cent ruisseaux ignorés, le tempérament et l'esprit de la race se marquent dans la configuration du pays, dans la flore, dans la qualité de l'air et de l'eau. Du sein des antiques forêts, du flanc des vignobles mûrissants, de la surface des



Le village de Woinville et la Côte de Meuse. Photo Claude Gérard.

plaines et des replis des vallons peuplés, l'âme meusienne s'exhale discrètement, subtilement, semblable aux bleuâtres fumées qui, le soir, montent des toits des villages.

Sensé, réfléchi et raisonneur, le Meusien met volontiers en pratique la devise du chef-lieu de son département : « Plus penser que dire ». Son territoire a, pendant des siècles, servi de champ clos à de turbulents voisins. Rançonné et pillé, tantôt par l'empereur d'Allemagne, tantôt par les troupes de l'Altesse lorraine, ou par celles du roi de France, sans compter les incursions des maraudeurs étrangers : les Suédois ou Cravates, il a appris de bonne heure à veiller sur ses actes et à peser ses paroles. Une douloureuse expérience atavique l'a rendu méfiant et circonspect. Mais en même temps que les noises des envahisseurs avivaient en lui l'amour du sol natal, la vue des armes développait ses goûts batailleurs, son génie militaire. Aussi la Meuse est devenue une pépinière de vaillants soldats et d'ardents patriotes. Sans parler de « la bonne Lorraine », Jeanne d'Arc, née près de Vaucouleurs, et de la « Dame de Neuville », cette héroïne du Verdunois, le pays meusien a été le berceau des Chevert, des Oudinot, des Gérard, des Exelmans, et de tant d'autres illustres hommes d'épée. Le vent glacé, qui souffle en hiver sur nos plaines, a trempé l'énergie et la volonté de nos compatriotes, comme l'eau de nos ruisseaux trempe l'acier. Le Meusien est dur à la peine et acharné au travail. Le spectacle des fourmis — besognant dans les hautes fourmilières qui se dressent à l'orée du bois, — lui a enseigné la patience, l'industrie, et l'épargne. Sous des apparences froides, il a la tête et le cœur chaud. D'humeur narquoise, il ne manque ni de verve ni d'esprit — un esprit juste et *raillard* ayant la vivacité et le gai sifflet des merles de nos taillis. L'imagination seule lui fait défaut. Il n'est pas insensible à la beauté des choses, mais il sait rarement créer le Beau. Les terres fortes de notre département ne sont pas fécondes en artistes ; quand elles en ont produit un, elles se reposent pendant des siècles. Depuis Ligier Richier, le génial sculpteur de la

* Après *l'Ame Meusienne*, Ernest Beauguitte, écrivain meusien a publié en 1911 « Notre Meuse », volume préfacé par Raymond Poincaré, recueil d'une douzaine d'articles, tous consacrés à la Meuse.



Les Côtes de Meuse avec le Montsec au fond. Photo Claude Gérard

Renaissance, la Meuse ne peut guère porter à son actif que le peintre Yard, un habile décorateur d'églises et de châteaux, au temps du roi Stanislas. Après la guerre de 1870, elle a vu s'épanouir un véritable artiste, Jules Bastien-Lepage, né à Damvillers, mort en pleine sève, le 10 décembre 1884. Un maître, celui-là, dont le talent original, fait de netteté et de naturel, rappelait l'art des Primitifs français et des paysagistes hollandais. Ses grandes toiles des *Foins*, de la *Saison d'Octobre*, de *l'Amour au village*, de *Jeanne d'Arc écoutant les voix*, sont pareilles à des fenêtres ouvertes sur la vie meusienne ; ses petits portraits, où l'observation psychologique la plus pénétrante s'unit à l'exécution la plus savante, ont un charme puissant. Sa peinture exprime avec bonheur et sincérité l'âme de notre pays, la poésie saine et robuste de la Meuse.

Cette âme meusienne, que j'ai essayé d'indiquer ici brièvement, un écrivain originaire de l'un des villages riverains de l'Argonne, M. Ernest Beauguitte *, vient d'en étudier les manifestations les plus caractéristiques dans un beau livre artistement illustré. J'ai grand plaisir à annoncer cette publication à nos compatriotes et à tous les amis des traditions provinciales. Dans ce livre imprégné d'une bonne saveur de terroir, M. Beauguitte fait revivre, avec un réel talent d'évocat, des figures, des souvenirs et des paysages qui nous sont chers. Il nous conte les héroïques prouesses d'Alberte-Barbe de Saint-Balmont, une amazone meusienne du

XVII^e siècle. Il nous conduit au cœur de cette légendaire et poétique forêt d'Argonne, qui abrite au fond de ses gorges ou parmi ses clairières une population à part : — sabotiers nomades, *brioleurs*, *brintiers*, fondeurs d'étain, verriers pauvres comme Job et fiers comme le Cid. Il nous la montre pleine encore des échos épiques des combats de 1792. Il nous redit la grandeur et la décadence de ces gentilshommes qui en furent les hôtes chevaleresques et étranges. Il ressuscite le drame palpitant de Varennes : la fuite et l'arrestation de Louis XVI ; la courageuse fermeté de l'épicier Sauce, si mal récompensé de son patriotisme. Enfin, il nous décrit ce bourg de Damvillers où vécut Bastien-Lepage et il célèbre dignement la mémoire de ce grand peintre trop tôt enlevé à l'art français.

J'ai lu tout d'une haleine ces pages consacrées à notre commun pays d'origine. J'ai respiré avec joie ces odorantes fleurs de « l'Ame Meusienne » et, grâce à M. Beauguitte, du fond de mon ermitage de la banlieue parisienne, j'ai vu surgir les collines et les forêts de ce Barrois où j'ai fait tant d'écoles buissonnières, et dont les chères images charment mon âge finissant : *Et dulces moriens reminiscitur Argos...* *

Je souhaite de tout cœur la bienvenue à *l'Ame Meusienne*. Je suis persuadé qu'elle trouvera un chaleureux accueil chez nos compatriotes et chez tous ceux qui ont pieusement gardé le culte de la petite patrie.



VIE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA LORRAINE ET DU MUSÉE LORRAIN

Assemblée Générale

C'est devant plus de cent trente membres que s'est tenue, le samedi 1^{er} avril à 16 heures, l'Assemblée Générale de notre Société, avec la présence effective, très appréciée, de J.-F. Denis, préfet de Meurthe-et-Moselle, J. Charlot, directeur de la DRAC et son adjoint J.-L. Tornatore, le professeur Larcen, conseiller régional représentant G. Longuet, P. Jacquemin, conseiller général représentant M. Dinet, D. Flon représentant A. Rossinot.

Tour à tour, ont été présentés : le rapport moral – rapport d'activités par le Président, le rapport financier par le trésorier D. de Bazelaire, le développement du programme de rénovation du musée par M. Mathias. Une large discussion générale, bénéficiant de la présence des personnalités concernées s'est établie, notamment sur le projet de rénovation. L'attribution de l'immeuble « La Petite Carrière » au Musée Lorrain a été annoncée par D. Flon, ainsi que la création récente d'un nouveau poste d'agent administratif chargé de la gestion-comptabilité générale.

M. le directeur de la DRAC et M. le préfet ont confirmé l'inscription au IV^e plan du projet de rénovation du

musée et souligné le climat favorable à ce programme existant à l'heure actuelle auprès des décideurs locaux, régionaux et nationaux. Ils ont souligné l'urgente nécessité de disposer d'un dossier convaincant et bien charpenté pour « transformer l'essai ». L'équipe de conservation, maître d'œuvre de ce projet, est invitée à ne prendre aucun retard à son achèvement. Les rapports moraux et financiers sont approuvés à l'unanimité.

Enfin, il est procédé au renouvellement du tiers du Conseil d'Administration, concernant Mesdames C. Bresson, M. Canet et le professeur J.-F. Michel, tous trois candidats au renouvellement de leur mandat. En l'absence d'autres candidatures, ce renouvellement est adopté à l'unanimité.

Au total, une assemblée générale intéressante, constructive, avec remise à chaque participant d'un document concernant chaque point de l'ordre du jour, dans un souci de transparence indispensable et, semble-t-il, très apprécié.

La tempête du 26 décembre et le Musée Lorrain

Nos bâtiments n'ont pas été épargnés, mais heureusement dans des proportions limitées : la tour de l'horloge a le plus souffert et la restauration des dégâts sera réalisée en même temps que la deuxième partie de la toiture du Palais ducal ; en attendant, la tour a été

« encapuchonnée » d'un bâchage plastique noir, pas très joli mais indispensable. Les deux « fleurons » cernant la frise faîtière du Palais ducal ont été décapités, et ont lourdement chuté dans le jardin. Des ardoises se sont envolées de ci, de là, et ont été remplacées d'urgence par le service du Patrimoine de la Ville de Nancy. La faîtière de la chapelle des Cordeliers a été « décapitée » sur 8 à 10 mètres.

Mais c'est à Montaigu que les dégâts ont été les plus sévères : le parc a été touché très gravement. Fort heureusement le château a été épargné : seule la toiture de la chapelle a été endommagée par la chute d'un arbre. Depuis lors, et pour plusieurs mois, l'accès à Montaigu a dû être fermé par sécurité.

La Société et le Musée accueillent...

Soucieuse d'entretenir de bonnes relations avec les Associations se préoccupant du Patrimoine, la Société a accueilli avec plaisir : l'Assemblée générale de l'Association des Amis de Saint-Nicolas des Lorrains (président B. Guerrier de Dumast, secrétaire général H. Collin) le 26 février ; l'Assemblée générale de la Société d'Histoire de Nancy (président M. Laurent) le 18 mars ; l'Assemblée générale, le 8 avril, de l'association « Connaissance du Patrimoine lorrain » (présidente Madame Savin) ;

Le titre de cette chronique est celui composé en 1910 pour le *Pays Lorrain* par Henri Bergé chef d'atelier de dessin de la Maison Daum.

l'Assemblée générale de l'Association pédagogique des musées de Nancy et sa région le 4 décembre (président le regretté professeur Tavenaux, secrétaire générale Mireille Canet) ; l'Office de Tourisme et ses invités pour le lancement de la saison touristique qui s'est tenue le mardi 16 mars devant plus de 250 personnes accueillies galerie des Cerfs et dans les jardins du Palais ducal, avec animation musicale et cocktail bénéficiant de la clémence du temps. Une soirée très appréciée. Dans son discours, André Rossinot a confirmé le lancement irréversible de la rénovation du Musée Lorrain, « Musée de toute la Lorraine, à Nancy ».

Cet accueil et les liens de sympathie qui s'établissent en ces occasions nous paraissent très positifs et s'inscrivent dans la vocation de notre Société : *Unir et rassembler tous ceux qui ont la passion de notre Patrimoine lorrain.*

A noter également l'accueil du Rotary-Club de Pont-à-Mousson le 8 mars, d'une délégation d'élus régionaux de Hongrie le 28 mars, et de l'épouse de l'ambassadeur d'Israël à Paris le 17 janvier, très intéressée par nos « Judaïca ».

Activités culturelles

La fréquentation de nos manifestations a été bonne. Devant plus de cent personnes pour chacune d'entre elles, nos conférences du samedi ont su intéresser un large public : le professeur Roth (Bilan d'un demi-siècle) ; le professeur X. Deglise (La filière Bois) ; B. Guerrier de Dumast (Le pôle technologique de Brabois) ; D. Simmerman (Pôle verrier de Vannes-le-Chatel) ; J.-M. Moine (La sidérurgie lorraine) ; Georges Poull (l'Industrie textile) ont su faire percevoir les grandes mutations vécues par la Lorraine au cours des cinquante dernières années. Un reportage photographique « Mutations en Lorraine » a fort opportunément illustré les deux derniers thèmes. Le 15 avril enfin, J. Délivré et J.-M. Illi nous ont fait

revivre la mémoire et le talent de Gustave Charpentier.

Les visites à thème et « Le musée sort de sa réserve » ont été suivies par un public fidèle, ainsi que la nouvelle rubrique « Autour d'une œuvre », très appréciée.

Sur le plan musical, la prestation de l'ensemble « Le concert spirituel », sous la direction d'Hervé Niquet, demeurera dans les mémoires comme un des grands moments artistiques et culturels : les 18, 19 et 20 avril « Les leçons de Ténèbres » de Marc-Antoine Charpentier, de Joseph Michel et de François Couperin ont enthousiasmé un public averti et nombreux (deux cents personnes à chaque soirée) dans l'ambiance, un peu fraîche, mais attentive et recueillie de la chapelle des Cordeliers, éclairée aux seules chandelles, en ces nuits de ténèbres de la semaine sainte ; une prestation de qualité exceptionnelle !

Un nouveau programme, abondant et diversifié pour la période 1^{er} mars - 1^{er} septembre a été réalisé et adressé à tous les membres de la Société : au 31 décembre, nous étions 1 235 membres à jour de cotisation.

Le Printemps des Musées

Le 2 avril, se déroulait la journée nationale « Le Printemps des Musées » avec pour thème « l'Identité européenne ». Près de 5 000 visiteurs se sont pressés au Musée Lorrain où des guides développaient six thèmes européens. Une vente de numéros du *Pays Lorrain* a connu un bon succès.

Toutes ces manifestations prouvent l'intérêt soutenu et indiscutable, non seulement de nos membres, mais aussi d'un large public, très attaché à son « Musée Historique Lorrain » où il retrouve ses racines et son identité.

Le Président, François STREIFF

Obsèques de René Tavenaux

Le 31 mars 2000, de nombreux membres de la Société rejoignaient à l'église Saint-Epvre la foule des Lor-

rains venus rendre un dernier hommage au Professeur René Tavenaux, Président honoraire du Musée lorrain.

L'Abbé Bombardier, curé de Saint-Epvre, salua la mémoire de son paroissien, rappelant que celui-ci avait appris à ses étudiants « à mieux connaître le cœur humain en le contemplant dans les grandeurs et les outrances du Grand Siècle ». André Rossinot dit que nul mieux que René Tavenaux ne connaissait l'histoire de la Lorraine. « Nancy perd un ami fidèle et dévoué qui n'a eu de cesse d'œuvrer au service de ses concitoyens ». Le professeur Louis Chatellier évoqua « le maître qui s'imposait par sa parfaite droiture, sa rigueur intellectuelle et sa grande bonté ». Il souligna l'originalité de ses recherches, déclarant qu'avant sa thèse sur le jansénisme en Lorraine, « l'histoire religieuse n'avait pour ainsi dire pas droit de cité ». Enfin le professeur Lanher, après avoir souligné le rôle d'animateur qu'avait René Tavenaux au sein de l'Académie de Stanislas, rappela qu'il avait dû passer huit années sous l'uniforme militaire au service du pays, vivant après les dramatiques combats menés en juin 1940 de l'Argonne à Gerardmer, une pénible captivité.

La Société d'Histoire de la Lorraine ne peut oublier les grands services que René Tavenaux a rendu au Musée lorrain et au *Pays lorrain*. Membre très actif de la Société d'Archéologie, il avait accepté dès 1951, lors de la renaissance de la revue, d'appartenir à son comité de rédaction et de lui adresser des articles. En 1961, lorsque le recteur Imbs prit l'initiative d'instituer un service éducatif des musées de Nancy, il chargea René Tavenaux, secrétaire général de la Société, d'en imaginer la structure. En 1981, lorsque Pierre Marot abandonna la présidence de la Société, le secrétaire général accepta de lui succéder et il assura cette fonction durant trois ans. Le *Pays lorrain* rendra hommage au Professeur Tavenaux dans son prochain numéro.

VIE RÉGIONALE

Une séance commune historique des deux académies de Nancy et de Metz

L'Académie de Stanislas, fondée en 1750, et l'Académie Nationale de Metz, fondée en 1756, ont toujours entretenu au cours des siècles des rapports très amicaux. Elles possèdent des membres communs et chaque année elles invitent le président de l'Académie voisine à siéger à une place d'honneur lors de leurs séances solennelles publiques. Mais elles n'avaient encore jamais tenu de réunion commune.

L'idée d'un rapprochement plus étroit entre les deux académies lorraines, à l'occasion de l'an 2000, a été lancée au début de l'année 1999. Elle a été examinée lors d'une réunion commune des bureaux des deux académies, tenue le 12 mai 1999 à Pont-à-Mousson, à l'initiative des présidents Jean Lanher pour Nancy, et Gilbert Rose pour Metz. Divers modes de coopération ont été envisagés alors. Pour marquer les esprits de manière spectaculaire, il a été décidé d'organiser en l'an 2000 une réunion commune sur le thème de la francophonie et de la défense de la langue française.

Le travail efficace de Michel Maigret, nouveau responsable des Affaires culturelles auprès du président de la région, la collaboration étroite qui s'est instaurée entre Gilbert Rose et Gilles Fabre, amis de longue date, lorsque ce dernier a pris la succession de Jean Lanher à la tête de l'académie Stanislas, ont permis de concrétiser ce projet avec l'appui entier de la Région de Lorraine.

Le vendredi 12 mai 2000, à 15 h, à l'invitation du président de la région, les membres de l'académie de Stanislas et de l'académie nationale de Metz, accompagnés de leurs épouses, se sont réunis pour une séance commune exceptionnelle dans la salle des séances du Conseil régional, place Gabriel Hocquard, à Metz. Le Préfet de région, Madame Bernadette Malgorn s'était fait représenter par un de ses collaborateurs. M. le Maire de Metz avait délégué Madame Nathalie Grisbeck, et M. le Maire de Nancy M. Dominique Flon. Le président du Comité économique et social de Lorraine, M. Dap et Mgr Raffin,

évêque de Metz, honoraient cette manifestation de leur présence.

Dans son discours introductif, le président Longuet a défini la personnalité des deux académies lorraines, rappelé leur ancienneté et souligné combien il était symbolique de les voir siéger pour la première fois en commun depuis leur fondation. Toutes les deux sont à la fois très attachées à la France et profondément lorraines, même si les vicissitudes historiques ont amené l'Académie de Stanislas à affirmer parfois davantage son caractère lorrain, et l'Académie de Metz à revendiquer hautement son caractère national.

Puis, tout à tour, le Président de l'académie de Metz et le Président de l'académie de Stanislas ont pris la parole, Gilbert Rose a rappelé brièvement des grandes dates de l'histoire des deux académies lorraines, et au cours de cette évocation, a remercié l'académie de Stanislas, qui avait recueilli en son sein à Nancy, dans un geste de profonde solidarité, les académiciens messins qui avaient choisi de quitter leur ville après le traité de Francfort de 1871. Gilles Fabre insistait de son côté sur la nécessité, pour les deux académies lorraines, de prendre activement la défense de notre belle langue, si menacée de nos jours ; pour cela, elles ne doivent pas hésiter à initier les jeunes Lorrains « à la gourmandise de la langue française, à la délectation de l'écriture, au ravissement de la lecture ».

On entendit ensuite deux communications d'une demi heure environ, faites par Jean Lanher, de l'Académie de Stanislas, et Jacques Hennequin, de l'Académie Nationale de Metz, présentés au public en quelques mots par le secrétaire perpétuel de Nancy et le secrétaire de Metz. Jean Lanher a traité avec impartialité et avec une grande hauteur de vues d'un sujet brûlant : « Langues régionales et francophonie ». La question des langues régionales se pose dans presque toute la France, mais pas partout de la même manière. « La Lorraine, a-t-il dit, terre d'immigration, mais aussi terre de frontière avec tout ce que cela a comporté dans notre histoire passée et récente, à la charnière de deux mondes, mérite à elle seule une solu-

tion appropriée ». L'Institut des Langues et Cultures régionales de Lorraine, créé à l'initiative du Conseil régional, travaille à la trouver. Dans un style très différent, Jacques Hennequin a fait le point sur les différentes conceptions qui s'affrontent pour la protection de la langue française, à laquelle il s'agit de conserver son génie, mais sans la fossiliser, et en lui permettant d'évoluer.

Le président Longuet, appelé par les devoirs de sa tâche, ayant été contraint de quitter la séance avant la fin, c'est le professeur Alain Larcan, lui même président de la Commission des Affaires culturelles et de la Recherche du Conseil régional, qui l'a remplacé au fauteuil présidentiel. Dans une allocution solidement construite, il a fait part de ses réflexions personnelles sur la défense de la langue française. Il a ensuite ouvert un débat, auquel ont participé plusieurs membres des deux académies, ainsi que les auteurs des communications.

Tous les Lorrains ne peuvent que se féliciter de voir une collaboration inaugurée sous des auspices aussi favorables et doivent appeler de leurs vœux la continuation de ces réunions publiques communes, que les responsables voudraient pouvoir organiser tous les deux ans.

J.-C. BONNEFONT,
secrétaire perpétuel de
l'Académie de Stanislas

MEURTHE & MOSELLE

En Meurthe & Moselle, comme dans les trois autres départements lorrains, il faut maintenant songer à restaurer la forêt détruite par la tempête du 26 décembre. Les troncs abattus forment un fouillis inextricable et dangereux pour les promeneurs. Au Parc naturel de Lorraine, on en profite pour s'engager dans une remise en forme du territoire. Son président, Alain Perelle, espère pouvoir maintenir en 2000 l'action habituelle de pédagogie dans certains sites... Dans les massifs forestiers, certains chemins seront rétablis, mais des parcelles resteront en l'état ; il s'agit aussi de privilégier une régénération naturelle. Dans

les vergers, il faudra rétablir les variétés traditionnelles et en profiter pour aboutir à un rajeunissement de la production. Il y a aussi une politique toute spéciale à suivre sur les berges des rivières, et il faudra s'entendre avec les 186 communes situées dans le parc pour aboutir à une gestion harmonieuse.

Mais la destruction de la forêt est particulièrement dommageable lorsqu'il s'agit d'arbres d'espèces rares, comme on en trouve dans l'arboretum de Champenoux ou à l'Abiétinée de Malzéville. Il en est de même sur la commune de Liverdun, dans le domaine des Eaux Bleues, inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Au début du siècle, M. & Madame Corbin avaient rapporté de leurs voyages des essences très variées, afin de les planter dans le parc de leur château : cèdres, hêtres pourpres, séquoias, pins Douglas, érables, etc... Le vent particulièrement violent dans le vallon a pratiquement tout abattu dans ce site aujourd'hui réservé aux déficients visuels, qui ont besoin plus que tous autres d'espaces sans embûches. Miraculeusement, le château a été épargné, ainsi que la serre-orangerie dont la structure métallique a résisté à la chute de trois énormes sapins de près d'un siècle. C'est à l'O.N.F., qui avait pris ce parc en charge, de restaurer le paysage : du travail pour des années.

✶ NANCY

Les Travaux

Ces dernières semaines, *le paysage urbain* s'est encore modifié. L'autopont de la place Loritz a disparu, mais le carrefour doit attendre 2001 pour être remodelé, il doit permettre d'arriver boulevard Lobau en ligne droite depuis le pont de la Concorde ; en attendant, la place Loritz aura un aspect provisoire permettant de réguler la circulation. Plus important est le changement dans le quartier de la Gare - Saint-Léon, on a commencé à détruire l'îlot où était le centre médico-pédagogique et on s'achemine vers un accès à la gare à partir de la rue Saint-Léon. Du coup, la SNCF a modifié provisoirement son aménagement intérieur : suppression des guichets du hall départ, travaux dans la galerie, changements dans les salles

d'attente. Un autre quartier est voué aussi à de prochaines transformations, c'est celui de Stanislas-Meurthe, où l'on prévoit de nombreuses constructions.

En attendant, on a pu rouvrir au public le parc Sainte-Marie et la Pépinière. Il aurait été dommage que les Nancéiens n'y puissent pas voir l'éclosion du printemps. Il reste encore quelques périmètres de sécurité autour de quelques arbres ébranlés par la tempête ; il y a aussi à remplacer ceux qui ont été abattus (124 arbres). Il faudra consolider la structure du chapiteau de la Pépinière. Mais déjà les Métalliers lorrains ont entrepris la reconstruction du kiosque à musique.

A Notre-Dame de Bon-secours

L'Association Phare, présidée par François Pupil, a organisé une réunion-concert dans l'église de Bon-Secours le 2 février. Devant un public nombreux, F. Pupil rappela les travaux de restauration récemment entrepris, notamment le nettoyage de la Vierge de Mansuy Gauvin. Frédéric Descouturelle expliqua le symbole des confessionnaux, œuvre de Vallin : ils évoquent l'Ancien et le Nouveau Testament. Gérard Voreaux attira l'attention sur les peintures de part et d'autre de l'autel, elles sont probablement de la main de Stanislas ; il rappela aussi que le plafond de l'église peint par Joseph Gille, dit le Provençal, est malheureusement dans un état lamentable. A la suite de ces exposés, le chœur et l'orchestre Lo Couarail ont interprété une quinzaine de chansons populaires lorraines, dont certaines en patois. Il reste à réunir les fonds nécessaires pour sauver la basilique, bijou d'art baroque.

Chronique artistique

L'art du XVII^e siècle a créé la surprise à la salle des ventes Nabécor le 19 mars sous le marteau de maître Nicolas Leroy : un tableau non signé intitulé « *Le reniement de saint Pierre* » a été adjugé pour 8,5 millions. Ce tableau a été trouvé dans le grenier d'une vieille famille lorraine ; il était dans son état primitif, sauf un vernis du XIX^e siècle. La Gazette de l'Hôtel Drouot l'ayant signalé, les experts étaient intéressés et certains ont suggéré qu'il était peut-être l'œuvre d'un des frères Le Nain,

tableau offert au cardinal Mazarin le 4 mai 1656 par l'Académie des Beaux-Arts pour le remercier d'avoir permis aux académiciens de s'installer au Louvre. Les visages sont disposés sur un même plan : saint Pierre, un vieillard, parle ; à gauche, une servante l'écoute et derrière deux gardes s'intéressent à la conversation. Les personnages sont éclairés sur la droite de la peinture, et les ombres portées vers la gauche. Le tableau a été acheté pour plus de 8 millions de francs par un commissionnaire français. Ce chef d'œuvre a fait oublier le reste de la vente, mais il y avait là aussi un excellent Jacques Majorelle « Les Kasbas de l'Atlas », parti pour 58 000 F.

L'art du XVII^e siècle était déjà à l'honneur avec *l'exposition Callot* du musée des Beaux-Arts du 8 mars au 22 mai. Cette exposition consacrée à la période florentine de Callot (1612-1620) montrait les œuvres flattant le duc de Toscane et sa famille, les séries des Caprices et des Gobbi, enfin quelques commandes officielles comme les scènes de théâtre, la foire d'Impruneta ou l'éventail... L'art du XVII^e siècle reste d'actualité avec une exposition ouverte jusqu'au 1^{er} octobre célébrant le 4^e centenaire de la naissance de Claude Gellée.

Les archives personnelles de *Jean Prouvé* sont désormais déposées aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, soit, dit-on, environ 100 000 documents.

Chronique de l'Art Nouveau

L'exposition Jacques Majorelle est partie à Paris, à l'Institut du Monde Arabe, où elle a été montrée au roi du Maroc.

Le départ de Madame Béatrice Salmon pour Paris prive le musée des Beaux-Arts d'un conservateur en chef qui avait su installer rapidement le nouveau musée et l'enrichir de nombreux dépôts.

Après la clôture de l'Année Ecole de Nancy, les Archives Municipales ont maintenu leur présentation « Fêtes et cérémonies à Nancy de 1875 à 1912 », où abondent les documents les plus variés : la foire du cours Léopold autrefois en mai, le monument de Victor Prouvé dédié au président Carnot, celui dédié à Callot en 1877, le théâtre et la salle Poirel, etc...

La campagne de ravalement des façades Art Nouveau se poursuit en 2000 ; comme elles sont inscrites aux Monuments historiques, il faut une autorisation spéciale de l'Administration souvent longue à venir ; il resterait 1 500 façades à ravalement. L'art 1900 est plus apprécié que jamais, cela se sent dans les salles des ventes : à Belfort, un vase de Gallé de 19 cm de haut, multicouche décoré de trois roses en haut relief a voisiné les 500 000 F.

Autres manifestations

On s'en voudrait de passer sous silence d'autres expositions de grand intérêt. En mars, l'association *France Point de croix*, présidée par Catherine Richard, s'est installée dans les Galeries Poirel après avoir cherché en vain un local bien éclairé à Paris. On pouvait y voir des abécédaires réalisés entre 1691 et 1912, une carte de France brodée en 1844, ainsi que des créations modernes, comme le poème « Cent femmes dans Sofia », un hommage au courage des femmes bulgares et de très nombreuses réalisations artistiques, qui ont attiré un grand nombre de visites, surtout féminines. Grand succès également, salle Mienville, pour la présentation de figurines organisée par l'Association des figurines. Des milliers de soldats, surtout de la Grande Armée de Napoléon 1^{er}, mais de bien d'autres époques aussi, étaient rangés dans un immense défilé. En bois ou en métal, ces soldats étaient montrés par ceux qui les avaient peints avec délicatesse et chacun était une œuvre d'art historiquement parfaitement exacte. A partir du 20 juin, le musée de l'Ecole de Nancy présente des œuvres réalisées par la faïencerie Keller et Guérin de Lunéville.

G.

Les 2 et 3 juin, le Centre européen universitaire a fêté ses cinquante ans en accueillant, pour un colloque, plus de 500 anciens étudiants dont beaucoup jouent aujourd'hui un rôle politique important dans leurs pays. Deux tables rondes étaient animées par Pierre-Luc Séguillon, fils de celui qui donna au Centre un dynamisme et un rayonnement remarquables, avant d'accepter les fonctions de recteur de la jeune université de Reims. Des diplomates et des universitaires sont venus de toute l'Europe pour y parti-

ciper. Une place importante a été dévolue aux problèmes posés par l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. Un site Web « Cultures européennes » associant au Centre européen des universités tchèques, hongroises et roumaines a été ouvert.

☒ HOMÉCOURT

Depuis maintenant quelques décennies, la mode des murs peints, venue d'Amérique, connaît une vogue croissante. Elle a trouvé son terrain de prédilection dans la vallée de l'Orne à Rombas et Amnéville, ainsi que celle de la Fensch à Fameck, Hayange, Knutange, etc... mais elle s'étend jusqu'aux localités frontalières comme Audun-le-Tiche ¹.

Dans ses nombreuses compositions murales, le peintre autodidacte Greg Gawra évoque la vie quotidienne du siècle écoulé ou l'activité minière récemment disparue (Algrange), tandis qu'à Nilvange trois artistes des Beaux-Arts d'Ukraine, Boris Bowiak, Petro Szepniak et Oreste Skop, réalisaient en 1994 une vaste fresque intitulée « Amour, Musique, Travail » assez éloignée du réalisme de leur compatriote.

Art de la rue décorant façades de grands ensembles ou pignons de maisons particulières en milieu urbain afin de faire oublier la monotonie d'artères sans grâce, ce mode d'expression gagne également les édifices religieux. A Fontoy, l'intérieur du temple protestant a été orné ces dernières années de scènes bibliques dues à un moine orthodoxe.

A Homécourt, le dimanche 16 janvier, les fidèles de la paroisse Notre-Dame accueillent Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy et de Toul, dans leur église qui venait d'être entièrement restaurée.

A l'emplacement des autels latéraux, deux niches abritent des statues anciennes, une Vierge à l'enfant, un saint Roch. Entre les deux baies centrales de l'abside, une fresque figurant la Cène, œuvre d'un homécourtois, Gérald Simon, a été réalisée à l'occasion de cette réfection.

On connaît d'autres exemples sur ce thème en Lorraine. Dans le réfectoire du couvent des Cordeliers à Nancy, se trouvait autrefois une copie de la Cène de Léonard de Vinci à qui elle fût longtemps attribuée, mais qui était en réalité l'œuvre de deux peintres du duc Antoine, Hugues de la Faye et Médard Chuppin ; elle disparut lors des réaménagements réalisés dans l'édifice à la fin du XIX^e siècle ². L'incendie de l'automne 1944 a détruit pareillement la fresque de Gilles le Provençal (1679-1749) qui décorait le fond du réfectoire de l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson.

Une autre représentation plus récente subsiste néanmoins encore de nos jours en Gaume belge, à proximité de Virton et de Montmédy. Comme les précédentes elle figure le Christ entouré de l'ensemble des disciples sur la paroi située au-dessus de l'arc triomphal ³.

A Homécourt, l'artiste a pris quelques libertés avec l'iconographie traditionnelle et mêle à la fois plusieurs thèmes, la dernière cène, la crucifixion et la résurrection.



Homécourt. Derrière l'autel, fresque de Gérald Simon.

Pour célébrer le repas pascal, contrairement au récit évangélique, Jésus n'est entouré que de sept apôtres. Il porte déjà les stigmates de la crucifixion. L'événement se déroule à l'extérieur, un ciel sombre surmonte une colline rocheuse ; une immense croix sur le côté du tableau projette son ombre sur l'entrée d'un tombeau ouvert d'où jaillit une lumière intense, alors que la pierre qui en obstruait l'accès a été roulée à proximité.

NOTES

1. D. METZGER. *Les murs peints de la Fensch, Les Cahiers lorrains*, 1991, n° 4, p. 319-326, ill.
2. F. ROZE. *Le couvent des Cordeliers de Nancy, le Pays Lorrain* 1998, n° 3, p. 164, ill.
3. *Le domaine d'Orval (II), les églises, architecture*, Orval, 1978, p. 34, ill.

Maurice NOËL

✠ JARVILLE

Le musée de l'Histoire du Fer, qui souffre de son éloignement du centre de l'agglomération, a trouvé une nouvelle formule d'exposition temporaire en s'associant à l'Est Républicain. Ces manifestations amènent toujours un public nouveau ; c'est le moyen classique pour augmenter la fréquentation d'un musée. Les lecteurs de l'Est Républicain ont pu chaque semaine participer au *concours de « l'objet mystérieux »* : il s'agissait d'identifier un ustensile, dont seuls les spécialistes connaissaient précisément l'utilisation. Ces objets souvent caractéristiques de l'artisanat d'autrefois étaient souvent métalliques. Les participants au concours devaient préciser par lettre le nom de l'ustensile, son usage et la manière de s'en servir. Les objets exposés au musée du Fer faisaient partie d'une collection longuement choisie par des conservateurs de musée et des spécialistes. Nul doute qu'on redonne ainsi de l'intérêt à des instruments que les progrès de la technologie ont rendu obsolètes et qu'on aurait tendance à abandonner dans un grenier, voire à détruire. Pendant tout le premier trimestre 2000, cette collection a attiré bien des curieux au musée du Fer, tout en faisant revivre les techniques d'autrefois.

✠ LONGWY

Si les usines ont disparu, il reste la faïence et les émaux. Récemment, la mairie a appris que d'anciens Longoviciens, retirés dans le midi de la France, M. et Madame Vernajou-Brunet, ont décidé de faire *don de leur propre collection* au musée des émaux à condition que le local approprié porte leur nom. Il s'agit de faïences typiques de la production du début du siècle, 250 pièces environ, dont certaines sont uniques et qui représentent une valeur estimée à deux millions de francs. Ce geste, dû à leur amour pour leur pays d'origine doit être souligné, car il est devenu rare. Ce don est d'autant mieux adapté qu'il s'adresse à un musée qui a gardé sa spécialité d'origine.

✠ LUNÉVILLE

Du 21 mars au 2 avril, les Amis de la Faïence et du feu de Lunéville Saint-Clément ont consacré une *retrospective aux frères Pierre et Joseph Mougin*. Ceux-ci, en effet, ont travaillé longuement à Lunéville, avant de venir à Nancy, où ils ont installé leur four de 1922 à 1936. La sélection de ces 200 pièces était représentative de l'Art Nouveau comme de l'Art Déco qui a suivi la grande guerre. Malheureusement, cette intéressante exposition n'a été ouverte qu'une dizaine de jours.

A Lunéville, où les souvenirs historiques abondent, un *musée du cycle et de la moto*, fondé après guerre par la famille Chapleur a dû fermer récemment. Ses collections ont été rachetées par un Anglais. Il y avait cependant des curiosités uniques, maintenant perdues pour les Lorrains amateurs de cyclisme.

✠ MARS-LA-TOUR

On se souvient que cette commune joua un rôle important pendant la guerre de 1870. Cela avait permis *l'organisation d'un musée militaire*, un peu comme à Gravelotte. Mais ce musée est fermé depuis 1975. Une association locale « Les Amis du musée Fallier » a décidé sa réouverture. Nous lui souhaitons bonne chance, sans oublier que les musées locaux posent beaucoup de problèmes : entretien des collections, gar-

diennage, financement et disposition d'un local assez grand.

✠ PONT-À-MOUSSON

Il convient de saluer la *renaissance du Centre culturel des Prémontrés*. Ce splendide édifice, destiné à être un lieu de rencontre au centre de la Lorraine, a connu des années noires, surtout financièrement : en 1997, un million de déficit ; en 1998, 368 000 F. Le passif reste d'environ 100 000 F en 1999, mais les dettes fiscales sont réglées. La fréquentation a augmenté de 20 % et atteint 48 000 personnes. Le Conseil d'Administration est présidé maintenant par Gérard Longuet et a pour vice-président, M. Lemoine, maire de Pont-à-Mousson.

On pense d'ormais à des travaux de réhabilitation des bâtiments. La tempête du 26 décembre a fait tomber la campanile qui domine la tour sud de l'abbaye. Le logis abbatial deviendrait le centre du Parc naturel de Lorraine. On prévoit des transformations intérieures (chambres, ascenseur, jardins), ainsi qu'une réouverture de la bibliothèque.

Les Prémontrés ont été le lieu de manifestations qui se sont révélées attractives. Il y a eu une grande exposition sur les plastiques, matière devenue d'emploi si commun dans l'industrie d'aujourd'hui. En février, c'était l'exposition des « Métiers d'art autour de la table », dans un cadre interrégional avec le Luxembourg, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat : plusieurs tables étaient dressées et décorées présentant toute une gamme de vaisselle, de serviettes, de mobilier de salle à manger. La Société d'encouragement des métiers d'art a décerné à cette occasion un prix à l'atelier de tissage Colette Chatelet de Brocourt-en-Argonne et un autre à l'atelier « Vernis et matières » de Maurice Tuizat de Tantonville pour son paravent. Les Prémontrés ont ensuite accueilli une collection « Les 40 ans de Barbie », c'est-à-dire 200 pièces appartenant à une collection américaine. On voit que les Prémontrés ont reconquis une clientèle en abordant un genre de manifestations en rapport avec l'évolution de la société actuelle. Pour l'an 2000, ces bâtiments seront encore le siège de manifestations culturelles, en particulier artistiques (salon de peinture) et musicales (Jeunesses musicales de France, Institut de chant choral).

☒ VIRECOURT

On va installer dans le manoir de Virecourt, une « *Maison de la vallée de la Moselle* » avec un musée destiné à sensibiliser le public sur la valorisation de la nature dans cette vallée. Une brochure concernant la Moselle entre Champagne et Bayon sera diffusée en 8 000 exemplaires, intitulée « La Moselle sauvage, petite Loire lorraine ». Le conservatoire des sites lorrains doit apposer des panneaux à Gripport, Bainville, Mangonville et Champagne invitant à la protection de la nature. Il y a un programme de sorties éducatives et de visites guidées ; un animateur sera présent sur le secteur une journée par semaine. On a réaménagé les gravières de Bayon et un effort se poursuit en direction de la qualité de l'eau. Cet espace protégé est un précieux auxiliaire des stations d'épuration et, par les nappes phréatiques, constitue un réservoir d'eau apprécié par la population du Grand Nancy.

☒ VRONCOURT

On déplore le vol de *deux statues du calvaire* dans le cimetière communal : un saint Joseph et une Vierge à l'Enfant. Ces statues (40 cm de haut) datant du XVII^e siècle, étaient scellées et à plus de trois mètres au-dessus du sol. Une plainte a été déposée par la commune. Les gangsters organisés qui commettent ces vols ont un sens spécial de la piété, comme ceux qui leur rachètent ces œuvres d'art, car ce sont très souvent des sculptures ou des objets religieux qui sont victimes de ce honteux trafic.

G.

MEUSE

En Meuse, comme ailleurs en Lorraine, ce sont les *forêts* qui ont le plus souffert de la tempête du 26 décembre. A Commercy, on compte 300 000 m³ de grumes de hêtres à terre, soit 70 % des 1 900 ha de la forêt. A Sampigny, les arbres du parc sont abattus ; l'un d'entre eux a détruit la tonnelle du président Poincaré. A Bar-le-Duc parmi les troncs qui obstruent l'Ornain, on a remarqué que la tempête avait abattu bon nombre d'arbres creux... A Vaucouleurs, il a fallu tronçonner l'acacia et les deux sapins qui entouraient la

Porte de France, trop penchés et devenus dangereux. Pour ce qui concerne *les bâtiments* des toits se sont envolés. Ainsi en est-il des casernements à Thierville, de l'école à Bazincourt-sur-Saulx, du château à Ville-sur-Saulx. A Juvigny, il est possible qu'on ne reconstruise pas l'église, dépense trop élevée... Le tunnel-canal de Mauvages, obstrué, a été dégagé dès le début de janvier. A Trois Fontaines, les voûtes de l'abbaye du XII^e siècle ont résisté à la chute de cinq grands hêtres, la glacière aussi, mais le mur du parc est détruit en partie et 200 arbres sont à terre. La situation semble plus ennuyeuse à Lisle-en-Rigault : le château de Jeand'heurs, qui appartient au maréchal Oudinot, est insuffisamment entretenu, les arbres du parc sont tombés ainsi que dans l'ancienne papeterie et la commune n'a pas les moyens d'acquiescer ce vaste ensemble historique.

☒ BAR-LE-DUC

Au Musée Barrois, le conservateur Gabriel Diss, a mis en pratique un élargissement du champ traditionnel d'un musée. Ce dernier a présenté dans une des salles une exposition des œuvres de Philippe Rouillard, d'Angers, sous le titre « Un p'tit vélo dans la tête », des fusains, craies ou acryliques exécutés au cours de promenades, pour garder le contact avec l'art contemporain. Début mars, le théâtre du Jarnisy, spécialisé dans les pièces intimistes, a pu aussi utiliser une salle pour jouer « La nuit et le moment », pièce courtoise de Claude Crébillon, dans la langue somptueuse du XVIII^e siècle. Enfin, M. Diss lui-même, utilisa une salle pour prononcer une conférence sur Georges de La Tour, qui eut un tel succès qu'elle dût être répétée.

A l'hôtel du département, a lieu, jusqu'au 19 octobre une exposition photographique sur l'œuvre de Ligier Richier. Celle-ci est essentiellement dans le département de la Meuse, mais les photos, tirées du récent ouvrage de Jean-Paul Tartarin (éd. Serge Domini), concernent également des sculptures ne se trouvant pas en Meuse.

Le maire, Bertrand Pancher, a fait diffuser dans les écoles une planche illustrée baptisée « *Raconte-moi Bar-le-Duc en l'an 2000* ». C'est un jeu à découper montrant les principaux mo-



Borne initiale de la Voie sacrée.

numents de la ville à travers les siècles, de 1315 à 2000. Les élèves auront ainsi une connaissance plus complète et divertissante des institutions publiques et de l'évolution architecturale de leur ville.

La borne n° 1 de la voie sacrée a été déplacée. Celle-ci, une colonne surmontée d'un casque, avait été inaugurée en 1922 par Raymond Poincaré. Mais l'augmentation de la circulation a été telle que cette colonne, placée à un carrefour était devenue un obstacle à la visibilité des automobilistes. L'entreprise Agrapart, après nettoyage, a déplacé la borne de quelques mètres pour l'ériger en face de l'entrée du parc de Marbeumont, le long du mur du lycée professionnel. Désormais, les touristes pourront plus aisément la photographier, au milieu d'un parterre de verdure. A proximité de cette borne se trouve le château de Marbeumont.

G.

☒ AZANNES

Pour le domaine des Roises, chaque dimanche de mai, depuis plusieurs années, les vieux métiers ruraux revivent pour une journée, grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles des villages du nord de la Meuse entre Verdun et Longwy. Les visiteurs peuvent voir vivre le vieux moulin, une imprimerie du début du siècle ou un lavoir traditionnel. Le site couvre aujourd'hui 17 hectares. Cet écomusée est de plus en plus fréquenté par les curieux souhaitant retrouver la vie traditionnelle de la campagne lorraine des derniers siècles.

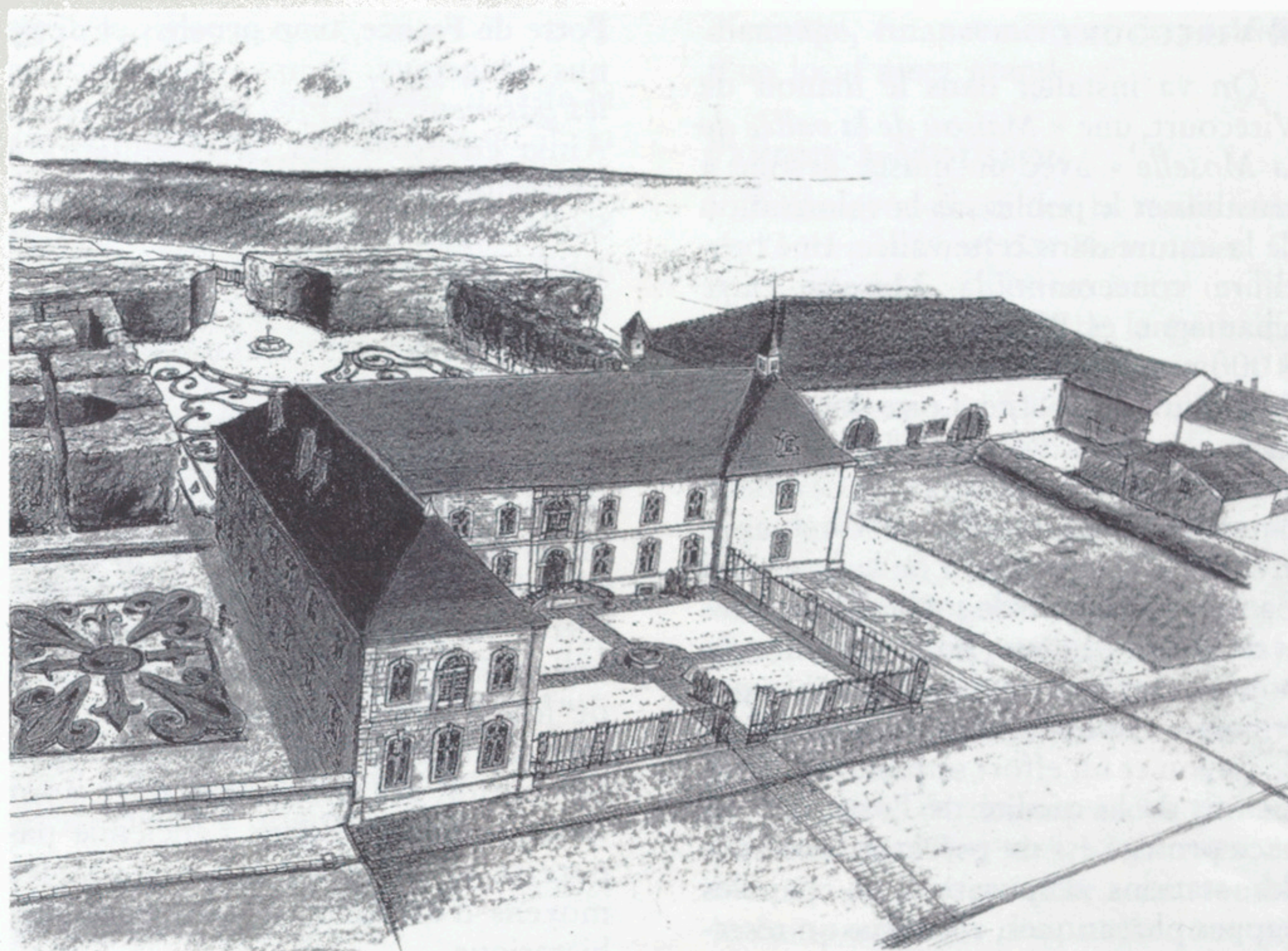
P.S.

☒ BRIEULLES-SUR-MEUSE

Pour marquer l'an 2000, le siège parisien des Vieilles Maisons Françaises a décidé d'innover dans le mode des fixations de prix récompensant des restaurations exemplaires : jusqu'à présent, la décision était prise à Paris, et une douzaine de dossiers méritants était sélectionnés et couronnés par des sommes allant de 50 000 à 100 000 F. Cette année, liberté est laissée aux délégués départementaux, regroupés en régions, et il leur est demandé d'utiliser leurs « cagnottes » (bénéfices de promenades, ristournes faites par le siège, etc...). Pour la Lorraine, le prix peut ainsi s'élever à 60 000 F : quatre dossiers étaient en lice, et celui de la maison prémontrée de Brioules a été retenu par un jury composé des quatre délégués départementaux (M. Guerrier de Dumast, Madame Schobinger, M. et Madame Michel) de M. Lamiot, conservateur des Monuments Historiques de Lorraine, de Mireille Bouvet, directeur de l'Inventaire, et du professeur Michel Bur.

La maison de Brioules, édifée en 1646, fut en fait un noviciat, puis une sorte de monastère des champs, n'ayant jamais eu le titre de prieuré, afin de ne pas tomber en commende (d'autant qu'elle était placée directement sous l'autorité du vicaire de l'Antique Rigueur). L'ensemble fut entièrement reconstruit de 1751 à 1766, mais l'église et certains bâtiments furent arasés sous la Révolution. Des deux ailes en équerre qui survécurent au vandalisme, personne ne donnait cher voici vingt ans : l'une était convertie en garage, l'autre en taudis. L'ensemble fut alors racheté par un couple passionné, M. et Madame Ferrera, domiciliés à Paris. Comme le bâtiment venait d'être classé, des travaux colossaux furent entrepris, tant au niveau des toitures que des maçonneries. A l'heure actuelle, la moitié du programme est réalisée, mais il reste encore à restituer les jardins, et à restaurer certaines parties dégradées. Le prix attribué par les quatre délégations départementales permettra certainement aux courageux entrepreneurs de continuer dans la bonne direction : il sera remis au Conseil Régional de Lorraine au mois de juin, puis dans une deuxième cérémonie, parisienne cette fois, lors du Salon du Patrimoine, en novembre 2000.

J.-F. Michel



Résidence de l'ordre de Prémontré.

Projet de restauration établi par Michel Goutal, ACMH, en 1992.

☒ KŒUR-LA-PETITE

En février, le Conseil en architecture départemental a envoyé à Kœur des stagiaires pendant neuf jours pour les éclairer sur les bonnes méthodes de *restauration du Patrimoine rural* et éviter ainsi de fréquentes fautes de goût. Cette commune a été choisie parce qu'elle a le gaoir (bassin d'eau où l'on conduit les chevaux pour baigner leurs sabots) le plus vaste de la Meuse, en plan d'eau sur la place de la mairie. Il y a aussi les restes d'un château qui appartient au duc d'Anjou au XVI^e siècle, une église récemment nettoyée, et des portes et fenêtres typiques de la Lorraine rurale.

☒ SAINT-MIHIEL

Des plates-formes touristiques ont été choisies dans le *Saillant de Saint-Mihiel*, avec la coopération de l'O.N.F. : l'ossuaire du bois d'Ailly avec la tranchée de la soif, la croix des redoutes avec tranchées bétonnées allemandes, en forêt de Gobessart l'abri du kronprinz de Bavière avec un hôpital militaire allemand, l'église de Marbotte dont les dalles sont encore tachées de sang. Ce parcours initiatique, chemins, parkings, panneaux indicateurs doit être aménagé pour l'été 2000.

Le 500^e anniversaire de la naissance de Ligier Richier a été l'occasion de regarder de près la mise au tombeau de l'église Saint-Etienne, œuvre majeure du sculpteur. L'humidité a rendu la pierre malade ; il faudra la traiter et désormais séparer les personnages du sol par une feuille de plomb. L'emplacement des personnages n'est pas celui qu'avait souhaité l'artiste bien que le sépulcre ait été mis en place au XVI^e siècle. Aussi, dorénavant, les personnages de la Mise au tombeau prendront plus de profondeur, ce qui permettra de rendre visibles, à l'arrière, des soldats jouant au dé.

☒ SAINT-RÉMY-LA-CALONNE

Le 2 mai 1991, M. Jean Louis retrouvait la dépouille d'Alain-Fournier et de vingt de ses compagnons. Il vient de publier un ouvrage sur ce sujet « L'énigme Alain-Fournier » (Nouvelles éditions latines). Il a pu, grâce à de nombreuses recherches, préciser les circonstances de la mort du romancier. Les Allemands ont toujours dit que le massacre des soldats français, le 22 septembre 1914, avait été ordonné en représailles : les Français, au cours de très durs combats, auraient tiré sur une ambulance allemande et détruit un poste de secours. On sait

maintenant que ce fut le fait d'une compagnie voisine de celle du lieutenant Fournier. Les Allemands accumulèrent les corps des soldats tués dans un fossé. Quant à Alain-Fournier lui-même, il s'était défendu avec courage : on l'a vu se battre appuyé contre un arbre, le col dégrafé, en pantalon garance.

☒ VAUCOULEURS

La Fondation du Patrimoine, créée en 1996, qui a son siège à Paris et une délégation dans chaque région – à Nancy pour la Lorraine – a décidé de financer la restauration des orgues de l'église Saint-Laurent, et, après accord avec la mairie, de mettre en valeur des vestiges des fortifications.

Par ailleurs, c'est à Vaucouleurs que s'est tenue l'assemblée générale de l'association des cités johanniques. Le 23 février 1429, Jeanne d'Arc recevait son épée des mains du sire de Baudricourt près de la Porte de France. Cette année, la cité reçut une délégation de Domremy. L'après-midi, devant de nombreux figurants en costume médiéval, une jeune cavalière incarnant Jeanne reçut ses armes suivant la scénographie représentée dans le tableau de Scherrer qui orne le grand salon de l'hôtel de ville.

☒ VERDUN

En 2000, année mondiale de la Paix, le Centre Mondial présente deux expositions. L'une, grand public, « 14-18 : imaginaires et réalités » rassemble des collections couvrant la période 1870-1945. L'autre, « De la guerre à la paix » concerne des thèmes comme l'O.N.U., l'Europe ou les droits de l'homme. D'autre part, la sous-préfecture présente une exposition relative au 200^e anniversaire de la création du corps préfectoral, exposition organisée par Pascale Verdier, archiviste départementale. Sur ces panneaux, on rappelle que le département avait alors une deuxième sous-préfecture à Montmédy, que le premier sous-préfet s'était installé dans l'abbaye Saint-Paul, qu'il y avait alors 79 cantons (133 en 2000), qu'en 1916, le sous-préfet Jean Grillon avait installé une coopérative alimentaire à Souilly dans une baraque en planches...

Connaissance de la Meuse et Jean-Luc Demandre ont prévu un cycle de conférences au Centre mondial sur les

sujets suivants : Des origines à la première garnison française (J.-L. Demandre) ; Evolution de la place forte de 1552 à 1869 (L. Frémont) ; Du siège de 1870 au lendemain de la grande guerre (col. Rodier) ; Le fait militaire à Verdun dans l'entre-deux guerres (P. Gauny) ; Verdun pendant la deuxième guerre mondiale (J.-P. Herbulot) ; Verdun, l'OTAN et la base américaine, 1950-1967 (G. Domange) ; La refondation de l'armée de terre (col. Bermède) ; et Des coloniaux dans la grande guerre (G. Domange).

Le *Mémorial de Fleury* a ouvert un nouveau Centre de documentation spécialisé dans la guerre 1914-18, où sont rassemblés plusieurs milliers de livres et qui comporte un site Internet... Par ailleurs, on a inauguré une salle vouée « aux visages et aux vies de ceux dont les noms sont gravés sur les monuments aux morts »... C'est le travail colossal du colonel Rosier, qui a su enregistrer les noms de près de 100 000 personnes. On y a ajouté des documents sur les combattants d'Indochine et de Yougoslavie.

G.

MOSELLE

Le 19 juin 2000, Philippe Leroy, président du Conseil général de la Moselle, et Bernadette Malgorn, préfet de la Région Lorraine et préfet du département de la Moselle, en présence de M. Michel Melot, sous-directeur de l'Inventaire général au ministère de la Culture, et du directeur régional des Affaires Culturelles, Jacques Charlot, signeront une convention réglant les modalités de la collaboration entre le département de la Moselle et l'Etat, en matière d'inventaire du Patrimoine. Renseignements : Conservation départementale des musées et de l'inventaire 57036 Metz, tel. 03.87.37.59.92.

☒ METZ

A la suite de la tempête, les travaux à entreprendre sont nombreux. On estime que 10 % des arbres sont tombés le long des rues ; au Jardin botanique, 560 arbres ont été abattus, dont un gros marronnier âgé de 125 ans. Le

Mont Saint-Quentin et le Parc Sainte-Chrétienne ont été fermés : de nombreux arbres semblent fragilisés et menacent de tomber.

Les Messins cet hiver ont pu bénéficier d'intéressantes conférences. Au Foyer des Jeunes Travailleurs, Jocelyne Barthel, auteur de « Vignerons, vignes et vin en pays messin » (éd. Serpenoise), a traité de la civilisation viticole des coteaux de Moselle. Au grenier de Chèvremont, la Société Sites et Monuments a entendu une présentation du musée de la Cour d'Or par Monique Sarry, qui fut suivie d'une causerie par son président souhaitant tout un programme de créations muséographiques. A la séance du 19 mars, ce même président, Claude Buttner a fait une conférence sur Charles Quint. A la Faculté des Lettres, Renaissance du Vieux Metz organisait le 10 février une présentation du culte de Saint Hubert en Lorraine par Philippe Martin. Le 8 janvier, Catherine Bourdieu rappelait l'œuvre de Ligier Richier ; et le 16 mars, on entendit Georges Grignon et Jean-Marie Rouillard sur « Les maladies des Lorrains au cours des siècles ». Quant à l'Association des étudiants d'histoire, elle permit d'entendre Gérard Michaux sur « la Lorraine pendant la Révolution », puis, en mars, en collaboration avec Barbara Hesse, sur « la Moselle dans la 2^e guerre mondiale ».

En matière d'exposition, on peut signaler une présentation par René Bastien, à Queuleu, sur des journaux de XX^e siècle, la Médiathèque de Pontiffroy a célébré Charles Dullin, puis les sciences arabes, en liaison avec l'Institut du Monde Arabe à Paris.

La ville a acquis à Paris chez un antiquaire, pour 2 MF, un reliquaire provenant de l'abbaye de Saint-Arnould du XI^e siècle. Dom Sébastien Dieudonné a décrit l'objet dans ses Mémoires sur Metz (1770). Sous la Révolution, le reliquaire était à l'abbaye de Rettel, puis il resta chez des notaires de Boulay, les Lesecq de Crépy jusqu'en 1979. Il est principalement en os de cétacé ; le couvercle a disparu ; c'est un coffret de 20 cm de long, de 11,5 de haut et de 11 cm de profondeur. La face frontale montre l'intronisation d'un diacre vêtu de la dalmatique ; la face arrière représente les évangélistes avec, au milieu, un

motif sculpté au XIX^e siècle. C'est de l'art carolingien teinté d'art roman.

Autre acquisition de poids : le Conservatoire de Metz a reçu en don le piano de Gabriel Pierné ; c'est un Erard de 1879. Pierné est né à Metz, 5 rue de la Glacière, venu jeune à Paris, il a dirigé pendant 30 ans les concerts Colonne. Ce sont ses petits enfants qui ont fait ce don qui fut d'abord entreposé dans une salle provisoire, avant d'être placé dans la Salle G. Pierné. A cette occasion, Georges Masson, auteur d'une biographie de Pierné parue en 1987, fit une conférence illustrée par des élèves du conservatoire de morceaux de piano et flûte (sonate opus 36) tirés de l'œuvre du compositeur.

G.

Commencée en 1995, la restauration de la façade occidentale de la cathédrale de Metz sera achevée à la fin 2000. Elle a permis de s'apercevoir que les travaux de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle, menés par les Allemands (pignon aigu et portail néo-gothique de Tornow) ont fragilisé l'ensemble. Toute cette partie n'est en effet pas contrebutée par des contreforts importants vers la place d'armes, et le pignon ajouté après 1877 a pesé sur la grande rose d'Hermann de Munster et la grande verrière du dessous, au point que l'oculus central est devenu ovale, et que divers désordres sont apparus dans les enchâssements des vitraux.

L'architecte Michel Goutal, après avoir élaboré un PAT (projet architectural et technique), fut obligé de faire resculpter les parties déformées, d'intégrer des tirants en inox, et d'observer avec angoisse les mouvements inverses apportés désormais à la grande rose (4 tonnes de différence du 3 avril au 15 mai 1999). Mais d'autres désordres furent aussi découverts : ainsi l'effacement des vitraux est désormais attribué à la fumée grasse des cierges, ce qui a nécessité (outre des recommandations au chapitre de la cathédrale) une restauration soignée, avec doublage du verre. Enfin, l'enrassement des sculptures (maladie de peau de la pierre de Jaumont) est combattu par un nettoyage à la cryogénéisation (gaz carbonique à -90°) utilisé pour la première fois à Metz sur un monument historique. Tout ceci coûte extrêmement cher, mais le mécénat de



Façade occidentale de la cathédrale de Metz vers 1899
après l'édification du pignon néogothique, pendant la démolition du portail de Blondel, et avant la construction du portail de Tornow.

la fondation G.D.F. contribue à soulager la part de l'Etat et des autres intervenants.

Le chantier archéologique de l'ancien Monoprix (et futur Virgin Megastore), à l'angle de la rue Serpenoise et de la place de la République, n'a pas révélé de choses extraordinaires : traces d'enduit, hypocaustes, superposition de mur, renforcement des constructions aux abords de la « via Scarponensis », bref, un panel classique, mais non éblouissant. Quant aux deux chantiers virtuels portant sur la rénovation du bâti, celui des Récollets est sur ses rails : le CAUE, le CNFPT (fonction publique territoriale) vont s'y agrandir par des structures pédagogiques appropriées, et les Archives Municipales vont s'y installer. Pour le magasin aux vivres, un projet d'hôtel 4 étoiles déposé par Holigest semble enfin sortir de l'ombre.

Une convention de jumelage a été signée entre le lycée Georges de la Tour et la Philharmonie de Lorraine : rencontres entre lycéens et musiciens, répétitions de l'orchestre dans l'espace scolaire, travail pluridisciplinaire axé sur la musique et les arts, tels sont les résultats concrets de ce jumelage, dont le chef d'orchestre est M. Daltroff, professeur de musique au même lycée.

Le comité régional du Tourisme va quitter Metz, pour s'installer aux Prémontrés de Pont-à-Mousson. Il a prévu de renforcer et de reconduire l'opération « Ambassadeurs » en essayant de capter (par des traductions et des diffusions) le potentiel anglais et néerlandais

J.-F. M.

■ BAN-SAINT-MARTIN

Selon la coutume, fin janvier on a célébré la fête de saint Sigisbert. Ce

fils de Dagobert 1^{er} fut le fondateur du monastère de Saint-Martin-devant-Metz. Il y fut inhumé le 1^{er} février 656 après 23 ans de règne sur l'Austrasie, règne marqué par sa charité exceptionnelle. La crypte s'effondra ; on mit le cercueil près du maître autel. En 1170, Sigisbert est déclaré Saint et fut longuement honoré : voir le tableau de Claude Charles (1747). Mgr de Coëtlosquet avait donné au carmel de Plappeville une châsse contenant des reliques du saint, mais elles furent volées en 1793. Tous les ans, la statue de saint Sigisbert est portée en procession.

G.

✠ BOUZONVILLE

L'abbatiale de Bouzonville est située en bordure de la Nied, sur une petite élévation. Il est probable que le site était occupé dès l'époque antique.

Le monument, classé récemment, fait partie d'un ensemble de constructions ayant formé autrefois l'abbaye Sainte Croix. Le monastère a été fondé vers 1030 par Adalbert II d'Alsace, comte de Metz et son épouse Judith. Adalbert partit en Terre Sainte et en rapporta une parcelle de la vraie Croix. Cette relique placée dans l'abbaye a fait de Bouzonville un lieu de pèlerinage, plus spécialement le Vendredi Saint, le 3 mai et le 14 septembre. L'évêque de Metz consacra l'église le 31 janvier 1033 et le pape Léon IX s'y arrêta en 1049. Adalbert a été inhumé dans le chœur de l'abbatiale, et sa femme au milieu du monastère. Leur fils Gérard eut deux fils ; l'un deux, Gérard II d'Alsace (1048-1070) fut le fondateur de la maison ducale de Lorraine. La première église de style roman fut détruite vers 1340 au cours des luttes entre les ducs de Lorraine et l'évêque de Metz. L'abbatiale a été reconstruite sur les fondations du premier édifice ; le chœur a été achevé en 1345, comme en témoigne la clef de voûte du chœur, et l'ensemble du bâtiment vraisemblablement terminé à la fin du XIV^e siècle.

L'Eglise, comme les bâtiments conventuels ont subi ultérieurement de nombreux dommages. Aujourd'hui encore, elle garde, malgré les restaurations successives une certaine unité architecturale qui montre un édifice typique de l'art ogival lorrain du XVI^e.



Chevet de l'église de Bouzonville.

De l'extérieur, il faut arriver par la route de Thionville pour admirer le chevet aux trois absides et ses tourelles élégantes permettant de desservir les combles. La tour gothique supporte un clocher à bulbes.

On entre dans la cour de l'abbaye en passant sous deux porches successifs, le deuxième porte sur sa clef d'arc la date de sa reconstruction : 1698. On peut observer les différents bâtiments conventuels, dont une partie du cloître dans la maison de retraite. Sous la tour, le portail dégagé lors de la rénovation de 1979, laisse aperce-

voir le tympan en plein cintre malheureusement mutilé.

L'intérieur se laisse découvrir à loisir. La nef centrale est haute de 17 mètres alors que les bas-côtés ne s'élèvent qu'à 10 mètres. Des seize clefs de voûte, dix sont sculptées. Le chœur est à sept pans. Les stalles qui l'entourent datent du XVIII^e, la statue de saint Benoît du XVII^e. Le mobilier culturel moderne, sur des thèmes bibliques, a été sculpté par Claude Michel et installé en 1985. L'orgue de chœur a été construit par la manufacture Garnier en 1979. Quant aux vi-

traux, ils ont été installés par les ateliers Thomas de Valence après 1952.

Un guide de visite, en français ou en allemand, est disponible à l'entrée. L'église est ouverte tous les jours. Des visites guidées peuvent être organisées pour des groupes, (contacter M. Maurice Cherrier, 57320 Bouzonville, tél : 03 87 57 96 29).

Madeleine HECKLER

☒ HAMBACH

Suite à la démolition d'une superbe maison à pans de bois (pourtant inscrite) à l'initiative de la municipalité, l'Etat a porté plainte contre un maire contrevenant à toute réglementation, alors que Vieilles Maisons Françaises et Maisons Paysannes se portaient partie civile. Le procès a débouté les plaignants, mais l'appel, interjeté par eux, doit se juger dans les mois prochains.

J.-F. M

☒ MARLY

Les *Amis du Patrimoine de Marly*, société fondée par Jean Thiriot, ont célébré leur 20^e anniversaire les 25-26 février par une exposition de documents, cartes postales, assiettes de Sarreguemines. Il est à noter que 22 communes adhèrent à cette association, qui publie un bulletin.

☒ MANDEREN

Le *château de Malbrouck* a reçu du Conseil Général une subvention de 12,5 MF. En 1999, il y a eu 85 000 visiteurs, dont 50 % d'étrangers, contre 120 000 en 1998, l'année de l'exposition « la toison d'or ». On prévoit des expositions temporaires : du 15 avril au 16 juillet, le musée de Maastricht doit prêter un tableau de Bruegel le Jeune « Le dénombrement de Béthléem ». En octobre, un tableau de Van Eyck lui succédera ainsi que des peintres allemands et italiens. Une fois par mois, on prévoit « les divins banquets du comte Arnold », un festin (payant) de plats du XV^e siècle. A la Toussaint, on renouvellera le grand frisson d'Halloween, qui eut un succès extraordinaire en 1999. Le château fermera le 3 décembre.

G.



Oberdorff. Maison lorraine : la cuisine.

☒ OBERDORFF

Ce petit village, proche de Bouzonville et de Falck, est désormais célèbre grâce au travail patient de Madame Stallknecht. Dans une maison ancienne, qu'elle ouvre au public depuis presque dix ans, elle a accumulé des séries impressionnantes de mobiliers et d'objets lorrains. Beaucoup de touristes font étape dans cette « maison lorraine » (ouverte tous les dimanches après-midi, sinon prendre rendez-vous au 03.87.78.43.67. Le courage de cette conservatrice non officielle vient d'être reconnu, elle a reçu, le 25 mars, la médaille de bronze du tourisme des mains du président du syndicat intercommunal du pays de la Nied.

J.-F. M.

☒ PETITE-ROSELLE

Le lavoir à charbon du carreau Wendel, qui n'est plus utilisé depuis une quinzaine d'années accueillera bientôt le musée du bassin houiller lorrain. A partir du 1^{er} juin jusqu'à la Toussaint, une exposition au thème ambitieux : l'Aventure du travail est installée dans cette immense halle. Cette manifestation a été retenue par la Mission nationale An 2000 à l'occasion des festivités du nouveau millénaire. La scénographie qui fait une large place à la photographie et au

film évoque l'évolution des conditions de travail de la Préhistoire à l'ordinateur. Les visites d'une heure trente sont prévues pour des groupes (informations, Fax 03.87.84.64.31).

☒ SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Jusqu'au 1^{er} juillet, les Archives départementales de Moselle présentent une exposition intitulée « L'Album de Grünhoff, chasse et amitié au Pays des étangs ». Il s'agit de 180 dessins sur l'amitié qui liait Ernest Pierson de Brabois et Louis Benoit. Ce dernier était maire de Berthelming, historien de la région de la Sarre et surtout excellent dessinateur. Pierson et Benoit se rencontraient souvent à Brabois, près de Nancy, ou à la ferme de Grünhoff à Insviller. On était sous le second empire ; ces dessins, aquarelles, fusains font revivre les villages lorrains d'avant l'industrialisation, et tous les personnages un peu bizarres comme les bohémiens.

G.

☒ SARREGUEMINES

En avant-goût du salon des faïences organisé en mars dans la ville, une soirée d'expertise de pièces en faïences s'est tenue au Casino. Collectionneurs et amateurs se sont relayés devant l'œil averti d'Alain Bénédik, antiquaire à

Rosheim en Alsace. Une douzaine de personnes étaient venues présenter des objets de famille afin d'en connaître la valeur pécuniaire, mais aussi leur histoire. Cette rencontre est appelée à se renouveler dans l'avenir.

✠ VIC-SUR-SEILLE

L'association Vieilles Maisons Françaises-Moselle a organisé une journée culturelle le dimanche 14 mai. Au programme : visite du château d'Aulnois-sur-Seille, de la gare impériale de Chambrey, du château de Burthécourt, puis repas en semi plein-air au château du Mesny à Vic. L'après-midi a été consacré à la visite de Vic, puis à celle du château d'Azoudange, belle demeure du XVI^e siècle, restaurée suite à un récent incendie.

L'après-midi du samedi 24 juin sera consacré à la visite des jardins et domaines entre Moselle et Seille : parc d'Arry, église de Lorry, château de Lorry et de Mardigny. Ces promenades commentées ne sont pas réservées aux seuls membres. Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Marie-Joëlle Picquenard, 4 place des Charrons, 57000 Metz (03.87.75.69.07).

J.-F. M.

VOSGES

La tempête

A cause de son immensité, La forêt vosgienne, plus encore que d'autres, a été la *victime de la tempête*, plus qu'ailleurs. A Epinal, le site du château a été bouleversé et exige trois ans de travaux. Aux environs de Raon-l'Étape, les arbres abattus rendent la forêt impénétrable dans de nombreux endroits. A Biffontaine, où les arbres avaient été mitraillés en 1944, il n'y a plus rien debout. C'est le cas aussi au col de Mandray. A Liffol-le-Grand, 60 % des arbres sont à terre.

Dans plusieurs localités, des toits se sont envolés : comme à l'église de Charmois-devant-Bruyères, au lycée de Bruyères ou à l'école Jules Ferry de Rambervillers qui doit être fermée pour six mois. Les stations de ski ont souffert du manque d'électricité. A

Archettes, des rochers menaçaient la voie ferrée. A Remiremont, la forêt du Géant est très touchée. Les animaux sauvages peuvent se réfugier sous les branches et ont eu peu de dégâts. La lumière fera pousser l'herbe dans les clairières. Mais pour les hommes, les dangers restent nombreux, surtout pour les bûcherons tronçonneurs.

✠ EPINAL

Le futur *musée de l'Image* se précise. Il s'étendra sur 1 674 m², sur 2 niveaux. Il coûtera 32 MF. Les expositions seront côté sud. Le sol en béton sera recouvert d'une résine noire facile d'entretien. Il sera inauguré en 2001. En attendant, pour 2000, année du jubilé, Antonio Gacia a réalisé une nouvelle image, où l'on voit Jeanne d'Arc, Saint Nicolas, Saint Pierre Fourier, Charles de Foucauld à côté des églises Saint-Epvre de Nancy, Saint Hilaire de Marville, Mont-devant-Sassey, la cathédrale de Metz, un vitrail de Notre-Dame du Cierge à Epinal, le tout est dominé par une tête ascétique du Christ. Par ailleurs, Gacia a créé une image sur le carnaval de Venise, et Claire Arthur en a lancé d'autres sur des sujets romantiques.

Au *Musée départemental*, M. Guéry a organisé une exposition, agrémentée d'un colloque, sous le titre « Histoire naturelle des Vosges ». La nature y est montrée selon les vues de Jean-Baptiste Mougeot (1776-1858), chirurgien, responsable de l'hôpital de Bruyères, conseiller municipal et aussi botaniste. Dix-huit panneaux thématiques décrivent les plantes, les animaux et la géologie du massif vosgien. Yves Laissus, président des Amis du Museum, a dirigé le colloque.

Par ailleurs, en l'absence de M. Huin malade, les Amis du Musée départemental ont tenu leur assemblée générale au début de février, sous la présidence de Bernard Visse. En 1999, l'association avait participé à l'achat de « Bord de la Moselle » de Pierre Waidmann. On prévoit pour 2000 l'acquisition d'œuvres d'art contemporain (une litho. de Pierre Lopicque, une œuvre en verre d'Alain Flescher) l'organisation d'un site internet et d'une section « Jeunes amis du musée », ainsi qu'une exposition sur Claude Gellée.

A *la maison du Bailli*, la Chambre de commerce, le musée du textile de Ventron, le musée de la dentelle de

Mirecourt, Golbey Animation, le musée de Fontenoy-le-Château se sont associés au profit du CEDIFF (Centre de documentation et d'information des femmes et des familles) pour une exposition. Il s'agissait de ressusciter la vie de la femme à la campagne au XIX^e siècle. On y voyait des filles de 12 ans, aller en usine pour 48 heures par semaine, chaussées de sabots et supporter les claquements des navettes de l'aube au soir. En 1886, les ouvriers majeurs étaient payés trois francs par jour, les femmes deux francs. Julie-Victoire Daubié, originaire des Vosges, la première femme bachelière, avait été refusée aux universités de Paris, Aix et Lyon pour sa « demande outrecuidante susceptible de provoquer un scandale et de ridiculiser l'université ».

L'Association iconographique et cartophile d'Epinal a tenu son assemblée générale le 12 janvier. A raison de deux rendez-vous par mois, elle expose à ses adhérents la vie à Epinal depuis 1880 (les enfants, le tramway de 1906 à 1914, les début de l'automobile...) à l'aide de diapositives et de cartes postales.

G.

✠ BULGNEVILLE

Une brochure sortie il y a quelques mois, et signé de Jean-Marc Lejuste, jeune érudit local, fait le point sur les travaux menés par l'Association « Les Récollets » sur le bâtiment du même nom, afin d'y créer une structure d'accueil et de restauration. Ce couvent a été fondé en 1709 par Charles-Gustave de Salles, et fut racheté en 1791 par le célèbre Joseph Marant. Les bâtiments traversèrent le XIX^e et le XX^e siècles, avec bien des dégradations, et des ajouts peu heureux, néanmoins la structure des bâtiments monastiques demeure. La pelleuse a, entre 1997 et 1999, mis au jour de nombreux soubassements et murs. Jean-Marc Lejuste en déduit l'emplacement et les dimensions probables de l'église conventuelle, et suppose que les bâtiments étaient beaucoup plus étendus au XVIII^e siècle. Les travaux actuels ont fait disparaître des verrous, et donné quelques réponses aux archéologues, mais les constructions récentes, certes adaptées aux structures d'accueil, n'ont rien d'adapté à l'architecture d'origine.

J.-F. M.

☒ CLAUDON

Le 23 avril, à l'issue de la messe de Pâques, les abbés Maillard et Guillaume, curés de la nouvelle paroisse N.D. de la Saône (Monthureux-Bleurville), ont béni *le calvaire* érigé à l'entrée du village sur la route de la Grange-Rouge, en présence de Alain Roussel, maire et conseiller général. Cette croix traditionnelle, réalisée en pin d'Autriche, a été spécialement fabriquée en Autriche par un ébéniste qui a sculpté un remarquable Christ dans du buis.

A cette occasion, M. Bontemps a rappelé qu'à la fin du XIX^e siècle des habitants de Claudon émigrèrent en Autriche afin de produire du merrain ; activité qui s'est considérablement développée dans les forêts de Darney et de Monthureux à la fin du siècle et au début du XX^e.

Alain BEAUGRAND

☒ DARNEY

Sur la RD 164 conduisant à Bains-Bains, se trouve un *calvaire monolithique*, dont le socle est surmonté d'une croix dominée par une couronne en ferronnerie. C'est une œuvre de Jean Gerdolle (1696-1770), classée depuis juin 1963 et qui date de 1763. Gerdolle faisait plus souvent de la sculpture sur bois. Ce calvaire lui fut commandé en 1741 par Claude-Thomas le Paige, chapelain de la collégiale. Le roi Stanislas avait offert le terrain. L'entreprise Ruga de Vittel vient de restaurer ce monument pour 53 000 F.

G.

☒ MIRECOURT

L'association des Amis de la lutherie a tenu son assemblée générale, et se félicite que le projet du grand musée soit actuellement en phase de réalisation (le concours d'architecte va être lancé). La ville va être dotée d'une réalisation tout à fait en accord avec son prestigieux passé, et qui fera suite au musée de la musique mécanique, fort populaire auprès des touristes. Un point noir subsiste : qu'en est-il du fameux petit théâtre Napoléon III installé dans les bâtiments de l'ancienne Congrégation Notre Dame ? Voici vingt ans, son délabrement et son devenir avaient suscité des polémiques sans fin. Rappelons que ce théâtre est actuellement protégé au titre des Monuments Historiques, et qu'en son

temps, le défunt maire Jacques Zimmerman avait déclaré que Mirecourt ne déboursait rien pour sauver ce « boulet au pied ». Les points de vue ont-ils changé ?

☒ NEUFCHÂTEAU

Les travaux de fondation du « trait d'union », centre culturel à l'architecture plus que contemporaine devant voir le jour au pied de l'église Saint-Christophe, ont mis à nu un élément du noyau médiéval de l'ancienne cité : fortifications du XII^e siècle, vestiges du moulin de Mureau, etc... Une équipe de la DRAC doit mener une fouille préventive de 25 jours (pour un coût de 1 million de francs), puis laisser la place aux entreprises de construction. Il est toutefois dommage que le chantier de démolition n'ait pas été plus surveillé : beaucoup de « tuiles-violons », si spécifiques du pays de Neufchâteau, sont ainsi parties à la décharge. Elles auraient pu faire le bonheur de ceux voulant restaurer leur toiture dans l'esprit du secteur historique.

J.-F. M.

☒ RAMBERVILLERS

L'atelier Art et Histoire a présenté au musée de la Terre une *collection de timbres* à l'initiative de François Couturier. Cette collection montre des œuvres d'art nouveau : du Dalpayrat (grès rouges), du Gallé, Guimard, Majorelle, etc...

Du 8 juillet au 10 septembre, une exposition présentera des « costumes du chœur de la hiérarchie catholique de 1801 à 2000 ». Elle est organisée par Monsieur Mervelet, spécialiste de l'Histoire du costume durant les deux derniers siècles avec le concours de la Société philomatique vosgienne.

G.

☒ SAINT-DIÉ

Au musée Pierre Noël, l'année 99 fut l'occasion de présenter plusieurs expositions-dossiers. La première consacrée à la faïence vosgienne a montré que grâce aux fouilles menées par René Revert sur différents sites, on peut à présent attribuer de manière quasi-certaine des pièces présentées sous la dénomination pour le moins large « Faïences de l'Est » aux manufactures de Senones, La Trouche (Raon-l'Etape), Gérardmer et Rambervillers.

Une exposition de cartes de vœux réunissait du 4 décembre 99 au 16 janvier 2000, plus de 1 000 cartes conçues par plus de 200 artistes venus de tous les horizons, mais pour beaucoup ayant déjà exposé à Saint-Diés-des-Vosges depuis une vingtaine d'années.

Avec cette exposition, il revenait conjointement à Paul Gaidon de nous faire entrer dans cette mythique année 2000 par ses travaux photographiques tout en virage bleu « *Les Vosges, ligne bleue* » (18 décembre-20 février).



Mosaïque de Jean Bazaine.

Le 1^{er} octobre 1999 a été inaugurée une nouvelle pièce du patrimoine déodatien : la mosaïque de Jean Bazaine (né en 1904) : *L'Envol de la Liberté* sur le mur de l'Espace François Mitterrand. La mosaïque, 80 m² d'émaux de Venise et de pierres, se développe sur 16 m de longueur et 7 m de hauteur, en écho à la Tour de la Liberté, aux bijoux de Braque qui y sont présentés au 2^e étage, et aux vitraux de Jean Bazaine lui-même que l'on peut admirer dans l'abside de la cathédrale.

Daniel GRANDIDIER

☒ THAON-LES-VOSGES

La « rotonde », inscrite à l'Inventaire et propriété de la Commune, continue à faire germer des projets permettant d'envisager une seconde jeunesse pour le vieil édifice. En 1913, l'industriel Lederlin, fondateur de la BTT (Blanchisserie et Teinturerie de Thaon) avait repris un vieux projet : construire un bâtiment qui abriterait le foyer social de son usine. Cet « athénée », composé alors d'une salle ronde coiffée d'une coupole byzantine et de diverses salles annexes, sert de salle à manger, de théâtre et de stand de tir. Après la guerre, l'architecte Hébrard reprend cet embryon « Art nouveau », pour en faire l'édifice « art-déco » que nous connaissons : salle ronde rehaussée, fresques coloniales à l'intérieur, remaniement général et remise au goût du jour. En 1980, la commune s'en rend acquéreur, et commence à réhabiliter ce qui était devenu le temple de décrépitude. A partir de cette époque, la ville d'Epinal, manquant d'un espace de concert digne de ce nom, s'intéresse de très près au devenir du bâtiment : un premier projet parrainé par Philippe Séguin et le maire de Thaon, et visant à une gestion intercommunale de l'espace (1989) est rapidement abandonné. Après dix années de travaux, de polémiques, de dénonciations de dépenses somptuaires, et finalement de sur-place, la rotonde semble bénéficier d'un nouveau souffle : un souffle d'intercommunalité, cette fois aidé puissamment par la DRAC (le coût de la modernisation est évalué entre 12 et



Aquarelle de Gérard Lesprit représentant la Rotonde de Thaon-lès-Vosges

15 millions de francs, et la part de la commune de Thaon serait de 7,5 %). Pour Epinal, la rénovation de la rotonde lui permettrait, outre de s'en servir comme salle de concert spinalienne de premier ordre, d'engager l'agrandissement du parc des expositions comme espace de congrès. En bref, la rotonde rajeunie et modernisée, serait un symbole d'union et un pôle culturel de la Lorraine du sud.

J.-F. M.

☒ VAUDEVILLE

C'est dans cette commune qu'habite la famille de *Christian Moench*. Cet aviateur, né en 1905, a disparu le 16 janvier 1938 au-dessus du golfe Persique au retour d'un raid en Extrême-Orient. L'association Christian Moench de Nancy a offert à sa famille, une médaille représentant l'aviateur dans son appareil. Par ailleurs, le monument honorant sa mémoire sur le plateau de Malzéville, que les Allemands avaient fait sauter en 1944, a été restauré par les soins des étudiants de l'I.U.T. de génie mécanique et productique de Besançon, et par les Etablissements Cochinaire.

☒ VENTRON

Le *musée du textile* a rouvert en février en présentant des machines anciennes, du temps où il y avait 79 usines et 55 tissages dans la région : des ourdissoirs, un banc de rentrage, des métiers à manche, à fouets horizontaux, à quatre couleurs, à jacquard,... Les visiteurs étaient guidés par un spécialiste, qui faisait fonctionner de nombreuses machines, qui ont servi de 1848 jusqu'au début du XX^e siècle. Les visiteurs étaient appelés à tisser eux-mêmes, par exemple de la toile de jute pour les cendriers qui servaient à transporter le foin, ou de la toile de lin très rigide.

☒ VINCEY

Au début de mars, *l'association du souvenir napoléonien* a fait une exposition de figurines, de souvenirs du Premier Empire, d'images d'Epinal sur la période allant de 1769 à 1871. Une conférence du professeur René Decq illustre cette exposition.

G.

NOUVELLES LORRAINES DE PARIS ET D'AILLEURS

Deux importantes expositions consacrées à l'Art Nouveau : l'une au Victoria and Albert Museum à Londres, ouverte jusqu'au 30 juillet, l'autre au Grand Palais à Paris. Pour cette dernière, le musée de l'École de Nancy a prêté l'amphore du roi Salomon d'Emile Gallé, grand vase vert décoré de coquillages.

Jean Prouvé, un centenaire

Oui, Jean Prouvé, qui fut maire de Nancy en 1945 et dont les architectures de construction rapide, ont été particulièrement salvatrices après guerre, serait centenaire en 2001 s'il vivait encore. Les archives modernes de l'architecture lorraine (AMAL), avec Catherine Colley et la Maison de la Lorraine à Paris, préparent une célébration originale de ce centenaire. Des interventions sont envisagées pour la remise en état de bâtiments réalisés par l'architecte : l'atelier de l'artiste de Nancy, situé en contrebas de sa maison personnelle, le bâtiment de l'aéroport de Doncourt-les-Conflans, l'école de Vantoux près de Metz, un petit pavillon à Belleau, l'école de verrerie de Croismare. On projette de remonter en Lorraine un grand portique de l'aéroport d'Orly.

Sous la Coupole

Grande journée lorraine le 10 février dernier à l'Institut de France : *Pierre Messmer était reçu à l'Académie française*. Son épée d'académicien symbolise les étapes de sa vie : son pommeau représente une croix de Lorraine accompagnée de l'ancre rouge des troupes coloniales et de la grenade à sept flammes de la région. Le nouvel académicien a rappelé dans son discours la vie de son prédécesseur dans le même fauteuil, Maurice Schumann « la voix de Londres », le président du MRP, le partisan de l'Union européenne. Les plus hautes autorités assistaient à la séance, y compris le Président de la République et Madame Chirac. Le professeur François Jacob répondit au nouvel académicien en rappelant les principales étapes de sa vie : sa carrière dans les colonies, sa brillante conduite pendant la guerre 1939-45 dans les Forces françaises libres, son ascension

politique qui le porta de la mairie de Sarrebourg au poste de Premier Ministre du président Pompidou, ses élections successives qui le firent membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1988, chancelier de l'Institut de France en 1999, enfin membre de l'Académie française en 2000. P. Messmer est ainsi le premier colonial à être reçu sous la coupole depuis Lyautey en 1912.

Château de Schallaburg

Ce château situé en Basse-Autriche près de Melk est, du 29 avril au 29 octobre 2000, le lieu d'une exposition intitulée « L'Héritage de Lorraine » sur François-Etienne de Lorraine (1708-1765) et son action en faveur de l'économie, de la science et de l'art au sein de la monarchie des Habsbourg. En même temps on y présentera « L'époque baroque, apogée des ordres de chevalerie européenne » et une exposition sur le jouet. Il s'agit du dernier duc de Lorraine, François III qui, devenu époux de l'impératrice Marie-Thérèse. Empereur en même temps que grand-duc de Toscane, Il amena en 1737 le mobilier, les archives et les richesses de ses châteaux de Lorraine en Autriche. Les Lorrains ne connaissent guère ces trésors qui ont été partiellement dispersés (par exemple les tapisseries commandées par le duc Léopold). François, qui fut élu empereur germanique en 1745, fut aussi un spécialiste de l'économie qu'il contribua à beaucoup développer dans la monarchie austro-hongroise, et un mécène pour les sciences et les arts comme le montre l'exposition. Outre les tapisseries, on peut voir des armes lorraines, une collection de monnaies et de médailles, des instruments d'astronomie, des cartes, des céramiques, le traité de cession du duché de Lorraine, des objets personnels ayant appartenu à l'empereur : lettres, journal de voyage, livre de prières, objets de toilettes...

Bassigny

L'association des amis de l'ancienne abbaye de Morimond reste toujours très active. Elle a acheté récemment un beau volume imprimé à Cologne en 1585, dont la reliure porte les

armes de l'abbaye, il sera exposé à la Chapelle Sainte-Ursule avant de figurer dans le futur musée. Le relevé géométrique précis de l'emprise des structures de l'ancienne abbaye est en cours.

Les relations avec les associations étrangères restent actives. Après une participation, en septembre 1999, au 850^e anniversaire de l'abbaye de Jedzrejow, fille de Morimond en Pologne, l'association allemande sera reçue à Morimond le 1^{er} juillet ; les amis de l'abbaye seront les bienvenus à la chapelle Sainte-Ursule à 18 h, messe suivie d'une réception.

Luxembourg

Le musée d'histoire de la ville de Luxembourg a présenté pendant le premier trimestre de l'année une exposition sur les faïences de Villeroy & Boch. Le matériel venait essentiellement du musée des céramiques de Mettlach. Ces faïences, de toutes formes (plats, cruches, assiettes, chopes, vases, cendriers...) étaient montrés en tant que témoins de la culture bourgeoise du XIX^e siècle. En outre, on pouvait saisir la grande expansion de l'entreprise Villeroy & Boch, qui sut profiter des expositions internationales de l'époque et s'adapter aux techniques modernes comme au travail manuel.

Du 5 mai au 29 octobre 2000 le Musée d'histoire, 14, rue du Saint-Esprit, présente une exposition originale « Les sorcières et leurs bourreaux ; hier et aujourd'hui » organisée en liaison avec l'université de Trèves qui poursuit une recherche sur la sorcellerie du 15 au 17^e siècle dans la région Meuse Moselle Rhin.

On sait en effet que cette contrée a été à cette époque en proie à une véritable épidémie de sorcellerie.

L'exposition présentée sous la formule Incubbi Succubi montre des reliques de l'époque telles que des instruments de torture, des amulettes de protection, des effigies de saints protecteurs et des ouvrages de démonologie. Une partie de l'exposition est consacrée à la sorcellerie des XIX^e et XX^e siècles.

Informations 00 352 4796 3061.

PUBLICATIONS RÉCENTES

☒ LIVRES NOUVEAUX

Annales de l'Est, n° 1, 1999.
Dossier : *Les hommes et la terre*, publié par l'Association d'historiens de l'Est, 16 x 24 cm, 357 p., 160 F.

Rendre compte d'un tel numéro, d'une densité et d'une richesse remarquables, thématiquement consacré aux « hommes » et à la « terre », demanderait un nombre de pages qui excéderait de loin le raisonnable. Que l'on me pardonne de n'en faire qu'un compte rendu nécessairement restreint à l'énoncé, ou presque, des douze articles qui le composent.

Jean-Michel Boehler, professeur d'histoire moderne à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, dans sa « préface : Cinquante ans d'histoire des campagnes en France » dresse un panorama de ce « renouveau pour l'histoire rurale », et fait le point sur les nouvelles pistes portées à l'ordre du jour, qui privilégient « les rapports avec l'archéologie, l'économie, les sciences politiques, l'agronomie », axes de recherche servis par les « nouvelles techniques de traitement de l'information (qui) permettent de pousser l'investigation de plus en plus loin ». Les 11 articles qui suivent sont l'illustration de cet énoncé liminaire. Marie-José Laperche-Fournel y traite de « L'histoire rurale en Lorraine à l'époque moderne (bilan de trente ans de recherche) » ; Alain Girardot de « Les mécanismes du servage aux XIV^e-XV^e siècles. L'exemple des Commercy » ; Claude Marchal de « Riches et pauvres dans la prévôté de Bruyères » ; Tony Volpe de « La civilisation matérielle dans les campagnes lorraines (XVII^e-XVIII^e siècles) » ; Alain Jacquet de « L'évolution d'un terroir rural lorrain au XVII^e siècle : Vittel d'après ses terriers et remembrements » ; Séverine Zemlic de « La crise de 1770-1771 à Saint-Avold : une crise prémonitoire » ; Colette Merlin de « Dîmes, dîmeurs, dîmés, impôts d'Eglise en Franche-Comté (2^e moitié du XVIII^e siècle) » ; Jean-Yves Pennerath de « Dire la justice : Bourg-Esch et Bisping, deux justices seigneuriales au XVIII^e siècle » ; Pascal Flauss de « La délinquance aux champs. Les menus champêtres à Saint-Avold (1708-1789) » ; Jean-Paul

Rothiot de « La question des communaux dans les Vosges : triage, partage et appropriation privée » ; Jacques Guillaume de « L'inventaire et le patrimoine rural. Le point sur la recherche ».

Ce « dossier » est suivi de : 1. « *Mélanges* » consacrés à « Un Lorrain en Carniole. L'Iconographie religieuse de Valentin Metzinger (1699-1759) », par David Krasovec ; « La reconnaissance de l'A.O.C. aux vins des Côtes de Toul : la loi au service de la qualité », par Pierre Vicq ; de : 2. « *Chroniques* », où l'on retrouvera avec plaisir et satisfaction les comptes rendus, notamment du « Colloque international : les moines du Der, 673-1790, Joinville-Montier-en-Der, 1^{er}-3 octobre 1998 » et de la brillante soutenance de thèse de notre excellent collègue Patrick Corbet, le 16 mai 1998, sur « L'Eglise et les comportements familiaux en Allemagne, du IX^e au XII^e siècle ». Des notes bibliographiques (pp. 341-357), où malheureusement une pagination défectueuse introduit une certaine « confusion », terminent le volume.

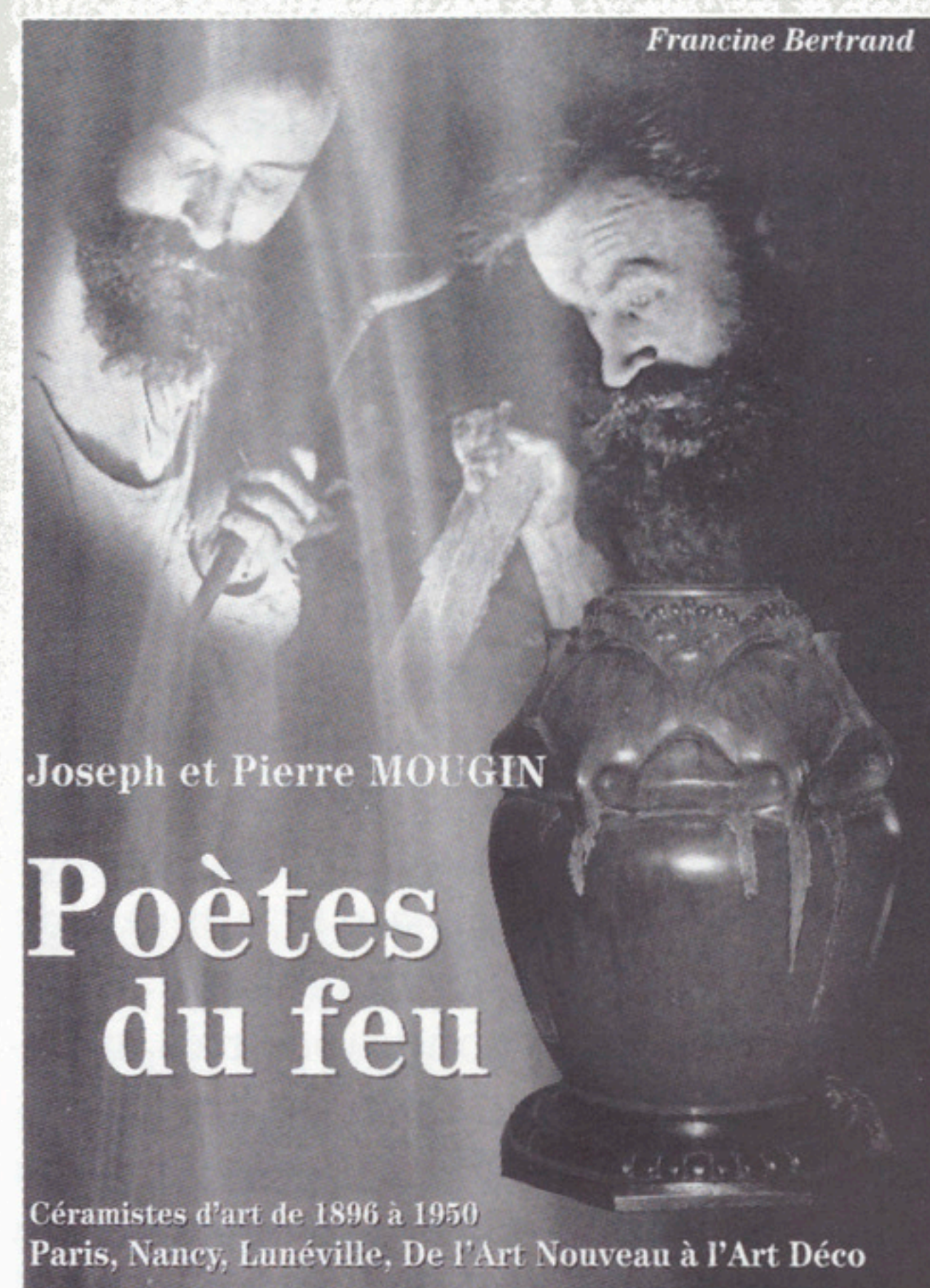
La rencontre dans ce brillant numéro des *Annales de l'Est*, de « plumes » aussi diverses et complémentaires, met à la disposition des lecteurs, un texte clair, précis, accroché à des faits localisés et exploités dans une langue qui refuse la « langue de bois », à laquelle trop souvent dans le passé, les chercheurs avaient allégrement sacrifié. On y trouvera une ligne directrice d'une « lecture du monde rural (qui) réintroduit l'homme par le biais du vécu », p. 20, J.-M. Boehler). Une lecture qui apportera une vivifiante bouffée d'air frais, pour ceux qui se retrouveront, l'instant de la lecture, avec plaisir au contact des « Ruraux » d'hier et de leur histoire, qui était et qui est aussi « l'Histoire ».

Jean Lanher

**

BERTRAND (Francine). *Joseph et Pierre Mougin, poètes du feu*. Lunéville, 2000. 75 p, ill.

Les Amis de la Faïence ancienne de Lunéville-Saint-Clément, éditeurs de la petite revue « Le Réverbère », vien-



Joseph et Pierre Mougin, poètes du feu.

ment, en coup d'essai, de réussir un coup de maître : l'exposition, pendant dix jours dans les salons d'honneur du château de Lunéville, de l'œuvre lunévilloise des frères Mougin, dont la vie se déroula de Paris à Nancy. M. Pierre Poncet, président de cette association, a déjà cité leur présence à la faïencerie de Lunéville à propos de la « Saga des Fenal ». Mais il a voulu faire beaucoup plus et éditer, en guise de catalogue de cette exposition, un petit ouvrage très élégant, très illustré, dû à Francine Bertrand, qui s'affirme comme une des meilleures spécialistes de la céramique lorraine contemporaine.

Elle place tout de suite Joseph et Pierre, fils du directeur de la verrerie de Portieux (et député des Vosges), frappés dès leur jeunesse par la « passion du feu » auprès des fours à verre, dans la mouvance des céramistes qui, à la suite de Jean Carriès, s'enthousiasmèrent pour la beauté du grès au grand feu, émaillé, flammé, irisé, où la simple argile gréseuse est anoblée. Les manufactures de Lunéville et de Rambervillers, après 1900, adoptèrent ce produit et édifièrent des œuvres de jeunes acteurs de l'Art nouveau. Joseph Mougin, élève aux Beaux-Arts de Nancy, eut là la chance de sa vie : y devenir l'ami de Victor Prouvé, qui ne cessa d'aider les deux frères, partis

à Paris, ouvrir un atelier. Car Pierre voulait d'abord être acteur et finit par être le collaborateur talentueux de son frère, dans l'élaboration de statuettes assez maniérées, conçues par eux, ou d'œuvres d'autres artistes dont Prouvé, Wittmann, Finot. La vie de bohème qu'ils mènent les satisfait si peu qu'ils reviennent, aidés par Eugène Corbin, se fixer à Nancy, s'y installer chez eux, rue de Montreville, et y connaître le succès jusqu'en 1914.

C'est la seconde période de leur carrière que l'exposition de Lunéville illustre très bien car Edouard Fenal, reprenneur de la vieille faïencerie Keller et Guérin, veut relancer leur atelier d'art et le propose, sur le conseil de Prouvé, aux frères Mougin, qui le dirigeront dans des conditions très avantageuses. Ils peuvent éditer leurs propres œuvres mais produisent aussi celles d'autres concepteurs inscrites au catalogue de la manufacture, Alfred Finot, Geo Condé, Gaston Goor, Victor Guillaume, André Legrand, Gaston Ventrillon, Louis Majorelle et naturellement Wittmann et Prouvé. Si ces derniers ont surtout signé des statuettes très expressives d'hommes ou d'enfants, les vitrines de l'exposition et son catalogue soulignent la perfection des émaux et des formes des vases, coupes, cendriers, bonbonnières, cache-pots sortis par milliers des fours de Lunéville, où les deux frères font vivre à tous les tranches qui accompagnent chaque fournée. Car ces « fanatiques de la couleur » attendent ce que le feu a fait de leurs poudres de pourpre, de vert et d'azur, d'or et de noir profond, pour le décor des parois lisses ou modelées.

C'est le temps de l'Art déco et si Joseph reste assez étranger à cet engouement, il a réussi des vases de Goor, de Condé et de Ventrillon en reliefs incisés, d'une aisance éblouissante.

Francine Bertrand a eu l'heureuse idée de compléter ce récit de l'époque lunévilloise (qui s'acheva en 1932 pour Joseph, plus tard pour Pierre) par le commentaire de quelques « couvertes » : chaque émail est illustré d'un vase exemplaire, émail rouge de cuivre, émail vert bronze mat, émail crispé (pâte épaisse à craquelures). Les décorateurs emportaient chez eux les vases qu'ils décoraient avant que les ouvriers superposent les émaux.

Pierre Mougin a estimé à deux cent mille le nombre de vases et objets

émaillés et cuits dans l'atelier d'art de Lunéville. Les collectionneurs ont donc encore un beau domaine de recherches.

C. G.

**

BOMBARDIER (Jacques) et collaborateurs. *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*. 4 volumes sous un même encartage, Imprimerie Wagner, octobre 1999.

Ces quatre tomes constituent la suite d'un ouvrage publié en 1998 sous le titre « Pour l'éducation des filles à la campagne, les Sœurs Vatelottes du diocèse de Toul XVII^e-XVIII^e siècles ». Réalisé sous la direction de l'Abbé Jacques Bombardier et de Sœur Anne-Marie Lepage, ce premier volume rappelait la fondation par l'Abbé Varnerot d'une école de filles à Lucey dès 1686, et le grand organisateur que fut le chanoine Vatelot à partir de 1710. A la veille de la Révolution, les sœurs Vatelottes étaient responsables de 127 écoles de filles, disséminées en Lorraine et assumaient souvent les soins aux malades (cf. Pays Lorrain 1989 p. 52).

Les quatre volumes récemment publiés décrivent le relèvement de la congrégation nancéenne au début du XIX^e siècle, et l'extraordinaire expansion qui l'a suivi. Lorsque, en 1886, *l'Institut des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy* est approuvé par Rome, échappant ainsi à la tutelle épiscopale, il rassemble 566 établissements dont près de 400 en France.

Si la forte personnalité de la Mère Pierson et l'insertion locale des Sœurs Vatelottes avaient empêché leur totale disparition durant la tourmente révolutionnaire, c'est l'action remarquable de la Mère Pauline de Falconnet, Supérieure générale de 1821 à 1851 qui permit la réorganisation et le développement de la congrégation. Née dans une famille noble de Saint-Mihiel quelques 20 ans avant la Révolution, et élevée dans de rigoureux principes, elle devint en 1816 une humble Vatelotte, mais rapidement elle assumait la direction du pensionnat. Elue Supérieure Générale à la quasi unanimité, elle réorganisa la congrégation, au point qu'elle est qualifiée parfois de « seconde fondatrice ». Les textes cités par l'Abbé Bombardier montrent aussi bien l'exceptionnelle intelligence de cette remarquable pédagogue que sa foi profonde.



Portrait de Monseigneur Lavigerie
évêque de Nancy
(évêché de Nancy, P.G.)

C'est la Mère Pauline qui répondit favorablement à la demande de l'évêque d'Alger Mgr Dupuch et envoya six sœurs de la maison-mère en Algérie. Ce petit groupe parti en 1841 est bientôt suivi par d'autres religieuses, puisque en 1849 on compte 70 sœurs venues de Nancy. En dehors de leurs tâches d'enseignement, les sœurs donnent des soins aux malades à domicile et dans les hôpitaux. En 1865, 50 écoles et 358 religieuses de la Doctrine Chrétienne œuvrent en Algérie. Lorsque deux ans plus tard le jeune et dynamique évêque de Nancy Mgr Lavigerie est nommé à Alger, il luttera pour développer l'enseignement des écoles chrétiennes. Il pourra compter sur les sœurs de la Doctrine pour créer deux orphelinats.

Après un intéressant chapitre sur le renouveau catholique à Nancy entre 1820 et 1870, l'abbé Bombardier présente, en une centaine de pages, une histoire bien documentée du catholicisme en Lorraine de 1880 à 1914, période difficile marquée par le dynamique évêque Turinaz.

Au XX^e siècle, la Congrégation de Nancy, qui avait essaimé au Luxembourg et en Belgique, sut répondre à des appels missionnaires au Zaïre, en Côte d'Ivoire, en Corée ou au Chili. Elle est présente « dans quatre continents, du soleil levant au soleil couchant ».

Les quatre livres récemment publiés montrent que, malgré les expulsions,

les confiscations d'immeubles et de forêts, les révolutions et les guerres, les Sœurs de la Doctrine Chrétienne ont poursuivi et considérablement développé l'œuvre entreprise il y a 300 ans par deux curés du Toulinois. Ce n'est pas seulement cette longue histoire impossible à résumer en quelques pages que nous rapportent l'abbé Bombardier et les religieuses auteurs de nombreux chapitres, c'est aussi la vie religieuse de la Lorraine de 1789 à 1914 que le lecteur pourra mieux connaître grâce à ces quatre volumes qui ne devraient pas rester méconnus.

P. S.

**

BURTSCHER (Philippe). *1870-1914 De la ceinture fortifiée de Strasbourg à la position de la Bruche*, Cercle d'Etude des Fortifications, Société d'Histoire de Mutzig, 1999, 30 cm, 528 p. ill., cartes.

Fruit d'un travail d'une dizaine d'années de recherches et de relevés sur le terrain que complète une riche iconographie comportant de nombreuses cartes postales, photos, cartes et plans provenant de centres d'archives français et allemands, cet ouvrage constitue un travail exhaustif sur l'évolution du système défensif de Strasbourg et de la région environnante. Aux fortifications permanentes édifiées entre 1872 et 1890, vinrent s'ajouter, par la suite, des fortifications de complément. D'autres travaux importants furent également menés à bien entre 1914 et 1916, faisant de la place de Strasbourg un ensemble remarquable pour la qualité de ses lignes défensives, même si les travaux de modernisation furent plus limités que pour la place de Metz, pour laquelle se concentrèrent toutes les découvertes technologiques majeures (réalisation de Festen, grands groupes fortifiés).

L'ouvrage comporte des résumés en allemand, car cet ensemble, véritable illustration de l'évolution des doctrines en matière de fortifications, ne comporte plus d'équivalent en Allemagne, où les alliés, à l'issue des deux guerres mondiales, ont détruit les témoins d'un passé douloureux.

Maurice Noël

**

Carolus, Charles Quint 1500-1558, Gand, 1999, 30 cm, 367 p., ill. 350 F, coordination Hugo Soly et Johan Van de Wiele.

Pour commémorer le 500^e anniversaire de la naissance de Charles Quint à Gand, une exposition a été organisée à l'abbaye Saint-Pierre, de novembre 1999 à janvier 2000, dans le cadre d'un vaste projet international. Les Gantois n'ont certes pas oublié que l'empereur avait autrefois écrasé leur rébellion et mis fin à leur rêve d'autonomie, cela ne les a cependant pas empêché de réunir pour la circonstance quelques 250 œuvres d'art et documents d'époque en provenance, aussi bien du Kunsthistorisches Museum de Vienne que du Musée du Prado de Madrid, pour célébrer celui qui fut l'un des hommes les plus puissants de son temps.

Le catalogue de l'exposition Carolus, abondamment illustré, propose un itinéraire en quatre étapes consacrées à Gand, aux anciens Pays-Bas, à l'Europe et au Monde, qui mettent en lumière la grande complexité de cette première moitié du XVI^e siècle confrontée à des bouleversements politiques et religieux, à l'épanouissement de l'humanisme, l'apparition de la Renaissance, la découverte et l'exploitation du Nouveau Monde.

M. N.

**

DUPEUX (Cécile). *Le Musée de l'œuvre Notre-Dame de Strasbourg*. Editions Scala, Paris. 96 pages, ill.

Dans leur collection des musées français et étrangers (ceux de Nancy attendent leur tour), les éditions Scala ont consacré un magnifique petit ouvrage somptueusement illustré à ce musée strasbourgeois. Conçu et organisé par Hans Haug, dès 1929, pour abriter les œuvres du Moyen Age et de la Renaissance si caractéristiques du rôle que joua alors Strasbourg comme pôle de l'art rhénan. Et la ville possédait une institution unique depuis le XIII^e siècle, la maison de l'œuvre Notre-Dame chargée de l'entretien de la cathédrale voisine. Ces deux bâtiments, aux pignons aigus à gradins et volutes, offraient une quinzaine de salles pour un musée ouvert en 1931, achevé en 1956, réaménagé depuis avec le goût le plus séduisant.

Cécile Dupeux présente les sections du musée qui a accueilli des œuvres de Strasbourg et de l'Alsace du nord. On entre par le jardinet gothique que Hans Haug créa, en y transférant même en 1937 une petite maison à colombages de la rue d'Or. Quelques sculptures s'y trouvent, avant que l'on entre dans la section romane (chapiteaux et vitraux). De la cathédrale (et autres églises) proviennent des vitraux très imagés des XII^e et XIII^e siècles, mais surtout les témoins authentiques de la sculpture gothique des portails, car si leurs copies demeurent à l'extérieur, l'Eglise et la Synagogue, le Tentateur et une Vierge folle, des figures du jubé (détruit en 1681) sont là, devant nous. La cathédrale vit aussi par les plans et projets du XIII^e siècle. Et grâce aux orfèvres et ébénistes locaux, le mobilier médiéval est bien illustré par les reliquaires, statuettes de métal, boiseries et plafond lambrissé, coffres. Au XV^e siècle, la cité si riche, si fière de sa flèche de cathédrale (achevée en 1439), attire les peintres rhénans, les sculpteurs sur bois, les imprimeurs : tableaux et tapisseries aux vives couleurs, aux personnages gracieux ornent les chœurs des églises. Des maîtres, anonymes pour nous, les ont réalisés, seule une grande peinture du bâlois Conrad Witz nous fournit un repère.

C'est aussi l'âge d'or du vitrail et de la sculpture : là, la présence et l'influence de Nicolas de Leyde marquèrent les artistes alsaciens comme Nicolas de Haguenau, et aux figures de pierre placées en décor extérieur s'ajoutaient statues de bois et retables dont le musée donne de beaux modèles.

Enfin, les salles consacrées à la Renaissance illustrent l'esthétique nouvelle : les crises iconoclastes de la Réforme ont, en Alsace, arrêté les commandes d'œuvres religieuses mais, pour les maisons, on aime les meubles puissants, les armoires à colonnes torsadées, l'orfèvrerie, les vitraux... et même les portraits et sujets religieux comme ceux qu'exécuta Hans Baldung Green, élève de Durer, fixé à Strasbourg.

La visite s'achève par la vision si originale de Sébastien Stoskopff, dont une retentissante exposition des natures mortes a eu ce musée pour cadre, il y a trois ans. Sa « grande Vanité » de 1641 nous enferme dans

un lieu de mystère qu'éclaire seulement la gravure de Callot posée au premier plan.

C. G.

**

GAUCHOTTE (Valentine). *Les catholiques en Lorraine et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1999, 112 p., 16 x 24 cm (Collection *Le Forum* - IRTS de Lorraine).

Publié avec le soutien du Département d'histoire de l'Université de Nancy 2, ce travail est à l'origine un mémoire de maîtrise. Son auteur « se propose de dresser un bref panorama des attitudes des catholiques, en Lorraine, face à la guerre d'Algérie ». Par *catholiques*, il faut, nous en prévient l'auteur, entendre des membres du clergé ou des laïcs engagés. L'objectif de l'étude est « fixé avant tout sur Nancy, avec de brèves incursions à Metz et dans les secteurs sidérurgiques du Pays Haut et de la Vallée de la Fensch ». Les analyses procèdent d'un questionnaire envoyé en 1997-1998 à plus de 300 exemplaires et d'une enquête orale collectant une trentaine de témoignages de prêtres âgés de 60 à 87 ans et d'anciens appelés, essentiellement scouts, militants catholiques, socialistes chrétiens et universitaires. L'auteur parvient de manière très claire à dégager divers clivages dans les trois chapitres qui donnent l'économie de l'ouvrage, soutenus par une bonne bibliographie et une quinzaine de pages de notes à la fin.

Le premier chapitre (p. 13 à 34) souligne qu'une majorité se situe entre l'apolitisme ou le refus de la polémique politique et le pacifisme évangélique. Les évêques (Mgr Lallier, puis Mgr Piroolley) passent du catholicisme serein à ce que Valentine Gauchotte appelle *intransigeance et charité*, chez Mgr Piroolley, avec la dénonciation des attentats de l'OAS. Une excellente analyse est faite de la position des Scouts de France et de la spécificité de *La Route* à travers l'action et le témoignage de Jean Muller, alors responsable à l'*Équipe nationale Route*, et l'esprit des routiers, différent à Nancy et à Metz.

Le chapitre 2 (p. 35 à 58) situe les appelés catholiques face à la guerre. Tous ceux qui sont revenus ont mûri ; ils ont appris le sens de l'organisation

et des responsabilités, mais ont mesuré le fossé existant entre les idées généreuses et leur application. Certains ont perdu la foi, d'autres l'ont retremée.

Le Chapitre 3 (p. 59-80) traite des minorités militantes : celles d'abord dans le milieu ouvrier catholique, l'avant-garde jociste et la CFTC ; celle ensuite d'un milieu catholique étudiant très politisé, avec des opposants à la guerre, des chantres de l'Algérie française ; celle enfin des catholiques sur la scène politique : en particulier le rôle de *Témoignage chrétien* est parfaitement analysé et celui de *Action française* dans les groupements monarchistes et d'anciens combattants, où est manifeste le lien entre un certain catholicisme traditionaliste et la défense de l'Algérie française. Ce lien s'inscrit-il cependant dans ce que l'auteur appelle « un romantisme exacerbé » ? (p. 79).

En conclusion Valentine Gauchotte nuance l'avis d'Étienne Fouilloux suivant lequel la guerre d'Algérie a eu « un redoutable effet destructeur sur la relève des générations croyantes ». Pour elle, cette guerre a rendu plus conscients les catholiques, en leur assignant le souci d'« apporter une réponse chrétienne aux questions que leur pose la société ». Dans sa préface le professeur Gilbert Meynier fait sien ce rôle de catalyseur pour les chrétiens de Lorraine qu'a eu la guerre d'Algérie. Je m'associe à lui pour souligner que ce mémoire universitaire est un ouvrage bien écrit et de grande qualité, aux analyses sûres et convaincantes.

Gérard Gorcy

**

KURZAWA (Frédéric et dix auteurs). *Les moines irlandais dans la Lorraine médiévale*. Editions Serpenoise, 1999, 224 p., 120 F.

Spécialiste des origines du christianisme irlandais, Frédéric Kurzawa a rassemblé dix auteurs compétents, dont plusieurs lorrains, pour mieux connaître l'action ou l'influence des moines, irlandais ou non, qui, du IV^e au VI^e siècle, évangélisèrent nos contrées, fondèrent abbayes et évêchés. Cela se fit dans un vaste mouvement d'Ouest en Est, à l'image de l'itinéraire du plus illustre, Colomban, formé dans une abbaye irlandaise, et

passé avec douze compagnons en Bretagne et de là, en Austrasie. Remontant la Moselle et descendant le Breuchin, ils se fixèrent dans les forêts de la Vôge, où la sainte renommée de Colomban attira les foules et fit décider la création de monastères à Annegray, Luxeuil, Fontaine. F. Kurzawa rapporte tout ce que l'on sait des miracles de Colomban, de ses démêlés avec Brunehaut et de ses descendants aussi criminels qu'impies, de ses pérégrinations en Gaule jusqu'à Nantes et Meaux, puis en Suisse, avant de finir sa vie dans le couvent qu'il avait recréé dans les Apennins à Babbio. Tout cela se passait à la fin du VI^e siècle et si Colomban multiplia les vocations dans chaque lieu où il passait, on ne peut lui attribuer tout l'élan monastique de la France de l'Est. D'ailleurs, les grandes figures un peu mystérieuses du christianisme naissant en Lorraine ont opéré bien avant l'arrivée de Colomban. Mansuy, premier évêque de Toul, dont le docteur Hachet s'efforce de cerner la figure (car nous n'avons pour lui qu'un « édifiant récit » rédigé au X^e siècle par un abbé de Montier-en-Der), serait venu de Bretagne. Pour Elophe, Euchaire, leurs sœurs Menne et Libaire, leur relation avec le milieu lorrain est trop forte pour qu'on leur cherche une origine lointaine.

Pour Nancy Gauthier, professeur à Tours, de Deodatus, fondateur de l'abbaye de Saint-Dié des Vosges, nous avons aussi une biographie excessive, rédigée par un moine de Moyenmoutier, Humbert, protégé du pape Léon IX ; mais elle estime que Deodat fut évêque sans siège, selon un usage propre aux Irlandais et que son nom (« donné par Dieu ») caractérise aussi leur tradition lorsqu'ils vinrent en Gaule. Monique Goulet (CNRS), qui étudie actuellement les saints lorrains, n'a pas de peine à retracer les vies édifiantes, très bien connues, d'Amé, ermite valaisan venu dans les Vosges et fondateur de l'abbaye de religieuses de Remiremont, et de son ami Romaric, fils d'un noble serviteur de Brunehaut, qui fut converti par Amé et lui succéda. L'influence colombanienne de Luxeuil sur les deux moines et sur la règle du couvent du Saint-Mont est évidente et durable.

Un autre couvent, Saint-Avold, est dû à un moine itinérant, Fridolin,

grand admirateur du saint évêque de Poitiers, Hilaire, au nom duquel il fonda d'autres monastères, notamment en Alsace, et son origine irlandaise semble une pieuse légende, forgée pour lui donner plus de prestige encore.

Cet ouvrage, un peu dépourvu d'unité, comme on le voit, et assez riche d'informations contredisant son titre, est conclu par Anne Wagner (auteur d'une thèse sur l'abbaye de Gorze) sur un beau tableau du rayonnement spirituel et intellectuel des monastères lorrains, inspiré par les Irlandais, mais soutenu par de fortes personnalités, de saint Clément et saint Symphorien de Metz, à saint Vanne de Verdun.

C. G.

**

La Lorraine du XX^e siècle. 100 ans de mémoire. Ed. Serpenoise 1 vol., 31 cm, 184 pp, 195 F.

Inspiré par Madame Puhl Demange peu avant sa disparition, ce volume reprend les textes des suppléments du Républicain lorrain, publiés entre février et novembre 1999. La trentaine de rubriques abondamment illustrées apporte une foule de précieux documents. Les journalistes du quotidien messin ont tout naturellement privilégié la zone de distribution de leur journal, si bien que les Vosges, par exemple, sont quelque peu oubliées. Les événements des premières années du siècle sont à peine rapportés : l'exposition internationale de 1909, l'extraordinaire développement de l'Université de Nancy ou l'urbanisation de Metz ne sont pas mentionnés. On regrette aussi que la place donnée à la sidérurgie et aux mines ait occulté les autres industries : textile, cristal, faïence, papier ou chaussure. Le catalogue des hommes qui ont illustré la Lorraine est difficile à établir : le peintre Bastien-Lepage, l'écrivain Louis Bertrand, le musicien Guy Ropartz, le pionnier de la santé publique Jacques Parisot, et d'autres, sont oubliés. Dans ce genre d'ouvrage, des omissions sont inévitables. Comme l'écrit dans la préface le rédacteur en chef du Républicain lorrain : « l'opération s'apparentait à une gageure... brasser les grands événements dont notre région fut le théâtre au long de ces cent années [avait]... de quoi susciter l'enthousiasme et donner aussi le tournis ». Ce livre d'images et de

brèves notices reflète cependant bien des gloires et des malheurs que la Lorraine a vécus au cours du siècle qui vient de se terminer. Il permettra de montrer à nos descendants ce que furent par exemple les souffrances des Mosellans entre 1940 et 1945, comme la brève prospérité du Texas lorrain.

P. S.

**

LORRAINE (Bernard). *Panorama de la poésie en Lorraine des origines à nos jours*, Metz, Éditions Serpenoise, 1999, 660 p., 16 x 24 cm, 350 F.

D'emblée l'auteur nous avertit qu'il a voulu combler une lacune : il n'existe pas en effet d'ouvrage traitant globalement et chronologiquement de la poésie en Lorraine des origines à nos jours ; en trois ans il a exploré les bibliothèques publiques et les archives des villes de Lorraine, a lu les œuvres qu'il a pu découvrir et « sans prétendre doubler l'ouvrage d'une véritable anthologie » il a tenu « à illustrer de citations abondantes chacune des études et des analyses afin de leur donner chair et vie ». Ont leur place des poètes nés en Lorraine ou « naturalisés » lorrains, pour avoir vécu dans cette province des « moments essentiels de leur existence », ou des poètes déracinés qui n'ont pas oublié leurs origines.

En parcourant dans la table des matières les 17 titres de chapitres le lecteur dispose en même temps d'un index des auteurs ou des œuvres, – ce qui est fort utile, car ces données ne sont pas repérables à l'ordre alphabétique. Chaque chapitre s'ouvre par un tableau chronologique donnant pour chaque poète les dates des œuvres et celles de leurs publications et, suivant la période considérée, celles des règnes des ducs. Des encadrés rappellent, si besoin est, des jugements de critiques faisant autorité. Une quarantaine de pages sont consacrées au Moyen Age, une trentaine à la Renaissance, une bonne centaine à la période classique et au siècle des Lumières, une grosse centaine pour le Romantisme, le 19^e siècle et le passage au 20^e siècle, avec quelques pages pour deux poètes de langue allemande (Henrich Lerond et Lothar Mundan). Le 20^e siècle occupe la moitié de l'ouvrage, avec notamment un chapitre sur la *Lorraine chez les poètes de France et d'ailleurs* (20 p.), un autre sur le

Trésor de la poésie populaire et de la chanson (23 p.) qui mêle la *Chanson populaire, des voix, paroles et musique* où George Chepfer est en compagnie de Ded Rysel, Bertrand, Charles-Elie Couture, des interprètes de la chanson, parmi lesquels sont cités C. Jérôme, Catherine Sauvage et Patricia Kaas. Si nécessaire sont fournis passim des indications bibliographiques.

Plusieurs centaines d'œuvres ou d'auteurs sont ainsi mentionnés ou cités avec de courtes notices, généralement bien informées, et un choix de poèmes inévitablement partiel ou partiel : pour ne prendre qu'un exemple, Robert Laverny a droit à 3 pages, mais Bernard Vargaftig à 12. Marcel Cressot ou Robert Javelet auraient mérité plus d'une page. On peut s'interroger sur l'utilité des pages consacrées au sang lorrain de Victor Hugo ; Bernard Lorraine accreditte l'histoire selon laquelle le poète est censé avoir été conçu sur le Donon, où une plaque commémore l'événement : les critiques avertis admettent aujourd'hui qu'il fut conçu lors d'un voyage de Lunéville à Besançon et que la plaque du Donon apposée vers 1965/1966 est une mystification à l'initiative de Hans Haug, alors Directeur général des Musées de Strasbourg. C'est une heureuse idée enfin que d'avoir mentionné les apports des Mémoires de l'Académie de Stanislas et de l'Académie de Metz et d'avoir consacré une quinzaine de pages aux *Revue, anthologies, collectifs du 20^e siècle*.

En somme, le lecteur trouvera dans ce *Panorama*, très utile et bien documenté, une mine de renseignements qui satisferont chercheurs et curieux en nuancant le constat de Louis Bertrand : « la poésie n'est pas précisément un produit du sol lorrain ». Ils regarderont l'ensemble comme un *magasin pittoresque* ou une *boîte de bouquinistes* qui invite à explorer une belle vitrine de la poésie lorraine.

G. G.

**
MAJORELLE (Jacques 1866-1962). *Catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Nancy*, 1^{er} décembre 1999 - 31 janvier 2000, édit. Réunion des Musées Nationaux, 28 cm, 208 p. 220 F.

Inscrite dans le cadre des manifestations programmées pour « Le temps

du « Maroc », la rétrospective de l'œuvre de Jacques Majorelle a attiré au Musée des Beaux-Arts un grand nombre de visiteurs avant d'être accueillie à l'Institut du Monde Arabe.

Très bien édité par la R.M.N., le catalogue, richement illustré, constitue, lui aussi, un apport considérable à la connaissance d'un artiste dont la rupture avec la tradition familiale apparaît ici beaucoup moins évidente qu'on n'a pu le dire : dans sa préface, Béatrice Salmon, commissaire général, ne manque pas de relever les relations de cet œuvre avec les arts décoratifs, cette confusion des genres étant, il est vrai, « déroutante pour une histoire de l'art qui privilégie des choix plus orthodoxes » ; elle rappelle aussi la forte attraction de l'Orient sur les artistes lorrains. En spécialiste incontestée, Christine Peltre parcourt un siècle d'orientalisme dans cet « Orient du Sud » et parle de la fascination exercée sur Majorelle par les Kasbahs de l'Atlas.

Commissaire de l'exposition, Chantal Destrez dont nous avons apprécié la présentation, dans « Péristyles » des « Carnets de route d'un peintre dans l'Atlas et l'Anti-Atlas », fait preuve de beaucoup de compétence et d'érudition dans les chapitres consacrés à la « dynastie Majorelle », au « temps de l'initiation » grâce aux contacts bénéfiques avec Prouvé, Friant, Royer et aux voyages vers l'Espagne, l'Italie, l'Égypte, au « temps des épreuves » puis à celui de l'intégration dans la société marocaine : sont ainsi tour à tour évoqués la haute personnalité de Lyautey, les « expéditions exaltantes » du peintre et sa participation à la vie locale, son activité multiforme dans le domaine des arts appliqués, de l'architecture et de l'art des jardins, ses voyages sur le continent noir...

Ce remarquable travail s'appuie tout à la fois sur la reproduction et le commentaire de l'œuvre peint mais aussi, précieux apport à la connaissance de l'homme, sur des documents précieux et inédits, témoignages familiaux et nombreuses photographies notamment de la villa et des célèbres jardins Bou Saf Saf de Marrakech au moment de leur splendeur.

Henri Claude

**

NOËL (Bernard), CHONÉ (Paulette), TARTARIN (Jean-Luc). *Ligier Richier*. Conseil Général de la Meuse, Editions Meuse, Serge Domini, éditeur. Février 2000, 33 cm, 142 p. 290 F.

L'absence d'un ouvrage digne du génial sculpteur meusien, était fort cruelle pour tous ceux qui en ont reçu les plus graves et les plus puissantes émotions. Rassemblant les œuvres lorraines, la Mise au tombeau et la Pâmoison de la Vierge de Saint-Mihiel, la Piéta d'Etain, le Calvaire de Briey, le retable d'Hattonchâtel, la Vierge de Génicourt, la Sainte Femme et le Saint-Jean de Clermont-en-Argonne, les tombeaux de la Chapelle des Cordeliers et le Grand Christ de la Cathédrale de Nancy, le Christ entre les deux larrons et le Transi de Bar-le-Duc, ce très beau livre répond à l'attente des plus exigeants : il est le fruit de la plus heureuse rencontre entre le grand talent des auteurs, le courage d'un jeune éditeur et l'adhésion active du Conseil général de la Meuse.

Difficile d'imaginer plus subtil accord des sensibilités entre l'œuvre du sculpteur, les superbes photographies de Jean-Luc Tartarin, la qualité poétique et la finesse des analyses de Bernard Noël et de Paulette Choné : c'est qu'à la profonde compréhension de la force, de la spiritualité, de la sensualité de l'œuvre s'ajoutent ici – à contre-courant de la facilité –, respect, savoir et rigueur.

Nul doute qu'au moment où commence le programme de restauration de la Mise au tombeau de l'église Saint-Etienne de Saint-Mihiel, ce livre dont une exposition « Ligier Richier, l'âme et le corps » a accompagné la présentation au Conseil Général de la Meuse à Bar-le-Duc, va restituer à Ligier Richier sa place parmi les plus grands et largement contribuer à attirer les visiteurs vers son œuvre et les trésors culturels de la Meuse.

H. C.

PHILIPPE (Jean-Marc), CHAUBARD (Daniel). *La Lorraine vue du ciel*. Ed. Serpenoise, 1999, 1 vol., 32 cm, 142 p. 240 F.

Grâce au concours des Conseils généraux de Moselle et Meurthe & Moselle, du groupe Cora et de la Caisse d'épargne Lorraine-Nord, J.M. Philippe, journaliste du Républicain

Lorrain a pu obtenir de la Société Imatec plus de 14 000 photographies, prises par Daniel Chaubard depuis un hélicoptère, sur 1 200 sites de Lorraine. Parmi la centaine de clichés retenus, on peut admirer de très belles vues d'étangs et de citadelles comme Sierck, Bitche ou Montmédy, le château de Malbrouck, la basilique de Saint-Nicolas-de-Port et quelques surfaces cultivées offrant de très belles vues. Malheureusement d'autres sont décevantes : la Colline inspirée ou la place Stanislas sont trahies, tout comme d'autres sites prestigieux. Aux nombreuses vues d'entreprises industrielles, on aurait préféré de belles vues des vallées de nos rivières, des forêts vosgiennes, ou des vastes horizons du plateau lorrain. Les légendes, souvent maladroites, n'invitent guère à reprendre le voyage. La grande qualité des vues aériennes présentées par les livres consacrés à d'autres régions explique peut-être notre déception.

P. S.

**

PONTON (Bernard). *Jules Bastien-Lepage, peintre lorrain*. Coll. Etapes-Citédis, 1999, 48 p., illust., 100 F.

Le Meusien Bastien-Lepage, tout à la fois portraitiste de Juliette Drouet, de Sarah Bernhardt, du prince de Galles et « homme de la terre, peintre des paysans de son village de Damvillers », mort en pleine gloire à l'âge de 36 ans, fut, peut-être davantage que Courbet lui-même, un modèle très admiré pour un très grand nombre de peintres de toutes nationalités. Après une longue et injuste éclipse, il retrouve depuis quelques années une notoriété digne de son talent : ainsi, la récente exposition du musée des Beaux-Arts, « Peinture et Art Nouveau », montrait-elle clairement sa bénéfique influence sur Emile Friant et Henri Royer. Ce petit livre très bien illustré, écrit par Bernard Ponton « avec l'aimable collaboration de Philippe Pagnotta », alternant intelligemment des textes et des extraits de correspondance d'André Theuriet, d'Emile Zola, de Marie Bashkirtseff, de Bastien-Lepage lui-même et des analyses pleines de finesse et de sensibilité, ne manquera pas de contribuer à cette résurrection.

H. C.

■ PÉRIODIQUES

Economie lorraine, n° 189-193, septembre 1999-janvier 2000.

La revue ne pouvait passer sous silence l'impact industriel et esthétique qu'eut l'École de Nancy, et Marc Boyer (n° 190) l'a très habilement évoqué en trois articles pour l'essor démographique et de Nancy après 1871, l'apport du savoir-faire des Mosellans et Alsaciens et la multiplicité des industries lorraines tel qu'on l'établit en 1909, avec leur rang dans les nombres des salariés français : tableau assez étonnant car, si ne surprend pas la première place obtenue par notre région dans les industries de base françaises, on découvre mieux ce même rang détenu pour la fabrication des verres d'optique et de montres, la lutherie, la boissellerie et pour le deuxième rang, pour la marqueterie, les instruments de précision, la pâte à papier, les ustensiles de ménage et les couverts, les pierres à aiguiser ou la broderie et la confiserie.

Le recensement de 1999 (n° 190) fournit déjà des chiffres provisoires qui permettront de faire des comparaisons entre les bilans régionaux. « La Lorraine passe au vert » est-il annoncé un peu vite, car si elle cesse d'enregistrer de lourdes pertes de population, son déficit migratoire, même réduit de 40 % sur 1982, et son solde naturel, un des plus faibles de France, laissent bien une « Lorraine vieillie ». Les disparités départementales se renforcent entre l'évolution positive du couple Moselle-Meurthe-et-Moselle et celle de la Meuse et des Vosges ; la première n'a plus que 192 000 habitants et ses espaces urbains perdent encore plus que ses espaces ruraux, ce qui est l'inverse dans les Vosges (381 000 habitants, soit - 1,8 % sur 1990). Le survol des agglomérations urbaines oppose aussi celles qui ont gagné un peu de population, Metz, Sarreguemines, Saint-Avold, Sarrebourg et Saint-Dié et toutes les autres, en recul (Nancy : - 0,5 %). Les cartes cantonales confirment le seul dynamisme de l'axe central et du nord-est mosellan.

Le massif vosgien (n° 193), étudié dans sa totalité, de Bitche à la Haute-Saône, s'il compte sur ses 700 000 hectares une des plus fortes densités montagnardes d'Europe (82 h/km²) oppose également le versant alsacien en net

progrès (par essor des villes de la plaine voisine) et le lorrain, en difficulté.

Sur le plan économique, la région bénéficie toujours d'une présence d'entreprises étrangères exceptionnelle (n° 191), puisqu'elles lui fournissent 37 % des emplois industriels, 32 % du chiffre d'affaires et 43 % des exportations de ses industries, tout ceci en progression constante. Les étrangers dominent les industries électriques et électroniques (60 %), celles du papier-carton (56 %), celle de l'automobile (55 %), celle de la chimie et des plastiques (47 %), cela malgré la suppression de 5 000 emplois (1980-97) dans des établissements passés sous contrôle étranger.

Les régions frontalières, Longwy, Thionville, Sarreguemines en ont le plus bénéficié, avec Epinal. Ce sont maintenant des entreprises de services qui s'installent. Cela n'empêche pas le nord lorrain de dépendre encore plus des migrations de frontaliers (n° 192), surtout vers le Luxembourg (4 300 de plus, en 1998-99) et qui passent la frontière non seulement depuis Longwy et le bassin houiller, mais depuis Briey (2 500), Metz (2 600) et Boulay. Metz envoie une main d'œuvre plus jeune et diplômée que Thionville et elle trouve au Luxembourg place dans les banques, l'immobilier, les services. Les Kreis sarrois attirent plus de cadres et ouvriers de Lorraine.

Et ce mouvement croise celui de l'installation de résidents allemands en Moselle : 12 200 y habitent au 1/01/1998, deux fois plus qu'en 1985. Ils sont jeunes, ces couples font construire, attirés en France par la qualité de la vie, le bon marché des terrains, la rapide délivrance du permis de construire, la valeur des artisans (n° 189).

Au premier semestre 1998, la Lorraine a vu créer 1 837 entreprises (pour 4 700 emplois) et trois quarts concernent des activités nouvelles et non des reprises d'anciennes. Les créateurs jeunes sont diplômés à 78 %, déjà expérimentés, chômeurs à 31 % et ils s'intéressent au commerce, aux services (aux entreprises ou aux particuliers), au bâtiment et ce sont moins de « petits projets » (faible capital) qu'en 1994.

A l'opposé, les chercheurs issus des universités, des écoles d'ingénieurs sont assez nombreux créateurs d'entreprises (une centaine de 1977 à 97)

pour mettre la Lorraine au 4^e rang dans ce domaine ; 74 % de réussite dans les biotechnologies, les nouveaux matériaux, l'informatique (n° 189).

Dans le monde agricole, les exploitants biologiques sont aussi des expérimentateurs : de 65 en 1997 à 111 en 1998 (sur 8 350 hectares), ils sont souvent le sujet de reportages des médias, surtout en Moselle et Vosges. Mais si l'élevage les retient en priorité, leur troupeau de laitières n'est encore que 1 % du troupeau lorrain. Ils sont polyculteurs pour produire eux-mêmes toute la nourriture de leurs bêtes. Et les éleveurs vosgiens d'ovins sont à 100 % « bio » (n° 192).

Claude Gérard

**

La gargouille

Le bulletin de l'association Connaissance et Renaissance de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port publie dans son numéro 35 (octobre 99) et 36 (février 2000) une étude de J. -M. Chartreux sur les nombreuses gargouilles qui siègent au bord de la toiture de la basilique. A côté des animaux identifiables sont figurés des animaux mythiques et des monstres. Les représentations humaines sont souvent caricaturales comme le montrent les multiples croquis. Certains éléments de cette exceptionnelle statuaire sont exposés, du fait de mauvais drainages, au ruissellement des eaux pluviales. Il serait urgent d'y porter remède. Une remarquable photo montre la façon dont une grue a permis de récupérer, au sommet d'une des tours, le coq qu'avait décroché la tempête de décembre.

**

La Revue lorraine populaire

Dans son numéro d'avril (n° 158), dans un article écrit en patois et en français, Cédric Calot évoque opportunément la coutume des trimâzos, cette quête faite dans les premiers jours de mai par les jeunes filles du village. Cette coutume très vivace au XIX^e siècle, dans les quatre départements lorrains (cf. *Pays Lorrain* 1905 p. 145 ; 1913 p. 309) est maintenant bien oubliée tout comme le patois que l'auteur a tenu très judicieusement à utiliser.

Dans le même numéro, on peut lire l'amusant récit des aventures de la bague donnée par le duc Charles III au forgeron de Pagny-sur-Meuse qui avait réparé son carrosse.

P. S.

**

Les cahiers lorrains, n° 1, mars 2000

Il y a cent ans mourait à Lunéville Emile Erckmann, dix ans après son vieux complice Chatrian, devenu son ennemi. Stephen Foster, professeur d'une université américaine et spécialiste de cet auteur (cf. *Pays Lorrain* 1993, p. 267) a voulu lui rendre hommage en rappelant quelques épisodes d'une vie de travail acharné, méthodique. Dans toute son œuvre, la ville de son enfance, Phalsbourg, semble avoir été sa représentation essentielle du monde, avec les forêts environnantes. Fils d'un épicier-mercier-loueur de livres-débitant de tabac discret, Emile, de confession protestante, eut bien des amis juifs qui l'inspirèrent souvent (son parrain était un rabbin) autant que les catholiques avec qui il pouvait aller à la messe. Sans doute cela forma cet ardent républicain, patriote mais tolérant, rousseauiste en communion permanente avec la nature amie et les hommes et femmes du peuple, il y prit toutes les figures de ses romans, Jean-Pierre Clavel « l'homme du peuple », le père Moïse, narrateur du blocus de 1811, l'horloger Gaulden, le brigadier Frédéric, le docteur Wagner et cent autres (Erckmann, pour sa part, se sentait tout à fait Fritz Kobus), ce célibataire acharné au travail, trouvait ses détenteurs avec les groupes d'amis de brasserie, à Phalsbourg ou à Paris où il allait travailler avec Chatrian. Grâce à l'éditeur Hetzel, leurs grands succès datent de 1865 et, exilé de Phalsbourg (où il retourna de 1882 à 89), Erckmann a poursuivi seul son œuvre immensément populaire, en résidant à Saint-Dié après 1872, puis à Lunéville où Emile Hinzelin a reçu de lui des confidences délicieuses.

Ce numéro de la revue messine compte une « résurrection » grâce à Alain Simmer, du trésor d'Ebange qu'un jardinier déterra en 1873 : un trésor carolingien de monnaies et de bijoux entassés dans un coffre de bois. Cette masse colossale de pièces a été dispersée, perdue, mais des bijoux un

érudit de Thionville avait fait des dessins. On ne peut donc voir ce trésor dont A. Simmer cherche les causes probables de l'enfouissement. Les invasions des Danois (ou Normands) et des Hongrois n'y sont pour rien, leurs itinéraires ayant épargné le pays thionvillois. Alors on pense aux circonstances d'un siège car là se trouvait une vaste villa regia devenue palais carolingien, fatalement impliqué dans les luttes acharnées que se livraient là comtes et évêques de Metz en cette fin du X^e siècle.

Non loin de Villers-Bettlach, Freistroff a eu aussi, par le même fondateur, une abbaye cistercienne après 1130, sous la protection de celle de Saint-Pierremont et Michel Parisse revient sur sa brève histoire, grâce à un cartulaire de fondation conservé à la B.N.F. Les chanoines de Freistroff tenaient à leur indépendance, quitte à fabriquer un autre cartulaire, faux, conservé à Nancy. Mais leur abbaye n'eut jamais grande notoriété et souffrit des rivalités entre Messins et Lorrains de sorte que, dès le XII^e siècle, des Cisterciennes dépendant de Morimond remplacèrent les chanoines réguliers.

Jean-Marie Blaising pratique l'archéologie du paysage agraire mosellan, ce qui lui fait scruter les plus anciennes traces des méthodes de culture, autour des villages de Yutz, Vitry-sur-Orne, Amnéville, Koenigsmacker. Il faut un œil exercé pour reconnaître ces micro-reliefs indiquant les limites de parcelle ou leur orientation, leur adaptation au sol. Ce sont des fossés datables du XII^e siècle, des chemins antiques encore en usage, des billons, dos de terrain parallèles en sol humide, séparés par des « dérayures », des « crêtes de labour » faites de la terre décrottée des socs de charrue en bout de sillon et cela durant des siècles, ce qui leur donne encore une hauteur et une épaisseur de près d'un mètre, enfin, des haies en limite des quartiers de culture aujourd'hui faites de fruitiers, de charmes, d'églantines et d'aubépines.

C. G.

**

Les cahiers Haut-Marnais, n° 3-4, 1998, 208 p. ill « Chaumont, histoire d'une ville moyenne. XVI^e-XX^e siècles ».

Faire le portrait d'une ville en projetant sur le « paysage urbain », actuel les principaux repères de son histoire :

c'est le thème retenu par Denis Lamarre pour introduire ce volume bien illustré qui vient seulement d'être publié en janvier (et constitue les actes d'un colloque de 1995). Chaumont-en-Bassigny s'est contenté jusqu'à nos jours de l'étroit promontoire triangulaire qui contrôle le confluent de la Marne et de la Suize, fermé de remparts au sommet des versants abrupts, boisés au XIX^e siècle. Pour y faire passer le chemin de fer de Paris à Belfort, dans le prolongement du fameux viaduc, une « tranchée » profonde a séparé la vieille ville du plateau sud. Les municipalités du XX^e siècle évitèrent à Chaumont les désastreux « grands ensembles » de béton, tournant aux ghettos, en dispersant habilement sur ce plateau les 4 500 logements HLM, un nombre exceptionnel pour une ville qui compte 5 000 maisons individuelles.

Quelques acteurs notoires de l'évolution de la cité sont ensuite présentés à partir du chapitre de Saint-Jean-Baptiste, créé par une bulle de Sixte IV en 1475 et dont les treize chanoines multiplièrent les différends avec l'évêque de Langres de qui ils dépendaient. Ils exercèrent jusqu'à la suppression de leur chapitre en 1790, plusieurs fonctions : religieuse de charité, d'enseignement des enfants pauvres et même de surveillance des mœurs, ce qui les amènera à faire supprimer les théâtres et les « diableries » qui accompagnaient le célèbre Grand Pardon jusqu'en 1668.

Chaumont vécut la Révolution de manière fort modérée, grâce à une bourgeoisie éclairée, républicaine avec prudence pour éviter les violences qui secouaient sa rivale, Langres, épiscopale et ouvrière. Ses représentants à Paris, les frères Laloy, la protégeaient, surtout l'un des deux, Pierre-Antoine Laloy, président de la Convention et membre du Comité de Salut public (après thermidor). Elle fut récompensée par son érection en chef-lieu de la Haute-Marne, au grand dépit de Langres. Après 1870, elle ajouta à sa fonction administrative celle de ville de garnison, siège de la 13^e division, lorsque 1 800 soldats et officiers animaient les rues de la ville, au sortir des casernes édifiées rapidement, ainsi que des magasins généraux pour ravitailler les garnisons du nord-est. Un court article d'Ariane Lagille-Dutard nous surprend : Chaumont, quoique peu industrielle, a été un centre de ganterie rival de Millau et Grenoble, expor-



L'hôtel Jean-Gouthière à Chaumont.

tant en Europe et jusqu'en Amérique et en Chine. C'est un Israélite de Lunéville, Jules Tréfousse (une rue porte son nom) qui fonda en 1828 une grande manufacture absorbant les vieux ateliers de la ganterie locale. Il fut même maire de Chaumont à la fin du siècle. « Tréfousse et Cie », géré de façon très autoritaire, employait en 1861, 3 000 ouvriers en usine et 2 000 couseuses à domicile et elle en conservait encore 880 en 1951, vingt ans avant son rachat par des Grenoblois et sa fermeture.

Une étude magistrale, due à Olivier Weets, de l'architecture domestique de Chaumont du XV^e au XVIII^e siècle occupe la majeure partie de ce volume. L'auteur a inventorié toutes les maisons de la vieille ville, en fait son noyau le plus vivant encore aujourd'hui, et les deux cartes des types d'hôtels chaumontois témoignent de sa minutieuse enquête descriptive. Il ne demeure que quelques fragments de façades médiévales où l'on employa toujours la pierre

de taille de grande qualité ou les moellons, jamais les pans de bois : la ville, close dans son enceinte du XIII^e siècle, l'abattit au XVI^e siècle lorsque François 1^{er} préconisa la construction de la 2^e enceinte (remplacée par les boulevards plantés d'arbres de 1850) mais cela maintint un tissu urbain très dense. Le Chaumont de la Renaissance a conservé, soit des hôtels à plan massé, sans cour, avec tourelles sur rue, dont l'une contient entrée et escalier, à décor discret des portes et des corniches, soit des hôtels entre cour et jardin, « à la française », à façade plus ornée, également pourvus d'une tourelle en demi-hors d'œuvre sur cette façade. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la ville s'endort, et on se contente de nouveaux hôtels à porte cochère monumentale dans leur mur de clôture de la cour. La ville a donc une densité étonnante de tourelles en saillie et elle présentait aussi, avant de regrettables démolitions récentes, des « cours », espaces com-

muns privés d'accès à plusieurs demeures. Ainsi, ce centre ancien a échappé à l'habituel enveloppement par des quartiers banals récents et domine directement sa campagne.

Marie-Agnès Sonrier, dernière conservatrice du musée de Chaumont, nous narre son histoire mouvementée : création de la Révolution, annexe de l'école centrale, pourvue enfin d'un bâtiment propre en 1850 mais transféré dix ans après dans l'ancienne préfecture, enrichi régulièrement de dons de tableaux et de sculptures, mais laissé presque à l'abandon pendant 50 ans, enfin installé en 1962 dans l'ancien palais des comtes de Champagne, partagé avec la Justice. Un incendie ravage le palais en 1876 et abîme les collections des sept salles, ce qui entraîne une nouvelle restauration. Il espère un meilleur avenir.

C. G.

**

Nos villages lorrains

La sympathique revue trimestrielle que rédige Michel Ney, poursuit ses enquêtes sur le passé de Pagny-sur-Moselle et des villages environnants : Arnaville, Arry, Preny, Vandelainville, Vandières et Villers-sous-Prény.

A une évocation de la paroisse de Pagny en 1842, succèdent, entre autres, le journal tenu par un jardinier d'Arnaville du 31 août au 12 novembre 1944 lors de la Libération, une recherche généalogique sur une famille pagnotine, les Bauzin, l'évolution démographique du bourg en 1700, 1800, 1900, ainsi que l'évocation des commerces de 1911 à nos jours.

Dans ces « petites histoires qui font l'histoire », il est d'autre part rappelé que le poteau-frontière à l'aigle germanique, placé entre Novéant et Arnaville au cours de la première annexion, entra dans les collections muséographiques messines grâce au conservateur André Bellard : or, il est actuellement présenté dans le cadre de l'exposition Metz-Nancy au musée de la Cour d'Or.

J. H.

**

Passions Grand Est

Dans son numéro de Mars-Avril rappelle brièvement la tragédie des « Malgré-nous » et fait part du projet du « Mémorial d'Alsace-Moselle-Centre de réconciliation » qui doit

être construit à Schirmeck. Le jeune maire de Schirmeck, Frédéric Bierry, souligne « quelle autre ville que Schirmeck avec son camp de "rééducation" symbolise mieux les souffrances vécues par les Alsaciens-Mosellans. Son sens symbolique est renforcé par la proximité du camp du Struthof ». Plusieurs articles sont consacrés à l'Agriculture biologique. La présentation du circuit des nombreux retables de Haute-Saône est

l'occasion de publier un schéma pour mieux déchiffrer les retables des XVII^e et XVIII^e siècle.

Dans son numéro de mai-juin, ce périodique attire l'attention de ses lecteurs sur la citadelle de Châtel, où avec des moyens trop restreints, sont poursuivis inlassablement des travaux de déblaiement et de sauvegarde sous la direction de Madame Debry. Ce site dont Michel Bur écrivait qu'il correspondait à la « forteresse médiévale classique à son

plus haut degré de complexité » ne reçoit que vingt mille visiteurs annuels. Un autre article signale que la plateforme verrière de Vannes-le-Chatel accueille des groupes d'écoliers désireux de mieux connaître les métiers du verre. Un pôle d'excellence verrier créé en janvier 2000 par les communes de Vannes-le-Chatel et de Nancy permettra de développer la formation d'ouvriers verriers particulièrement compétents.

P. S.

NÉCROLOGIE

André VAUTRIN. Maire de Maxéville de 1955 à 1983, était né à Chénières le 23 mars 1907. Il avait fait une carrière d'enseignant ; à la sortie de l'École Normale en 1924, il fut nommé à Mance, puis à Mercy-le-Haut, et devint directeur d'école à Thiaucourt et à Maxéville de 1947 à 1964. Il fut élu au conseil municipal en 1953. Il modernisa la commune : premier lotissement en 1956, constructions de bâtiments scolaires, foyers pour jeunes et anciens. En 1965, il devint secrétaire de l'association des maires de Nancy-nord. Auteur d'une histoire de Maxéville, il était officier des palmes académiques (1958), chevalier de l'ordre du Mérite (1971). Il est décédé le 15 octobre 1999 à l'âge de 92 ans.

Raymonde STOEFLER, née à Nancy en 1919, est décédée à Saint-Max le 28 octobre 1999. Ancien Lieutenant des Forces françaises combattantes, elle était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre avec palmes, de la médaille de la Résistance et de la médaille de la Libération. Elle fut en effet agent de liaison dans la Résistance dès 1941, et avait su exécuter de dangereuses missions. Arrêtée, elle ne donna jamais le moindre renseignement à la gestapo, malgré la torture. Déportée à Ravensbruck pendant 2 ans, elle fut un magnifique exemple de discipline et d'intelligence.

Jean IMBERT décédé le 13 novembre 1999, avait été professeur d'histoire du droit à Nancy de 1947 à 1958. Membre de l'Académie de Stanislas, il était aussi conseiller de l'évêché. Très érudit, auteur de nombreuses études, il avait fondé le Centre lorrain d'histoire du droit. Il fut ensuite recteur

des universités du Cambodge et du Cameroun, puis conseiller au ministère de la Santé comme spécialiste du droit des hôpitaux. Il fut élu président de l'Université Paris II. Il était membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Jean DURAND, né à Jarville le 18 février 1913 y est décédé le 17 février 2000. Prisonnier en 1940, il s'évada par la Russie et rejoignit Londres et les forces françaises libres en août 1941. Dans les chars de la division Leclerc, il participa à toutes les campagnes jusqu'à Berchtesgaden en 1945. Renommé pour son calme devant le danger, il était titulaire de nombreuses décorations militaires avec citations. De retour dans la vie civile, il exerçait le métier de photographe.

Le général Christian d'ARBONNEAU est mort à Verdun le 5 avril. Né à Metz le 27 juin 1922, il avait passé toute sa jeunesse à Nancy avant d'intégrer l'école militaire de Saint-Cyr. Après avoir servi en Indochine, au Maghreb puis à Verdun, il commanda le 26^e R.I. Il s'était retiré à Souilly, dont en tant qu'élu meusien, il défendit avec énergie la survie. Il fut longtemps président de sociétés hippiques.

Maître Bernard GUY ancien huissier de justice s'est éteint le 31 mai à l'âge de 80 ans. De 1953 à 1995 il avait appartenu au conseil municipal de Pont-à-Mousson comme élu R.P.R. et avait été durant quatre mandats maire de cette ville. Conseiller général de 1985 à 1992 il avait aussi assumé trois mandats du conseil économique et social. Il avait participé activement à la reconstruction de la ville et à ses équipements.

A nos lecteurs

Chaque année, le comité de rédaction établit un rapport d'activités et certains lecteurs ont souhaité en connaître l'essentiel. En 1999, le *Pays Lorrain* a publié, au cours de la dernière quinzaine de chaque trimestre, un numéro de 74 à 92 pages. Le volume 80 rassemble un nombre d'illustrations en couleur ayant doublé par rapport à 1998. Les 4 livraisons de l'année comptent 322 pages. Sur les 36 articles publiés, 16 sont consacrés à l'histoire, 16 autres à l'art et aux musées, et 6 aux traditions et à la géographie. La chronique occupe près d'un tiers des pages.

Le Comité de Rédaction se réunit chaque trimestre pour établir le programme de publication, sélectionner les articles et répartir les comptes rendus de publications récentes. Cette sélection a entraîné le rejet de 6 articles, des demandes de remaniements importants pour 8 autres, et de corrections ou de compléments pour de nombreux textes. La règle adoptée par le fondateur : « Le *Pays Lorrain* ne publie que de l'inédit » est restée en vigueur. Il n'a été fait que trois exceptions à cette règle pour des textes ayant un grand intérêt historique.

En 1999, 119 abonnements nouveaux ont été souscrits. Le nombre des abandons est faible (15), ils sont dus pour la plupart, hélas, à des décès ou à des baisses de l'acuité visuelle. Les services gratuits sont limités à une douzaine de personnalités. Les échanges avec des périodiques de sociétés savantes ou de musées, concernent en majorité des publications étrangères à la Lorraine, voire à l'Europe. Ils sont parfois sollicités par de prestigieux musées comme cette année le Metropolitan Art Museum de New-York. Au total, 23 % des numéros sont diffusés hors de la Lorraine.

Le montant des abonnements et des dons à la revue (23 610 F pour 1999), associé aux ventes de numéros n'équilibre pas les dépenses, d'autant plus que les frais postaux se sont notablement accrus. La Société assure les frais très importants : secrétariat de rédaction, tenue des listes des abonnés, photocopies etc. D'autre part, le travail accompli par les bénévoles, aussi bien pour la rédaction (correction des textes et des épreuves) que pour la comptabilité (relevés des encaissements, relance des abonnés) ne saurait être oublié. C'est pourquoi il est fait appel à la générosité de nos abonnés. Grâce à leurs dons, il nous sera possible de décharger la Société d'une partie des frais qu'elle assume pour la publication de la revue.

Adresse des auteurs des articles du n° 2-2000

Gérard VOREAUX - 5, allée de Bruxelles - 54500 VANDŒUVRE

Catherine COLEY - A.M.A.L. 29, rue du Haut Bourgeois - 54000 NANCY

Xavier DECLISE - ENSTIB - 27, rue du Merle Blanc - 88051 ÉPINAL

Jacques LAMIOT - Conservateur Régional des Monuments Historiques D.R.A.C. 6, Place de Chambre 57045 METZ

Jean LANHER - 24, rue Marquette - 54000 NANCY

Claude GÉRARD - 15, rue de la Commanderie - 54000 NANCY

Jacqueline CAROLUS - 126 bis, rue de la Côte - 54000 NANCY

Claude BRESSON - 15, rue Winston - 54000 NANCY

Pierre PONCET - 31, rue de Sarrebourg - 54300 LUNÉVILLE

Christophe BARDIN - 64, rue du Général Leclerc - 88500 MIRECOURT

Yann VAXELAIRE - 22, cours Léopold - 54000 NANCY

Pierre SIMONIN - 6, rue Callot - 54000 NANCY

Hélène LENATTIER - 10, rue Lepois - 54000 NANCY

Hélène BOULANGER - 56, rue du Vieil Aître - 54000 NANCY

René CUÉNOT - 89, rue de Metz - 54000 NANCY

Dans les prochains numéros de l'an 2000, on trouvera :

Alain Larcen. Hommage à René Taveneaux

Jean Hurstel. Amalric Walter, créateur de la pâte de verre à l'École de Nancy dès 1904.

Gérard Voreaux. L'œuvre de Joseph Gille, dit Provençal

René Cuénot. Profils de quelques Lorrains républicains de 1848

Jean-Marie Moine. La sidérurgie lorraine au tournant du Millénaire

Jean-Marc Depluvrez. Hercule et le lion de Némée, une tapisserie du musée de Toul

Hélène Lenattier. L'apport des Alsaciens-Lorrains à l'église protestante. Nancy 1870-1914

Michel Burgard. À propos d'un article de Charles Sadoul sur les chansons lorraines.



Publication réalisée avec le soutien financier
du Conseil régional de Lorraine,
de la Direction régionale des Affaires culturelles,
des Conseils généraux de Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges

Pays Lorrain

Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges, Bassigny

Gérard VOREAUX	
Joseph Gille, dit Provençal (1679-1749).	
1 - Le notable de Vandœuvre	77
Catherine COLEY	
Les Magasins Réunis : une réalisation architecturale exemplaire	83
Xavier DECLISE	
L'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (E.N.S.T.I.B)	95
Jacques LAMIOT	
Dégâts causés aux monuments historiques par la tempête	105
Jean LANHER	
La frontière des langues, limite de civilisation ?	109
Claude GÉRARD	
La Lorraine à la télévision	111
Jacqueline CAROLUS	
À propos de l'organisation de la chirurgie en Lorraine au XVII ^e siècle	114
Claude BRESSON	
La collection de faïences révolutionnaires du Musée Lorrain	118
JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA SOCIÉTÉ	122
Pierre PONCET. Joseph et Pierre Mougin, céramistes lorrains à Lunéville ..	122
Christophe BARDIN. La verrerie Daum, du dessin à la réalisation, 1878-1939	123
Yann VAXELAIRE. La Ville-Vieille de Nancy. Sauvegarde et mise en valeur	124
Pierre SIMONIN. Propos sur l'église Notre-Dame de Bon Secours	127
Hélène LENATTIER. Les Alsaciens-Lorrains à Nancy entre 1870 et 1914	
Une intégration réussie	130
Hélène BOULANGER. Présence et Image des Habsbourg dans l'Est	
Républicain de 1945 à 1999	132
René CUENOT. Profils de quelques Lorrains républicains de 1848	133
André THEURIET	
L'âme Meusienne	134
CHRONIQUE	
Vie de la Société	137
Vie régionale	139
Nouvelles lorraines de Paris et d'ailleurs	152
Publications récentes (livres et périodiques)	153
Nécrologie	162

